



Faculté de Droit et d'Économie de Martinique
École doctorale pluridisciplinaire 588

Thèse pour le doctorat en Sciences économiques

Jude-Mary **ST-MARTIN**

**Culture et Politiques publiques de développement local en Haïti :
incidences économiques transformatrices des initiatives**

Sous la direction de Elina **DEVOUE**
Professeure de Sciences économiques à l'Université des Antilles

Soutenue le 25 Juin 2018 à Schoelcher, Martinique

Jury :

Valérie **ANGEON**, Directrice de Recherche, INRA Guadeloupe, Présidente du Jury et
Rapporteure

Célestin **MAYOUKOU**, Maître de conférences HDR en Sciences économiques,
Université de Rouen-Normandie, France, Rapporteur

Janis **HILARICUS**, Maître de conférences en Sciences de Gestion, Université des
Antilles (UA), Martinique, Membre du Jury

Nelson **SYLVESTRE**, Professeur de Sociologie et de Méthodologie, Université d'Etat
d'Haïti (UEH), Membre du Jury

Jean Gabriel **MONTAUBAN**, Professeur de Sciences économiques, Université des
Antilles, Guadeloupe, Membre du Jury

Elina **DEVOUE**, Professeure de Sciences économiques, Université des Antilles,
Martinique, Directrice

*Cette Thèse est dédiée spécialement à mes trois enfants, Emilie Maitsa **ST-MARTIN**, Princesseca Perla **ST-MARTIN** et Marc Judeley **ST-MARTIN** dont leur existence a renforcé mon courage de lutter pour un véritable changement social en Haïti. Pour moi, lutter pour une Haïti meilleure, c'est avant tout un engagement payant pour garantir leur bien-être intégral et de celui de leur postérité.*

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce document. D'une manière spéciale, toute ma gratitude à la directrice de cette thèse, la professeure Elina DEVOUE, pour sa disponibilité et sa grande contribution à la réalisation de ce travail et au professeur Nelson SYLVESTRE pour son grand soutien.

Mes remerciements vont également aux autres membres du jury, Professeurs Jean Gabriel MONTAUBAN et Janis HILARICUS et plus particulièrement aux deux rapporteurs, Professeurs Célestin MAYOUKOU et Valérie ANGEON, d'avoir accepté d'évaluer mon travail. Je leur suis très reconnaissant. Je tiens aussi à remercier le professeur Eric KAMWA, les collègues de travail Wagner NAPOLEON, Christophe PROVIDENCE, Joseph Irnel JEAN, Fritzner AGROSSOUS et Jean Wilfrid ETIENNE pour leurs conseils judicieux tout au long de la rédaction de ce document.

Merci à ma femme, Martha ALABRE, à mes cousins et cousines, spécialement Carl-Thony MICHEL et sa femme Linda ALADIN, Judelin CHARLES et à mes amis (es) Natacha CASTELLY, Sulfise FLORESTAL, Hans Gregory GRACIA, Jocelin PIERRE, Erlo DUPITON et Rosario DOMINIQUE pour leur soutien indispensable. Merci aussi aux membres du Centre d'Étude et de Recherche en Économie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliquée (CEREGMIA) qui m'avaient accueilli en 2011 pour commencer ce projet de thèse et aux responsables du Laboratoire Caribéen des Sciences Sociales (LC2S) qui m'ont aidé à concrétiser ce projet.

Un remerciement spécial est aussi adressé à mon ancien directeur de thèse, le professeur Fred CELIMENE, et mon ancien directeur à l'Institut Aimé Césaire, le professeur Kinvi LOGOSSAH. Sans leur orientation initiale pour me permettre d'aimer la culture académique et scientifique la réalisation de cette thèse ne serait pas possible.

A tous ceux qui m'ont aidé et assisté directement ou indirectement, à tous ceux qui m'ont encouragé, je dis ... MERCI.

Résumé

Cette étude a comme objectif principal de comprendre les incidences culturelles ou économiques transformatrices des politiques publiques de développement local enclenchées à travers trois programmes de développement local d'envergure nationale dans les différentes zones de mode de vie en Haïti depuis 2006. En vue d'atteindre cet objectif, après une révision de la littérature théorique et empirique, une enquête de terrain auprès d'un échantillon systématique de trois-cent quatre-vingt-quatre chefs de ménages exerçant tout au moins leur propre activité de production ou de service a été réalisée. L'outil qui a été privilégié pour la collecte des données sur le terrain est le questionnaire-interview.

De l'analyse des données de l'enquête de terrain, par l'intermédiaire de tableaux de fréquence et de Tests de McNemar, il en ressort que l'appartenance des bénéficiaires aux initiatives de développement issues de l'aide-projet permet respectivement de renforcer leur niveau d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques à 19.53%, leur vision rationnelle du temps et de l'espace à 4.69%, leur conception positive de la compétition économique à 23.96%, leur perception positive de la réussite économique à 12.76%, leur opinion favorable à l'investissement et à l'épargne à 13.54%, leur détachement au fatalisme et au conformisme à 23.70% et leur opinion favorable au risque à 24.22%. Et, suivant les Tests de McNemar effectués, ces différentes contributions ont été statistiquement significatives au plus au seuil de 5%. Donc, l'appartenance à un projet productif peut être un bon vecteur de renforcement des traits culturels conditionnels de développement dans les différentes localités haïtiennes.

Ce constat dans une certaine mesure donne raison à Lacoste (1965), Zaoual (2005), Charmillot (2008) qui voient en l'implantation de tout projet de développement dans les pays en développement une condition d'affaiblissement voir de destruction de la culture traditionnelle au profit de celle du développement.

Par ailleurs, ces projets n'apportent pas de contribution significative au renforcement d'un esprit favorable au collectivisme et aux rapports intra-territoriaux chez les bénéficiaires comme l'avait présumé l'hypothèse de recherche initiale.

Ce résultat confirme en partie les thèses de Barthelemy (1987), Casimir (2001), Dorvilier (2007) et Sainsiné (2007) affirmant la dominance de l'esprit collectiviste chez les habitants du milieu rural

haïtien. Il met tout aussi en question leur conception de la nature quasi exclusive des rapports intra-territoriaux des exploitants du milieu rural haïtien.

A l'aide du modèle de régression logistique binaire, il y a lieu de constater que les seuls facteurs expressifs des projets de développement expliquant significativement le renforcement de certaines modalités de la variable expliquée sont d'abord ceux caractéristiques du niveau d'exposition des bénéficiaires aux volets techniques et instructifs des projets à savoir la formation technique reçue et la quantité restreinte de moins de trois rencontres d'affaires mensuellement entretenues et ensuite ceux de nature financière à savoir le plus haut montant reçu ou emprunté par les bénéficiaires de la part des projets (10 000- 20 000 HTG) et le plus haut niveau de profit réalisé par eux à partir des projets (10 000-20 000 HTG).

Ces résultats valident la thèse de Berthelemy (2006), de Dorvilier (2007, 2011) et de Logossah (2007), stipulant que le facteur éducatif est un bon vecteur capable de minimiser l'impact de certains traits culturels négro-africains qui paraissent incompatibles à la logique de progrès et de croissance économique. Dans ce travail, la formation technique dans la même ligne de pensée des auteurs suscités semble faciliter un renforcement du degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, de la vision rationnelle du temps et de l'espace, de l'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, de l'esprit favorable au recul du collectivisme chez les bénéficiaires des projets.

Ils montrent également que l'actif financier, à un niveau assez important, non seulement peut produire des externalités en termes de productivité économique chez les bénéficiaires mais tout aussi bien en termes de renforcement de certaines conditions socioculturelles de développement comme la perception positive de la réussite économique et l'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques. La modalité de la quantité de rencontres d'affaires semble être également un bon vecteur de renforcement de l'opinion favorable au risque mais à condition que les bénéficiaires n'entretiennent pas plus de trois rencontres d'affaires par mois. Cette quantité paraît juste suffisante pour permettre aux agents économiques d'obtenir certaines informations nécessaires à la prise de risque pour fructifier leurs affaires. Probablement un nombre de rencontres d'affaires élevé entretenu par un bénéficiaire peut traduire une phobie de s'aventurer beaucoup plus dans les affaires sans une maîtrise absolue de l'environnement économique.

Ces résultats obtenus enrichissent la littérature, en termes de mesures empiriques axées sur des estimations statistiques et économétriques, sur les impacts culturels et économiques des politiques publiques de développement local dans les localités à culture négro-africaine.

Mots clés : Politiques publiques, Aide-projet, Développement local, Incidences culturelles, Haïti

Abstract

The main objective of this study is to understand the transformative cultural or economic impacts of public policies of local development initiated through three national development programs of national importance in different zones of lifestyle in Haiti since 2006.

Order to reach this objective, a field survey of a systematic sample of three hundred and eighty-four heads of households at least performing their own production or service activity was carried out. Following a review of the theoretical and empirical literature, the tool that has been favored for collecting data in the field is the questionnaire-interviews.

From the analysis of the field survey data, by using frequency tables and McNemar Tests, it appears that the fact that the beneficiaries belong to the development initiatives resulting from the project aid makes it possible respectively to strengthen their level of attachment to scientific beliefs and practices to 19.53%, their rational vision of time and space to 4.69%, their positive conception of economic competition to 23.96%, their positive perception of economic success at 12.76% , their favorable opinion on investment and savings at 13.54%, their detachment to fatalism and conformism at 23.70% and their favorable opinion of risk at 24.22%. And, according to McNemar's Tests performed, these different contributions were statistically significant at most at the 5% threshold. Therefore, belonging to a productive project can be a good vector for reinforcing the cultural conditionalities of development in the different Haitian localities.

This observation to a certain extent gives reason to Lacoste (1965), Zaoual (2005), Charmillot (2008) who see in the implementation of any development project in developing countries a condition of weakening or even destruction of culture. for the benefit of development.

In addition, these projects do not make a significant contribution to strengthening a spirit of collectivism and intra-territorial relations among beneficiaries, as the initial research hypothesis had assumed.

This result confirms in part the theses of Barthelemy (1987), Casimir (2001), Dorvilier (2007) and Sainsiné (2007) affirming the dominance of the collectivist spirit among the inhabitants of rural Haiti. It also puts into question their conception of the almost exclusive nature of the intra-territorial relations of farmers in rural Haiti.

Using the binary logistic regression model, it should be noted that the only expressive factors of development projects that significantly explain the strengthening of certain modalities of the explained variable are, first of all, those characteristic of the level of exposure of the beneficiaries. the technical and instructive aspects of the projects, namely the technical training received and the limited quantity of at least three-monthly business meetings, and then those of a financial nature, i.e. the highest amount received or borrowed by the beneficiaries from the projects (10 000- 20 000 HTG) and the highest level of profit realized by them from the projects (10 000-20 000 HTG).

These results validate the thesis of Berthelemy (2006), Dorvilier (2007, 2011) and Logossah (2007), stipulating that the educational factor is a good vector capable of minimizing the impact of certain negro-African cultural traits that seem incompatible. to the logic of progress and economic growth. In this work, technical training in the same line of thought of the authors raised seems to facilitate a strengthening of the degree of attachment to scientific values and practices, of the rational vision of time and space, of the attitude favorable to the savings and investment, the spirit favorable to the decline of collectivism among the beneficiaries of the projects.

They also show that financial assets, at a fairly high level, not only can produce externalities in terms of economic productivity among beneficiaries but also in terms of strengthening certain socio-cultural conditions of development such as the positive perception of success. economics and commitment to scientific values and practices. The modality of the amount of business meetings also seems to be a good vector for reinforcing the opinion favorable to the risk, provided that the beneficiaries do not have more than three business meetings per month. This amount seems just enough to allow economic agents to obtain certain information necessary for taking risk to grow their business. Probably a high number of business meetings maintained by a beneficiary may translate a phobia to venture far more into business without absolute mastery of the economic environment.

These obtained results enrich the literature, in terms of empirical measurements based on statistical and econometric estimations, on the cultural and economic impacts of public policies of local development in localities with black African culture.

Key words: Public Policies, Project Aid, Local Development, Cultural Implications, Haiti

SOMMAIRE

Liste des figures.....	13
Liste des tableaux	13
INTRODUCTION GENERALE	16
CHAPITRE I. LE FACTEUR CULTUREL AU REGARD DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT LOCAL : REVUE DE LITTERATURE.....	34
1.1. La croissance comme référentiel stratégique des politiques publiques de développement	35
1.2. Les approches du capital social et de proximité comme fondements du développement local	50
1.3. La coordination locale et ses externalités positives sur la gouvernance et l'efficacité du développement.....	57
1.4. La place de la culture au regard de la logique de développement.....	67
Conclusion du chapitre	91
CHAPITRE II. LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION HISTORIQUE DES POLITIQUES ECONOMIQUES EN HAÏTI	94
2.1. Les politiques publiques de développement dans la colonie de Saint-Domingue (1625-1803).....	96
2.2. L'alternative paysanne à la politique publique de type plantationnaire de l'Etat haïtien (1804-1914)	104
2.3. Expansion du Capitalisme et ses conséquences culturelles et économiques en Haïti à partir de 1915.....	112
2.4. Le développement local en Haïti dans la nouvelle dynamique économique mondiale et nationale	124
Conclusion du chapitre	155
CHAPITRE III- SAISIE DE LA PORTEE CULTURELLE ET ECONOMIQUE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI	157
3.1. Esquisse sur les outils d'appréhension des incidences culturelles des projets de développement	158
3.2. Généralités sur les bénéficiaires et descriptifs des manifestations des trois projets sélectionnés.....	165

3.3. Descriptif de l'évolution du niveau de culture de développement local des bénéficiaires	176
3.4. Explications de l'incidence des manifestations des projets sur la culture de développement local	190
Conclusion du chapitre	220
CONCLUSION GENERALE.....	222
BIBLIOGRAPHIE.....	226
ANNEXES: SUPPORTS METHODOLOGIQUES ET D'INFORMATION	239
Annexe 1. Questionnaire-interview	239
Annexes 2 : Les grands axes d'intervention des programmes de développement sélectionnés.....	243
Annexe 3 : Communes par zones de profils des modes de vie.....	253
Annexe 4. Tableaux des modèles statistiques et économétriques interprétés	256
TABLE DES MATIERES	288

Liste des Sigles et abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
APD	Aide Publique au Développement
APLOIATDL	Avant-Projet de Loi sur l'Aménagement du Territoire et le Développement Local
ASEC	Assemblée de la Section Communale
AVEC	Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BMPAD	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CDC	Corporations de Développement Economique Communautaire
CECI	Centre d'Étude et de Coopération Internationale
CEREGMIA	Centre d'Étude et de Recherche en Économie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliquée
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CLDAT	Commission Locale de Développement et d'Aménagement du Territoire
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
CRS	Catholic Relief Services
CVD	Comités Villageois de Développement
CVDL	Comités Villageois de Développement Local
DI	District Industriel
FAES	Fond d'Assistance Economique et Social
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FENU	Fonds d'Équipements des Nations-Unies
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FLDAT	Fonds Local de Développement et d'Aménagement du Territoire
FMI	Fonds Monétaire International
GEM	Global Entrepreneurship Monitor

HASCO	Haitian-American Sugar Company
HTG	Gourde Haïtienne
KFW	Kreditanstalt Für Wiederaufbau (Établissement de crédit pour la reconstruction)
LC2S	Laboratoire Caribéen des Sciences Sociales
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGER	Projet d'Activités Génératrices de Revenus
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PD	Pays Développés
PDC	Plan de Développement Communal
PDLH	Programme de Développement Local en Haïti
PED	Pays en voie de Développement
PGTRN	Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PRODEP	Projet de Développement Communautaire Participatif
RERU	Revue d'Economie Régionale et Urbaine
SC	Save the Children
SLDAT	Schéma local de développement et d'aménagement du territoire
SPL	Système Productif Localisé
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
SYAL	Systèmes Agro-alimentaires Localisés
UE	Union Européenne
USAID	U.S. Agency for International Development
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
VSLA	Village Savings and Loan Associations
WV	World Vision
WVS	World Value Survey

Liste des figures

Figure 1: Carte d'Haïti en fonction des profils des modes de vie	144
Figure 2: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur sexe.....	166
Figure 3: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur âge	167
Figure 4: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur statut matrimonial	168
Figure 5: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur niveau scolaire.....	169
Figure 6: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur secteur d'activité.....	170
Figure 7: Projet d'appartenance et zone de répartition des bénéficiaires	172
Figure 9: Appartenance aux projets et montants financiers reçus/empruntés.....	174

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des entreprises en fonction du sexe de leur propriétaire	154
Tableau 2: Secteurs d'activités selon le sexe	154
Tableau 3: Opérationnalisation des variables de l'hypothèse	163
Tableau 13: Tableau de contingence de McNemar.....	178
Tableau 5: Estimation du modèle relatif aux conditions culturelles de développement.....	199
Tableau 6: Estimation du modèle relatif aux indices typologiques de développement.....	200
Tableau 7: Interprétation des critères de l'AUC.....	206
Tableau A 1: Communes d'intervention du PDLH.....	246
Tableau A 2: Liste des Aires d'intervention du PRODEP	249
Tableau A 3: Liste des groupes VSLA de la Grand'Anse.....	252
Tableau B 1: Zone Agro-pastorale Sèche	253
Tableau B 3: Zone d'Agriculture de Montagnes Humides	254
Tableau B 4: Zone Agro-pastorale de Plateau	254
Tableau B 5: Zone Agro pastorale	254
Tableau B 6: Zone Sèche d'Agriculture et de Pêche.....	255
Tableau B 7: Zone de Production de Sel Marin.....	255
Tableau C 1: Projet d'appartenance des bénéficiaires, leur sexe, âge et statut matrimonial.....	256
Tableau C 2: Projet d'appartenance des bénéficiaires, leur niveau scolaire et secteur d'activité	257
Tableau C 3: Projet d'appartenance des bénéficiaires, les communes et zones d'enquête.....	258
Tableau C 4: Appartenance aux projets et montants financiers reçus/empruntés	259
Tableau C 5: Confirmation du profit à partir de l'aide.....	259
Tableau C 6: Niveau de profits des bénéficiaires avant les appuis.....	260
Tableau C 7: Niveau de profits des bénéficiaires à partir des appuis	260

Tableau C 8: Quantité de matériels reçus par les bénéficiaires	261
Tableau C 9: Quantité de temps des bénéficiaires aux projets	261
Tableau C 10: Quantité de formations suivie par année	261
Tableau C 11: Types de formation suivis par les bénéficiaires	262
Tableau C 12: Quantité mensuelle de rencontres d'affaires des bénéficiaires	262
Tableau C 13: Tendances favorables à la culture scientifique, la compétition économique, la vision rationnelle du temps et de la réussite économique.....	263
Tableau C 14: Tendances favorables à la culture d'investissement et d'épargne, de détachement au fatalisme et au risque	264
Tableau C 15: Test de McNemar sur l'évolution des modalités des conditions socioculturelles de développement	265
Tableau C 16: Tendances favorables à l'esprit collectiviste et aux rapports intra et extra-territoriaux	266
Tableau C 17: Test de McNemar sur l'évolution des indices typologiques de développement..	267
Tableau C 18: Répartition du degré initial de croyances à la science et à l'utilisation rationnelle du temps et de l'espace suivant le genre	268
Tableau C 19: Répartition du niveau initial à la compétition et réussite économique suivant le genre.....	269
Tableau C 20: Répartition du niveau initial d'opinion favorable à l'investissement et à l'optimisme et l'innovation suivant le genre.....	270
Tableau C 21: Répartition du niveau initial de l'opinion favorable au risque suivant le genre ..	271
Tableau C 22: Répartition du niveau initial d'opinion favorable au collectivisme et aux réseaux intra et extra territoriaux suivant le genre	272
Tableau C 23: Répartition du niveau de renforcement de la croyance à la science et à la vision rationnelle du temps et de l'espace suivant le genre	273
Tableau C 24: Répartition du niveau de renforcement de la conception positive à la compétition et la réussite économique suivant le genre.....	274
Tableau C 25: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable à l'investissement et à l'optimisme et l'innovation suivant le genre.....	275
Tableau C 26: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable au risque suivant le genre.....	276
Tableau C 27: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable à l'individualisme et aux réseaux intra et extra territoriaux suivant le genre	277
Tableau C 28: Test Chi-deux des rapports entre les facteurs expressifs des projets et les conditions culturelles de développement	278
Tableau C 29: Test Chi-deux des rapports entre les facteurs expressifs des projets et les indices typologiques de développement.....	279
Tableau C 30: Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des croyances scientifiques	280

Tableau C 31: Estimation des coefficients du modèle relatif à la vision rationnelle du temps et de l'espace	281
Tableau C 32: Estimation des coefficients du modèle relatif à la perception positive de la réussite économique	281
Tableau C 33: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'attitude favorable à l'épargne et l'investissement	282
Tableau C 34: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'opinion favorable au risque....	282
Tableau C 35: Estimation des coefficients du modèle relatif à la compétition économique	283
Tableau C 36: Estimation des coefficients du modèle relatif au détachement au fatalisme et au conformisme	283
Tableau C 37: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'esprit favorable aux rapports intra et extracommunautaires	284
Tableau C 38: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'esprit favorable au recul du collectivisme	284
Tableau C 39: Evaluation du modèle relatif aux croyances scientifiques	285
Tableau C 40: Evaluation du modèle relatif à la vision rationnelle du temps et de l'espace	285
Tableau C 41: Evaluation du modèle relatif à la perception positive de la réussite économique	286
Tableau C 42: Evaluation du modèle relatif à l'attitude favorable à l'épargne et a l'investissement	286
Tableau C 43: Evaluation du modèle relatif à l'attitude favorable au risque	287
Tableau C 44: Evaluation du modèle relatif à l'esprit favorable au collectivisme	287

INTRODUCTION GENERALE

A la fin des années 1980, les politiques de développement dans de nombreux pays du Sud, plus particulièrement en Amérique latine et en Afrique sub-saharienne, connaissent une nouvelle orientation au niveau local. De profondes réformes visant à renforcer l'influence des acteurs locaux dans les politiques publiques de développement ont été entreprises. Cette importance accordée aux populations locales s'inscrit dans un dynamisme d'instauration d'un climat démocratique dans bon nombre de ces pays. L'une des plus importantes illustrations de cette nouvelle politique spatiale, c'est la mise en œuvre de la décentralisation. Ce processus, assez nouveau dans ces pays, implique essentiellement la prise en considération des réalités locales et la participation des acteurs locaux dans la gestion de leur développement (Hounmenou, 2002).

Cette situation, tout en générant de nouveaux modèles de répartition de rôles et de gestion publique, fait intervenir la notion de gouvernance au plan local. Ce nouveau courant de management public se traduit, en d'autres termes, en une volonté d'« *augmenter l'efficacité des politiques publiques* »¹, en les rapprochant des acteurs locaux concernés, en vue du développement des espaces infranationaux. En ce sens, la coordination de l'action publique au niveau local devient un élément très déterminant dans le processus du développement local.

Dans la littérature scientifique ce concept de « développement local »² jusqu'à nos jours demeure assez instable, bien que depuis des décennies les nouvelles logiques qu'il charrie exercent progressivement une influence assez importante sur un ensemble de politiques publiques territoriales. Ainsi, théoriquement, il devient assez évident qu'un territoire local puisse générer des situations de développement en fonction du modèle de gouvernance des politiques publiques existantes (Angeon et Callois, 2005).

¹ ANGEON V., CALLOIS J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^{ème} semestres, pp.19-49, p.19.

² Dans le premier chapitre nous présentons en détail ce concept assez instable de développement local. Mais, il est appréhendé brièvement dans notre travail suivant l'approche de Vachon (2002) qui l'assimile à un type de stratégie qui tend à travers la mise en place d'un cadre partenarial à faciliter les initiatives locales en les insérant dans le respect des règles de la croissance macro-économique tout en prenant compte des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental dans la logique de développement.

Ce rapport entre coordination locale des politiques publiques et le développement local ne peut se faire sans une logique d'appréhension du territoire en termes d'espace de proximité, dynamique et organisé. Dans la logique de l'approche de proximité, le territoire constitue un construit socio-économique dérivant des interactions multisectorielles de l'ensemble de ses acteurs locaux (Gilly et Perrat, 2002). Cette approche, selon Angeon et Callois, stipule que l'« *appréhension des propriétés du lien social (nature, qualité et densité des relations) se rattache aux questions de coordination. L'examen de ces propriétés amène, en effet, à considérer l'existence de relations de solidarité, de confiance, de proximité entre les agents* »³. D'où, deux approches théoriques en Economie du développement qui servent de fondement au concept de développement local : l'approche du capital social et celle de l'économie de proximité (Angeon et Callois, 2005).

Suivant les théories du Capital social, la performance socio-économique d'un territoire est liée au type et à l'état de ses rapports sociaux (Knack et Keefer, 1997 ; Kishna, 2001). Tandis que l'économie de proximité aborde cette performance dans une logique de proximité géographique organisationnelle et institutionnelle assez dynamique (Zimmermann et al. 1998 ; Rallet, 1999 ; Colletis, Gilly et al, 1999). Mais, les deux approches se rejoignent en présentant conjointement la densité des liens sociaux des acteurs d'un territoire donné comme un déterminant de développement socio-économique (Angeon et Callois, 2005).

Différentes études empiriques réalisées à la fois dans des Pays développés et en développement illustrent bien l'impact positif des coordinations locales sur les performances économiques locales et sur la mise en place de certaines facilités de développement dans certaines localités.

Dans le cadre d'une série d'analyse sur le District Industriel (DI), du Système Productif Localisé (SPL) et des Systèmes Agro-alimentaires Localisés (SYAL) de certaines régions européennes, des auteurs comme Beccatini (1992), Courlet et Pecqueur (1992), CIRAD-Sar (1996) ont montré comment le mode d'organisation de la production, constitue une variable explicative dans le processus de transformation socio-économique. Plus spécifiquement, ces auteurs ont affirmé que

³ANGEON V., CALLOIS J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^{ème} semestres, pp.19-49, p.19.

certaines éléments propres à une situation de coordination locale tels, les rapports de collaboration entre les entreprises, les rapports entre le système productif et le système socio-institutionnel, les savoir-faire et la mobilité des travailleurs dans l'agglomération de la production, le rôle des institutions sociales spécifiques qui interviennent pour appuyer le développement des entreprises, sont des facteurs déterminants dans un processus de développement socio-économique.

Gleizal (2003), quant à lui, relate comment une situation de coordination de certaines activités artistiques et culturelles entre deux villes- qui se traduit en une sorte de coopération décentralisée- avait débouché sur une implication des acteurs de la société civile dans la résolution de problèmes de santé et de pauvreté. Il démontre également dans son étude comment ce mode de coopération, impliquant également le développement d'actions conjointes inter-quartiers, avait permis de valoriser et de dynamiser la grande richesse associative de la ville de Grenoble. Et, pour l'auteur, cette valorisation ou dynamisation de cette forte potentialité associative avait dégagé des externalités positives dans le processus de développement de cette ville, surtout en termes de résolution des problèmes liés à la santé et à la pauvreté.

La situation de la coordination locale comme vecteur des logiques de développement local a été également illustrée dans la ville de Montréal du Canada par Morin (1998). L'auteur a démontré comment une situation de coordination locale formalisée dans des organismes dénommés « Corporations de développement économique communautaire (CDC) » a pu fidéliser territorialement des entreprises et favoriser leur implication dans le processus de réduction du chômage.

Ce constat des externalités positives de la coordination locale des politiques publiques sur la performance socio-économique ne se fait pas seulement sur des localités de Pays développés. Il est également observé sur certains territoires des Pays en développement. En effet, les territoires des Pays moins avancés, plus particulièrement africains, tirent une partie des solutions aux problèmes de leur développement à partir de certains modèles européens. Cette nouvelle logique de développement trouve son application dans différents territoires du Sud, surtout en Afrique et dans divers domaines.

Dans certaines localités africaines, sans une transposition des modes d'organisation industriels européens, l'implantation de « clusters » adaptés à la réalité favorise le développement d'un ensemble de processus localisés de valorisation de ressources endogènes (Navdi et Schmitz, 1994 ; 1999 ; Courlet, 2001 ; Abdelmalki et Courlet, 1996 ; Ferguene, 1996). A partir de l'étude de six clusters représentatifs de la réalité africaine, Mac Cormick (2003) montre que ces cellules bien qu'elles se caractérisent par un manque de structures d'appuis professionnels, d'infrastructures adaptées, d'un environnement financier favorable et de la limite des méthodes de production ; l'insertion territoriale et communautaire des individus, l'apprentissage, le réseau et la coopération constituent autant de facteurs favorisant la performance de certaines économies africaines locales. Autrement dit, ces variables du capital social et du capital humain utilisées dans la mise en place des politiques publiques locales « *constituent autant de facteurs performants face à ces contraintes d'ordre technologique et financier* »⁴.

Dans de nombreux pays africains comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Guinée, l'activité des grands marchands, selon Hibou (1996), est insérée dans une tradition ancestrale qui évolue en fonction des politiques publiques des Etats et des opportunités économiques et financières. Les externalités positives, en termes de montants financiers générées par ce comportement, reposent sur « *une très grande capacité de diversification-au fur et à mesure de la libéralisation des marchés-, sur l'existence de réseaux intenses et coopératifs- issus de relations de dépendance et de réciprocité fondées sur l'histoire des communautés-, sur des stratégies interactives* »⁵.

Au Bénin, selon Hounmenou (2003), dans les communautés villageoises, plus particulièrement dans les départements des collines et de l'Atlantique, différents modes de coordination voire de gouvernance (Comités suivi d'action) sont mis en place. Ces types de coopération incluent les membres de la population locale, les responsables politico-administratifs et les partenaires de développement (ONG, services déconcentrés de l'Etat, autres bailleurs). Différents dispositifs institutionnels ont été établis en vue de permettre la participation des populations locales dans la conduite d'un ensemble d'opérations ou d'actions publiques à visée de développement local. Cette

⁴ LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s)? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112, p.108.

⁵ Ibid., p.109.

coordination locale des politiques publiques a été bénéfique dans la mise en place d'un ensemble de facilités de développement local surtout en ce qui concerne certaines infrastructures (les écoles, les équipements d'adduction d'eau potable, les centres de santé, les pistes de dessertes rurales, etc.) et dans l'amélioration de la productivité agricole des localités.

Les impacts de la coordination des actions publiques locales ne sont pas appréhendés exclusivement dans une perspective économique dans la littérature des Sciences du développement. Des auteurs sociologues (Sainsiné, 2007 ; Dorvilier, 2007 ; Casimir, 2001 ; Barthelemy, 1989) et des économistes faisant partie du courant critique de la Mondialisation libérale (Lacoste, 1965 ; Zaoual, 2005 ; Charmillot, 2008 ; Providence, 2008) ont essayé de faire ressortir des liens entre la coordination locale des différentes initiatives de développement et la transformation socioculturelle. Outre leurs intentions de faire ressortir le lien entre les coordinations locales des actions publiques de développement, la majorité de ces auteurs contrairement à ceux cités dans les paragraphes précédents ont voulu faire ressortir de préférence les externalités négatives de ces actions publiques sur la productivité économique des bénéficiaires.

Sainsiné (2007), Casimir (2001) et Barthelemy (1989) dans leurs différents travaux pensent que les différentes initiatives de coordinations locales des actions publiques de développement n'arrivent pas à apporter une transformation des valeurs culturelles traditionnelles anticapitalistes des différentes localités du milieu rural haïtien. D'ailleurs, selon eux, c'est l'incapacité de ces initiatives à inculquer aux acteurs du milieu rural haïtien les valeurs de la Mondialisation libérale qui explique le processus de dégradation économique de cette entité spatiale.

Sainsiné (2007) plus particulièrement, pense que les différentes initiatives de développement n'arrivent pas à apporter une transformation socioculturelle dans le milieu rural haïtien en termes d'appropriation des valeurs du développement. Selon lui, la culture traditionnelle haïtienne manifeste une résistance qui empêche son absorption par la culture dominante. Dans cette logique, la société traditionnelle haïtienne est toujours dominée par une forte culture collectiviste et égalitariste se basant sur quatre dimensions fondamentales : « *l'interdépendance, la diversité, le*

lien social et la sécurité individuelle et collective »⁶. L'interdépendance se traduit en une considération complémentaire de toutes les dimensions sociales, l'économique, le religieux, le social le politique et le culturel. La diversité se traduit en une logique contraire à celle de monoculture agricole comme le veut l'économie d'exportation. La conservation ou le raffermissement du lien social est beaucoup plus fondamental dans une telle logique que les principes de rationalisation économique. Le paysan, en ce sens, vise une sorte de sécurité individuelle en termes économique qui ne doit pas entraver la sécurité collective se traduisant par le vieil adage cité par Barthelemy (1989) « *tu ne te différencieras point* ».

L'approche de Sainsiné (2007) a eu le mérite de retracer certaines traces de la culture traditionnelle haïtienne au début du XXI^{ème} siècle face à la dimension englobante du phénomène de la mondialisation. Elle s'inscrit en une logique de minimisation de la rationalité économique par rapport aux autres formes de rationalités sociales (religieuse, politique, culturelle, sociale etc.) au sein de la société paysanne haïtienne. Mais du fait que cette approche ne s'appuie pas sur des outils statistiques et économétriques pour sa vérification, il devient difficile de fixer le poids de cette forme de résistance culturelle paysanne constatée face à la logique dominante de l'économie libérale. De plus, cette approche de Sainsiné (2007) qui se veut également une critique de la Mondialisation libérale ne rencontre pas les conclusions de la majorité des tenants de ce courant.

En effet, l'approche critique sur la mondialisation libérale essaie d'établir un lien positif entre les projets de développement local et la déstructuration culturelle et économique des Pays en développement. Cette approche arrive même à avancer que la culture de développement de ces projets facilite le renforcement de la pauvreté dans les Pays en développement surtout par la culture d'assistanat également qu'elle charrie (Lacoste, 1965 ; Zaoual, 2005 ; Charmillot, 2008). Cette approche a eu le mérite de reconnaître certaines transformations culturelles, en termes d'orientation libérale, opérées par le système aide-projet dans différentes localités des Pays en développement. Mais, la réalité historique montre qu'elle comporte tout aussi bien une dimension idéologique qui nuit à son objectivité. Il est difficile d'établir, sans une analyse comparative objective des différentes dimensions de la mondialisation libérale basée sur des tests statistiques

⁶ SAINISINE Y. (2007) : « Mondialisation, développement et paysans en Haïti : proposition d'une approche en termes de résistance » Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p. 279.

et économétriques, que les appuis techniques, matériels et financiers octroyés par les projets à certains producteurs locaux puissent être le facteur explicatif du renforcement de la pauvreté au sein des localités des Pays en développement notamment Haïti.

L'approche de Dorvilier (2007), en ce sens, bien qu'elle souffre également des mêmes faiblesses en termes d'analyses statistiques et économétriques que celles de Sainsiné (2007) et du courant critique de la Mondialisation globalement (Lacoste, 1965 ; Zaoual, 2005 ; Charmillot, 2008), devient beaucoup plus nuancée. Il a pu constater que le processus relatif à l'« *apprentissage organisationnel a une incidence positive non seulement sur les représentations sociales des acteurs-paysans, mais aussi sur leurs pratiques économiques, sociales et politiques concrètes. Il favorise donc un changement représentationnel et une dynamique d'innovations sociales* »⁷. Cela traduit, poursuit l'auteur,

*« que les paysans s'investissent dans la dynamique organisationnelle afin de résoudre et/ou de faire résoudre ses problèmes. Ainsi, nous avons pu constater que les paysans veulent à la fois améliorer la productivité de leurs parcelles, pouvoir écouler équitablement leurs produits agricoles sur les marchés locaux et régionaux et augmenter leur revenu »*⁸.

Toutefois, l'auteur avance que l'objectif économique du paysan ne s'inscrit pas exclusivement dans une logique pécuniaire personnelle. Le paysan veut tout aussi bien inscrire son mode de production sur « *des principes éthiques promouvant l'égalité et la solidarité* »⁹ donc sur le collectivisme.

A partir de cette révision de littérature ci-dessus réalisée, il y a lieu de remarquer que la très grande majorité des études sur les coordinations des politiques publiques locales se porte sur leur impact en termes d'amélioration de la productivité des acteurs économiques locaux (entrepreneurs, agriculteurs, commerçants) et la mise en place de certaines infrastructures sociales (écoles, équipements d'adduction d'eau potable, centre de santé, pistes rurales etc.). Autrement dit,

⁷ DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.311.

⁸ Ibid., p.311.

⁹ Ibid., p.311.

généralement les auteurs ont établi essentiellement les externalités positives générées par ces différentes actions publiques en termes de résultats socio-économiques tangibles (augmentation des revenus, de la productivité, disposition et mise en place et utilisation des infrastructures sociales). Quant aux rares études se portant sur les incidences socioculturelles des politiques publiques locales, elles souffrent généralement de faiblesses en termes d'utilisation d'outils statistiques et économétriques qui nous habilitent à questionner leur objectivité scientifique. Ainsi, à notre avis, la problématique des impacts des actions publiques locales dans la dimension socioculturelle du développement local reste presque entière. Pourtant de par même l'histoire et l'essence du concept de développement, sa dimension culturelle devrait faire l'objet de beaucoup plus de considérations scientifiques.

En effet, même quand le développement local s'inscrit en une logique d'adaptation avec une réalité locale, cela ne traduit pas l'absence d'une mentalité d'accumulation, d'une culture d'investissement de l'épargne, de concurrence, d'efficacité économique, en résumé d'une culture de croissance qui constitue, selon Rist (1996) et Zaoual (2005), l'essence même de l'idéologie du développement. En d'autres termes, pour sa durabilité et sa reproduction, le développement local nécessite - à côté de l'amélioration de la productivité locale par l'activation et la valorisation des ressources endogènes et la mise en place de certaines facilités infrastructurelles, institutionnelles et organisationnelles en tenant compte des spécificités locales- le transfert aux bénéficiaires de cette culture entrepreneuriale, de croissance et d'efficacité économique. Il est évident que de telles préoccupations ne concernent pas les localités des Pays développés puisqu'elles ont une longue tradition de cette « culture développementiste »¹⁰. Le recours à la logique du développement local

¹⁰ Kahn (2010, p.639) définit la « Culture de développement » comme étant « *les orientations de développement qui sont autant en rapport avec la situation économique objective de la région qu'avec son histoire, sa trajectoire économique, sa population, son capital social, son patrimoine, etc. Pour un territoire donné, la culture du développement désigne un état de l'organisation régionale et des institutions globalement orienté vers un objectif économique. Cela implique aussi que les ressources régionales matérielles et immatérielles soient systématiquement exploitées* ». Dans ce travail nous spécifions l'approche de Kahn pour appréhender la notion de « Culture développements » comme une manière de penser et d'agir d'une société s'illustrant en un ensemble d'attitudes et aptitudes favorables aux impératifs d'une croissance économique systématique comme la valorisation de l'épargne pour l'investissement, du progrès technique, du travail bien fait et l'utilisation rationnelle du temps dans le processus de production.

pour ces pays vise fondamentalement à corriger certains déséquilibres socio-économiques présents dans certaines de leurs localités (Elie, 2006).

Mais, pour ce qui concerne les Pays en développement, plus particulièrement ceux caractérisés par la culture négro-africaine¹¹, dont Haïti fait partie, nombreuses sont les études qui montrent la présence de certains traits socioculturels (l'attitude face au risque et à l'investissement, le fatalisme, la précarité, le conformisme, le rapport au temps, l'égalitarisme, la pensée magique, le manque d'initiative et de confiance en soi, l'assistanat, l'aversion pour la concurrence) qui sont incompatibles à une logique de développement dans le sens de l'économie libérale (Logossah, 2007 ; Berthelemy, 2006 ; Barthelemy, 1989).

En Haïti particulièrement, ces nombreux traits socioculturels ci-dessus relatés résultent particulièrement d'une réaction des masses défavorisées contre les politiques publiques dominantes installées dans le pays depuis la période coloniale-esclavagiste. Les masses des cultivateurs dans le souci d'échapper ou de neutraliser la reproduction du système esclavagiste à la fois injuste et inhumain dans ses différentes variantes ont érigé une culture anticapitaliste dans sa dimension organisationnelle. Cette culture s'exprime particulièrement dans le rejet des politiques publiques hiérarchiques de type plantationnaire imposées par l'Etat central et les différentes oligarchies. Le XIX^{ème} siècle haïtien dans sa totalité est caractérisé par le rejet de la paysannerie d'un type d'Etat issu de la catégorie des créoles dont le seul souci était de maintenir le système de la grande plantation agricole, le caporalisme agraire, la monoculture pour l'exportation. La masse des cultivateurs dans un souci égalitaire et pour se protéger de l'Etat avait décidé de préférence d'ériger un système d'autorégulation en fuyant, selon Barthelemy, toute logique d'accumulation de surplus de richesses et de toute forme de « *pouvoir institutionnalisé et*

¹¹ Dans ce travail nous entendons par culture négro-africaine, le système des croyances, les us et coutumes, le système des valeurs philosophiques et éthiques qui baignent l'Afrique subsaharienne s'accroissant sur un fort esprit communautaire et sur certains traits culturels fondamentaux comme « *la philosophie du passage, le principe d'assistance du fort au faible et les avatars de la société de caste* » qui constituent de véritables facteurs explicatifs de l'inefficacité économique de l'Afrique sub-saharienne. Les haïtiens étant de souche africaine héritent largement de ces traits culturels qui paraissent incompatibles à la logique du développement dans le sens capitaliste du terme. Le collectivisme en tant que tel n'est pas incompatible au développement, d'ailleurs les pays de l'Asie du Sud-est sont traversés par un fort esprit collectiviste, mais il revient d'identifier deux types de collectivisme : un collectivisme statique (Afrique sub-saharienne par exemple) et un collectivisme dynamique (Les pays de l'Asie du Sud-Est par exemple). A la fin du premier chapitre, nous tenons à développer ces deux formes de collectivisme.

centralisateur »¹². Tous les phénomènes de précarité de l'habitat en milieu rural, la culture non salariale du travail, la famille élargie, la conservation précaire des denrées, la sorcellerie résultent de cette culture égalitaire de la paysannerie haïtienne (Barthelemy, 1989).

Ainsi, le sous-développement du milieu rural haïtien trouve son explication dans la manifestation d'une culture égalitaire qui en bien des points se trouve incompatible à la fameuse idéologie du progrès ou du développement. Il arrive que ce soient en partie ces mêmes valeurs de l'économie libérale qui ont, selon Barthelemy, « abouti aux excès monstrueux de l'esclavage »¹³. Cette culture égalitaire voit en tout élément de différenciation hiérarchique que ce soit en termes économique, social et politique un danger imminent susceptible de permettre l'établissement des mêmes conditions de la société coloniale-esclavagiste.

Cette société de type égalitaire que la paysannerie avait construite en contrepartie, s'articulant autour du « Lakou »¹⁴ et l'exploitation des petites parcelles de terres, avait ses limites naturelles. La surpopulation à travers les années avait permis un émiettement beaucoup plus considérable des parcelles de terres cultivées par famille, ce qui a aggravé la situation déjà précaire de la masse des cultivateurs. Les différentes politiques publiques de l'Etat haïtien et même de l'occupant américain s'articulant autour des différentes variantes de l'économie libérale du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle ont aggravé la situation précaire de la paysannerie et permettent de renforcer davantage les traits socioculturels surtout de méfiance, de l'aversion au risque de cette catégorie en termes économiques (Moral, 2002 ; Casimir, 2001 ; Barthelemy, 1989 ; Sainsiné, 2007).

Au lieu de chercher à résoudre la crise structurelle de l'économie paysanne amorcée depuis la fin du XIX^{ème} siècle, l'Etat haïtien de concert avec les élites économiques dominantes et les tenants de l'économie libérale profitaient d'exploiter au maximum les maigres ressources paysannes (Moral,

¹² BARTHELEMY G. (1989) : « Le pays en dehors, essai sur l'univers rural », ed. Henri Deschamps, Port-au-Prince, p19.

¹³ Ibid., p.19.

¹⁴ Le terme « lakou » est présenté par Prophète (1999, p.1) comme une réunion de petites maisons « serrées autour d'un espace en terre battue au milieu d'un enchevêtrement de jardin, régies par des liens de parenté et sous l'autorité incontestée d'un patriarche. Il constitue l'agglomération de base de la famille paysanne, nous dit Anglade (1974). Mais le « lakou » sous sa forme traditionnelle a disparu sous l'influence de divers facteurs social, économique et politique. Un nouveau « lakou » étrié est apparu, et au sein de ce « lakou » les membres vivent dans une promiscuité assez misérable. Malgré tout, il y existe une forte solidarité et une communauté de genre de vie ».

2002 ; Barthelemy, 1989 ; Casimir, 2001). La surtaxation des produits agricoles, les phénomènes de détérioration des échanges et d'expropriation systématique contre la paysannerie peuvent tout aussi engendrer (sinon aggraver), à côté d'autres facteurs sociohistoriques suscités, un effet non incitatif à la volonté de cette catégorie productive d'améliorer son rendement agricole et du même coup d'investir beaucoup plus dans ce secteur.

Le tournant néolibéral des politiques économiques haïtiennes dans les années 1980 n'a pas permis de résoudre la crise socio-économique caractérisant surtout par un excédent de main- d'œuvre non absorbé et l'inefficacité des secteurs productifs de l'économie haïtienne. Ce nouveau courant a permis d'aggraver la détérioration de la production nationale surtout de l'agriculture en accentuant le niveau d'importation du pays et la diminution des exportations (Doura, 2001).

Face au phénomène de la diminution systématique de la production interne, les transferts deviennent la première source de devises en Haïti. Il faut préciser que ces transferts sont faits presque en totalité par des haïtiens qui émigrent dans les pays étrangers comme la République Dominicaine, l'Amérique du Nord, les Antilles et l'Europe en quête de mieux être économique. Ils servent à financer une part très importante au niveau à la fois de la consommation et de la production de biens et de services « *(en dehors de l'agriculture) dans la mesure où cette production peut être considérée comme une valeur ajoutée directe et indirecte sur la valeur des importations* »¹⁵. A partir de là, nous pouvons comprendre l'évolution structurelle de l'économie haïtienne au profit du secteur tertiaire et sa reconfiguration spatiale au profit des centres urbains. Il faut préciser que ce phénomène peut encourager ou renforcer à la fois une culture d'assistanat chez un grand nombre des bénéficiaires et une certaine volonté d'une partie de la population de ne plus s'investir dans le pays en attendant une occasion assez favorable pour laisser le pays.

Si, comme nous venons de le remarquer, que pendant toute l'histoire haïtienne nous assistons à la volonté de l'Etat haïtien d'imposer par le haut des politiques publiques d'essence capitaliste qui sont pour la plupart du temps incompatibles à l'expression de la culture économique de la paysannerie haïtienne, mais à partir de 1986, suite à la chute de Duvalier, la constitution haïtienne

¹⁵ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : Ouverture par la migration et stagnation », Rencontre n° 26 - 27/Septembre, pp. 29-35, p.33.

consacre le phénomène de la décentralisation impliquant une certaine autonomie administrative et financière aux collectivités locales (Elie, 2006). Cette nouvelle donne politique facilitant une plus grande expression des besoins des populations locales a été déjà amorcée depuis 1980 par le nouveau paradigme de développement stipulant une prise en compte de ces dernières dans la gestion de leur développement (Houmenou, 2003). Donc, nous assistons à un exercice d'articulation beaucoup plus systématique entre le local et le global. C'est dans cette logique d'idées que de nombreux projets de développement dans le milieu rural haïtien adoptent des approches participatives pour impliquer les bénéficiaires dans la résolution de leurs problèmes mais en fonction également de l'idéologie dominante.

Il est évident que certains de ces projets arrivent à faciliter des résultats en termes d'augmentation de la productivité et des revenus et de mise en place de certains services et infrastructures de base. Et, ces résultats ont été obtenus en activant certains traits socioculturels et en valorisant les ressources endogènes des milieux en question. Toutefois, il faut reconnaître que ces initiatives de coordination des actions publiques de développement local ont été encouragées et soutenues avant tout par des acteurs extérieurs (ONG, Bailleurs, Etat) aux localités, donc rien n'est sûr quant à la pérennisation et la répliquabilité de ces interventions par les acteurs locaux après le départ de ces opérateurs externes. Or, le développement local durable nécessite la prise en charge du territoire par les acteurs locaux et plus particulièrement par les entrepreneurs locaux. Et, pour que ces acteurs locaux puissent remplir leurs nouvelles tâches à la suite de cet appui tant national qu'international, il faut qu'ils arrivent à se doter, comme nous l'avons déjà signalé, de cette culture entrepreneuriale que charrient bien souvent ces programmes.

Dans cette recherche, il revient de spécifier les impacts socioculturels de la coordination des politiques publiques de développement local en Haïti. Plus précisément, il s'agit de préciser en quoi certaines politiques publiques de développement local arrivent à apporter une transformation de la culture économique traditionnelle en Haïti grâce à la logique de croissance propre au système capitaliste qu'elles charrient. En outre, il revient de faire ressortir les potentialités découlant de ces actions publiques qui en cas d'activation peuvent minimiser les externalités négatives de certains traits socioculturels traditionnels sur le processus de développement local en Haïti.

Pour cette étude, nous avons retenu trois importantes initiatives de développement local d'envergure nationale exécutées en Haïti de 2006 à nos jours : le Programme de Développement Local en Haïti (PDLH), le Projet de Développement Communautaire Participatif (PRODEP) et le programme de Village Savings and Loan Associations (VSLA).

Le Programme de Développement Local en Haïti (PDLH) est une initiative de développement financé par l'Agence Canadienne de Développement International dans au moins quinze communes¹⁶ en Haïti réparties dans cinq départements du pays (Artibonite, Nippes, Nord-Est, Nord et Nord-Ouest). Ce programme d'un montant de vingt millions dollars canadiens a été exécuté par CECI de 2006 à 2012. Ce Programme de développement local en Haïti a été adressé à plus de deux-cent mille personnes. La stratégie de mise en œuvre du programme se fonde sur une logique intégrée abordant simultanément plusieurs domaines du développement local, dont les infrastructures locales, la gouvernance locale et le développement socio-économique. Le volet du programme qui nous intéresse particulièrement est celui du développement économique se traduisant particulièrement à la mise en œuvre d'initiatives d'économie locale en vue d'accroître les revenus des populations agricoles et halieutiques.

Le Projet de Développement Communautaire Participatif (PRODEP) est financé par la Banque Mondiale à hauteur de de vingt-huit millions six-cent mille dollars américains. Ce projet touche trente et une communes haïtiennes¹⁷ réparties dans cinq départements du pays (Artibonite, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest et Plateau Central). Ce Projet a été exécuté pour le compte de l'Etat par le CECI de janvier 2006 à juin 2013. Les différentes communes partenaires ont bénéficié de différentes initiatives génératrices de revenus ou permettant d'améliorer l'accès aux services sociaux et économiques de base. Deux axes programmatiques du projet visant à améliorer le revenu des bénéficiaires nous intéressent particulièrement, l'appui à la transformation de produits agricoles et le renforcement des pratiques d'élevage locales. Ces deux volets du projet ont touché plus de quatre-vingt mille personnes.

Le programme de *Village Savings and Loan Associations* (VSLA) est une initiative de mobilisation de ressources financières locales en vue de l'amélioration de la productivité agricole et halieutique

¹⁶ Voir en Annexe 2 au Tableau A1 les principales communes bénéficiaires.

¹⁷ Voir en Annexe 2 au Tableau A2 les différentes communes bénéficiaires.

des agriculteurs et pêcheurs y adhérant. Le programme est exécuté par Care-Haïti depuis 2008 sous financement de l'Union Européenne. Il s'opérationnalise à travers la mise en place d'un ensemble de structures dénommées « Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ». Les AVEC sont une forme de Sols¹⁸ améliorées en raison d'une plus grande flexibilité dans l'octroi de crédits aux membres adhérents et d'une constitution d'un fonds de solidarité pour faire face à des imprévus. Les AVEC ont été expérimentées pour la première fois dans la commune haïtienne de Dame-Marie avec le montage de dix groupements. Mais, de nos jours le mouvement s'étend dans toutes les communes¹⁹ du département de la Grand 'Anse et dans plus d'une quinzaine de communes de quatre autres départements haïtiens.

Dans les deux premiers projets, le PDLH et le PRODEP, les bénéficiaires, à côté de l'appui technique reçu, reçoivent directement des appuis financiers ou matériels pour améliorer leurs revenus. Mais, dans le programme VSLA, les membres ne reçoivent pas des dons financiers et matériels pour fructifier leurs revenus. L'appui qu'ils reçoivent est seulement d'ordre technique surtout en termes de montage et de formation de ces groupements financiers. Pourtant malgré cela, les AVEC montrent une certaine maturité de fonctionnement durable et d'autogestion après le départ de l'opérateur externe (Care-Haïti). Cette situation ci-dessus relatée illustre les deux principales orientations du volet productif de l'aide publique au développement exécuté en Haïti au profit des couches vulnérables. D'un côté, l'appui est basé sur la donation comme facteur susceptible d'aider les personnes en nécessité d'augmenter systématiquement leurs revenus et de l'autre côté il se base sur la mobilisation des ressources propres des bénéficiaires afin d'améliorer leur rendement productif.

Après plus dix ans de mise en place de ces programmes à travers le pays, aucune étude scientifique connue s'appuyant sur des analyses statistiques et économétriques n'a été, jusqu'à date, réalisée pour évaluer les impacts et les potentialités socioculturels de ces processus de coordination locale des actions publiques de développement. Il devient difficile d'établir la portée économique transformatrice de ces initiatives de développement et les principaux facteurs déterminants à la

¹⁸ Les Sols sont des structures financières informelles constituées de membres auto-sélectionnés épargnant une certaine quantité de leur argent sous forme de parts. Suivant un intervalle de temps dépendant du nombre de constituants, chaque membre reçoit pendant une fois la somme correspondant à l'addition de l'ensemble des parts.

¹⁹ Voir en Annexe 2 au Tableau A3 les principales communes bénéficiaires du département de la Grand'Anse. Care-Haïti n'était pas en mesure de nous fournir des informations précises sur les communes des autres départements.

base de cette éventuelle transformation socioculturelle. Pourtant l'aspect de durabilité et le niveau organisationnel de certaines de ces structures mises en place par ces initiatives devraient susciter une certaine curiosité scientifique en raison généralement de la dimension assez réfractaire du milieu rural haïtien par rapport à ces deux éléments socioculturels générés par ces actions publiques locales. Ainsi, il est question dans ce travail de scruter les retombées et la portée culturelles ou économiques transformatrices de ces différentes actions publiques issues de la nouvelle logique de développement exécutées en Haïti. D'où le choix de ce thème de recherche : **« Culture et Politiques publiques de développement local en Haïti : incidences économiques transformatrices des initiatives »**²⁰.

Le thème étant choisi, vient maintenant cette question fondamentale qui sert d'élément déclencheur à cette recherche : **En quoi les actions publiques issues de l'aide projet apportent une transformation durable sur la culture de développement des bénéficiaires dans les différentes localités haïtiennes ?**

Il revient à travers cette question d'augmenter notre connaissance sur le champ d'impact des actions publiques locales, s'appuyant sur l'activation du capital social, financier, physique et humain, sur le développement local. Car, à travers la révision de littérature ci-dessus présentée, les externalités positives de l'activation de ces facteurs dans la mise en place des actions publiques de développement local ont été très majoritairement abordées en termes de résultats socio-économiques tangibles incluant spécifiquement soit l'amélioration de la productivité économique ou la mise en place d'infrastructures sociales de base. L'aspect culturel qui peut offrir aux autres dimensions économiques une portée durable ou transformatrice a été négligé. En outre, le très peu d'approches, que ce soient en Haïti ou sur le plan international, qui essaient d'établir les incidences culturelles des initiatives de développement, souffre de faiblesses méthodologiques en termes

²⁰ Lorsque nous parlons du terme d'incidences économiques transformatrices, nous faisons référence à la dimension culturelle des initiatives économiques entreprises par les projets en termes de développement local. Car, nous estimons à partir de notre révision de littérature que les réalisations économiques en termes de développement ne peuvent être durables et transformatrices qu'à travers leur capacité d'incruster dans l'imaginaire des acteurs sociaux un ensemble de valeurs, de savoir et de savoir-faire pour améliorer systématiquement leur bien-être et celui de leur communauté. Ainsi, dans ce travail le terme d'incidences culturelles est équivalent à celui d'incidences économiques transformatrices.

d'analyses statistiques et économétriques qui nous mettent en position de questionner leur objectivité.

En s'appuyant quand même sur l'approche nuancée de Dorvilier (2007) et sur le constat de l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement malgré le renforcement de l'aide publique au développement (Lacoste, 1965 ; Zaoual, 2005 ; Charmillot, 2008 ; Providence, 2015), nous avançons que dans un système économique inorganisé et inefficace, comme c'est le cas d'Haïti, l'effet de l'appui apporté par les institutions internationales à travers les projets (surtout ceux à orientation productive) exécutés par les ONG peut être négligeable sur le plan macro-économique à cause surtout du poids de l'incidence négative des échanges commerciaux et économiques entretenus par ce système économique avec d'autres économies performantes.

Toutefois, nous présupposons que ces appuis arrivent quand même à permettre aux bénéficiaires sans distinction en termes de catégories sexuelles d'améliorer leurs revenus et à les doter d'une culture de développement bien que ces impacts positifs soient négligeables et précaires en raison de sa non-proportionnalité par rapport aux dégâts économiques causés par la soumission du système économique en question aux aléas du libre-échange économique. Les bénéficiaires des retombées de ces appuis sont aussi contraints d'adopter, face à l'aggravation générale de la pauvreté, une culture de conservation les empêchant de risquer à la fois avec des acteurs économiques qui ne sont pas de leur communauté et d'adopter un comportement essentiellement individualiste. L'agent économique conserve, en ce sens, son comportement économique collectiviste par souci de se protéger par sa famille élargie en cas de faillite dans cet environnement économique incertain et défaillant.

Cette interprétation découlant des constats de Dorvilier (2007) et de certains tenants du courant critique de la Mondialisation libérale (Lacoste, 1965 ; Zaoual, 2005 ; Charmillot, 2008 ; Providence, 2015) nous permettent d'émettre plus précisément l'hypothèse suivante :
« L'appartenance à des politiques publiques de développement local expérimentées en Haïti de 2006 à 2016 issues du système aide-projet a une incidence positive sur le renforcement d'une culture de développement local territorialisé et collectiviste ».

Pour la vérification de cette hypothèse de recherche la méthode d'enquête est privilégiée. Un questionnaire a été sollicité auprès d'un échantillon systématique de trois-cent quatre-vingt-quatre chefs de ménage faisant partie des trois programmes de développement suscités. D'abord, la population d'étude est répartie en trois groupes de cent vingt-huit enquêtés suivant leur appartenance à l'un des trois projets de développement sélectionnés. Ensuite, les trois-cent quatre-vingt-quatre enquêtés sont répartis dans les sept régions types caractérisant le profil des modes de vie en Haïti²¹. Sur ce, le questionnaire a été confectionné pour mesurer à la fois la culture économique des bénéficiaires en termes de développement avant et à partir de leur intégration dans les trois mouvements considérés.

Les données collectées sont saisies, traitées et soumises à deux types d'analyse.

- Une analyse statistique permet de décrire les incidences de la coordination des actions publiques à la base de ces programmes sur la productivité et la culture économiques des bénéficiaires. Des techniques de statistiques statiques et dynamiques sont mobilisées, telles que : les distributions de fréquence, les moyennes, le Test de McNemar, le test de Khi-deux, des tableaux et graphes entre autres.
- Une analyse économétrique ou explicative sert, à l'aide d'un modèle de régression logistique binaire, à établir la force des rapports en termes de significativité statistique entre les modalités de la variable expliquée et celles de la variable explicative.

Ainsi, cette étude est structurée en trois chapitres. Le premier chapitre traite du cadre théorique et empirique du travail en spécifiant particulièrement les fondements de la théorie du développement local par rapport aux autres courants développementistes avant de présenter ensuite la place et les limites d'ordre socioculturel des différents travaux portant sur ce courant. Une présentation sur le rapport entre le facteur culturel et l'entrepreneuriat féminin mondial en est faite également à la fin. Le second chapitre aborde l'origine et l'évolution historique des politiques publiques de développement en Haïti afin d'établir leur incidence culturelle et économique. Il en est fait

²¹ Dans le souci de spécifier les interventions en fonction des besoins des localités haïtiennes en termes de développement, USAID et des ONG ont financé à travers le projet Few's Net une étude visant à répartir le territoire haïtien en fonction des profils des modes de vie des ménages. Les résultats de l'enquête divisent l'espace haïtien en sept zones distinctes à savoir : zone agro-pastorale sèche, zone de plaine en monoculture, zone d'agriculture de montagnes humides, zone agro-pastorale de Plateau, zone agro-pastorale, zone sèche d'agriculture et de pêche, zone de production de sel marin.

également une présentation des trois initiatives sélectionnées dans le contexte de la mondialisation libérale et de développement local en Haïti avec une considération à la fin de l'aspect de la répartition du secteur entrepreneurial haïtien en termes de genre. Le troisième chapitre se réfère, quant à lui, à l'élaboration des outils méthodologiques et opérationnels du travail et à l'analyse des données de l'enquête et l'interprétation des différents résultats obtenus. Son objectif fondamental est de faire ressortir la portée culturelle ou économique transformatrice des initiatives de développement local en Haïti.

CHAPITRE I. LE FACTEUR CULTUREL AU REGARD DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT LOCAL : REVUE DE LITTERATURE

Le rapport entre les politiques publiques de développement et la culture est assez complexe dans la littérature des Sciences économiques. Les approches orthodoxes (Kindleberger, 1958 ; Rostow, 1963) basées sur l'étude de la croissance avaient négligé l'élément culturel, tout comme les autres dimensions sociales, dans le processus de développement économique. Ce dernier étant considéré comme un processus linéaire et universel, d'après les théoriciens de la croissance exogène, n'avait pas besoin de particularités culturelles spécifiques pour qu'un pays puisse s'engager (Angeon et Callois, 2004). La culture, dans une telle logique, a été considérée comme un élément neutre. Il a fallu l'échec de ces premières approches et l'émergence des théories de la croissance endogène pour réhabiliter d'autres dimensions de la réalité sociale dans le développement. Mais, la théorie qui a consacré de manière fondamentale l'apport des autres éléments sociaux dans une logique de transformation sociale est celle du développement local. Avec ce nouveau paradigme, la culture trouve sa réhabilitation comme élément clef dans un processus de transformation socio-économique (Facchini, 2008 ; Angeon et Callois, 2004 ; Kahn, 2010).

Dans ce chapitre, il est question de faire ressortir l'importance de la culture dans les politiques publiques de développement local. Il s'agit d'abord de mettre en relief la notion de croissance dans les politiques publiques de développement partant des théories de la croissance exogène jusqu'à celles priorisant les disparités spatiales et locales. Il revient ensuite de faire une présentation du fondement théorique du développement local à partir des approches de l'économie de proximité et du capital social. Dans cette même logique, les impacts de la coordination locale, issue de la mobilisation du capital social et des rapports de proximité, sur la gouvernance de l'action collective et l'efficacité du développement sont pris en compte. Ceci enfin amène à une considération de la prééminence et des limites de la culture dans les différentes politiques publiques de développement et dans le positionnement entrepreneurial des acteurs suivant le critère genre. Cette dernière considération est faite dans ce travail en raison de l'importance primordiale de l'entrepreneuriat dans le processus de développement économique. Il est nécessaire, en ce sens, de porter un regard

sur l'implication des deux catégories principales des sociétés (Femme et Homme) dans cet acte. Car, leur niveau d'implication y devient un facteur déterminant dans l'établissement d'un développement équilibré favorable à toutes les catégories sociales.

1.1. La croissance comme référentiel stratégique des politiques publiques de développement

Cette section tend à cerner les politiques publiques développement à partir d'une approche systémique axée sur la finalité. En ce sens, il revient de préciser comment la croissance constitue pour les différentes politiques publiques de développement un référentiel stratégique fondamental et cela même pour l'approche du développement local.

1.1.1. L'appréhension systémique du concept de politiques publiques de développement local

Le concept de politiques publiques de développement local est constitué de deux termes composés : politiques publiques et développement local. Il revient dans ce travail, bien avant de donner une définition consensuelle à ce concept, d'apporter des précisions sur ses deux termes constitutifs.

1.1.1.1. Le concept de politiques publiques dans ses différentes variantes

L'appréhension du concept de politiques publiques est très diversifiée. Elle varie en fonction des disciplines, du secteur d'activités et des auteurs. Fondamentalement, il y a lieu de distinguer une certaine différence en termes d'approches entre les acteurs gouvernementaux et les tenants de la communauté scientifique sur ce concept très achalandé. Selon Lemieux, pour les acteurs gouvernementaux, « *les politiques publiques réfèrent à des actions spécifiques qui ont un caractère officiel. Pour les enseignants et les chercheurs les politiques publiques renvoient à des ensembles d'actions dont la plupart ne sont pas considérés comme des politiques publiques par les acteurs gouvernementaux* »²².

²² LEMIEUX V. (2002), « L'étude des politiques publiques : Les acteurs et leur pouvoir », 2^{ème} édition, Les Presses de l'Université Laval, p.1.

Une première catégorie d'approches majoritaire essaie de définir le concept de politiques publiques en accentuant particulièrement sur les acteurs porteurs et leurs activités. Elle aborde cette notion en termes d'action ou d'inaction d'une autorité publique face à une situation donnée. Les politiques publiques sont considérées, en ce sens, comme un ensemble d'activités entreprises par les acteurs gouvernementaux dans une société donnée (Dye, 1995 ; Sharkansky, 1970 ; Simeon, 1976 ; Meny et Thoening, 1989 ; Bellavance, 1985). Il revient de remarquer que cette conception restreint exclusivement la mise en œuvre des politiques publiques aux autorités politiques et administratives établies. Elle néglige les acteurs de la société civile et les administrés concernés par l'application surtout des actions conçues et mises en œuvre. Jenkins (1978) essaie lui de se démarquer un peu de cette logique assez restrictive en intégrant d'autres acteurs sociaux ne faisant pas partie nécessairement des instances gouvernementales.

Mais cette première approche a pour limites de ne pas préciser l'objet des actions des instances gouvernementales. C'est en sens que d'autres courants vont proposer des définitions beaucoup plus spécifiques au concept de politiques publiques.

Frohock (1979) accentue la définition de celui-ci sur un ensemble d'actions ou d'inactions que les autorités publiques adoptent pour résoudre un problème ou un ensemble de problèmes inter-reliés. Ces problèmes résultent de l'environnement externe et interne du système politique d'après cet auteur. Il revient de signaler que ce ne sont pas tous les problèmes qui ressortent de l'objet des politiques publiques, mais de préférence des exigences ayant seulement une portée publique ou collective.

La notion de problème conduit automatiquement à celle de solution. La solution renvoie à la question de la raison d'être des politiques publiques. Elle renvoie à la question de projets assimilables à la coordination d'un ensemble de pratiques autour de valeurs ciblées. La politique publique devient par là un ensemble d'actions inter-reliées pris par un ensemble d'acteurs gouvernementaux à la recherche d'objectifs bien précis ou de solutions appropriées et des moyens de réalisations y relatifs (Jenkins, 1978).

Les différentes appréhensions du concept de politiques publiques offrent plusieurs caractéristiques essentielles au fonctionnement d'un système. Un système, suivant la considération de Le Moigne (1984), est caractérisé par un environnement, une finalité, un ensemble d'activités, une structure

et un dynamisme transformationnel évolutif à travers le temps. Dans cette logique une politique publique peut être considérée comme un ensemble d'activités structurées enclenché par des acteurs politiques visant à solutionner dans un environnement spatial des problèmes d'ordre public.

L'approche systémique n'élimine pas la hiérarchisation de l'importance de certaines dimensions assez précises dans la sélection et mise en œuvre des politiques publiques. De cette conception assez variée et répandue, il y a lieu de déceler différents types explicatifs concurrents. Lemieux (2002) distingue cinq courants qui jouissent beaucoup plus de notoriété dans la communauté scientifique à savoir : les explications axées sur l'environnement, sur les activités, sur les relations entre les acteurs, sur l'évolution des politiques et sur les finalités des acteurs.

Les explications axées sur l'environnement stipulent que les politiques publiques résultent de l'environnement du système, bien que d'autres facteurs influent également sur celles-ci (Easton, 1965 ; Lapierre, 1973 ; Hofferbert, 1974). Dye (1995), dans la même ligne d'idées, a mis en relation les résultats des politiques publiques dans différents secteurs d'activité de la société américaine avec des variables économiques et politiques. Il découvre que les variables économiques influencent beaucoup plus les politiques publiques que celles relevant de la politique. Généralement, on reproche à ce courant de se tenir uniquement aux aspects quantitatifs des politiques publiques (les dépenses publiques) en négligeant la dimension réglementaire de celles-ci. Les nouvelles approches accordent une grande importance à l'orientation idéologique des partis politiques comme élément déterminant des politiques publiques (Lemieux, 2002 ; Labourdette, 1998 ; Bartoli et Blatrix, 2015).

Les approches axées sur les activités considèrent les politiques publiques comme une succession d'activités inter-articulées par des acteurs qui essaient de mobiliser les moyens les plus efficaces pour l'atteinte d'objectifs fixés. Cette explication basée sur le caractère instrumental des activités est très répandue dans la communauté scientifique et l'opinion publique. Allison (1971) et de nombreux auteurs relatent les limites de ce modèle rationnel en raison de problèmes d'asymétrie d'information, la limite de temps et la divergence des acteurs sur la définition des problèmes et des éléments de solutions appropriés. Sur ce, des modèles proches de l'analyse stratégique de l'action de Crosier et Friedberg (1977) axés sur la négociation entre les acteurs, visent à suppléer le modèle d'explication instrumental des activités et à consacrer le concept de rationalité limitée.

L'approche basée sur les relations entre les acteurs priorise la liaison des groupes et des organisations autour de communautés d'intérêt qui s'activent en réseaux lors de la mise en œuvre des politiques publiques assez spécifiques. Contrairement à l'approche de l'école de « *public choice* » consacrant le caractère égoïste des objectifs économiques des acteurs ou groupes d'acteurs, ce courant montre que les intérêts communautaires et des réseaux y sont beaucoup plus importants (Coleman et Skogstad, 1990).

Le courant basé sur l'évolution essaie fondamentalement de saisir les différentes étapes et phases de mise en œuvre des politiques publiques. Ce courant est beaucoup plus descriptif qu'explicatif. Lasswell (1956) étant l'un des auteurs principaux de cette conception avait identifié sept étapes dans l'évolution d'une politique publique (*intelligence, promotion, prescription, invocation, application terminaison, évaluation*). Mais, la majorité des auteurs qui l'ont suivi ont de préférence identifié trois ou quatre étapes « *l'émergence, la formulation, l'adoption (parfois comprise dans la formulation) et la mise en œuvre, auxquelles on ajoute parfois l'évaluation et la terminaison* »²³.

La dernière approche appréhendant la notion de politiques publiques est celle axée sur la finalité des acteurs comme déterminant de cette dernière. Le modèle le plus utilisé à l'intérieur de ce courant est celui des coalitions plaidantes de Sabatier et Jenkins-Smith (1993). Selon ces derniers, ce sont les croyances des membres des coalitions plaidantes et non leurs intérêts qui déterminent leurs actions. Ainsi, il y a lieu de déceler suivant cette approche trois niveaux de croyances : les croyances fondamentales, les croyances politiques et les croyances secondaires.

Selon Lemieux, les croyances fondamentales « *portent sur la nature humaine, sur les relations des êtres humains avec la nature, les priorités qu'ils établissent entre les valeurs* »²⁴. Les croyances politiques « *ont pour objet les positions prises par les acteurs pour inscrire les valeurs fondamentales dans le secteur politique concerné* »²⁵. Quant aux croyances secondaires, elles s'étendent « *aux décisions instrumentales et à l'information nécessaire pour réaliser les croyances politiques* »²⁶. Suivant les tenants de ce courant, l'opposition entre les coalitions sur les croyances fondamentales rend impossible toute forme de conciliation, mais si cette dernière se fait de

²³ LEMIEUX V. (2002), « L'étude des politiques publiques : Les acteurs et leur pouvoir », 2^{ème} édition, Les Presses de l'Université Laval, p.11.

²⁴ Ibid., p.12.

²⁵ Ibid., p.12.

²⁶ Ibid., p.12.

préférence autour de croyances politiques ou secondaires, des médiations peuvent en être établies entre elles.

Cette dernière approche des politiques publiques s'articulant autour des croyances et référentiels des acteurs comme déterminants de leurs actions et des politiques publiques sera retenue, avec certes des modifications, dans ce travail pour cerner particulièrement les politiques publiques de développement et surtout celles de développement local.

1.1.1.2. Le développement local dans sa démarche de localisation du processus de transformation territoriale

Selon Angeon et Callois (2005), en analysant le concept de développement local, il y a lieu de déceler deux termes qui à l'aube de l'Economie du développement manifestent une certaine incompatibilité : la notion de développement et celle de local. Le développement est généralement affilié à une démarche progressive et systématique de transformation et d'évolution qui s'inscrit dans une période de temps assez significative (à long terme). Le local, quant à lui, se confond généralement à la notion de territoire. Ainsi, la logique de développement local s'inscrit dans une échelle territoriale bien spécifique où sont opérées des transformations sociales multidimensionnelles [politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions (champ d'intervention des acteurs)]. Cette approche de localisation des transformations multidimensionnelles sur un territoire est une évolution récente dans l'histoire de l'économie du développement (Angeon et Callois, 2004).

En effet, selon Angeon et Callois (2004), les premières analyses en Economie du développement, en raison de leur caractère normatif et leur prétention universelle, n'ont pas pris en compte les disparités spatiales ou locales. Dans leurs principales contributions, les théoriciens orthodoxes (Kindleberger, 1958 ; Rostow, 1963) soutiennent l'aspect linéaire et universel du développement. Dans ces premières analyses la croissance a été placée au cœur du concept de développement. Cette priorité exagérée accordée à la croissance conduit à une vision assez restrictive du développement. Ce dernier a été généralement réduit à un processus accéléré de la croissance (Rostow, 1963). C'est dans cette logique que les Pays en développement (PED) ont été considérés comme en retard et devraient logiquement converger dans le temps vers le niveau des pays développés (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Les économistes hétérodoxes (Prebisch,1951 ; Singer, 1950 ; Baran, 1957 ; Myrdal,1968 ; Perroux,1966 ; Amin, 1973 ; Cardoso et Faletto,1978) ont pris le contre-pied de cette conception assez restrictive et mécanique du développement. Ces derniers ont identifié dans les Pays en développement (PED) un ensemble de déterminants irréversiblement cumulés à travers le temps entravant systématiquement leur processus de développement. En ce sens, la convergence des Pays en développement (PED) vers le niveau des pays industrialisés n'est pas automatique et systématique comme prétendent les économistes orthodoxes (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Ces débats idéologiques ont été constatés au sein même de la théorie de la croissance. Les tenants de la thèse de convergence absolue, ardents défenseurs de la théorie de la croissance exogène (Solow, 1956), divergent profondément avec les théoriciens de la croissance endogène (Romer, 1986, 1990 ; Lucas 1988, 1990 ; Barro, 1990 ; Barro et Sali-i-Martin, 1995). Les tenants de la croissance endogène ont fait ressortir l'incidence de déterminants sociaux et de divergences spatiales dans le processus de développement. Toutefois, c'est le paradigme de développement local qui a pu fondamentalement approfondir l'importance de ces facteurs suscités dans un processus de transformation socio-économique (Angeon et Callois, 2004).

Cependant, malgré l'existence de toutes ces controverses théoriques, le constat montre également que cette notion de croissance constitue une croyance fondamentale qui marquera cette discipline et qui va orienter les acteurs de la société politique et civile dans leurs différentes actions de transformation socio-économique. Il est vrai que les paradigmes du développement endogène et local vont élargir le concept de développement à d'autres dimensions sociales autres que l'économique. Mais, il en demeure que malgré la prise en compte d'autres capitaux (humain, social, culturel, politique, public) dans la nouvelle logique de développement, cela se fait dans un souci d'amélioration de la productivité des entités sociales et territoriales en question. Autrement dit, les investissements effectués pour l'amélioration ou la transformation de ces capitaux sociaux extra-économiques se font dans une logique de production d'externalités positives dans le processus d'amélioration de la productivité économique.

1.1.1.3. Définition consensuelle du concept de politiques publiques de développement local

A partir de l'approche des politiques publiques axée sur la finalité, où les croyances occupent un rôle fondamental dans la sélection et la mise en place des politiques, nous définissons les politiques publiques de développement local dans ce travail comme une succession d'activités inter-articulées par des acteurs qui essaient de mobiliser les moyens les plus efficaces pour la transformation multidimensionnelle de l'espace où ils se trouvent à partir d'un référentiel théorique ou idéologique qui priorise les facteurs sociaux et les disparités spatiales dans ce processus. Cette transformation visée quoique multidimensionnelle sera considérée implicitement comme efficace en fonction du niveau de productivité économique qu'elle facilite.

Cette première définition ainsi esquissée, il revient dans les lignes qui suivent de faire une présentation du cadre référentiel à la base des politiques publiques de développement globalement en vue de présenter beaucoup plus en détail les spécificités des politiques publiques de développement local. De là, nous pouvons apporter une définition beaucoup plus opérationnelle à ce concept composé.

1.1.2. Réduction des premières politiques de développement autour de la théorie de la croissance exogène

La notion de croissance a été pendant longtemps considérée comme le fondement du développement et a mobilisé l'essentiel des analyses se portant sur ce phénomène. Le développement dans cette perspective assez restrictive selon la conception des tenants du courant orthodoxe (Rostow, 1963 ; Solow, 1956 ; Kindleberger, 1958 etc.), interprétée par Angeon et Callois (2004), a été assimilé à une démarche progressive et accélérée de la croissance. Cette prétention universelle, linéaire et englobante de ce concept lui a consacré une certaine opérationnalisation niant les spécificités sociales et spatiales. Ainsi, le retard constaté en termes de développement entre les pays n'est que provisoire. Avec le principe de l'équilibre standard, le niveau de croissance des Pays en de développement (PED) tend à converger avec le temps vers celui des Pays développés (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

L'un des facteurs capables de permettre aux Pays en développement (PED) de converger beaucoup plus rapidement vers le niveau des pays développés est l'industrialisation, grand facteur de croissance économique. Sur ce, tout un débat théorique s'est engagé sur la forme que doit prendre la croissance. Pour Rosenstein-Rodan (1943) et Nurkse (1953) elle se traduit par une succession d'équilibres stables et proportionnés. Pour d'autres comme Hirschman (1964, 1981) et Perroux (1969), elle se manifeste par une suite de situations de déséquilibre se propageant dans l'économie dans sa quasi-totalité. D'après les tenants de cette approche, il faut attendre dans le temps que les Pays en développement rejoignent les Pays développés et cela grâce à l'effet des répercussions spatiales de la croissance. Nous assistons par-là à une approche assez évolutionniste et mécanique de la convergence (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

En effet, Solow (1956) un des grands tenants de cette approche, dans son analyse de l'accroissement du revenu per capita à long terme, stipule que toute économie dispose d'un stock de capital initial et d'un stock de capital d'équilibre résultant du niveau d'épargne réalisé et des spécificités de la fonction de production. Si le niveau de capital initial est inférieur à celui du capital d'équilibre, cela signifie une supériorité du taux nécessaire de l'investissement per capita pour le maintien constant du niveau de capital par tête. Cela traduit une augmentation du capital. Au cas où c'est le niveau de capital initial qui est supérieur à celui du capital d'équilibre, cela signifie une insuffisance du taux nécessaire d'investissement per capita pour le maintien constant du niveau de capital par tête. Cela traduit une diminution du capital. Mais, quel que soit le cas de figures, cela débouchera à un point où le niveau de capital initial égalise le capital d'équilibre (Germain et Guichard, 1998). Cette situation traduit un état d'*équilibre stable* équivalant à l'*état régulier* décrit par Rostow (1963).

Ce modèle de Solow (1956), selon Angeon et Callois (2004), conduit à deux postulats essentiels. Le premier stipule que le système économique, quel que soit son niveau de capital initial, a tendance à atteindre un niveau de croissance équilibrée. Le deuxième assimile le niveau de croissance d'équilibre de la production à l'évolution positive du progrès technique. Cette approche de souche néoclassique consacre les conditions de l'évolution du niveau de croissance par un facteur exogène étant le progrès technique. La conclusion fondamentale de ce rapport, d'après l'interprétation d'Angeon et Callois, est que

« les économies les plus pauvres se caractérisant par de très faibles valeurs de capital par tête – et selon le cadre d'analyse traditionnel, par une plus forte productivité marginale du capital – attireraient les capitaux, et connaîtraient une croissance rapide de leur stock de capital. Il est ainsi énoncé que les rythmes de croissance des pays en retard sont aussi les plus élevés. Les PED ont donc la possibilité de rattraper les pays riches. Cette phase transitoire où les économies pauvres tendent à rattraper les économies avancées est connue sous le nom de convergence absolue. Cette situation se traduit par un rythme de croissance des pays pauvres bien plus rapide que celui des pays riches. »²⁷

Les économistes hétérodoxes ont mis en question cette conception universaliste de la convergence véhiculée par les premiers tenants de l'Economie du développement. D'ailleurs, la réalité des faits se traduisant par la persistance du sous-développement a généralement contredit cet optimisme de départ. Pour les économistes hétérodoxes (Prebisch,1951 ; Singer, 1950 ; Baran, 1957 ; Myrdal,1968 ; Perroux,1966 ; Amin, 1973 ; Cardoso et Faletto,1978) le processus de rattrapage des pays en de développement n'est pas un processus mécanique et linéaire en raison que la croissance peut être entravée par des irréversibilités liées à l'évolution historique de ces sociétés. Les courants hétérodoxes apportent particulièrement deux contributions dans l'évolution du concept de développement. Ils relatent d'abord l'existence de particularités propres à chaque pays entravant bien souvent un processus de changement enclenché. D'où la nécessité en deuxième lieu d'abandonner cette conception réductionniste du développement (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

L'école de la dépendance, parmi tant d'autres, se concentre particulièrement sur les différents éléments structurels de blocage au processus de développement. Le sous-développement d'après les représentants de la CEPAL est la résultante des rapports de domination entre les nations se traduisant en une sorte d'incidence négative liée à l'intégration des PED dans l'économie mondiale (Prebisch 1951). Dans ces échanges les PED se cantonnent fondamentalement à la fourniture de biens primaires. Cet ensemble de théories de l'échange international se base autour du théorème

²⁷ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004): « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1^{ères} journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu -Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23, p.6.

des avantages comparatifs de David Ricardo stipulant la spécialisation d'une nation dans le domaine productif où elle manifeste beaucoup plus de performance. Ainsi, chaque nation, dans ce jeu à somme nulle, a intérêt à prendre part en vue de maximiser son profit. Mais, l'évidence des faits historiques montre que cet échange devient systématiquement inégal en raison de la détérioration des termes de l'échange des biens primaires (Singer, 1950 ; Prebisch, 1951). Cette situation permet à un ensemble d'auteurs d'inspiration marxiste de parler d'une aggravation de la situation du sous-développement (Jalée, 1965 ; Amin, 1970 etc.).

La pensée marxiste prolonge cette réflexion en l'étendant jusqu'à une critique du Capitalisme qui est considéré, selon la pensée de ces auteurs interprétée par Angeon et Callois, comme un « *système intégré par le marché et structuré au niveau mondial en centre autour duquel gravitent des périphéries* »²⁸. Ainsi, d'après ces auteurs, c'est cette situation de dépendance qui sert de mécanismes de blocage à la croissance des PED. Partant de là, les néo-marxistes prônent une rupture totale des Pays en développement (PED) dans la logique de l'économie mondiale s'ils veulent connaître une situation de croissance soutenue pour rattraper les pays dits développés (Baran, 1957 ; Cardoso et Faletto, 1979).

Cependant malgré toutes ces critiques de son modèle, Solow (1956) a eu le mérite d'admettre la possibilité que tous les pays accèdent aux bienfaits du progrès technique. Cette situation conduira à coup sûr à une diminution des inégalités entre les économies. Cette situation devrait s'illustrer par une convergence progressive des PIB par tête (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois 2004).

Par ailleurs, cette possibilité d'accès de tous les pays aux bienfaits de la technologie véhiculée par cette théorie de *convergence absolue* n'est pas confirmée par la réalité de terrain. Dans le monde réel c'est l'effet plutôt inverse qui est constaté. Cela consacre l'échec évident du paradigme néoclassique à saisir les facteurs déterminants de la croissance économique dans l'évolution des pays (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004). Les différences de niveau constatées entre les pays poussent de nombreux auteurs comme Barro et Sala-i-Martin (1995) à proposer un modèle de raisonnement en termes de *Convergence conditionnelle*. Ce modèle stipule que chaque

²⁸ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004): « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1^{ères} journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu -Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23, p.4.

système économique s'oriente dans son propre état d'équilibre. Cela ne traduit pas une correspondance nécessaire entre un faible niveau de capital initial et un haut niveau de croissance (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Des auteurs comme Mankiw, Romer et Weil (1992), dans un effort de réhabilitation de la théorie néoclassique de la croissance, ont intégré le capital humain comme un facteur aussi important dans le processus d'accroissement de richesses par tête d'une société à long terme. Et, selon eux, ce facteur productif jouit du même niveau d'importance que le capital physique dans l'évolution de la croissance. Cette approche a été partagée par Germain et Guichard (1998) qui assimilent la grande performance de certains pays du Sud-est asiatique en termes de croissance par le facteur éducatif. Manzocchi et Martin (1997) relatent que l'association d'un niveau initial de capital humain élevé et d'un niveau élevé d'investissement à un faible niveau d'investissement initial par tête peut influencer positivement le rendement du capital physique de manière très significative. Ces démarches inaugurent l'incidence positive d'autres facteurs autres que le capital physique sur la croissance des Pays en développement. C'est dans cette lignée que s'inscrivent les tenants de la théorie de la croissance endogène (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

1.1.3. Démarche d'appréhension des politiques de développement par la théorie de la croissance endogène

La théorie de la croissance endogène, contrairement à celle de la croissance exogène qui mentionne un déterminant essentiellement technologique à la base de la croissance, essaie d'affilier la croissance d'un pays à ses spécificités internes. Ainsi, d'autres facteurs sociaux comme le niveau d'investissement en éducation, en santé, en recherche, en infrastructure publique peuvent impacter positivement sur le niveau de croissance des pays (Romer, 1986, 1990 ; Lucas 1988, 1990 ; Barro, 1990 ; Barro et Sali-i-Martin, 1995). Ce modèle véhicule «*la constance de la productivité marginale du capital et l'existence de rendements d'échelle croissants* ». ²⁹ Ce dernier postulat, selon Angeon et Callois,

²⁹ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004): « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1^{ères} journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu -Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23, p.7.

« conduit à abandonner l'hypothèse de concurrence parfaite et de rémunération des facteurs à leur productivité marginale. Les rendements marginaux décroissants du capital sont compensés par l'existence d'externalités positives. Ces dernières proviennent de l'activité de la collectivité dans son ensemble »³⁰

Cette théorie de la croissance endogène postule que les externalités positives peuvent être liées à un ensemble de déterminants tels que le capital physique, la technologie, le capital humain et le capital public (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Pour Romer (1986), il existe une corrélation positive entre la croissance et le niveau de capital physique que détient une économie. L'augmentation progressive du capital physique améliore le niveau de connaissances pratiques des travailleurs. Les entreprises arrivent à bénéficier de ces connaissances pratiques en raison surtout d'un partage libre d'informations.

Lucas (1988) complète le modèle de Romer en intégrant l'accumulation du capital humain comme facteur de croissance. Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances acquises par un individu et qui peuvent être valorisées économiquement. Pour les tenants de cette approche, les interactions entre les individus débouchent sur des situations d'entraînements susceptibles de générer une incidence positive sur le niveau de la production en général. En d'autres termes, le capital humain, mobilisé à un certain niveau et associé à un niveau de capital physique, peut impacter positivement sur le système de production économique (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Les modèles de croissance accentués sur l'innovation technologique pensent que cette dernière en produisant des externalités surtout en termes de recherche peut être un facteur assez significatif de croissance économique (Romer, 1990). L'idée stipule une interaction réciproque entre les découvertes scientifiques et le chercheur. Ce dernier exploite les différentes découvertes du monde scientifique pour produire de nouvelles connaissances qui vont faire progresser en retour la discipline en termes de recherche dans le futur. Cet investissement dans la Science va non

³⁰ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004): « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1^{ères} journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu -Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23, p.7.

seulement améliorer le niveau de productivité dans le domaine de la recherche mais également dans le processus de production de biens (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Les modèles se basant sur le capital public considèrent fondamentalement le rendement social de ce facteur dans la dynamique de la croissance endogène (Barro, 1990). Ce capital porte la qualification de public en raison de son caractère non rentable pour des acteurs individuels d'assurer une production optimale de son exploitation. D'où la nécessité de l'intervention de l'Etat et d'autres grands organismes dans la production de ce type de capital. Comme exemple de « capital public » nous pouvons citer : les infrastructures publiques, les investissements en santé, en éducation etc. Ce capital, de même que les autres, facilite des externalités positives à la production de biens et de services (Germain et Guichard, 1998 ; Angeon et Callois, 2004).

Il est évident, selon Angeon et Callois (2004), qu'avec la théorie de la croissance endogène un immense effort a été fait pour sortir du réductionnisme économique des premières analyses de l'Economie du développement. Toutefois, cette théorie, malgré son intérêt pour comprendre la problématique du développement dans sa pluri-dimensionnalité, a également appréhendé les espaces territoriaux essentiellement dans leurs dimensions macro-économiques. Or, la considération des économies locales dans leurs spécificités se révèle fondamentale dans la compréhension des raisons de divergence en termes de développement. Le développement local s'inscrit dans cette logique d'accorder une importance fondamentale aux divergences infranationales dans la dynamique de transformation sociale.

1.1.4. Consécration des disparités socio-spatiales par l'approche du développement local

Le courant du développement local apparaît assez récemment à partir d'une plus grande considération du concept de territoire dans les Sciences économiques surtout dans l'Economie régionale et spatiale. En effet, avant les trente dernières années, rares sont les économistes qui portaient leur attention sur les incidences des modes d'organisations locales et régionales sur le développement économique. Ainsi, le statut d'acteurs de développement a été enlevé aux structures régionales et locales par la grande majorité des économistes. Mais, depuis environ ces trois dernières décennies le territoire devient suivant les propos de Kahn :

« Comme un élément important pour le développement dans une économie mondialisée. La pertinence du concept de territoire ne repose pas seulement sur des enjeux théoriques, elle tient également aux évolutions récentes dans l'organisation spatiale de l'économie, à la territorialisation croissante des activités qui accompagne la mondialisation. La nécessité d'optimiser la localisation de chaque fonction économique particulière dans l'espace le plus adapté a entraîné un renforcement des relations de l'entreprise avec son environnement local, la valorisation systématique des ressources locales et des externalités de proximité »³¹.

Ce changement majeur opéré sur l'appréhension du territoire consacre en même temps le renforcement du concept de développement local. Mais, ce concept se réfère à diverses connotations. Vachon (2002) l'assimile à un type de stratégie qui tend à travers la mise en place d'un cadre partenarial à faciliter les initiatives locales en les insérant dans le respect des règles de la croissance macro-économique tout en prenant compte des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental dans la logique de développement. Mengin (1989), quant à lui, dans son approche fonctionnaliste, le définit comme étant une sorte de capacité de relocalisation de son processus de transformation en s'accroissant sur les spécificités naturelles, humaines et organisationnelles de son territoire. Ces spécificités constituent autant d'atouts dans la capacité de l'espace en question de négocier avec le monde externe. Tremblay et Fontan (1994) considèrent le développement local comme une dynamique intégrale visant à faire la promotion d'une nouvelle manière de penser et de nouvelles pratiques en s'accroissant particulièrement sur les valeurs de solidarité et de citoyenneté au détriment des pratiques d'exclusion.

Mais au-delà de cette diversité définitionnelle et d'approches, l'élément caractéristique commun du concept de développement local et des politiques publiques y découlant c'est « *la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet, c'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un*

³¹ KAHN R. (2010) « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 4 (octobre), p. 625-650, P. 629. DOI 10.3917/reru.104.0625

territoire »³². Cette définition ainsi présentée comporte selon Angeon et Callois (2005) trois dimensions. La première dimension fait référence au caractère localisé ou territorialisé des actions transformatrices. La deuxième souligne la temporalité de ces actions. La troisième, quant à elle, relate l'importance déterminante des interactions d'acteurs impliqués dans une démarche collective pour la construction territoriale. La compréhension des logiques du développement local, selon les deux auteurs, peut se faire à partir de ces trois points suscités. En ce sens, le développement local s'inscrit en une recherche de coordination entre différents acteurs localisés dans une logique de transformation d'un territoire donné. D'où l'importance majeure de la notion de capital social dans la dynamique de développement de ces espaces infranationaux.

A partir de cette présentation, nous pouvons remarquer que la spécificité du concept de développement local par rapport aux autres courants de l'économie du développement résulte de la prise en compte des disparités infranationales dans la logique de développement. En ce sens, il ne s'agit pas d'imposer des projets préconçus ou à portée universelle aux populations locales. D'ailleurs, c'est la cause fondamentale de l'échec de nombreux projets de développement dans les pays du Sud. Mais, il revient de permettre à la population locale par des méthodes participatives d'exprimer ses besoins et de participer dans le processus de résolution de leur problème.

Mais, tout compte fait la logique du global ne disparaît pas totalement dans le concept de développement local. La valorisation des ressources d'un territoire local n'est pas incompatible à une logique de croissance ou d'efficacité économique ou à une politique nationale ou même transnationale. Elle constitue un moyen de stimuler la croissance du territoire local à partir des ressources endogènes existantes et selon les besoins exprimés par cette population en question. En ce sens, dans ce travail, l'approche de Vachon (2002) convient mieux à notre conception du développement local du fait qu'il intègre l'ensemble des initiatives locales dans une logique de respect des règles de la croissance macro-économique.

³² ANGEON V., CALLOIS, J-M. (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », *Economie et Institutions* – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^e semestres, pp.19-49, p.22.

1.2. Les approches du capital social et de proximité comme fondements du développement local

Le développement local trouve son fondement théorique à partir de deux approches complémentaires et non totalement assimilables : les approches de l'Economie de proximité et celles du Capital social (Angeon et Callois, 2005). Dans cette section, il est question de montrer comment théoriquement ces approches se rejoignent dans l'importance qu'elles accordent à la valorisation des interactions et coordinations des acteurs dans un espace géographique assez restreint sur l'efficacité de l'action collective et dans la performance des entreprises locales. Cependant, les deux approches se diffèrent en raison de l'importance accordée par le capital social de type « *bridging* » aux liens faibles ou extra-territoriaux dans le processus développement (Angeon et Callois, 2005).

1.2.1. Le fondement spatial et social de l'approche de l'économie de proximité

Dans la littérature économique la notion de proximité est assez récente. Elle se situe dans la dynamique des années 1990 dans les travaux de Bellet et al (1992, 1993). L'approche de proximité s'appuie sur les travaux conjoints de l'Economie industrielle et spatiale. Cette approche stipule essentiellement l'ancrage spatial des activités économiques surtout industrielles (Pecqueur et Zimmerman, 2004). De même que l'approche du capital social celle de proximité accorde une importance fondamentale aux interactions entre acteurs dans un territoire donné. Cette notion de proximité fait référence à une connotation plurielle (Bellet *et al.* 1998 ; Rallet, 1999).

Des auteurs de tendance sociologique comme Grossetti³³ relatent trois types de proximité : « *la proximité matérielle* », « *la proximité sociale* » et « *la proximité relationnelle* ». La « *proximité matérielle* » fait référence à la dimension physique de l'espace mais n'écarte pas l'aspect social de sa construction. La **proximité sociale**, quant à elle, aborde la question en termes d'« appartenance » des acteurs à des « *positions sociales* ». Elle est, selon Grossetti, « *une ressemblance, une similarité, elle n'implique nullement des échanges* »³⁴. La **proximité relationnelle** regroupe les deux types

³³ GROSSETTI M. (1998) : « La proximité en sociologie : une réflexion à partir des systèmes locaux d'innovation », dans M. Bellet, T. Kirat et C. Langeron (Coord), *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Eds. Hermès, pp 83-100, p.90.

³⁴ Ibid., p.89

suscités et aborde les différents rapports entre les acteurs. Respectivement cette forme de proximité est sociale « *puisque'elle est fondée sur des critères proprement sociaux, et matériels, puisqu'elle implique des échanges directs (au moins pour les éléments les plus proches) et donc un cadre physique d'interaction* »³⁵.

La littérature économique, quant à elle, dans son cadre analytique considère fondamentalement deux types de proximité : la proximité géographique et la proximité organisée.

La proximité géographique fait référence au positionnement relatif des acteurs dans un espace territorial donné. Elle traduit la dimension localisée des rapports entre les acteurs. L'aspect d'éloignement de ces derniers est mesuré par la distance qui peut être illustrée à travers le temps et les coûts nécessaires pour la parcourir. Cette proximité géographique ne recouvre pas seulement la dimension physique, elle met en valeur les interactions sociales comme éléments déterminants dans un processus de construction territoriale (Zimmermann, 1998). En outre, elle « *favorise à priori le développement des interactions entre agents. Elle facilite les échanges de produits mais aussi les rencontres, les échanges d'information, le partage des connaissances* »³⁶.

La proximité organisée cerne le cadre des rapports des agents socio-économiques dans un espace donné. Elle est ainsi considérée en termes d'individus physiquement proches entretenant intentionnellement ou non différents rapports marchands ou non marchands. Elle constitue en outre le cadre de représentation des agents économiques. Cette proximité désigne alors un partage du même cadre de valeurs, de principes et de manières de pensée et d'agir par un ensemble d'agents (Bellet, Colletis et Lung, 1993 ; Dupuy et Torre, 1998 ; Rallet, 1999). Deux logiques servent de fondement à la notion de proximité organisée : la logique d'appartenance et la logique de similitude. La logique d'appartenance tend à cerner l'aspect effectif des rapports entretenus entre les agents. Quant à la logique de similitude, elle vise à saisir le cadre de référence spécifique de ces rapports. Cette deuxième logique est dénommée également de proximité institutionnelle (Gilly et Torre, 2000).

³⁵ GROSSETTI M., (1998), « La proximité en sociologie : une réflexion à partir des systèmes locaux d'innovation », dans M. Bellet, T. Kirat et C. Largeron (Coord), *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Eds. Hermès, pp 83-100, p.90.

³⁶ RALLET A., (1999), « L'économie de proximités », Ecole-Chercheurs INRA, Economie spatiale et régionale, Le Croisic, 8-10 décembre, pp 1-24, p.13.

En facilitant les interactions entre les agents dans un espace territorial donné et en fonction d'un système de représentations socioculturelles spécifiques, la proximité géographique sert de base à la proximité organisée surtout à sa dimension institutionnelle. Elle contribue à la fois dans des rapports de faible distance physique et dans la diffusion d'un cadre normatif et d'actions communes. Sur ce, elle peut faciliter à la fois la consolidation des logiques d'appartenance et de similitude constituant la proximité organisée (Rallet, 1999).

1.2.2. Le fondement normatif et relationnel de l'approche du capital social

La notion de Capital social ci-dessus effleuré, en tant qu'un déterminant fondamental du développement local, devient très populaire au cours de ces vingt dernières années. Mais, malgré cette grande popularité, ce concept n'arrive pas à avoir une définition unique. Toutefois, différents auteurs essaient de cerner ce concept en fonction de leurs courants idéologiques. L'ensemble des travaux de ces auteurs s'accroît sur les incidences positives de ce concept en matière de développement territorial. Cette incidence positive sur le développement local résulte pour de nombreux auteurs en raison de sa capacité à favoriser une certaine « *coordination* » entre des acteurs habitant un territoire donné (Perret, 2011)

Weber depuis 1971 avait déjà véhiculé l'idée de la détention par l'acteur humain de trois types de ressources capables d'impacter positivement sur son bien être : des ressources économiques, des ressources politiques et des ressources symboliques, assimilables aux rapports sociaux (Weber, 1971). Pourtant, au cours de cette décennie, l'intérêt pour utiliser ce concept dans les différents travaux n'a pas été assez significatif. Selon Perret « *l'engouement des chercheurs pour ce concept n'est d'ailleurs que très récent. L'OCDE soulignait ainsi il y a quelques années que si en 2003 on dénombrait 300 articles de recherches autour du capital social, 10 ans plus tôt on ne lui consacrait qu'un article de recherche tous les trois ans* »³⁷.

Bourdieu (1980) et Lin (1995, 2001) appréhendent le capital social en termes de ressources et de potentialités que détient une formation sociale donnée. Lin (1995, 2001) le présente, en effet,

³⁷ PERRET C. (2011) : « Capital social et développement territorial », Note de Recherche n° 11-01, IREGE, Université de Savoie, Janvier, pp 1-25, p.4.

comme une sorte de ressource potentielle d'un système social mobilisable en cas de nécessité. Cette ressource à la fois visible et latente sert d'ancrage à un système relationnel assez stable et actif. Bourdieu dans le même ordre d'idée le présente comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter reconnaissance* »³⁸. Ces ressources potentielles correspondant à un système de relations sociales peuvent être activées voir mobilisées en cas de nécessité. L'efficacité de l'activation du capital social dépend en grande partie, selon Bourdieu, de l'« *étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié* »³⁹.

Coleman dans son approche fonctionnaliste sur le capital social, considère ce dernier comme un type de capital à part entier mais singulier qui sert de cadre ou déterminant à l'action sociale (Coleman, 1988, 1990). Cette façon d'appréhender cette notion est considérée par Angeon et Callois comme une « *théorisation de l'action rationnelle centrée sur des déterminants sociaux* »⁴⁰. Coleman ne s'arrête pas là dans son raisonnement. Il arrive aussi bien à présenter les incidences du capital social. Le capital social trouve sa pleine expression dans des droits et des obligations sociaux qui résultent à partir du niveau de confiance, de la densité de circulation de l'information présents dans une société et de la capacité d'imposition de cette structure sociale en question de son réseau normatif et contraignant à ses membres (Coleman, 1988, 1990). Fukuyama (1999) et Woolcok (2001) relatent un certain aspect déterministe et tautologique de cette approche fonctionnaliste de Coleman du fait que d'un côté le capital social est placé au fondement de la structure sociale et d'un autre côté est présenté comme une résultante de cette dernière (Angeon et Callois, 2005).

Ces différents débats conceptuels montrent la difficulté de cerner de manière précise la notion de capital social. Il est ainsi nécessaire pour appréhender concrètement ce concept de préciser ses différentes manifestations typologiques (Angeon et Callois, 2005). Dans cette perspective Collier

³⁸ BOURDIEU P. (1980) : « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, p. 2.

³⁹ Ibid., p. 2

⁴⁰ ANGEON V., CALLOIS J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », *Economie et Institutions* – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^e semestres, pp.19-49, p.34.

(1998) fait une distinction entre « *capital social gouvernemental et civil* ». Le capital social gouvernemental désigne l'ensemble des entités institutionnelles et organisationnelles dérivant de l'Etat ou du secteur public tandis que le capital social civil implique les différentes institutions et organisations dérivant de la société civile d'un territoire. Dans ces deux types de capital social, il y a lieu de distinguer deux dimensions importantes, une dimension institutionnelle faisant référence aux règles et aux normes prédisposant les acteurs à coopérer et une dimension organisationnelle qui sert de cadre ou de structure d'où s'actualise le respect des règles et des normes instituées. En ce qui concerne ces deux dimensions que comportent toutes formes de capital social, Uphoff (2000) parle de préférence de capital social structurel et capital social cognitif. Le premier rejoint le sens de la dimension organisationnelle et le second celui de la dimension institutionnelle de Collier (1998). Krishna (2000) dans ce même ordre d'idée parle de capital social institutionnel et capital social relationnel.

Il y a lieu d'identifier une dimension de complémentarité et de substituabilité entre le capital social civil et gouvernemental (Angeon et Callois, 2005). Dans une situation de défaillance de l'Etat, le capital social civil tend à substituer le capital social gouvernemental. Tandis que dans le cas où l'Etat remplit sans difficulté sa fonction de gouvernance, des liens de complémentarité et de cohésion sont susceptibles d'être établis entre les instances gouvernementales et civiles (Sirven, 2004 ; Woolcock, 2001 ; Perret et Abrika, 2013). Pour Putnam (1993) le niveau d'implication citoyenne raffermi la stabilité institutionnelle au niveau de l'Etat dans le même sens que les instances gouvernementales facilitent un cadre favorable à l'engagement citoyen.

Malgré cette diversité de définitions autour du concept de capital social, cela n'empêche pas celle Woolcock et Narayan (2000) de faire un certain consensus dans le monde scientifique. Selon ces derniers, cités par Angeon et Callois « *le capital social se définit comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective* »⁴¹. Dans cette définition assez courante, il y a lieu de distinguer deux caractéristiques fondamentales de cette notion :

⁴¹ ANGEON V., CALLOIS J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^e semestres, pp.19-49, p.34.

« La première est liée aux normes et valeurs (ou ensemble de règles informelles) qui régissent les interactions entre agents. La seconde détermine le capital social par ses caractéristiques structurelles. Le capital social désigne alors, dans ce cas, le cadre formel au sein duquel s'établissent les relations entre les agents »⁴².

De manière plus précise le capital social fait référence à « l'ensemble des institutions (entendues ici au sens large c'est-à-dire règles ou cadres d'action des agents) formelles ou informelles qui facilitent la coopération entre acteurs en vue d'actions finalisées »⁴³. Par cette approche les facteurs sociaux deviennent un déterminant fondamental des actions individuelles.

Les approches ci-dessus énumérées ont priorisé essentiellement le Capital social dans sa dimension normative capable de faciliter la mise en place de liens entre les agents. Mais, plus particulièrement elles n'apportent aucune précision sur la nature et la densité des liens sociaux établis dans une logique de transformation territoriale. C'est l'approche de la Banque Mondiale (2000) qui a pu considérer de manière profonde cette autre dimension du Capital social. En effet, l'approche de la Banque Mondiale distingue trois types de liens à savoir : des liens de type « *Bonding* », des liens de type « *Linking* » et des liens de type « *Bridging* » (Angeon et Callois, 2005).

Les formes de liens de type « *bonding* » sont des rapports de types horizontaux s'établissant entre des agents de statuts quasi identiques au sein d'une même communauté. Les rapports familiaux, amicaux et des relations communautaires et organisationnelles établis entre des individus sont autant d'expressions parmi tant d'autres de ce type de liens. Les rapports de type « *linking* » sont un modèle de liens verticaux établis entre des agents de groupes différents. Cette verticalité des liens s'explique du fait que les relations s'effectuent entre des agents ayant des statuts sociaux différents dans un espace donné. On fait face à un véritable réseau entre des agents appartenant à différents groupes d'un espace territorial donné. La caractéristique fondamentale des liens de type « *bridging* » s'illustre par la distance physique et le caractère discontinu des relations entre les agents (Banque Mondiale, 2000). Angeon et Callois, en interprétant ce type de capital social « *extra-territorial* », voient de la nécessité de parler d'un réseau virtuel au lieu de réel concernant

⁴² ANGEON V., CALLOIS J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^e semestres, pp.19-49, p.34.

⁴³ Ibid., p.34.

ce type de liens. Ce type de liens s'apparente, d'après les deux auteurs, à « *une ressource non activée* »⁴⁴.

1.2.3. Similitude théorique des approches de proximité et du capital social dans le processus développement

Cette appréhension sur la densité des liens ci-dessus présentée peut être rapprochée d'après Angeon et Callois « *de la vision dichotomique de Granovetter (1973) distinguant les liens forts des liens faibles. Le capital social de type bonding et linking peuvent être saisis comme des liens forts, alors que le capital social de type bridging appartient à la catégorie des liens faibles* »⁴⁵.

Les liens de proximité forts (bonding ou liking), poursuivent les deux auteurs, favorisent l'accumulation d'informations sur les individus. L'économie de proximité en mettant ainsi accent sur la force des liens forts dans le processus de développement rejoint certaines manifestations du capital social surtout celles axées sur des rapports de forte densité (Le capital social de type bonding et linking). Ces éléments sont importants dans une logique de développement (Angeon et Callois, 2005). En revanche, dans un capital social de type bridging, les liens entre les individus, étant par nature des liens de proximité faibles, ne peuvent pas constituer un canal de diffusion approprié pour des informations relatives au comportement individuel, ni contribuer à l'émergence d'actions collectives. En revanche, selon les auteurs, les liens faibles se révèlent « *un bon vecteur d'informations relatives à la connaissance de l'environnement* »⁴⁶. Or, dans un processus de développement, « *ce qui est mis en exergue, c'est la capacité des agents à maîtriser les paramètres de l'environnement dans lequel ils opèrent* »⁴⁷.

Ainsi, pour conclure, les deux auteurs avancent que quel que soit le type de capital social, il peut être bénéfique à un processus de développement. Toutefois, les liens forts peuvent également générer des effets négatifs dans le processus de développement par l'enfermement et le localisme qu'ils peuvent engendrer. Les liens faibles alors viennent occuper une place prépondérante dans cette logique de développement. On comprend alors la limite de l'approche de l'économie de

⁴⁴ ANGEON V., CALLOIS, J-M (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^e semestres, pp.19-49, p.37.

⁴⁵ Ibid., p.37.

⁴⁶ Ibid., p.44.

⁴⁷ Ibid., p.44.

proximité qui met surtout accent sur la force des liens forts dans les dynamiques de développement territorial (Angeon et Callois, 2005)⁴⁸.

1.3. La coordination locale et ses externalités positives sur la gouvernance et l'efficacité du développement

L'incidence de la coordination locale basée sur l'activation du capital social et des rapports de proximité est démontrée par de nombreuses recherches de terrain. Cette forme de coordination locale des interactions implique une nouvelle logique de gouvernance des politiques publiques de développement. Elle a été également exploitée pour améliorer la performance économique de certaines cellules productives et des actions publiques locales. Les impacts de ces modes de coordination sont visibles dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'entreprise et des projets de développement communautaire. Cette section tend à illustrer les nombreuses incidences positives de la coordination locale dans les différents domaines du développement local.

1.3.1. La coordination locale vecteur d'un nouveau mode de gouvernance de politiques publiques territoriales

Le développement local, en tenant compte des informations ci-dessus relatées, comporte deux dimensions fondamentales. La première dimension vise à améliorer ou à transformer la situation économique, sociale et culturelle d'une entité territoriale par la mise en place d'un ensemble d'actions publiques. La deuxième dimension stipule que ces politiques publiques locales dérivent d'un processus de coordination locale entre les différents agents. Ainsi, la coordination locale des

⁴⁸ Nous utilisons l'aboutissement de cette étude d'Angeon et Callois (2005) pour définir certaines modalités des indices typologiques de culture de développement local présentées au début du troisième chapitre. Le concept de Capital social de type bonding ou linking caractérisé par des liens de proximités forts ou par des relations communautaires nous inspire à parler de « Culture de développement territorialisée ». Le Capital social de type bridging caractérisé par des liens sociaux faibles ou extra territoriaux nous inspire à parler de « Culture de développement extra territorialisée ». Il est vrai que les auteurs parlent de l'impact des coordinations sociales locales sur le développement local non pas de celui de la culture sur le développement local particulièrement, mais nous pensons ce qui est à la base d'un type de coordination sociale dominant dans une localité donnée c'est un ensemble de valeurs et de croyances etc., donc la culture. D'ailleurs, Woolcok et Narayan (2000), cités par Angeon et Callois (2005) définissent le capital social comme « L'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective ». Dans cette définition consensuelle du capital social, il y a l'aspect institutionnel ou normatif (assimilable à la culture) et l'aspect visible, organisationnel ou coordination sociale.

politiques publiques devient un déterminant majeur dans les nouvelles politiques publiques de développement local (Angeon et Callois, 2005).

Ainsi, parler de coordination locale des actions publiques, c'est mettre en valeur la capacité des acteurs locaux à définir l'atteinte d'objectifs de long terme dans une entité spatiale locale. Cette approche s'inscrit dans une conception du territoire considéré comme « *un construit social permanent, en constante appropriation* »⁴⁹. Ce système fort dynamique et complexe trouve sa construction dans un ensemble de « *rappports durables de proximité géographique* » entretenus par divers acteurs. Ces relations de proximité géographique peuvent conduire à une sorte de proximité institutionnelle si elles conduisent à des actions concrètes ou à l'élaboration commune de normes et de modalités d'orientation (Leloup et al, 2005). Plus précisément, selon Leloup et al, l'espace territorial

*« apparaît là comme une entité active qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales, entendues au sens large, c'est-à-dire ses activités, ses acteurs, ses réseaux. La coordination d'acteurs à l'échelle territoriale entraîne une mutation : la décision s'autonomise en partie par rapport au pouvoir central public ; on assiste à une certaine polycentralité des formes de régulations, qui s'élargissent au social, au culturel et à l'économique (...). Ce territoire en tant que construit social, économique et spatial en appelle à une organisation particulière »*⁵⁰.

L'approche économique avance que les coordinations locales produisent essentiellement deux types d'externalités. Le premier concerne des questions de « *collecte et de circulation de l'information* »⁵¹ et le second se rattache à « *l'action collective* »⁵². Une insuffisance informationnelle peut avoir une incidence négative sur la capacité des agents économiques à faire des choix efficaces en termes de décisions. Ainsi, la coordination locale s'inscrit à une logique de mise en place d'un climat de confiance et de transparence permettant aux agents d'avoir le même

⁴⁹ LELOUP F. et al. (2005) : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale », Géographie Économie Société 2005/4, Vol. 7, P.322-323, p.326.

⁵⁰ Ibid., p.326.

⁵¹ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1er et 2e semestres, pp.19-49, p.27.

⁵² Ibid., p.27.

niveau d'informations de leurs domaines d'intérêts et leurs environnements immédiats. Cette situation quasi optimale d'informations pure et parfaite, non seulement rend meilleure la qualité de choix des agents, produit également des externalités positives sur le bien-être commun et le renforcement du cadre d'orientations stratégiques de l'action collective (Angeon et Callois, 2005).

Ainsi, comme second type d'externalité que génèrent les coordinations locales, c'est l'action collective. Le principe de l'action collective « *repose sur l'habileté des agents à mettre en commun des ressources pour atteindre des objectifs qui n'auraient pas été atteints individuellement* »⁵³. On comprend par-là la logique de l'analyse des réseaux en économie qui stipule, que « *l'action collective résulte des dynamiques de coopération s'établissant entre les agents* »⁵⁴. Cet aspect coopératif des comportements s'illustre par divers rapports interpersonnels entretenus par les agents dans un cadre proximité. Ce sont des types de rapports extra-marchés. A la base de ces relations interpersonnelles, un ensemble d'institutions invisibles placent les agents dans une position apte à coopérer ou à développer des liens semblables à ceux observés dans des structures de type communautaire (Angeon et Callois, 2005).

L'importance accordée à la coordination locale dans la gouvernance territoriale traduit une sorte de transformation du principe de politique publique, saisie dans sa dimension exogène et centralisée, à un principe d'action publique à caractère endogène et décentralisé. Ainsi, le concept d'action publique, selon Arhab (2003), stipule l'implication des acteurs locaux, et non une entité exogène et contraignante, dans la définition et l'orientation de leur processus de développement. Cette notion embrasse également des acteurs privés dans la mesure où ils coordonnent des actions dans une logique de production de biens collectifs.

Autrement dit, elle met l'accent « *sur la multiplicité et la variété (de nature, de statut, de niveau) des acteurs (organisations à but non lucratif, entreprises privées, citoyens, organisations locales, régionales, nationales et étrangères) associés à la définition et la mise en œuvre de l'action publique* »⁵⁵. Elle tient à souligner également que l'action publique se fonde « *sur des processus*

⁵³ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ? », *Economie et Institutions* – n°6 et 7 – 1er et 2e semestres, pp.19-49, p.29.

⁵⁴ Ibid., p.29.

⁵⁵ LELOUP F. et al. (2005) : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale », *Géographie Économie Société* 2005/4, Vol. 7, p.325.

*d'interaction, de collaboration et de négociation entre des intervenants hétérogènes. Cette interaction est rendue nécessaire par le fait qu'aucun acteur, public ou privé, ne dispose dans le contexte actuel- et reconnu- d'incertitudes des connaissances et des moyens nécessaires pour s'attaquer seuls aux problèmes »*⁵⁶. La collectivité locale, selon Bertrand et al., dans une telle dynamique, même quand elle joue « *un rôle d'orientation et de pilotage, elle compose avec d'autres institutions, publiques ou privées, obéissant à leurs propres logiques d'intérêt et/ou exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences tantôt partagés, tantôt disputés, mais jamais absolument étanches ou autonomes »*⁵⁷. Dans une telle logique, l'action publique est l'expression de la coordination locale en raison qu'elle facilite l'orientation des différentes actions des entités politiques et des acteurs privés dans une logique de production mixte de biens et de services collectifs.

Suivant le type d'acteurs qui domine le processus de coordination, Gilly et Perrat (2002) identifient trois principales catégories : la coordination privée, institutionnelle et mixte. La coordination de type privé implique la prédominance d'une organisation, d'une firme ou d'une entreprise dans le processus d'interaction ou de coopération entre les acteurs. La coordination institutionnelle ou publique se rencontre dans le cas où c'est un acteur institutionnel, comme par exemple une collectivité territoriale administrative, Etat, centre de recherche publique, qui pilote le processus. Dans la grande majorité des cas de coordination locale, il est difficile de rencontrer ces types purs.

Des combinaisons diverses de préférence des deux catégories précédemment relatées se trouvent généralement remarquées. Dans ces cas, on parle de coordination mixte ou partenariale. Selon Gilly et Perrat « *la gouvernance n'est donc pas une configuration de coordinations strictement économiques ou strictement sociopolitiques : elle est une combinaison de ces dimensions, caractérisées par une densité variable des interactions entre les trois catégories d'acteurs »*⁵⁸. Toutefois, quel que soit le cas de figure, l'Etat occupe une position très importante respectivement dans la régulation des différents paliers administratifs et la garantie de la redistribution sociale.

⁵⁶ LELOUP F. et al. (2005) : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale », Géographie Économie Société 2005/4, Vol. 7, p.325.

⁵⁷ BERTRAND N. et al (2001) : « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale », Les 3e journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris, p.6.

⁵⁸ GILLY J.-P, PERRAT J., (2002) : « Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale », Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Tunis, p.6.

Le concept d'action publique résultant des coordinations locales, selon Bouabdallah et Thomas (2003), suppose, en ce sens, un rapport partenarial public/privé. La construction de cette relation dans un processus de développement local implique nécessairement une logique d'interface. La notion d'interface, assimilée souvent à celle d'intermédiation, suppose l'établissement volontaire de liens systématiques entre les initiatives publiques et privées. Davignon (2003) insiste sur ce nécessaire rapport public/privé dans la mise en œuvre d'infrastructures publiques respectivement pour des raisons techniques et financières. En ce sens, poursuit-il, les modalités du risque d'exécution doivent être partagées entre les deux acteurs partenaires.

1.3.2. Configuration territoriale des actions publiques locales et leurs externalités économiques

La nouvelle approche territoriale, comme nous l'avons déjà indiqué, accorde, à côté des préoccupations de rationalités essentiellement économiques, une grande importance aux facteurs sociaux dans le processus de développement territorial (Leloup et al, 2003). Vachon explique cette nouvelle orientation de l'approche territoriale en ces termes :

«Si les facteurs économiques tels que le capital, les ressources naturelles, les équipements et infrastructures de transport et de communication, les marchés...continuent d'être des éléments importants dans le processus de développement des régions, le paradigme renouvelé de développement accorde un rôle tout aussi important aux facteurs non économiques tels que la qualification individuelle et collective, la transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels et actuels, le cadre de vie, la perméabilité à l'innovation, la vitalité communautaire, l'ouverture à la concertation et au partenariat, la mise en réseau des PME.»⁵⁹

Cette logique traduit, selon Leloup et al (2003), une appréhension du concept de développement « *par le bas* » qui valorise de nouveaux rapports partenariaux et de coopératifs entre différents opérateurs territoriaux, des ONG et des autorités publiques infranationales.

⁵⁹ VACHON B. (2002) : « Développement régional et dynamique territoriale », Colloque de l'Association des économistes du Québec, Château Frontenac, Québec, 22 mars 2002, P.7.

Le développement local offre une très grande occasion aux territoires des Pays en développement surtout ceux des pays de l'Afrique de l'Ouest pour mettre en valeur leurs singularités compétitives. Mais, ce concept n'est pas un modèle à portée générale du fait que chaque territoire a une certaine spécificité et évolue dans un contexte socioculturel et d'un processus historique singuliers impliquant du même coup une logique de développement singulière.

Cette spécificité territoriale selon Leloup et al «*ne réside pas seulement dans les produits, mais aussi dans la façon d'organiser la production, de créer et de gérer ses ressources, de développer des savoir-faire originaux.* »⁶⁰. En d'autres termes, le développement local ne se traduit pas dans des programmes à portée générale, il est de préférence une initiative d'acteurs de toutes sortes «*mis en rapport, mobilisés en vue de stimuler une synergie créatrice, porteuse d'effets de développement* »⁶¹.

En ce sens, poursuivent Leloup et al.,

*« le développement territorial au Sud s'articule à la fois autour de cette économie populaire, d'une organisation sociale et d'un processus d'industrialisation et de modernisation. Il couvre à la fois la coordination horizontale entre communautés, acteurs et territoires et l'insertion du local dans des processus plus nationaux ou internationaux – coordination verticale »*⁶².

1.3.2.1. Incidences de la coordination locale sur la production et le commerce

En Europe la mobilisation de nombreux acteurs locaux face aux différentes transformations générées par la globalisation et la mondialisation ont marqué les limites des modèles macro-économiques de développement. Il y a lieu de déceler une certaine réhabilitation des analyses d'Alfred Marshall sur les districts industriels s'accroissant fondamentalement sur la configuration territorialisée des producteurs locaux en termes de nouvelles approches de développement. Ces

⁶⁰ LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112, p.110.

⁶¹ Ibid., p.110.

⁶² Ibid., p.106.

approches montrent une certaine correspondance positive entre des « *performances industrielles et une forte cohésion sociale* »⁶³ dans un espace territorial donné.

En outre, ces approches consacrent une sorte de rupture avec les anciens modèles économiques traditionnels pour mettre au cœur du processus de développement des facteurs explicatifs tels que : la coopération entre les entreprises, la coordination entre les unités productives et socio-institutionnelles, la connaissance pratique et la mobilité des travailleurs à l'intérieur du système et le cadre institutionnel local favorable à l'entrepreneuriat. Beaucoup de pays africains ont puisé de ces modèles européens pour solutionner divers problèmes liés à leur développement.

Ainsi « *le développement apparaît ainsi comme un processus social et non comme un processus uniquement technique. Cela signifie que les facteurs du développement sont enracinés dans la réalité sociale locale et ne sont donc pas facilement transférables à d'autres espaces* »⁶⁴. Dans les Pays en développement, il y a lieu de constater, à partir d'une certaine adaptation assez particulière des formes socio-industrielles dénommées « *Clusters* », la manifestation d'un ensemble d'initiatives « *localisées de valorisation de ressources endogènes* »⁶⁵.

En Afrique, cette même approche s'est illustrée par des aspects assez spécifiques. Un ensemble de facteurs tels les rôles des « *communautés locales* », l'« *importance des réseaux*», la «*réappropriation locale des ressources et des savoirs*», la «*territorialité*», illustrent les caractéristiques de logiques de développement local (Leloup et al., 2003, p.107). L'expérience de développement de clusters industriels en Afrique, selon Cormick (2003), offre un ensemble d'avantages pour les opérateurs économiques qui les constituent. Des échanges d'informations et d'expériences productivement utiles sont facilités par ces entités organisées. Elles permettent également à certaines entreprises de saisir des opportunités dans des domaines de spécialisation assez particuliers et prometteurs et à d'autres de se cantonner dans des activités productives complémentaires. L'environnement socioéconomique se trouve aussi transformé « *dans la mesure où le cluster attire les clients, les négociants, les travailleurs qualifiés, les fournisseurs de biens et*

⁶³ LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112, p.107.

⁶⁴ Ibid., p.107.

⁶⁵ Ibid., p.107.

de services, voire de nouvelles entreprises désireuses de tirer profit du marché ainsi créé »⁶⁶. Ce mode de rapport établi entre les entreprises entraîne l'avènement de nouvelles institutions ou la modification de celles déjà sur place. Ces externalités traduisent une sorte d'« efficacité collective » (Schmitz, 1995).

A partir de l'étude de six clusters représentatifs de la réalité africaine, Cormick (2003) illustre beaucoup plus en profondeur l'importance des facteurs sociaux dans l'efficacité socio-économique. Il relate dans le fonctionnement des clusters africains, malgré un déficit constaté chez ces derniers en termes de structures organisationnelle, financière et productive, comment l'ancrage territorial et social de ces opérateurs impacte positivement sur la performance de certaines économies africaines locales. Autrement dit, la valorisation du capital social et humain peut compenser en termes de performance les différentes contraintes technologiques et financières rencontrées dans la dynamique de production.

Un certain nombre d'études se porte également sur la conception et les pratiques d'un ensemble de grands commerçants ouest-africains. Ces études montrent à la fois l'habileté de ces derniers à intégrer l'économie mondiale et leur profond attachement communautaire (les Mourides sénégalais de New York et d'Asie). Il y a lieu également de constater leur parfaite collaboration avec les autres opérateurs socio-économiques dans l'espace où ils se trouvent (privés et publics) (Leloup et al, 2003).

Déjà Hibou (1996), dans ses études, avait montré l'avantage de cette nécessaire liaison entre les différents opérateurs socio-économiques, formels ou informels, pour faire face à un ensemble de mesures protectionnistes établies par de nombreux pays ouest-africains. Dans certains pays africains comme par exemple le Sénégal, le Burkina Faso et la Guinée, les traditions ancestrales traversent significativement les activités marchandes bien que ces dernières évoluent également en fonction de la nature des politiques publiques de ces nations et des opportunités économique-financières de l'heure. Les externalités positives générées, en termes de montants financiers, par ce comportement reposent sur une très « grande capacité de diversification-au fur et à mesure de la libéralisation des marchés-, sur l'existence de réseaux intenses et coopératifs- issus de relations

⁶⁶ LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112, p.107.

de dépendances et de réciprocités fondées sur l'histoire des communautés-, sur des stratégies interactives »⁶⁷.

1.3.2.2. Incidences de la coordination locale sur les politiques publiques de développement local

La mise en place des conseils de développement en France traduit un acte législatif majeur dans l'implication des acteurs de la société civile locaux dans le montage, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques de développement territorial. Ces organismes établis facilitent indubitablement l'émergence de nouvelles logiques de gouvernance s'articulant autour d'un contrat social entre les opérateurs publics et privés d'une localité (Bertrand et al, 2001). Il est question d'établir une logique de pouvoir s'articulant autour d'un projet impliquant la participation conjointe des acteurs civils et les élus dans son exécution.

Cette situation de collaboration conjointe entre les acteurs publics et privés favorable à l'efficacité des politiques publiques locales s'est également illustrée au Bénin. Des structures de coopération, incluant respectivement les membres des organisations communautaires de base, des responsables politico-administratifs et d'autres opérateurs externes, ont été établies dans le souci d'optimiser les actions publiques de développement local. Parmi ces structures on peut citer :

«Des comités villageois de suivi ou de gestion, le dispositif institutionnel des projets de territoire dans le département des collines, les dispositifs des Comités Villageois de Développement (CVD) ou des Comités Villageois de Développement Local (CVDL), actifs respectivement dans les villages bénéficiant du Projet d'Activités Génératrices de Revenus (PAGER), et dans ceux faisant l'objet de la mise en œuvre du Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles (PGTRN) dans le département de l'Atlantique»⁶⁸.

⁶⁷ LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112, p.109.

⁶⁸ HOUNMENO B.G. (2003) : « Gouvernance locale et développement durable, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : Cas des zones rurales au Benin », in Développement durable et territoire, Dossier 2, p.9.

Ce cadre organisationnel et institutionnel a été mis en place en vue de pallier le manque d'intérêt des populations villageoises dans des politiques publiques de développement établies et exécutées exclusivement par des opérateurs externes. D'ailleurs les évaluations portées sur ces programmes non participatifs à la fin des années 1980 traduisent des résultats assez médiocres. D'où le recours des opérateurs et des bailleurs à la participation des acteurs locaux dans la définition de leur propre programme de développement socio-économique. Cette participation s'étend respectivement dès le choix des actions jusqu'à leur évaluation. (Hounmenou, 2002).

Cette coordination locale des actions publiques a été bénéfique dans la mise en place d'un ensemble de facilités de développement local surtout en ce qui concerne certaines infrastructures (les écoles, les équipements d'adduction d'eau potable, les centres de santé, les pistes de dessertes rurales, etc.). Elle a permis également d'augmenter la productivité agricole de différentes localités (Hounmenou, 2002).

Le comité de suivi d'action comporte l'ensemble des acteurs clés de la localité. Il regroupe

« généralement le chef du village ou son représentant, les responsables d'organisations paysannes (groupement villageois ou groupements à vocation coopérative), les représentants d'association de développement, les représentants de différents quartiers ou hameaux du village, les leaders d'opinion qui sont des sages ou des personnalités influentes du village, etc. Ce comité au sein duquel se trouvent représentées les différentes catégories socio- professionnelles du village, sert d'interface entre la communauté villageoise et les intervenants extérieurs que sont les ONG, les programmes nationaux d'appui et d'autres partenaires »⁶⁹

La fonction de ce comité, c'est d'organiser la population locale et de mobiliser sa participation matérielle et financière dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. Selon Hounmenou (2003), en vue de sa coordination interne, le comité de suivi dispose d'un bureau de direction. L'auteur poursuit pour signaler que

⁶⁹ HOUNMENO B.G. (2003) : « Gouvernance locale et développement durable, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : Cas des zones rurales au Benin », in Développement durable et territoire, Dossier 2, p.10.

« l'ensemble des membres du comité sont responsables devant l'assemblée générale des villageois, à qui ils doivent rendre compte (souvent en réunion) sur les démarches menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, depuis la phase d'identification. A la fin de la réalisation de l'action, le comité de suivi selon le cas cède la place à un comité de gestion, avec la possibilité de reconduction de certains membres compte tenu des compétences dont ils ont fait preuve »⁷⁰

Cette situation fait référence particulièrement à des réalisations de travaux d'infrastructures et d'équipements (centre de santé, école, système d'abduction d'eau potable etc.). Mais, on assiste à l'utilisation de certains comités de suivi dans l'exécution d'autres actions publiques dans les villages. Durant ces dernières années, cette logique de comité de suivi a été répliquée dans de nombreux programmes d'appui au développement dans les PMA, au Bénin plus particulièrement. L'idée c'est de permettre aux populations locales de participer dans la définition et l'orientation de leur programme de développement (Hounmenou, 2002). En d'autres termes, cette logique de développement local se base sur *« le principe de cohérence d'une microsociété. Elle tient compte de la possession de chaque territoire de son histoire, de ses potentialités, de ses ressources et de ses contraintes. Ces facteurs qui se transmettent à travers les formes sociales organisées »⁷¹.*

1.4. La place de la culture au regard de la logique de développement

L'originalité du concept et des pratiques de développement local réside dans l'importance des facteurs sociaux dans le processus de transformation socio-économique d'une localité. En ce sens, l'activation du capital social devient le déterminant fondamental dans le processus de mise en place des autres facilités (capital physique, humain, public, financier etc.) pouvant favoriser cette valorisation des ressources de ce territoire. Théoriquement ce concept repose sur l'utilisation de certaines valeurs socioculturelles en vue de la mise en place de certaines infrastructures sociales

⁷⁰ HOUNMENOU B.G. (2003) : « Gouvernance locale et développement durable, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : Cas des zones rurales au Benin », in Développement durable et territoire, Dossier 2, p.10.

⁷¹ ANGEON V., CALLOIS J-M. (2005): « Fondements théoriques du développement local: quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité? », Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^{ème} semestres, pp.19-49, p.29.

et de l'amélioration de la productivité dans une localité. Les pratiques de développement dans plusieurs pays de l'Afrique montrent que la prise en compte de ces variables socioculturelles, qui se traduit en une sorte de coordinations locales des actions publiques de développement, génère certaines externalités positives sur la mise en place de certaines infrastructures sociales et d'amélioration de la productivité.

Toutefois, les différents travaux abordant ces nouvelles pratiques de développement ne précisent pas les impacts socioculturels de ces initiatives. Or, la culture constitue pour de nombreux auteurs un déterminant fondamental dans le processus de développement socio-économique d'un territoire donné (Perroux, 1966 ; Austruy, 1961 ; Logossah, 2007 ; Schumpeter, 1935 ; Hofstede, 1987, 1994 ; Shapero et Sokol, 1982 ; Fillion, 1997 ; Tiessen, 1997 ; Boutillier et Uzunidis, 1999 ; Fayolle, 2000). En ce qui concerne les blocages de développement dans les Pays en développement, Perroux (1966) conclut que ces blocages résultent fondamentalement dans les attitudes mentales et les habitudes sociales qui tirent leur fondement dans le système socioculturel de ces pays en question. Alors que la croissance du système capitaliste occidental et du marxisme soviétique résulte, selon Austruy (1961) interprété par Logossah, dans une vision eschatologique occidentale « *qui croit en la puissance de l'homme sur la nature et la favorise* »⁷².

Il revient dans les paragraphes de cette section de passer en revue le difficile rapport entre les concepts de culture et développement en vue faire ressortir les traits socio-culturels qui peuvent avoir une incidence positive ou négative dans le processus de transformation d'une société suivant l'essence fondamentale de l'idéologie de développement. Cette section a pris fin par une présentation du rôle de la culture dans la répartition de l'activité entrepreneuriale mondiale suivant le genre.

1.4.1. Réhabilitation de la culture dans le processus de développement économique

La notion de culture revêt une pluralité de définitions qui varient suivant le champ disciplinaire des auteurs. Mais, au-delà de cette diversité définitionnelle, la majorité des auteurs reconnaissent quatre caractéristiques principales de la culture : une construction historique, multidimensionnelle,

⁷² LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in Les cahiers du GREGED, n°3, p.6.

durable et génératrice. C'est dans ce sens qu'Edwards Tylors cité par Rocher présente la culture comme « *un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes, ainsi que toutes les autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société* »⁷³.

Rocher, quant à lui, définit la culture comme étant « *un ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises ou partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à situer ces personnes en une collectivité distincte* »⁷⁴. Ce phénomène est considéré par Rocher comme le cadre d'orientation et d'expression des modes de pensées, des connaissances, des sentiments et de l'action humaine et sociale. Cette définition rejoint celle de Hofstede (1987) qui présente la culture comme un système de valeurs collectives qui, en fonction de leur intensité et de leur orientation déterminent les croyances et les comportements des individus. Dans cette perspective la culture est un élément déterminant dans la formation du capital humain d'une société.

Mais, le rapport entre la notion de culture et celle de développement est assez complexe dans la littérature économique. D'abord, l'idée de déterminants culturels au développement socio-économique a demeuré pendant longtemps très marginale dans la littérature de l'Economie du développement. Cela s'explique en raison de la dimension a-culturelle d'une large partie de la théorie économique standard. L'orientation matérialiste de la discipline et la dimension supposée non mesurable de la culture alimentent essentiellement cette non-prise en compte de la culture par la majorité des théories économiques. Selon Facchini,

*« l'école marxiste et l'école de Chicago, qui représentent deux grandes traditions de l'histoire de la pensée économique, sont matérialistes. Cela signifie qu'elles font l'hypothèse que les variables économiques déterminent les croyances individuelles. Les idées et leurs évolutions n'ont aucune autonomie vis-à-vis des contraintes économiques »*⁷⁵

⁷³ ROCHER G. (1995) : « Introduction à la sociologie générale », Hurtubise HMH, Montréal, p.110.

⁷⁴ Ibid., 115.

⁷⁵ FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », Revue Tiers Monde, 2008/3 n° 195, p. 523-554, P.523. DOI : 10.3917/rtm.195.0523.

De nos jours, il y a lieu de constater une certaine rupture avec cette tendance. L'intérêt pour les déterminants culturels et religieux dans l'appréhension de l'économie ne fait qu'accroître. La relativisation de la théorie de l'optimisation par les résultats de la psychologie expérimentale, la théorie de la rationalité et autres expliquent en grande partie cet intérêt grandissant pour le phénomène culturel dans les Sciences économiques (Kahneman et Tversky, 1979). Les travaux de Coase, d'Hayek et de North autour d'une théorie des institutions conséquentes et des macro-économistes sur les facteurs sociaux de la croissance sont également à la base de cet intérêt (Facchini, 2008). Il faut souligner que les travaux de Weber sur le phénomène religieux ont été à la base de cette réhabilitation de la culture dans le processus de développement des Sociétés.

L'Économie régionale durant ces trente dernières années pousse beaucoup plus loin la réflexion de l'apport de la culture sur le processus de transformation d'un territoire. Kahn (2010) interprétant la contribution des différents auteurs de la nouvelle économie régionale et territoriale arrive même à parler du concept de culture de développement comme facteur clef au processus de construction et de transformation territoriale. Ainsi, pour Kahn (2010), dans une logique de construction d'un territoire performant

« les conditions du développement ne doivent pas être simplement réunies, il est tout aussi nécessaire que l'objectif de développement, lui-même, soit préalablement conçu et adopté collectivement. En d'autres termes, la condition première du territoire, c'est l'existence préalable de ce que l'on appellera ici une culture du développement »⁷⁶.

La culture de développement devient par là un facteur fondamental dans le processus de construction et de transformation d'un territoire. Le concept de culture de développement est appréhendé par Kahn comme étant

« Les orientations de développement qui sont autant en rapport avec la situation économique objective de la région qu'avec son histoire, sa trajectoire économique,

⁷⁶ KAHN R. (2010) : « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 4 (octobre), p. 625-650, P. 634.

*sa population, son capital social, son patrimoine, etc. Pour un territoire donné, la culture du développement désigne un état de l'organisation régionale et des institutions globalement orienté vers un objectif économique. Cela implique aussi que les ressources régionales matérielles et immatérielles soient systématiquement exploitées ».*⁷⁷

La première caractéristique de la culture du développement est la production d'un cadre institutionnel assez fort qui canalise les énergies, identifie les ressources en les orientant vers un objectif précis susceptible de conduire à une certaine entente (Kahn, 2010).

La seconde caractéristique de la culture de développement est la priorisation, à une certaine période, d'« *un secteur d'activité voire un modèle régional de développement réel ou supposé* »⁷⁸. Ainsi, l'ensemble des ressources disponibles et mobilisables doivent être orientées vers une finalité de développement assez précise.

Le troisième trait majeur de la culture du développement est sa non-réduction exclusive à une performance économique exceptionnelle. Il se peut qu'un territoire à un certain moment donné ne soit pas en mesure de rivaliser les performances économiques d'un autre en raison de certaines disparités spatiales en termes de ressources initiales disponibles (Cook, 1998), mais il revient à ce territoire de démontrer « *une certaine capacité à mobiliser les principaux éléments de la culture régionale pour les mettre au service du développement local* »⁷⁹. Sur ce, la préoccupation des acteurs de ce territoire c'est de s'assurer « *une croissance économique, un niveau d'emploi suffisant et une meilleure cohésion sociale* »⁸⁰.

Le quatrième trait fondamental de la culture de développement est son ancrage historique dans le milieu où elle émerge. Elle n'est pas le fruit d'une politique publique ponctuelle mais résulte de l'histoire et des spécificités des populations et structures institutionnelles locales. Elle doit assurer un rôle de stabilisation des structures locales et d'ouverture de celles-ci à la dynamique du

⁷⁷ KAHN R. (2010) : « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 4 (octobre), p. 625-650, p. 639.

⁷⁸ Ibid., 640.

⁷⁹ Ibid., p.641

⁸⁰ Ibid., p.641

changement et de l'universalité. Sur cet angle la culture du développement, selon Kahn (2010), est assimilable fondamentalement à « une culture ».

La dernière caractéristique de la culture de développement d'un territoire est sa capacité d'influencer positivement l'évolution de la perception et le positionnement des autres manifestations culturelles locales. Elle les insère dans un nouveau cadre de réinterprétation et de renouvellement sur la base de critères performatifs dans le domaine économique (Kahn, 2010).

Le territoire devient à partir de cette approche comme une construction d'acteurs animés par une même culture de développement. A bien analyser la place de la culture dans ce contexte, il y a lieu de remarquer une situation quasi réductionniste de la notion de territoire à celle de culture.

1.4.1.1. L'appréhension du développement par les facteurs religieux et scientifiques

Les travaux des premiers initiateurs de ce courant ont priorisé particulièrement deux dimensions culturelles ayant une forte capacité d'influencer le processus de transformation d'une société. Il s'agit de l'éthique religieuse spécifique au travail et la culture scientifique.

En effet, de nombreux auteurs, Weber (1964, 1971) principalement, essaient d'affilier la performance économique d'une société sur des bases religieuses. Les nombreux travaux consistent à faire ressortir l'affiliation des différentes éthiques religieuses à une logique de croissance économique ou de développement. C'est en ce sens que Weber (1964, 1971) assimile la dynamisation du capitalisme à l'éthique religieuse puritaine plus particulièrement au Calvinisme. Dans cette même logique, Morisma (1987) pense que le bouddhisme serait incompatible au développement en raison de sa philosophie de détachement par rapport au monde présent. Le confucianisme, quant à lui, pourrait être favorable au développement quand il est associé comme le shintoïsme à une philosophie conquérante axée sur le nationalisme. Cette idée a été rejetée par Morris (1963) pour qui le shintoïsme n'est pas favorable au développement. A côté de nombreuses critiques sur les faiblesses méthodologiques et des résultats divergents de ces approches d'essence religieuse, l'émergence fulgurante du Sud'est asiatique et de l'Inde vient questionner beaucoup plus la pertinence et la véracité de ces approches (Facchini, 2008).

En vue d'établir des études pertinentes entre la culture et la performance économique des universitaires dont Bert F. HOSELITZ ont décidé de mettre aux Etats-Unis la revue « Economic Development and Cultural Change ». Tout un ensemble de débats théoriques vont être engagés pour faire ressortir l'incidence de certains éléments culturels sur la croissance économique ou le développement des nations. L'hypothèse essentielle établie préconise que la capacité d'une culture pour faciliter le développement dépend d'abord de son orientation à diffuser le progrès technique et l'esprit d'innovation et ensuite de sa capacité à mettre en place des institutions sociopolitiques favorables à une très forte mobilité sociale. Dans cette perspective la culture scientifique vient occuper une place très significative dans la performance économique d'une nation. En ce sens, les nations qui mettent le savoir scientifique au cœur de leur fonctionnement et au-dessus de la morale traditionnelle s'orientent beaucoup plus positivement à la nouveauté et à l'innovation donc au progrès (Hirschman, 1965).

1.4.1.2. L'appréhension du développement par les facteurs d'homogénéité et de diversité culturelles

Des débats se déroulent ensuite principalement sur les incidences de l'homogénéité ou de la diversité culturelles sur le développement économique. En ce sens, les impacts de la culture sur les coûts de transaction à travers la confiance et les choix individuels à travers les valeurs sont mis en exergue par ces approches. Mais, les résultats de terrain des différents travaux ne montrent pas de manière significative que l'homogénéité culturelle facilite la croissance voire le développement économique. Ils montrent de préférence l'importance de la diversité culturelle en tant que facteur d'opportunités de profit pour les entrepreneurs.

En effet, le courant matérialiste attribue un grand rôle à l'homogénéité culturelle dans le domaine de la fluidification des échanges. Elle détermine en partie, à travers un climat de confiance qu'elle génère, le niveau des coûts transactionnels favorables à la performance économique d'une nation. Cette incidence économique positive de la culture ne se fait pas par une modification des valeurs collectives mais de préférence par le climat de cohésion sociale qu'elle facilite (Casson, 1993). Cette situation de cohésion génère selon la théorie des Clubs (Landa, 1981) et celle des jeux (Aoki, 2006) une situation d'homogénéité culturelle facilitant à la fois la confiance et la minimisation des coûts de l'échange. La diversité culturelle quant à elle, selon les tenants de ces théories de caractère

ethnique, peut faciliter un sentiment de méfiance non favorable à la performance économique d'une nation.

Bien qu'il soit évident que la confiance a une incidence positive sur la croissance économique (La Porta *et al.*, 1999), mais il est difficile de prouver sa priorité dans un processus d'échange. Car l'obtention de la confiance nécessite chez les agents la perception d'une opportunité de gain dans une logique d'échange. Des valeurs collectives communes peuvent certes faciliter la fluidification des échanges économiques, mais à une condition que les mécanismes d'une économie de marché sont établis. Des valeurs collectives basant sur des mentalités rentières peuvent tout aussi influencer négativement la performance économique d'une nation. La confiance, en ce sens, peut être assimilée à un épiphénomène. De plus, il paraît probable dans bien des cas que la confiance constitue la conséquence d'un calcul d'optimisation. Elle devient par-là, de même que la culture, le résultat d'une sorte d'investissement en termes de capital social et non d'une culture particulière. Ainsi, la confiance et la méfiance, selon l'école de Chicago, deviennent des choix efficaces dépendant chacune de l'apport qu'elle peut procurer à l'individu en termes de gain et de satisfaction de son utilité (Mittchel, 1989, 2001).

L'idée d'homogénéité culturelle défendue principalement par la théorie des jeux peut conduire à la promotion d'une culture unique axant l'économie mondiale sur un même référent culturel. Plus spécifiquement, elle peut considérer certaines valeurs comme incompatibles ou toxiques au développement. Elle peut déboucher à une sorte de *benchmarking culturel* invitant les Pays en développement à adopter des valeurs collectives facilitant la réussite des Pays développés. Dans cette perspective selon l'interprétation de Facchini « *Le monde devrait se convertir à ces valeurs soit volontairement soit parce qu'il est dans la nature des choses qu'il y ait convergence des valeurs autour d'un monde commun* »⁸¹.

Mais, cette perspective culturelle convergente est une entrave à l'innovation et de nouvelles perspectives de vie. La diversité culturelle dans bien des points est favorable à la croissance. (Harper, 2003 ; Lavoie et Chamlee-Wright, 2000 ; Chamlee-wright, 1997). Elle fournit un champ

⁸¹ FACCHINI F. (2008) :« Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.524.
DOI: 10.3917/rtm.195.0523.

d'opportunités assez varié aux individus permettant à chaque société d'avoir la capacité de se prospérer sur les voies de ses spécificités culturelles. Ces traits culturels assez singuliers offrent à chaque groupe social des avantages comparatifs susceptibles de faciliter le progrès économique. Donc, il est bénéfique qu'une société exploite pour prospérer les différences culturelles existantes au sein de la composition de sa population. L'exemple de cohabitation des juifs, des chrétiens et des musulmans en terre d'Islam constitue un exemple illustratif des effets positifs de la diversité culturelle sur le développement économique.

1.4.2. Les mesures contemporaines d'appréhension de la culture dans le processus développement

Face aux résultats peu convaincants axés généralement sur des raisonnements assez théoriques et normatifs, les sciences économiques contemporaines s'orientent vers des approches statistiques pour appréhender l'incidence de la culture sur la performance économique des nations. L'impact du groupe social et les rapports des acteurs sociaux avec les valeurs, les croyances et les principes de vie vont être considérés dans ces approches. Ainsi, dans le souci d'appréhender les spécificités de chaque culture nationale pour les constituer en variables explicatives, la technique d'enquête est privilégiée. Sur ce, trois catégories de modèles sont utilisées : les modèles du *World Value Survey* (WVS), de *Culture Matters Research Project* et d'Hofstede. D'après Facchini, « toutes ces enquêtes d'opinion donnent une idée de l'évolution et du contenu des croyances des acteurs dans différents pays du monde et sont à l'origine de typologies »⁸².

Les trois modèles ci-dessus relatés permettent aux chercheurs de spécifier les valeurs collectives de chaque pays et établir leurs incidences sur la performance économique et la volonté entrepreneuriale.

1.4.2.1. Les orientations et résultats du modèle contemporain «WVS»

Le modèle WVS s'articule sur la thèse de sécularisation. La conception de base c'est qu'il existe une corrélation positive entre l'évolution des valeurs et du niveau de conditions de vie (niveau de

⁸² FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.538.

richesse et catégories d'activité). La croyance de l'agriculteur en Dieu pour fructifier ses affaires s'explique en raison de sa dépendance aux aléas climatiques tandis que l'indépendance de l'industriel face à cette croyance religieuse résulte de sa maîtrise des moyens techniques qu'il utilise. Pour Inglehart (2005) l'évolution des valeurs dans une société peut être observée sur deux angles : un angle vertical et un autre horizontal. L'angle vertical tend à saisir le niveau de passage des valeurs traditionnelles et religieuses aux valeurs séculières et rationnelles et l'angle horizontal, quant à lui, mesure le transfert des valeurs de survie à celles d'épanouissement personnel. L'idée implicite de cette approche, c'est la saisie de la transformation inéluctable des valeurs traditionnelles et religieuses vers celles sécularisées et scientifiques à partir de déterminants spatio-économiques. C'est une introduction assez remarquable de la variable culturelle dans les modèles économiques de croissance.

Les recherches découlées de ce modèle conduisent à des résultats contradictoires. Fernandez et Fogli (2005) montrent que la culture a une incidence négative sur l'insertion des femmes sur le marché du travail et positive sur le niveau de fécondité. Carroll et Rhee (1994) dans leur étude ne trouvent aucun résultat significatif en termes d'incidence de la culture des immigrants canadiens sur leur comportement d'épargne. Tandis que Guiso, Sapienza et Zingales (2006) ont pu démontrer un impact positif de la variable culturelle plus spécifiquement religieuse sur le niveau d'épargne. Barro et McCleary (2003) arrivent, à partir de l'utilisation du modèle WVS, à démontrer une certaine incompatibilité entre le facteur religieux et la croissance économique. Il s'est avéré que, à l'exception des Etats-Unis, les pays les plus développés sont les moins religieux. Cela semble confirmer l'hypothèse que la sécularisation est favorable à la croissance économique. Mais, Harrison (1992) a pris le contre-pied d'un tel argument en affirmant qu'il n'est pas évident que les valeurs post-matérialistes sécularisées sont compatibles à la croissance économique voir le développement. Il affirme même que le déclin économique de la société américaine résulte en partie à partir de l'affaiblissement des valeurs protestantes axées sur l'esprit du travail, la frugalité, l'éducation et le sens communautaire.

La thèse de Pryor (2005) renforce beaucoup plus cette situation de confusion. Dans ses travaux, ce dernier ne trouve aucune incidence positive de l'éthique du travail sur les performances économiques. Sur ce, des valeurs généralement associées au succès comme la confiance, le sentiment de contrôle de soi, le désir du travail bien fait, l'esprit d'indépendance, l'attitude à la

concurrence et l'assimilation du travail au succès n'ont véritablement aucun impact significatif sur les taux de croissance à la fois des Pays développés et en développement.

1.4.2.2. Les orientations et résultats du modèle contemporain «Culture Matters Research Project »

L'intérêt du modèle d'enquête *Culture Matters Research Project* c'est d'identifier une liste de valeurs favorables à la promotion du progrès social (Harrison & Huntington (2000). Les tenants de cette approche partent de l'idée de l'orientation des hommes par la culture à aimer la réussite matérielle, le travail et l'épargne. Ainsi, ils essaient de trouver dans une grande partie de leurs travaux l'existence de cultures non favorables au développement socio-économique des sociétés (Landes, 2000). Le progrès social pour ce programme de recherche est assimilé à la démocratie, la justice sociale et l'éradication de la pauvreté massive (Harrison, 2005). L'ensemble des travaux de ces auteurs retrouvent les conclusions d'Adelman et Morris (1967) qui affirment qu'une religion facilite le développement si essentiellement elle s'accroît sur les valeurs de réussite matérielle, les rapports commerciaux, l'individualisme, le risque etc.

Le modèle Culture Matters Research Project au lieu d'expliquer la très bonne performance économique des japonais, des chinois, des coréens et des juifs aux Etats-Unis à la baisse des coûts de l'échange liée à l'existence de l'effet groupe, l'appréhende de préférence par la prédominance de valeurs méritocratiques et éducationnelles. En termes de cultures religieuses, il revient de constater que le Protestantisme et le Confucianisme dans leurs manifestations semblent beaucoup plus favorables au commerce ou au progrès social que l'Islam et le Catholicisme. Le rejet du fatalisme et le respect scrupuleux de certains principes pour réussir économiquement constituent le fer de lance de ce modèle. La croyance dans l'existence de ces règles facilite un ensemble de facteurs, poursuit Facchini, pourrait conduire

« à la rigueur, à la ponctualité, à l'honneur, au respect de la loi et des étrangers ainsi qu'à la formation d'un capital social favorable à la coopération et à l'échange commercial. Si les individus croient qu'ils peuvent influencer leurs destinées ils vont tourner leur regard vers le futur, chercher les opportunités de

gain, investir dans l'éducation, croire à l'éthique du travail, épargner, et devenir entrepreneurs. Le rapport au temps, à la destinée serait décisif »⁸³.

1.4.2.3. Les orientations et résultats du modèle contemporain d'« Hofstede »

Le modèle d'Hofstede (1987) part de l'idée de l'impossibilité d'une culture entrepreneuriale similaire dans toutes les entités territoriales en raison de la présence de la culture nationale. Ce modèle ne constitue aucunement un souci d'établir un rapport entre le phénomène culturel et la volonté d'entreprendre. L'enquête d'Hofstede lui permet de distinguer essentiellement quatre caractéristiques communes aux différentes cultures : les modes de rapport à l'autorité, les incidences sociales du genre, l'attitude face à une situation d'incertitude et les rapports individus-groupes. Chaque culture se distingue sur l'un ou l'autre de ces quatre éléments.

Les résultats découlés à partir de l'utilisation de l'index d'Hofstede sont également contradictoires d'après Facchini (2008). L'impact de la culture sur le développement est mesuré dans sa capacité à faciliter l'activité entrepreneuriale. La culture en ce sens est présentée à la fois comme un facilitateur ou un obstacle à la volonté productive des agents économiques. D'où l'idée implicite d'existence de culture beaucoup plus favorable au développement que d'autres. Lee et Peterson complètent le modèle d'Hofstede par une thèse de Trompenaars (1994) opposant les sociétés dites méritocratiques aux sociétés de privilèges (Lee et Peterson, 2000). D'après les deux auteurs, une culture traversée par des traits favorables au pouvoir hiérarchique, à la prise de risque, à l'individualisme, aux valeurs méritocratiques et d'égalité juridique et à une forte tendance de masculinité facilite une forte volonté entrepreneuriale. Ce type de culture facilite une attitude d'autonomie, d'adaptabilité et un sens d'innovation assez significatif.

A partir de cette description, il y a lieu de remarquer une certaine apologie de la culture individualiste. D'ailleurs les enquêtes internationales en gestion, d'après Tiessen (1997), établissent une correspondance significative entre l'individualisme et l'entrepreneuriat. Il paraît de plus en plus évident le rapport positif entre l'individualisme et l'esprit d'innovation.

⁸³ FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.541.

Richard Cantillon, qui est l'un des premiers à se pencher sur ce concept, met l'accent sur le comportement de l'entrepreneur vis-à-vis de l'incertitude et du risque pour spécifier la culture entrepreneuriale. Pour Cantillon cité par Boutillie et Uzunidis, l'entrepreneur « *prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre* »⁸⁴. Say cité par Fayolle (2002) va dans le même sens que Cantillon lorsqu'il assimile l'entrepreneur à un preneur de risques qui dans la production de ses biens investit son propre argent et coordonne ses différentes ressources. Schumpeter (1935) dans sa théorie de l'évolution économique considère l'entrepreneur comme un élément fondamental dans le processus de développement socio-économique. Schumpeter (1928), cité par Filion (1997), assimile l'entrepreneur à un agent innovateur et de changement lorsqu'il a déclaré que : « *l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise* »⁸⁵. La prise de risques par l'entrepreneur pour innover la permet de réaliser de nouvelles combinaisons productives (Shumpeter, 1935).

1.4.3. La conception positive des différentes cultures dans le processus de développement socio-économique

L'approche de l'économie territoriale accorde une grande importance à la notion de culture dans le développement d'un territoire. D'ailleurs, le territoire est assimilé par cette approche comme une construction d'acteurs animés par une même culture de développement (Kahn, 2010). A bien analyser la place de la culture dans l'Economie territoriale, il y a lieu de remarquer une situation quasi réductionniste de la notion de territoire à celle de culture. En d'autres termes, la condition première de la construction ou la transformation d'un territoire, c'est l'existence préalable de ce que l'on appellera ici une « culture du développement » s'accroissant sur les ressources endogènes et différenciatives de ce territoire. La culture de développement devient par là un facteur fondamental dans le processus de construction et de transformation d'un territoire.

Facchini (2008) dans son article résumant l'ensemble des approches portant sur le rapport entre le phénomène culturel et le développement arrive à dégager et à spécifier beaucoup plus dans ses

⁸⁴ BOUTILLIER S., UZUNIDIS D. (1999) : « La légende de l'entrepreneur : le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise », Éditions La Découverte & Syros, Paris, p. 23.

⁸⁵ FILION L.J. (1997) : « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances » in Cahier de recherche n° 97.01, HEC Montréal, pp 130-172, p.136.

principales conclusions une conception assez positive de la culture dans le processus de développement. Selon lui, il n'est pas évident que la diversité culturelle soit un obstacle à la croissance économique voir le développement. La thèse soutenant que l'individualisme est la condition nécessaire ou favorable pour l'avènement d'un processus de performance économique soutenue souffre également de certaines limites. Il est évident que la plupart des pays développés sont de culture individualiste, mais il est aussi vrai que le Japon, Hong Kong, Taiwan, la Corée du Sud, Singapour sont de culture holiste et sont également développés. Il est également difficile qu'une société soit caractérisée seulement par un type de culture, individualiste ou holiste. L'Inde et le Hong Kong imbriquent les deux formes de culture. Il devient évident selon les propos de Facchini que « *l'individualisme et l'holisme soient des valeurs favorables à la croissance et au développement économique* »⁸⁶.

Le constat que les deux types de culture peuvent faciliter de très bonnes performances économiques ne conduit pas à l'idée que la culture n'a aucune incidence sur les comportements économiques et qu'il faut en revenir à la conception a-culturelle du paradigme économique standard. Cette conclusion selon Facchini « *serait hâtive parce que la culture peut ne pas avoir d'effets sur le nombre des entrepreneurs, mais en avoir sur leur profil* »⁸⁷. Des types de culture vont faciliter l'émergence d'entrepreneurs innovateurs tandis que d'autres vont générer des entrepreneurs « imitateurs » ou « arbitragistes ». Ainsi l'holisme, d'après Facchini,

*« ne rend pas l'individu hostile au marché. Il ne le rend pas sensible, en revanche, aux mêmes opportunités. La société holiste va conduire les entrepreneurs à voir des opportunités de profit différentes des sociétés individualistes parce qu'elle va conduire l'homme à avoir une estime de lui-même différente. Des cultures différentes conduisent les hommes à répondre à des systèmes différents d'incitation »*⁸⁸.

⁸⁶ FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.544.

⁸⁷ Ibid., p.544.

⁸⁸ Ibid., p.544.

Dans les types de société holiste ce que recherche l'agent économique c'est une position dominante dans le groupe auquel il appartient. Il est difficile que l'homme se voit en dehors du groupe. Dans les sociétés individualistes, ce qui est valorisé par le groupe c'est l'autonomie individuelle. L'homme agit et n'essaie de saisir que les opportunités qui conduisent à cette autonomie. Le profit dans les affaires est recherché en vue d'obtenir cette autonomie. Tandis que le profit dans les sociétés holistes est recherché dans le souci de rendre le groupe autonome. L'individu en ce sens est un obligé du groupe. Et, quel que soit l'individu travaille pour son groupe, pour Dieu, il produit quand même de la richesse à travers la pratique d'une activité productive.

Shane (1993, 1995) en utilisant l'index d'Hofstede arrive à démontrer que l'individualisme, la distance hiérarchique et l'acceptation du risque agit favorablement sur le niveau d'innovation dans une société. L'entrepreneur des sociétés individualistes peut affronter l'incertitude ou prendre le risque d'innovation beaucoup plus que celui des sociétés holistes en raison qu'il assumera presque à lui seul l'échec au cas échéant de son initiative. Tandis que l'entrepreneur dans les sociétés holistes a peur d'innover ou d'affronter l'incertitude tout seul car en cas d'échec il fera honte au groupe entier. Donc, par peur d'être reprouvé par le groupe l'individu ne va pas prendre ce risque. Facchini interprète les deux types de comportement en ces termes :

« L'individualisme soutient la découverte, l'innovation, l'invention sur laquelle chacun peut mettre un nom et se faire ainsi reconnaître comme le père de l'entreprise. L'échec ne provoque qu'un sentiment de culpabilité individuelle, de responsabilité. Il n'engage pas le groupe. Il n'est pas une sanction pour le groupe mais pour l'individu. L'holisme, au contraire, développe un processus anonyme sans coup d'éclat et reposant principalement sur l'imitation et l'expérimentale. La culture confucéenne est donc plus adaptée au modèle de développement par le bas que la culture individualiste occidentale qui met en avant les grands hommes et aime penser que le monde est le résultat de l'action des hommes les plus prompts »⁸⁹.

⁸⁹ FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.546.

1.4.4. Les limites de la conception développementiste positive de l'ensemble des cultures

Les conclusions de Facchini (2008), constituent un grand apport dans l'appréhension du rôle de la culture dans le processus de transformation d'une société. Il montre que les Pays en développement n'ont pas besoin de renier leurs valeurs holistes en adoptant l'individualisme pour prospérer. Car, selon lui « *chaque société possède une culture qui influence la manière dont les individus se coordonnent sur les marchés et s'engagent dans les affaires, sans cependant nuire à l'engagement entrepreneurial* » facilitateur du développement⁹⁰. Mais, à notre avis, nous pouvons affirmer que cette approche positive de Facchini sur la culture dans ses différentes variétés sur le développement socio-économiques souffre de deux problèmes majeurs.

D'abord, le fait que Facchini (2008) avance que les cultures holistes facilitent un type d'entrepreneurs imitateurs et que celles individualistes génèrent des entrepreneurs innovateurs, cela consacre implicitement une sorte de hiérarchie dans le processus de développement des pays en fonction du type entrepreneurial qui les caractérise. Il est évident que l'innovation constitue un facteur susceptible d'améliorer exponentiellement la performance économique d'une entreprise voire d'un pays. Ainsi, le fait qu'une société dispose d'une catégorie d'entrepreneurs qui innovent ou prennent beaucoup plus de risques dans l'économie, cela peut la rendre beaucoup plus performante qu'une autre société disposant d'un groupe d'entrepreneurs qui manifestent une certaine réticence à l'innovation ou qui se contente à imiter (risquer après la réussite des autres). Autrement dit, les pays dont les entrepreneurs ayant beaucoup plus de penchants vers l'innovation sont susceptibles d'avoir toujours théoriquement une longueur d'avance en termes de développement économiques sur ceux dont les entrepreneurs ont un fort penchant à l'imitation (tendance équivaut certes à l'arbitrage mais surtout à risquer après la réussite des autres).

Ensuite, la conception développementiste positive de l'ensemble des cultures avancée par Facchini (2008) à partir de l'observation particulièrement de l'émergence de certains pays de l'Asie à culture holiste doit être nuancée. Cette nuance doit être faite à partir d'une double considération, théorique

⁹⁰FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554, p.525.

et opérationnelle, sur le concept de développement dans essence spatio-temporelle et dans ses différentes pratiques de mise en œuvre dans les pays à culture négro-africaine.

Sur le plan théorique le fait de conclure assez vite que toute culture peut conduire au développement revient d'enlever au concept de développement sa dimension spatiale et sa spécificité d'origine. Or, le développement est un phénomène social lié à un contexte historico-culturel bien spécifique. Le concept est apparu certes après la deuxième guerre mondiale, mais sa logique axée sur l'idéologie du progrès remonte depuis l'antiquité dans les sociétés européennes. Ainsi, pour Rist (1996) quel que soit l'étiquette que prend le développement (exogène, endogène, local), il sous-tend essentiellement une idée ou une culture de croissance. Cette culture remonte depuis l'antiquité avec Aristote qui assimile la vie à un mouvement perpétuel ou à un progrès continu. Cette idéologie a été renforcée dans la civilisation occidentale à partir du 18^e siècle avec la fameuse idéologie du progrès. La théorie de la croissance tient sa source dans cette conception occidentale de progrès continu. Ainsi, cette culture de croissance s'inscrit depuis l'antiquité dans l'imaginaire des occidentaux et est favorisée par un ensemble de conditions socio-historiques propres à leur civilisation. Autrement dit, le développement en tant qu'un processus de transformation de long terme nécessite un comportement particulier axé sur une culture de croissance continue.

Zaoual (2005), dans son approche sur le paradigme de développement local, va dans le même sens que Rist lorsqu'il soutient que l'étiquette « local » attribué au concept de développement n'est aucunement un changement véritable de paradigme. C'est la même logique qui se dissout dans le site afin de mieux faciliter son apprivoisement à la logique culturelle d'accumulation et de compétition propre au système capitaliste. Ces nouveaux éléments culturels vont finir par éliminer les mêmes valeurs de cohésion que le développement local a mobilisées pour son implantation, car, selon l'auteur la logique du profit, est incompatible à la continuité du lien social. L'échec de nombreux projets de développement dans les Pays en développement plus particulièrement dans les pays à culture négro-africaine s'explique en raison de l'existence d'un ensemble de traits culturels présents dans ces pays qui sont incompatibles à la culture de croissance, élément moteur de la modernité occidentale (Logossah, 2007 ; Barthelemy, 1989 ; Seti, 2005 ; Jean-Placide, 2005 ; Hoffmann, 1990).

Partant de l'idée que toute croyance et tout comportement humain, en résumé tout phénomène social et humain, trouve leur fondement dans les valeurs culturelles présentes dans une société, des auteurs comme Logossah (2007), Seti (2005), Barthelemy (1989), Jean-Placide (2005), Hoffmann (1990) considèrent le développement comme un phénomène social lié également à un contexte historico-culturel bien spécifique et par conséquent exige un type de capital humain particulier. Ainsi, le phénomène de croissance économique d'un territoire dépend d'une vision particulière du monde. Selon Logossah « *puisque les actes économiques sont le fait des hommes, que le fait de principe est fondamental dans le processus de croissance, alors la population, l'Homme et ses caractéristiques, notamment sa formation, son éducation doivent jouer un rôle clé dans le processus de croissance* »⁹¹. En ce sens, l'auteur poursuit pour avancer que « *la trappe à sous-développement peut s'interpréter comme le résultat d'une défaillance particulière des économies en capital humain* »⁹².

Le concept de capital humain là, ne se réduit pas à son acception restrictive se limitant à l'éducation générale (connaissance acquise à l'école) et spécifique (connaissance acquise à l'exercice d'une tâche), il tient compte également du système de croyances et de valeurs culturelles qui sont propres à une société et qui se transmettent par la famille et d'autres moyens de socialisation. Plus spécifiquement pour ces auteurs suscités, cette idée de croissance dans une économie nécessite la présence ou l'émergence d'une culture entrepreneuriale. Le rôle de l'entrepreneur dans le processus de développement économique est ainsi assez évident. L'importance de cette activité entrepreneuriale varie positivement en fonction des institutions qui la facilitent.

Plusieurs auteurs se penchent sur les effets de l'entrepreneuriat et la fonction de l'entrepreneur dans le développement socio-économique (Schumpeter, 1935 ; Hofstede, 1987, 1994 ; Shapero et Sokol, 1982 ; Fillion, 1997 ; Tiessen, 1997 ; Boutillier et Uzunidis, 1999 ; Fayolle, 2000). Un ensemble d'auteurs ont considéré les valeurs culturelles présentes dans une société comme les facteurs essentiels de la cognition qui est à la base de l'intention ou de la décision entrepreneuriale. Cette approche s'inscrit dans la lignée de Shapero et Sokol (1982) qui attribuent également aux variables socioculturelles le rôle explicatif fondamental dans la décision de l'acte entrepreneurial.

⁹¹ LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in Les cahiers du GREGED, n°3, p.62.

⁹² Ibid., 62.

Il est évident que d'autres manifestations culturelles peuvent, en cas d'orientation stratégique et opérationnelle, faciliter également une situation de forte croissance ou de développement socio-économique. Donc, la culture individualiste n'est pas une condition nécessaire à l'avènement d'une situation de développement économique. D'ailleurs, certains pays asiatiques montrent que la culture collectiviste peut faciliter de très bonnes performances économiques. Mais, il revient aussi de constater que malgré l'aide au développement depuis plusieurs décennies, les pays de l'Afrique subsaharienne de culture également holiste affichent de piètres performances en matière de développement.

Ce constat pousse Berthelemy (2006) à étudier la réalité de l'ensemble des pays en développement de cultures différentes pour faire sortir le facteur explicatif de l'émergence de certains et de l'enlisement d'autres dans le sous-développement. Ces résultats nous montrent que le développement est lié à certaines attitudes et aptitudes par rapport à certains facteurs culturels nécessaires à la croissance économique et qui ne se trouvent pas au préalable dans les pays en développement. Mais, cela ne traduit pas que les pays de culture différente ne peuvent pas sortir de l'ornière du sous-développement. Ils peuvent grâce à un programme éducatif stratégiquement orienté vers une culture de développement sortir de cette situation. Ainsi, l'émergence de certains pays d'Asie résulte essentiellement de l'orientation positive de leur système éducatif dans le développement de forces productives efficaces, du niveau de culture scientifique de qualification des agents économiques et d'une culture de travail efficace. Les pays de l'Afrique subsaharienne ne font aucun choix stratégique en matière éducative. C'est cette situation qui explique en grande partie leur enlisement dans le sous-développement malgré l'aide internationale de développement qu'ils reçoivent (Berthelemy, 2006).

Ainsi, malgré au départ que les pays émergents de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne se caractérisent par une culture holiste quasi identique, l'application d'un système éducatif par certains pays d'Asie à partir des années 1960 priorisant certains traits socioculturels relatifs à la culture de croissance du monde occidental, arrive à établir à notre avis deux sortes de collectivisme : un collectivisme dynamique et un collectivisme statique. Leur différence en termes d'impact sur le développement se fait suivant le comportement des acteurs économiques par rapport à l'épargne, le progrès technique, le travail et les exigences de la mondialisation de l'économie. Le

collectivisme dynamique caractérise les pays émergents de l'Asie et statique les pays de la culture négro-africaine dont Haïti fait partie.

Le collectivisme dynamique accorde grâce à un système éducatif stratégiquement orienté une très importance à la productivité économique grâce à la valorisation de la culture d'épargne, du progrès technique, du travail bien fait et aux impératifs de la mondialisation inculquée à la population productive. Le collectivisme ne nuit pas à une culture de croissance en raison que chacun doit systématiquement travailler à la performance continue du groupe auquel il appartient. L'éducation orientée permet à la majorité des cellules productives de ces sociétés de viser les mêmes objectifs de l'entreprise capitaliste de type individualiste étant respectivement la richesse, l'accomplissement, la prise de risque, l'autosuffisance (Individu ou groupe).

Le collectivisme statique se caractérise par la non-adoption des effets positifs de l'épargne et de l'investissement, du progrès technique, du travail bien fait et efficace et des exigences de la mondialisation économique par une large partie de la population productive en raison de l'absence d'un système éducatif orienté vers l'idéologie et les pratiques de croissance que le développement charrie. Ce qui occasionne l'improductivité du travail se traduisant par une économie de subsistance non favorable à l'épargne et l'investissement, au progrès technique, au travail bien fait et à l'adoption de certaines obligations de la mondialisation économique (Mahieu, 1990 ; Diakite, 2004)⁹³.

A partir de tout ce qui vient d'être avancé dans cette section, nous pouvons remarquer que le lien entre croissance économique et le type d'entrepreneuriat (respectant les impératifs de la mondialisation libérale) est très rapproché. Cela est d'autant plus évident que l'existence d'entreprises performantes dans un pays impacte positivement sur sa croissance économique (mesurée généralement par son PIB). Il revient dans le paragraphe qui suit de positionner les deux

⁹³ La présentation des manifestations sociales de l'utilisation du profit économique par les entrepreneurs dans les sociétés (répartition individualiste ou collectiviste du profit) et des différents types de rapport territorial (relation intra territoriale et extra territoriale) présents dans une entité territoriale donnée relayée par Angeon et Callois (2005) dans leur article sur le sujet, nous permet d'établir six idéaux-types de culture de développement local présentés au début du chapitre 3. Ces idéaux-types nous permettent de classer le type de culture de développement local présent chez les bénéficiaires avant et aussi à partir de leur intégration aux initiatives de développement.

catégories sexuelles (hommes et femmes) par rapport à l'activité entrepreneuriale que nous pouvons considérer comme le moteur du développement économique dans les sociétés capitalistes.

1.4.5. La culture et la répartition en termes de genre de l'activité entrepreneuriale mondiale

Dans la littérature des Sciences sociales, différentes études (Bird, 1988 ; Hofstede, 1987 etc.) ont essayé d'établir la différence entre les hommes et femmes entrepreneurs sur les aspects motivationnels, le secteur d'activité, la taille et la performance de l'entreprise. Pour certains auteurs, la différence entre les deux groupes dans le domaine n'est pas significative. D'autres auteurs observent certaines divergences significatives sur les intentions, le style de gestion, les motivations et les performances entrepreneuriales entre les deux catégories sexuelles (Rouatbi, 2015).

Ces différences de comportement entrepreneurial constatées entre les deux groupes sont assimilées par de nombreux auteurs à l'environnement socioculturel des acteurs (Bird, 1988 ; Hofstede, 1987). Aussi, des facteurs sociaux comme l'inégalité en termes de formation, la difficile conciliation travail-famille, le faible niveau de capital social (réseautage) et d'accès au financement peuvent jouer des rôles assez significatifs sur la motivation, l'intention et la performance entrepreneuriales féminines.

Les recherches de différences sur le niveau de culture entrepreneuriale des deux catégories donnent parfois des résultats contradictoires. Fagenson (1993), Sonfield et al (2001) n'arrivent pas à déceler chez les entrepreneurs hommes et femmes de divergences significatives en termes de niveau d'innovation entrepreneuriale et risque sur la prise de décisions stratégiques. L'acte entrepreneurial est assimilé à un moyen d'indépendance aussi bien pour les hommes que pour les femmes (Shane, Kolvereid et Westhead, 1991).

Scherer, Brodzinski, Wiebe (1990) et Mattheuwe, Moser (1996) affirment avoir décelé une plus grande préférence des hommes que les femmes pour l'entrepreneuriat. Ce qui explique, d'après eux, la présence de beaucoup plus d'hommes que de femmes dans ce domaine. Pour ces auteurs, même pour les femmes se livrant dans ce secteur, leurs entreprises sont de plus petites tailles, moins performantes et évoluent surtout dans le domaine des services.

Afandi et Kermani (2014) pensent qu'il est insuffisant de pencher l'analyse exclusivement sur le critère de comparaison du nombre d'entreprises déjà mises en place par les deux catégories sexuelles, mais il revient aussi bien de s'intéresser sur celui relatif à la fréquence récente de création d'entreprises chez ces dernières. Et, sur ce, d'après ces auteurs, la différence entre hommes et femmes entrepreneurs n'est pas significative. Les deux catégories manifestent une préférence identique à l'auto-emploi.

Malgré ce débat théorique contradictoire sur le rapport entre le facteur genre et l'entrepreneuriat, la très grande majorité des études empiriques sur les pays de différents niveaux économiques a établi un écart significatif en défaveur des femmes en termes de comportement entrepreneurial et cela sur bien des aspects : la manière de création d'entreprises, les domaines d'activité, la taille, la performance des entreprises et le niveau d'implication entrepreneuriale (Rouatbi, 2015).

En effet, sur le plan mondial beaucoup plus d'hommes s'impliquent dans l'activité entrepreneuriale que de femmes. Mais, le niveau d'implication des femmes dans l'acte entrepreneurial est très variable au niveau mondial (GEM, 2012). Il avoisine 1% au Pakistan et 40% en Zambie par exemple. Globalement, c'est au niveau seulement de sept pays que le niveau de l'activité entrepreneuriale féminin et masculin se rapproche. Il s'agit respectivement de l'Equateur, le Panama, la Thaïlande, le Mexique, l'Ouganda, le Ghana et le Nigeria.

L'Afrique subsaharienne est la région où le niveau d'activité entrepreneurial féminin est plus prononcé. Dans ce sous-continent 27% des femmes se consacrent dans une activité entrepreneuriale. Les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes se rapprochent de la région subsaharienne avec un taux de 15%. Les régions où la participation des femmes à l'acte entrepreneurial est beaucoup plus faible sont celles de l'Asie centrale. Le taux de participation masculin est quatre fois plus élevé que celui des femmes (Afandi E., Kermani M., 2014).

En Europe, il y a lieu de constater une certaine augmentation de travailleurs autonomes et d'entrepreneurs hommes et femmes au cours de la dernière décennie. Mais, il reste toujours que le nombre d'hommes entrepreneurs est le triple de femmes employeurs et le nombre de travailleurs hommes autonomes est le double de femmes travailleuses autonomes. Aux Etats-Unis l'écart est moins grand bien que les employeurs femmes sont moins nombreux que les hommes (Afandi et Kermani, 2014).

Globalement les écarts entre hommes et femmes employeurs ou travailleurs autonomes sont plus prononcés dans les économies émergentes et en voie de développement (Peña et Mondragon-Vélez, 2008). Les principaux courants féministes (Féminisme libéral, Marxisme et Radicalisme) expliquent unanimement cet écart par le mode de configuration des rapports sociaux privilégiant au départ les hommes sur le plan politique, social, économique et symbolique.

Le féminisme libéral l'assimile d'abord aux contraintes légales et institutionnelles empêchant un accès égalitaire des femmes au travail, à la constitution de réseaux sociaux et au financement. Donc, l'établissement d'un rapport égalitaire en termes de comportement entrepreneurial nécessite une égalité légale et institutionnelle au niveau des sociétés (Greer et Greene, 2003).

Le féminisme marxiste inscrit le débat dans une logique d'exploitation économique. Un intérêt doit être porté sur la valorisation de la contribution des femmes dans l'espace domestique. Bien que ce soit un type de travail non rémunéré, il a une égale importance que tout autre travail du secteur économique et est capable de contribuer dans la détermination de l'intention entrepreneuriale (Greer et Greene, 2003). L'émergence de l'intention entrepreneuriale nécessite, à côté des croyances individuelles, des valeurs et des habitudes appropriées et une certaine capacité de contrôle et de conciliation de la vie familiale et professionnelle (Eichardus et Glorieux, 1994 ; Anna, Chandler and all, 2000).

Le féminisme radical explique cet écart défavorable aux femmes en termes d'activité entrepreneuriale en raison du mode de configuration des sociétés qui, sur la base des différences sexuelles, privilégient les hommes comme des êtres supérieurs et avantagés (Greer et Greene 2003). Ces travaux s'alignent dans la logique du sociologue Hofstede (1987) qui stipule une certaine prédiction du comportement humain en prenant compte à la fois de la personne et de sa situation sociale. Cette logique comportementale est illustrée par l'auteur dans la perspective d'une pyramide. La base de cette pyramide est la dimension universelle partagée par l'humanité, le sommet est la singularité de chaque personne et le tronc revient à la dimension collective décrivant le cadre d'appartenance et de similitude de l'individu avec ses semblables (pays, catégories sociales, ethnies, localités ...). Ce cadre collectif d'appartenance et de similitudes, assimilable à la culture, remplit un rôle d'éducation et d'apprentissage où les entrepreneurs puisent les savoir-faire et compétences nécessaires pour créer et manager leurs entreprises. D'où l'idée d'une forte

corrélation positive entre les facteurs culturels et l'entrepreneuriat (Gavron et al., 1998 ; Reynolds et al., 1999).

Sur cet angle, suivant les tenants du féminisme libéral, les femmes se trouvent relativement désavantagées par rapport aux hommes en raison de la présence de stéréotypes et facteurs structurels privant leur accès à certaines ressources indispensables à l'entrepreneuriat comme l'acquisition d'une éducation d'affaires et d'expériences pertinentes (Fischer & al., 1993). Cette privation déficitaire résulte directement du facteur culturel cantonnant la femme dans une position bien particulière dans la société. Dans cette même logique d'assimilation entre l'entrepreneuriat et le facteur environnemental, Boz et Ergeneli (2013) arrivent à établir une relation positive entre le niveau d'études des parents et une plus grande confiance des filles pour se lancer dans une activité entrepreneuriale.

A partir d'une base de données portant sur trente-sept pays développés et en développement, Ardagna et Lusardi (2008) ont montré que certains facteurs sociaux comme le genre, l'âge et le statut dans le milieu professionnel ont une forte incidence sur l'entrepreneuriat surtout sur le comportement des gens vis-à-vis du risque, leur niveau de confiance en soi etc.

Le rapport de Global Gender Gap de World Economic Forum (2013) aborde l'examen des inégalités entre hommes et femmes suivant quatre catégories principales :

- Participation aux opportunités économiques, se traduisant aux modes de répartition inégalitaires de salaires entre femmes et hommes pour un poste identique, au niveau de participation et à l'égalité d'accès à tout type de travail même le plus exigeant en termes de qualification.
- Accès à l'enseignement, se mesurant à travers le niveau de fréquentation inégalitaire des hommes et des femmes à l'enseignement de base et supérieur. Cette variable est importante en raison de la grande contribution de l'éducation dans l'acte entrepreneurial. Des auteurs ont démontré comment un plus grand accès à l'éducation facilite le processus de création d'entreprise chez les clients des deux sexes mais surtout chez les femmes (Van Hooff et Nandram (2012).

- Accès aux soins de santé et espérance de vie, se mesurant à travers le niveau d'espérance de vie des femmes étant plus important que celui des hommes. L'accent est porté sur les conditions de vie des femmes et leur accès au soin par rapport aux hommes.
- Pouvoir politique, s'intéressant au niveau de participation des femmes dans les instances décisionnelles, d'influence et de pouvoir.

Donc, il y a lieu de remarquer que le World Economic Forum veut saisir le déficit des femmes dans l'activité entrepreneuriale par les hypothèses des théories ci-dessus citées se basant sur des facteurs sociaux et culturels.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre nous avons montré à partir de l'approche de Rist (1996) particulièrement comment le développement en tant que phénomène social est lié à un contexte historico-culturel bien spécifique. Sa logique, basée sur l'idéologie du progrès, remonte depuis l'antiquité dans l'imaginaire des européens où le philosophe Aristote assimile la vie à un mouvement perpétuel ou un progrès continu. La théorie de la croissance devient dans les premiers moments de l'Economie du développement une croyance ou un cadre de référence universelle orientant l'ensemble de la politique économique mondiale. Sur ce, les spécificités régionales et locales à travers le monde ont été pendant longtemps ignorées par l'Economie du développement.

Le fondement du développement sur la croissance comme croyance et cadre référentiel de l'orientation des interventions des autorités publiques internationales et nationales nous pousse suivant une approche des politiques publiques basée sur la finalité à considérer les différentes manifestations du concept de développement comme des politiques publiques à part entière. Nous avons ainsi mentionné, à partir des travaux d'Angeon et Callois (2004) particulièrement, comment les controverses théoriques sur la notion de croissance en tant que cadre référentiel des différentes politiques publiques de développement prises globalement s'articulent non pas sur son importance dans un processus de transformation socio-économique mais de préférence sur la nécessité de valoriser d'autres éléments sociaux dans une logique de performance économique. Autrement dit, les débats se font sur une démarcation d'une conception universelle et réductionniste de la croissance autour des facteurs exogènes. Qu'il s'agisse des théories de la croissance endogène et celles du développement local, dans leur formulation et application, l'idée implicite c'est de faire

ressortir comment d'autres dimensions sociales et spatiales en cas d'utilisation efficace et de valorisation peuvent produire des externalités positives sur la performance socio-économique d'une entité spatiale (Angeon et Callois, 2004).

Enfin, nous avons fait ressortir l'idée que la croissance économique d'un territoire dépend d'une vision particulière du monde basée sur la présence ou l'émergence d'une culture entrepreneuriale. L'importance ainsi de l'entrepreneuriat dans le processus de développement économique a été mise en évidence. L'activité entrepreneuriale devient aussi tributaire des institutions qui la facilitent étant proches de certaines valeurs de l'économie capitaliste. La répartition mondiale de ce phénomène nécessaire au développement des pays en général et au bien-être des agents économiques en particulier n'est pas profitable équitablement aux deux catégories sexuelles des sociétés sur bien des aspects. Les hommes dominent globalement ce secteur à la fois en nombre et en qualité. Cette disparité en défaveur des femmes résulte fondamentalement de certaines barrières culturelles et sociales traditionnelles érigées à leur encontre même dans les pays développés.

Par ailleurs, l'acte entrepreneurial nécessaire au processus de développement d'une société ne dépend pas exclusivement d'une culture particulière voire de la culture individualiste propre à l'occident. Le collectivisme asiatique facilite également de très bonnes performances économiques et entrepreneuriales. Mais, il dépend tout aussi bien d'un ensemble de traits culturels amorcés par l'idéologie occidentale de la croissance s'articulant à une recherche continue de l'efficacité grâce à la valorisation de la culture d'épargne, du progrès technique, du travail bien fait et aux impératifs de la mondialisation inculquée à la population productive. Les pays de l'Asie du Sud-Est grâce à un programme éducatif adapté, sans renier leur système collectiviste, arrivent à s'imprégner de ces valeurs et permettent du même coup à la majorité de leurs cellules productives de viser les mêmes objectifs de l'entreprise capitaliste de type individualiste (la richesse, l'accomplissement, la prise de risque et l'autosuffisance en faveur de leurs différents groupes d'appartenance).

Cet état d'esprit, en absence d'un système éducatif adéquat, fait défaut dans la majorité des pays en développement surtout ceux caractérisés par la culture négro-africaine dont Haïti fait partie. Le collectivisme des pays à culture négro-africaine devient statique en raison de la non-orientation de leur système productif et entrepreneurial à certains impératifs de la mondialisation économique libérale ci-dessus listés. D'où la persistance d'une situation d'improductivité du système économique de ces pays.

Le prochain chapitre aborde la manifestation du collectivisme non dynamique de la société traditionnelle haïtienne comme une réaction et une conséquence de l'application des politiques publiques de développement appliquées en Haïti depuis la période coloniale-esclavagiste. Il revient tout aussi dans ce chapitre de présenter les différentes initiatives émergées du nouveau paradigme du développement, dans le contexte socio-économique haïtien et mondial, qui visent à faciliter une transformation socio-économique durable des différentes localités haïtiennes.

CHAPITRE II. LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION HISTORIQUE DES POLITIQUES ECONOMIQUES EN HAÏTI

L'histoire d'Haïti révèle beaucoup d'informations sur la dynamique et les conséquences économique-culturelles des politiques publiques de développement. Elle enseigne plus particulièrement sur des facteurs susceptibles d'influencer positivement l'application des politiques publiques. Ainsi, il y a lieu de déceler depuis plus de cinq siècles l'existence et la dynamique des différentes manifestations du paradigme de développement en Haïti. L'idéologie que ce paradigme sous-tend commence à être appliquée en Haïti essentiellement à partir du système exclusif installé par la France dans la colonie de Saint-Domingue. Ce système colonial esclavagiste, constituant les premiers jalons du capitalisme primitif, s'inscrit dans l'idéologie du progrès ou de la croissance à la base du concept de Développement. Il s'inscrit dans une logique d'imposer par le haut le devenir d'une entité territoriale. Mais, face à cette dynamique ascendante d'orientations socio-économiques, les acteurs sur place ne cessent de faire valoir également leur vision du monde forgée à partir des besoins exprimés sur le terrain et des frustrations accumulées. Cette situation peut être interprétée déjà comme un conflit entre le local et le global si l'on se situe aux vocables modernes des Sciences du développement.

Dans un premier moment, il y a lieu de remarquer que le facteur essentiel à la réussite d'une politique publique de développement est la mise en place d'un système administratif efficient poursuivant un objectif socioéconomique bien précis. Ce système administratif doit être corrélé par une grande capacité de contraindre les autres acteurs non seulement par l'idéologie mais par la force. Il implique également une certaine stabilité et une certaine homogénéité au sein des groupes dominants du système. Car, toutes disparités et conflits chez les acteurs dominants peuvent concourir à l'affaiblissement ou au renversement du système dominant et cela au profit des autres groupes dominés. Mais, dans un système administratif adéquat, l'idéologie et la force ne sont pas seulement les garanties de l'efficacité et la pérennisation d'une politique publique. La capacité d'intégrer l'aspiration des autres groupes dominés se révèle un facteur essentiel à la réussite de toute politique publique.

Le système colonial esclavagiste a été renversé en Haïti à cause de son caractère inhumain et non intégratif. L'échec de la majorité des gouvernements haïtiens dans l'imposition des différentes variantes de l'idéologie capitaliste dominante s'explique également par l'écart des aspirations des groupes marginalisés dans les différentes politiques publiques de développement.

En Haïti, la dimension injuste du capitalisme dans ses différentes variantes a facilité la création d'une contre-culture qui, jusqu'à présent, domine les mentalités et les pratiques d'un grand nombre de personnes. Ces types de comportement tirent leur fondement dans des valeurs négro-africaines certes, mais ont été renforcés par les différentes politiques publiques officielles de 1625 jusqu'à nos jours (Barthelemy, 1989 ; Casimir, 2001 ; Sainsiné, 2007).

Dans le souci de comprendre les évolutions postérieures des dynamiques des politiques publiques haïtiennes, il est question dans la première section de ce chapitre de faire une présentation des différentes politiques publiques de développement appliquées dans la colonie de Saint-Domingue de 1625 à 1803. Il revient dans la deuxième section de cerner les difficultés de mise en œuvre de la politique publique de type plantationnaire de l'Etat haïtien en raison de la vivacité d'un modèle d'économie paysanne qui, sur bien des aspects, ne rencontre pas les modèles officiels dominants d'essence capitaliste. La troisième section de ce chapitre montre comment le pays, à partir de l'occupation américaine de 1915, assiste à une situation d'expansion du système capitaliste induisant la baisse du niveau de vie de la population et l'intensification du phénomène des transferts. De 1804 à nos jours, cette situation non intégrative des politiques publiques de développement alimente et renforce certains traits ou pratiques socioculturels haïtiens incompatibles à l'idéologie du développement. Dans la quatrième section, il s'agit de présenter les trois projets sélectionnés dans le contexte institutionnel de développement local en Haïti et le cadre socio-économique mondial. Il revient tout aussi bien à la fin du chapitre de présenter la manifestation des traits socioculturels du collectivisme non dynamique haïtien et la répartition en termes de genre de l'activité productive et entrepreneuriale haïtienne.

2.1. Les politiques publiques de développement dans la colonie de Saint-Domingue (1625-1803)

L'année de 1625 consacre le point de départ de la colonisation française à Saint-Domingue⁹⁴. Progressivement grâce à la mise en œuvre d'une politique publique et d'une organisation administrative efficace orientées vers l'accumulation primitive du capital, Saint-Domingue devenait la plus riche colonie de la France. Toutefois, les rapports de production contradictoires issus du projet colonial-esclavagiste entre maîtres et esclaves particulièrement avaient fragilisé la prospérité de l'économie de Saint-Domingue. Et, déjà même avant 1804 les deux modèles d'orientations socio-économiques contradictoires qui vont caractériser la République haïtienne indépendante se profilait. Il s'agit du système européen de grande exploitation agricole axé sur le mercantilisme et l'esclavage et le modèle des marrons de Saint-Domingue axé particulièrement sur la petite exploitation agricole et les valeurs culturelles africaines (Hector et Moïse, 1990). Cette section cerner l'essence des différentes politiques publiques de développement économique de la Colonie de Saint-Domingue et d'Haïti du XIX^{ème} siècle. En raison de la richesse des informations historiques qu'elle recèle, cette section peut nous renseigner sur les différents facteurs d'efficacité des politiques publiques et de ceux susceptibles d'entraver leur effectivité et leur durabilité.

2.1.1. La période anarchique de l'implantation française en raison de l'absence d'une politique publique efficace

Les espagnols et les portugais ont été les premiers à s'installer dans le nouveau monde dans le souci de profiter des richesses des nouvelles terres acquises. Mais, pour de fortes raisons politiques et économiques cet exclusivisme hispano-portugais a été vite mis en question par d'autres puissances européennes de l'époque notamment par la France et l'Angleterre. Ces deux pays, en vue de s'ériger également en empires coloniaux, se livraient dans des missions exploratoires en Amérique du Nord et du Sud et à des percées ponctuelles grâce à des pirates dans les colonies espagnoles des Antilles. Le-quasi génocide des indigènes des Antilles, les combats navals défavorables à l'Espagne pour le maintien des îles caribéennes et l'épuisement des mines d'or avaient occasionné l'abandon de ces espaces au profit de terres continentales beaucoup plus riches en métaux précieux et beaucoup plus

⁹⁴ Partie Ouest de l'île d'Haïti, actuellement dénommée Haïti, qui était de 1625 au 1^{er} Janvier 1804 sous l'autorité de la France. La partie Est à l'époque actuellement connue sous le nom de République Dominicaine était généralement sous la domination de l'Espagne.

aptes à être l'objet de séparation entre les pays rivaux (Hector et Moïse, 1990). Après l'abandon des espaces caribéens par les espagnols, des aventuriers français commencent à s'établir à Saint-Christophe et beaucoup plus tard à l'île de la Tortue étant bien avant une possession anglaise. Ces deux occupations spatiales constituent le point de démarrage de la colonisation française dans les Antilles particulièrement à Saint-Domingue (Hector et Moïse, 1990).

Selon Dorvilier, cette époque fut caractérisée par la mise en place d'« une *territorialité fondamentalement fonctionnelle* »⁹⁵. C'est au cours de cette période, 1625 à 1665, que

*« les aventuriers français, tout en manifestant leur présence sur plusieurs points de la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, parviennent à occuper systématiquement l'île de la Tortue, et, sur la côte septentrionale, Port-Margot, Port-de-Paix, puis sur la côte méridionale, Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Miragoâne, Les Nippes et Baradères. À l'intérieur de ces espaces côtiers, refuges des flibustiers, on trouve des boucans isolés et certaines habitations. Ainsi, l'activité économique dominante sur ce territoire fut la flibuste et la boucane »*⁹⁶.

Les flibustiers et les boucaniers pour assurer leur survie entretenaient des relations de troc et d'échanges commerciaux monétarisés. Les boucaniers alimentaient les flibustiers en produits de chasse et plus tard agricoles en raison de la rareté des butins de chasse. En retour, les flibustiers les approvisionnaient en armes et produits accaparés lors de leurs forfaits (Hector et Moïse, 1990).

Une autre catégorie intermédiaire s'érigea entre les boucaniers et les flibustiers à Saint-Domingue : les habitants. Ces derniers peu nombreux, constitués en majorité des engagés européens, exploitaient les espaces vacants du territoire en petites parcelles polyculturelles à la suite de la quasi-destruction et le marronnage des populations indigènes. C'est cette catégorie qui avait assuré par la suite l'exploitation systématique du territoire colonial de Saint-Domingue (Hector et Moïse, 1990)

⁹⁵ DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.108.

⁹⁶ Ibid., 108

Bien que l'occupation de l'île de la Tortue et d'une grande partie des côtes de l'île d'Haïti à partir de 1625 consacre le point de départ de la colonisation française à Saint-Domingue, le déficit d'une politique publique et d'une organisation administrative sérieuse avait grandement fait défaut à la colonie. Les agents de la métropole et des « *compagnies commerciales* » accusaient de sérieuses difficultés pour orienter politiquement l'espace colonisé en raison du comportement belligérant et d'autonomie des premiers aventuriers. Un climat d'anarchie régnait dans l'espace colonisé s'illustrant par des rivalités quasi permanentes entre les chefs locaux. (Casimir, 2001 ; Hector et Moïse, 1990).

Ce contexte de grand désordre attisa la métropole, vers la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, à définir une politique publique coloniale efficace s'inspirant du colbertisme et se traduisant particulièrement par la mise en place d'« *une gouvernance efficace pouvant faciliter la poursuite des objectifs économiques de l'entreprise coloniale* »⁹⁷. Ce moment marque « *la deuxième phase de la territorialité saint-dominguaise impliquant la mise en œuvre d'un processus d'organisation ou de bureaucratisation de l'entreprise coloniale* »⁹⁸.

2.1.2. Mise en place d'une politique coloniale-esclavagiste axée sur une logique primitive d'accumulation du capital

L'exécution de la politique coloniale française nécessite le choix d'administrateurs maîtrisant parfaitement les intérêts de la métropole et les enjeux économiques du moment. Ainsi, la période 1665-1698 avait vu défiler différents gouverneurs ayant tous pour objectif d'inscrire le développement de la colonie dans les voies prescrites par la métropole. Mais, les héritages de l'époque précédente avaient rendu difficile la tâche des gouverneurs. Ils étaient obligés d'établir un fin arbitrage entre les exigences politiques de la métropole et les tendances exprimées sur le terrain (Hector et Moïse, 1990).

Bertrand d'Ogeron, gouverneur de l'île de la Tortue et de Saint-Domingue en 1665, consacre un intense effort pour organiser la colonie. Sa première décision de politiques publiques fut un effort de peuplement de la partie occidentale de l'île en recrutant surtout lors de ces nombreux voyages

⁹⁷ DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.109.

⁹⁸ Ibid., p.109

en Métropole une quantité importante de colons appelés engagés par le consentement d'avances d'argents aux fins d'exploitations agricoles en retour. Cette politique s'inscrivait dans la logique de pallier le déficit de main d'œuvre de l'époque. Ces engagés constitueront par la suite une partie des habitants de la colonie de Saint-Domingue (Hector et Moise, 1990).

Bertrand d'Ogeron appliquait une politique d'extension territoriale à Saint-Domingue qui se traduit par l'occupation entière de l'île en facilitant la mise en place de nouveaux établissements, d'une politique de défrichement de terres et de développement de certaines activités agricoles. Il en profitait également pour réaliser certains travaux infrastructurels en routes, aménagement urbain etc. En effet, c'est sous sa gouvernance que des quartiers comme Léogane et Tiburon sont agrandis et les fondements de la ville du Cap jetés en 1670 (Hector et Moise, 1990).

Les quatre premières années d'administration d'Ogeron font passer le nombre de colons de quatre cent cinquante à mille cinq-cents. Et, en 1671 le nombre de colons a été estimé à deux mille. Cet accroissement démographique avait poussé le gouverneur à prendre de nouvelles mesures d'aménagement ou d'agrandissement de l'espace et de contrôle du territoire par la mise en place d'une défense militaire conséquente. Des mesures de substitution de culture ont été adoptées dans les nouveaux espaces conquis comme par exemple la substitution du tabac par des produits vivriers. La logique c'était de minimiser les impacts négatifs des effets de guerre de la métropole française avec d'autres puissances sur l'autonomie alimentaire de la colonie au cas où cette dernière se trouve dans l'impossibilité d'importer des vivres en Europe (Hector et Moise, 1990).

La gouvernance de d'Ogeron consacre le point de départ d'une logique de développement économique se structurant progressivement et atteignant son apogée au XVIII^{ème} siècle. Par ailleurs, malgré cet effort d'organiser efficacement la colonie, cette période transitoire comprise entre 1676 à 1698 est marquée par la persistance d'un ensemble de problèmes et l'impérieuse nécessité de trouver des solutions pertinentes. A côté de la persistance de l'héritage de l'époque pionnière, des conflits d'intérêt entre les habitants de l'île colonisée et les compagnies d'exploitation se sont renforcés au cours de cette période transitoire. Les guerres européennes jouent également leur partition dans cette situation d'instabilité sociale qui a des incidences négatives sur la structuration de Saint-Domingue (Hector et Moise, 1990). Cette situation va être atténuée particulièrement par la signature du traité de Ryswick consacrant l'abandon de l'Espagne du tiers occidental de l'île au profit de la France (Hector et Moise, 1990).

Avec d'Ogeron également une nouvelle politique d'extension territoriale, impliquant l'introduction de nouvelles cultures, fut appliquée dans la colonie. Face à la chute des prix du tabac sur le marché mondial à cause d'une situation de surproduction de cette culture, d'autres produits pendant la période 1660-1680 furent introduits par certains planteurs dans la colonie comme par exemple l'indigo, le cacao et la canne à sucre. Ce changement de cultures agricoles va occasionner une transformation socio-économique majeure dans la colonie que les historiens appellent « *la révolution de la canne* » (Hector et Moise, 1990).

Les cultures de la canne et de l'indigo ont été beaucoup plus exigeantes que celle du tabac. Elle nécessitait une agriculture fixée, une abondante main-d'œuvre et un niveau de capital important. Donc, il était impossible pour les boucaniers et les habitants de l'île de pratiquer une telle culture assez coûteuse. C'était de préférence de jeunes hommes de souches bourgeoises commerçantes qui avaient décidé de venir faire fortune dans la colonie. Cette culture a facilité également l'intensification de la traite négrière dans la colonie et l'intérêt du grand capital marchand de Nantes, Bordeaux et La Rochelle pour Saint-Domingue. Le succès des premiers arrivés de la classe bourgeoise de France a attiré d'autres investisseurs qui arrivent à Saint-Domingue avec de larges moyens financiers prêtés par la bourgeoisie marchande de France (Hector et Moise, 1990).

La recherche d'accroissement continu de capitaux va intensifier le processus de transformation culturelle à Saint-Domingue. Ainsi, la canne à sucre devient à partir de 1720 la principale culture de la colonie. C'est son développement qui a consacré l'entrée de la colonie de Saint-Domingue dans l'ère de la grande exploitation esclavagiste (Hector et Moise, 1990).

La révolution de la canne a impliqué une importante augmentation démographique à Saint-Domingue non seulement en nombre d'immigrants de volontaires français mais en nombre d'africains qui par la traite des noirs viennent involontairement dans la colonie pour compenser servilement le déficit de main d'œuvre. La population servile de Saint-Domingue passe de la période comprise entre 1701 à 1753 de vingt mille esclaves à cent soixante-quatre mille huit-cent cinquante. L'esclavage des noirs constituait, en ce sens, le pilier de l'économie plantationnaire de Saint-Domingue (Hector et Moise, 1990).

Dans la période comprise entre la fin du XVII^{ème} siècle et le début du XVIII^{ème} siècle, le processus de développement économique de Saint-Domingue résulte principalement de l'extension de

l'exploitation sucrière. Face au succès de fait de cette culture sur les autres, la métropole française était obligée de développer une politique sucrière dans la colonie par l'intermédiaire des gouverneurs. L'espace saint-domingois a été transformé en « *un vaste ensemble d'habitations sucrières* »⁹⁹. La révolution de la canne implique, en outre, une concentration des moyens de production surtout des propriétés par les grands planteurs, l'existence de grandes habitations, la mise en place de nouveaux facteurs de production articulés dans les manufactures et le développement de l'esclavage des noirs. C'est le passage d'une forme de territorialité de petites exploitations à de grandes exploitations.

2.1.3. La logique économique mercantiliste de la politique publique installée à Saint-Domingue

La mise en place de l'espace plantationnaire à Saint-Domingue constitue la réalisation du projet mercantiliste de la métropole française. Ce courant s'illustre par une forme d'accumulation primitive du capital. Il se révèle d'une extrême importance dans l'évolution et la consolidation historique du capitalisme français. Et, c'est grâce à l'économie de plantation que l'Etat français, à travers la compagnie des Indes occidentales, la compagnie de Saint-Domingue et la nouvelle compagnie des Indes, arrivait à matérialiser cette forme d'accumulation primitive du capital (Brutus, 1949).

Le mercantilisme au XVII^{ème} siècle avait pour principe fondamental que l'accroissement de la richesse se fait par l'accumulation de métaux précieux et de monnaie. Ainsi, les grandes puissances européennes de l'époque s'adonnent à une course effrénée vers l'abondance de métaux précieux et de monnaies. La politique économique de l'époque consiste à obtenir une balance commerciale excédentaire dans les activités commerciales avec les Etats concurrentiels (Hector et Moise, 1990).

Pour atteindre cet objectif, l'application d'une politique protectionniste par l'Etat a été appliquée. Le protectionnisme consiste à éviter la sortie de l'or, de l'argent et des matières premières et à limiter l'entrée de produits manufacturiers étrangers. En outre, tout Etat devait produire pour vendre beaucoup plus à l'étranger et importer peu. L'intervention de l'Etat, en ce sens, devenait une nécessité. L'Etat avait pour obligation de réglementer le commerce intérieur, la production agricole

⁹⁹ DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.116.

et industrielle, les tarifs douaniers etc., d'intervenir dans la construction d'infrastructures et de renforcer la flotte commerciale et militaire en vue de conquérir d'autres marchés pour l'intensification des exportations (Hector et Moise, 1990).

Les colonies avaient un rôle très important dans le processus de développement mercantiliste de la France. Elles deviennent des territoires fonctionnels ayant pour obligation de combler le déficit de la métropole au moyen de produits. Elles devaient fournir à la métropole des produits à très bas prix, se spécialiser dans des biens que la métropole est incapable de produire et absorber des biens venant exclusivement de la métropole. Sur ce, les colons habitant ces espaces n'avaient droit de pratiquer aucune industrie. Ils ne peuvent pas transformer sur place les matières premières pour ne pas concurrencer la bourgeoisie industrielle des villes françaises. Ils sont astreints à utiliser de produits qui étaient fabriqués en France (Hector et Moise, 1990).

La métropole dans le souci de maximiser ses intérêts avait établi des mécanismes de contrôle et de neutralisation des volontés individuelles des colons ou des négociants métropolitains sur le plan commercial. Les compagnies commerciales ont été créées à cet effet. Ce sont elles qui avaient la responsabilité fondamentale de conduire le système de l'exclusif (le pacte colonial) dans la colonie (Hector et Moise, 1990). Elles constituent des organisations auxquelles l'Etat français afferme des colonies. Une fois en possession des colonies, les compagnies doivent organiser la production agricole et industrielle, le commerce, la traite, le foncier, la sécurité civile et militaire, la fiscalité, la politique sociodémographique et d'extension de celles-ci. En d'autres termes, elles sont responsables de toute la chaîne productive, administrative et politique de la colonie. Les transactions entre la métropole et les colonies peuvent se faire sans recours à la monnaie du fait que ce sont des actes qui se font au sein même de ces compagnies (Hector et Moise, 1990 ; Casimir, 2001).

2.1.4. Mise en place d'une politique d'harmonisation du Capital-Travail dans la colonie de St-Domingue

Les politiques publiques coloniales installées à Saint-Domingue lui avaient permis d'atteindre un très haut niveau économique dans les années précédant la révolution française de 1789. Bellegarde (1953) traduit cette situation de grande prospérité concernant l'économie de la colonie de St-Domingue en ces termes :

« D'après une statistique qui nous est parvenue, on comptait à Saint-Domingue, en 1788, 792 sucreries, 3 097 indigoteries, 705 cotonneries, 2 810 caféières, 60 cacaoyères, 173 guildiveries, 33 briqueteries, 245 moulins, 290 fours à chaux, de nombreuses fabriques de poteries, des tanneries, des tuileries. On exportait annuellement des denrées et marchandises se chiffrant à 220 millions de livres, tandis que les importations n'atteignaient pas moins de 170 millions. La propriété foncière était évaluée à plus de 1300 millions de livres tournois. De belles routes, plantées d'orangers, de citronniers ou de palmiers, reliaient les unes aux autres les principales villes et permettaient ainsi le facile écoulement des produits de l'intérieur »¹⁰⁰.

Mais, les rapports contradictoires entre les différents acteurs sociaux (Blancs, Affranchis et esclaves) rendaient cette prospérité assez précaire. Ainsi, à partir de 1789, une situation insurrectionnelle s'intensifiait dans la colonie de St-Domingue. Face à cette situation insurrectionnelle et surtout à l'intensification des luttes des esclaves pour la liberté, la métropole avait décidé par l'envoi de nouveaux représentants d'adapter sa politique coloniale en fonction des transformations sociopolitiques du moment. La commission composée de Roume, Mirbeck et Saint-Léger, débarquée en novembre 1791 à Saint-Domingue, n'a pas pu établir la paix dans la colonie. La France décida d'envoyer le 18 septembre 1792 une autre commission composée de Sonthonax, Polverel et Ailhaud avec six mille hommes de troupes pour établir l'esclavage dans sa mission première et appliquer la loi du 4 avril 1792 consacrant l'égalité entre les Affranchis et les Blancs.

¹⁰⁰ BELLEGARDE D. (1953) : « Histoire du peuple haïtien (1492-1952) », Les Éditions Fardin, 1^{ère} édition, Port-au-Prince, Haïti, p.63.

Les planteurs blancs avaient manifesté leur opposition face à l'atteinte de leurs intérêts par la loi du 4 avril 1792 et aux comportements jugés trop complaisants des commissaires vis-à-vis de la rébellion des esclaves. Ainsi, ils manifestaient des velléités autonomistes face à la métropole et cooptaient à travers des alliances avec des puissances rivales de la France comme l'Angleterre et l'Espagne qui occupaient déjà une partie de la colonie dont une partie du Nord et le Centre.

Face à ce climat de conflit interne entre esclaves, affranchis, colons royalistes et colons autonomistes et la menace d'autres puissances rivales, les commissaires ont utilisé les esclaves pour sauvegarder Saint-Domingue sous la domination française. Après avoir vaincu, sous les ordres de Toussaint Louverture, les ennemis rivaux de la France les commissaires ont consacré l'affranchissement général des esclaves. Cette mesure a été ratifiée par l'Assemblée de la Convention de Paris le 4 février 1794 et étendue à toutes les colonies françaises (Barthelemy, 1989).

Comme corollaire à cette mesure prise en raison de la nouvelle configuration des rapports de force dans la colonie, la commission décide de mettre en place un système de production harmonisant le capital et le travail en accentuant particulièrement sur la participation des travailleurs aux résultats. Dans le souci de maintenir la grande exploitation, élément fondamental de l'économie plantationnaire, un système portionnaire a été établi. Ce système implique que le produit net soit réparti à part égale, soit à un tiers, au propriétaire, au travailleur et à l'Etat.

2.2. L'alternative paysanne à la politique publique de type plantationnaire de l'Etat haïtien (1804-1914)

Après la proclamation de l'indépendance d'Haïti le 1^{er} janvier 1804, les deux perspectives socio-économiques qui s'étaient déjà profilées tout au cours de la période coloniale-esclavagiste se dégagent. La perspective des dirigeants s'inscrit dans le renouement de l'économie de type plantationnaire en prônant une logique de grande exploitation agricole sur de grandes plantations. Pour l'application d'une telle politique, les dirigeants ont dû prendre tout un ensemble de dispositifs légaux et de mesures coercitives. Les paysans, quant à eux, adoptent une double stratégie qui s'illustre d'abord par leur refus de travailler sur de grands domaines dont ils ne sont pas propriétaires et ensuite par la pratique de la petite exploitation agricole sur de petites parcelles de terrain qui leur appartiennent (Moral, 2002).

Les premières tentatives de mise en place d'une politique publique de type plantationnaire en Haïti ont été vite mises en échec par la masse des cultivateurs. Bien avant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, il y avait lieu d'assister au triomphe et à l'extension de la petite exploitation agricole paysanne. L'Etat haïtien dans l'application de ses différentes mesures économiques caractérisées généralement par les tendances internationalement dominantes n'arrivait pas à articuler une politique publique de développement inclusive et efficace liant ces impératifs économiques internationaux et les expressions économiques locales. Cette situation a entravé le développement socio-économique du pays et attise les tensions politico-économiques à la base de la perte de souveraineté du pays en 1915 (Moral, 2002).

2.2.1. Mise en place des politiques publiques de type plantationnaire en Haïti

La première politique publique de l'Etat haïtien en matière économique s'inscrit dans la politique agraire de Dessalines. Cette politique s'articule autour de trois grands axes : la nationalisation de biens fonciers des colons, la manifestation de la volonté de l'empereur à redistribuer certains domaines aux anciens esclaves, la mise en place d'une armée de cinquante-deux mille personnes dans le souci de préserver l'indépendance et de contraindre les cultivateurs au travail (Moral, 2002).

En vue de faciliter une forte croissance économique Dessalines a priorisé le maintien de la grande plantation. Cette mesure avait suscité l'hostilité des paysans qui ont choisi pour une nouvelle fois de pratiquer le marronnage et l'éparpillement socio-spatial.

La conception de Dessalines s'inscrit dans une volonté généralement partagée par les élites de l'époque de redynamiser le système de la grande exploitation agro-industrielle et exportateur de denrées afin de maintenir leur mainmise sur la classe paysanne et de promouvoir le développement du nouvel Etat suivant la logique économique occidentale dominante. Malgré certaines nuances sur les catégories sociales qui devaient posséder les terres vacantes laissées par les colons, les pères fondateurs de la nation haïtienne, Dessalines, Christophe, Pétion et Boyer, ont tous opté pour ce système de grande exploitation agricole. Cette logique économique ne prenait pas en compte les aspirations des cultivateurs qui voulaient travailler exclusivement pour eux-mêmes. Mais, contrairement aux anciens libres qui voulaient s'approprier exclusivement des grands domaines laissés par les colons, Dessalines voulait les confisquer pour les distribuer par la suite aux

cultivateurs. Cette option socio-économique a occasionné l'assassinat de l'empereur Dessalines en octobre 1806 (Moral, 2002). Sa mort a occasionné la division du pays en deux Etats ennemis : le royaume du Nord dirigé par Henry Christophe et la République de l'Ouest présidée par Alexandre Pétion.

Christophe dans sa démarche louvertureuse a instauré le système de la grande plantation agricole sous le contrôle de l'armée en concédant de grandes plantations aux membres de sa noblesse. C'est seulement les aînés de ces familles bénéficiaires et des officiers de l'armée qui pouvaient tirer profit de l'héritage de ces propriétés concédées. Les cultivateurs étaient attachés à ces vastes domaines pour travailler en tant que sujets. Face au mécontentement des travailleurs qui ont pris l'option du marronnage et la fuite dans la République de l'Ouest et face au déclin de la production sucrière Christophe était obligé de prendre des mesures agraires pour assouplir les tâches des petits exploitants. Mais, cette mesure a suscité le soulèvement des grands propriétaires de son régime. (Moral, 2002).

Pétion dans le souci de préserver son régime, de fidéliser l'armée et les cultivateurs à sa cause et de sécuriser la position agro-économique de sa catégorie sociale a adopté une politique agraire beaucoup plus pragmatique. Cette option se caractérise d'abord par la concession de petits lopins de terre (assez médiocres et se situant pour la plupart dans les montagnes) aux petits cultivateurs et également par la conservation de grands domaines aptes au système de grande plantation. (Manigat, 1962)

Tout un ensemble de mesures légales oppressives ont été prises par Pétion pour concéder des domaines en tenant compte du rang des bénéficiaires dans l'armée, l'administration, la politique, le domaine social des terres et maintenir la ponctualité des travailleurs. Les personnes à statut élevé, en majorité les anciens libres, ont reçu les domaines les plus vastes et comportant des productions beaucoup plus rentables (la canne à sucre). Cette disposition légale ne prévoyait aucune concession pour les petits soldats en activité (Manigat, 1962). La majorité des bénéficiaires de ces mesures faisait partie de la classe des anciens libres. Boyer dans la même logique de perdurer sa tendance de domination de classe et de payer en même temps la colossale dette de l'indépendance avait également opté pour la politique économique d'agro-exportation par le maintien des grandes plantations agricoles. Pour cela, il avait reconduit certaines dispositions

légales antérieures favorables à la grande plantation et à la fidélisation des masses des cultivateurs aux travaux y relatifs (Manigat, 1962).

2.2.2. Extension de la petite exploitation familiale en Haïti

Ces différentes mesures prises par le gouvernement de Pétion et de Boyer n'ont pas facilité une transformation au niveau de la production agricole du pays, car les bénéficiaires des grands domaines fonciers n'avaient aucune culture en termes d'exploitation agricole et ne s'intéressaient pas directement dans la mise en valeur de ces terres concédées. La grande majorité des bénéficiaires, appartenant surtout à la catégorie des anciens libres, voulait tout simplement tirer des rentes découlant de l'exploitation de ces terres par des cultivateurs affiliés. Face à cette velléité exprimée, la masse des cultivateurs, au lieu de s'adonner à ces grandes plantations sucrières, ont préféré se cantonner dans les mornes pour la pratique précaire de la polyculture vivrière et caféière. Par conséquent, les élites étaient obligées de procéder à l'affermage, au métayage ou à la vente par parcelles de leurs grands domaines. Un grand nombre de terres a été également laissé vacant que ce soit par l'Etat ou par les élites. Les cultivateurs ont profité de ce désintérêt des grands propriétaires terriens pour acheter, accaparer, affermer ou exploiter de petites parcelles de terres pour mettre en valeur leurs petites exploitations agricoles (Manigat, 1962).

Cette période marque le début de l'extension de la petite exploitation familiale qui pendant longtemps constituera la base l'économie haïtienne. Malgré la persistance du gouvernement de Boyer en matière de contraintes légales et de mesures incitatives auprès des grands propriétaires terriens et de répressions systématiques contre les cultivateurs, le système de la petite exploitation agricole paysanne va nettement triompher à partir des événements politiques de 1843. Lesquels événements que les historiens dénomment « *La Révolution de 1843* » (Manigat 1959). L'économie du pays à partir de cet évènement va connaître un nouveau tournant en termes de positionnement des principaux acteurs en matière d'activité économique. D'un côté, de 1848 à 1905, période marquant l'essor de l'économie paysanne, on assiste au triomphe et à l'extension de la petite exploitation agricole paysanne marquée particulièrement par la promotion des cultures vivrières, caféières et forestière dans les montagnes et la diminution progressive de l'exploitation de la canne à sucre (Moral, 2002).

Cette période est également marquée par une relative augmentation de la production nationale grâce à l'économie paysanne. En effet, de 1870 à 1890 grâce à une relative performance de

l'agriculture paysanne notamment dans la production du café, campêche, coton, acajou, cacao et sucre brut et aux conditions favorables des marchés externes, le budget du Pays, selon Moral (2002), était relativement solide. Moral prend à titre d'exemple la production caféière pour illustrer cette situation. La production caféière passe, de 1860 à 1890, de soixante-mille livres à soixante-dix-neuf mille livres. Mais, cette croissance de la richesse nationale n'avait pas véritablement servi à l'amélioration du bien-être de la paysannerie. Il en demeure globalement que la paysannerie haïtienne reste dans un état assez précaire à cause d'un système d'exploitation de l'Etat central et les élites dominantes exploitant les maigres ressources de la paysannerie (Moral, 2002 ; Michel et Casimir, 2004).

Ce système s'illustre par l'imposition de lourdes taxes sur la production agricole paysanne et la mise en place de divers mécanismes financiers et commerciaux d'exploitation (la rapacité des chefs de sections, les pratiques commerciales frauduleuses des spéculateurs, la pratique de prêt usuraires et les procès impromptus). Cette situation de précarité provoquée a été à la base des révoltes paysannes dans le Sud à travers les Piquets et dans le Nord par l'intermédiaire des Cacos. Ces différents mouvements paysans, essentiellement à caractère socio-économique, vont être récupérés par des politiciens ; ce qui engendrera par la suite un véritable chaos sociopolitique dans le pays au début du XX^{ème} siècle. Cette situation va déboucher à l'occupation américaine de 1915 (Moral, 2002).

2.2.3. L'échec haïtien dans la mise en place d'une politique publique de développement efficace

Les élites dominantes dans leur incapacité d'imposer aux masses des cultivateurs le système agro-économique d'exploitation ont été obligées de se tourner essentiellement vers le commerce. Ainsi, l'Etat et les élites dominantes avaient adopté d'autres stratégies pour exploiter et assurer leur mainmise sur la classe des cultivateurs.

En effet, la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle ont été marqués par une grave crise sociopolitique et socio-économique en Haïti. Cette situation multidimensionnelle trouve ses éléments explicatifs dans des facteurs d'ordre interne et externe. En effet, la société haïtienne durant cette période se caractérise par une quasi-absence d'investissement de capitaux étrangers, une situation d'anarchie politique, d'instabilité foncière, d'absence d'encadrement technique des exploitants agricoles, de forte croissance démographique et la baisse substantielle du café

(principale denrée d'exportation) sur le marché extérieur. Les dirigeants, au lieu de redresser l'économie du pays, se lancent de préférence dans le vote d'un ensemble de lois agricoles fixant l'espace de vie et l'activité économique de la paysannerie sous le contrôle des organes répressifs de l'Etat particulièrement par l'intermédiaire d'une instance paramilitaire dénommée « *chefferie de section* » (Georges Adam, 1982 ; Moral, 2002).

Face au système d'oppression et d'exploitation installé par l'élite dirigeante, la paysannerie adoptait une double stratégie : l'éloignement géographique dans des zones reculées et la participation dans des mouvements insurrectionnels. Mais, aucune des stratégies adoptées n'avait permis aux paysans d'améliorer leurs conditions socio-économiques. L'éloignement géographique des paysans particulièrement a été bénéfique principalement aux spéculateurs et aux élites dirigeantes. Cette stratégie conforte les élites dirigeantes dans leurs pratiques de désengagement politique et de contrôle social. De plus, ce repli paysan par cette fuite spatiale entravait toute mobilisation collective visant à combattre ce système fort inégalitaire dont les seuls bénéficiaires sont les grands propriétaires terriens, l'Etat, les grands commerçants et les politiciens en fonction (Moral, 2002 ; Barthelemy, 1989).

Avant l'occupation américaine de 1915 ou plus d'un siècle après l'indépendance haïtienne, la paysannerie haïtienne se perdure dans une crise socio-économique et spatiale en raison d'absence d'une politique de rationalisation du mode de production et du mode d'occupation rationnel de l'espace. Il y avait lieu de constater une double compartimentation des sols cultivables. D'un côté de grandes propriétés ont été occupées par une minorité d'exploiteurs habitant les villes constituant les élites et de l'autre côté de petites propriétés ont été exploitées par des paysans. Toutefois, il y avait lieu également de constater la présence de quelques rares compagnies étrangères surtout d'origines européennes. Pour inciter l'implantation de ces grandes compagnies dans le pays de grandes concessions leurs ont été accordées (Kernizan, 1922 ; Moral, 2002).

Il y avait lieu également de constater à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle haïtien une volonté de relance de la grande exploitation orientée vers l'exportation par la bourgeoisie nationale. Cette situation s'explique en raison de l'émergence de certains investissements étrangers, l'avènement de certaines institutions de crédit et par le prix favorable des denrées sur le marché international. La conjugaison de ces facteurs avait incité plusieurs grands propriétaires absentéistes de reprendre l'exploitation de leur domaine. Des moulins à vapeur ont été acquis par des grands

exploitants, ce qui a facilité une certaine reprise de l'industrie du clairin, le rhum local. Dans le nord du pays par exemple pour faciliter la relance des grands domaines la construction d'une voie ferrée reliant Cap-Haitien à la Grande-Rivière a été entreprise (Moral, 2002).

La plupart de ces grands propriétaires et investisseurs étaient en majorité des politiciens. L'émergence de cette néo-bourgeoisie nationale s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs dont le développement de la production caféière, l'exploitation de bois précieux et le privilège d'accès au domaine national en raison des hautes fonctions administratives et militaires occupées. De plus la détention de ces différents facteurs facilite une position privilégiée pour servir d'interlocuteur des intérêts du capital étranger. Position en retour qui favorisera des retombées financières et économiques certaines (Moral, 2002).

Par ailleurs, bien que cette néo-bourgeoisie prélève des montants assez significatifs sur l'agriculture paysanne, le réinvestissement en retour était insignifiant. Cette oligarchie préférait se cantonner dans l'administration civile ou militaire surtout dans les centres urbains menant une vie d'opulence. Cela s'explique en raison du niveau de risques de l'entreprise agricole, en termes de l'évolution des marchés et du difficile contrôle de la main-d'œuvre paysanne. D'ailleurs, les masses paysannes en raison de la faiblesse de la rente agricole, ont été stigmatisées et traitées de paresseuses et d'ignorantes (Moral, 2002).

Les américains n'avaient pas investi substantiellement dans le secteur agricole. Leurs rares intérêts s'étaient retrouvés dans le port de Port-au-Prince, l'usine électrique, la Compagnie de chemin de fer de la Plaine du Cul-de-sac, le chemin de fer national, la Banque nationale à hauteur de 40%, le secteur minier (fer, charbon, cuivre, or) (SACAD/FAMV, 1993). L'investissement américain a fait son entrée dans le secteur agricole haïtien à travers la banque nationale d'Haïti. Différentes compagnies faisaient leur apparition en Haïti comme Tropical Dyewood Co., American Dyewood Co. National Railroad, Corporation Trust of America (Turnier, 1955). A cette époque les intérêts américains viennent en deuxième position après ceux des allemands. L'apparition de ces entreprises n'avaient pas facilité la dynamisation et le redressement de l'économie haïtienne qui était à l'époque en crise. Loin de là, la politique de concession de grands domaines fonciers que cette situation impliquait, avait envenimé le mécontentement des couches paysannes victimes et aggravé par la suite le climat politique (Turnier, 1955).

James P. Mac Donald en 1910, avait pu obtenir de la part du président d'Antoine Simon un amendement relatif aux lignes de chemins de fer installées dans le pays depuis 1905. Il s'agit de fusionner en un système unique les deux principales lignes, Cap-Haïtien-Port-au-Prince et Gonaïves-Gros-Morne et d'émettre des bons à hauteur de vingt mille dollars par kilomètre réalisé avec un taux d'intérêt de 6% garantis par l'Etat haïtien. Ce contrat s'accompagnait d'une clause concessionnaire assurant à Mac Donald pour une durée de cinquante ans un contrôle exclusif des terres côtoyant des deux côtés des chemins de fer à une distance d'environ vingt kilomètres et au prix annuel d'un dollar par carreau cultivable. Ces terres concédées par l'Etat haïtien étaient vouées à la production de banane. Et, Mac Donald s'assurait du monopole de l'exportation de toute cette production bananière. Ce contrat a facilité sur une surface de plus de sept mille deux-cents km² la substitution de la banane à certaines cultures traditionnelles comme le café, la canne-à-sucre et les vivres. Il a également consacré la disparition de la petite exploitation paysanne dans les différents espaces affiliés (Turnier, 1955).

Bien que ce contrat ne soit pas arrivé totalement pas à son terme, il a pu générer beaucoup de méfaits dans le mode de structuration du monde rural haïtien. Dans les zones d'application du contrat, une grande partie des récoltes paysannes a été détruite. Egalement un nombre considérable de petits fermiers ont été expulsés sans délai et voient leurs logements brûlés sans compensation en contrepartie. Donc, les paysans ont été dépouillés de leurs moyens traditionnels de subsistance. En plus, le contrat a généré une énorme difficulté pour trouver des espaces cultivables en raison de la valeur prise par la terre à partir de l'installation de ces grandes compagnies étrangères et le retour des grands propriétaires terriens.

Cette situation a engendré un climat d'instabilité socioéconomique majeur dans la campagne haïtienne en raison surtout des dégâts causés par les mouvements de rebellions à la fois sporadiques et inorganisées de certains groupes paysans face à ces mesures jugées injustes. Cet état de fait a eu des impacts négatifs sur la production agricole et sur l'attrait de capitaux étrangers. A côté de ces méfaits socioéconomiques ci-dessus relatés, le climat politique durant cette période se détériore par la succession des chefs d'Etat au pouvoir résultant des affrontements entre des groupes rivaux (Jean-Jacques, 1973).

Cette aggravation de la crise sociopolitique avait facilité et occasionné le débarquement des troupes américaines en Haïti. Il faut mentionner que ces troupes dans leurs visées impérialistes

étaient déjà installées dans la Caraïbe depuis la fin de la guerre hispano-américaine en 1898. La victoire remportée par les américains lors de la deuxième guerre mondiale leur avait donné les mains libres pour exploiter cette situation d'instabilité politique haïtienne par l'occupation du pays le 28 juillet 1915. Toutefois, des motifs économiques ont été principalement à la base de cette intervention. Les dispositions de contrôle sur les ressources de l'Etat, l'armée, les finances et les domaines fonciers sont autant d'éléments qui traduisent l'intention économique de l'occupant américain (Moral, 2002).

2.3. Expansion du Capitalisme et ses conséquences culturelles et économiques en Haïti à partir de 1915

Grâce au contrôle de l'administration publique haïtienne et des principaux facteurs de production, l'occupation américaine a facilité l'expansion du mode de production capitaliste dans le pays. D'ailleurs dès 1918, par le vote d'une nouvelle constitution, le droit de propriété dans les domaines de possession de la terre et la capacité de former et d'œuvrer dans des associations à visées agricoles, commerciales, industrielles et éducatives ont été accordés aux étrangers vivant en Haïti. Cette situation consacre l'échec des luttes paysannes pour la petite propriété et cela au profit de l'installation de grandes compagnies américaines comme la HASCO (Haitian-American Sugar Company) dans la production de sucre, la West Indian Corporation dans l'exploitation du coton et l'élevage (Castor, 1971).

Les paysans se trouvaient dans l'obligation de vendre leurs forces de travail à ces grandes compagnies agricoles nord-américaines. C'est l'émergence dans l'histoire socio-économique haïtienne d'une sorte de prolétariat rural. Mais, en raison des phénomènes de dépossession des paysans, de la non-durabilité des emplois et de la non-absorption de l'excédent de main d'œuvre rurale, beaucoup de paysans haïtiens migraient dans des pays étrangers à la recherche d'emploi (Castor, 1971). Ce phénomène va s'accroître jusqu'à nos jours surtout à cause de la détérioration des conditions socio-économiques du pays à partir de 1980 avec l'application de la politique néolibérale en Haïti. L'inarticulation des différentes politiques publiques de développement socio-économique haïtiennes de 1804 à date alimentent et renforcent certains traits socioculturels hérités de l'Afrique (l'aversion face au risque et à l'investissement, le fatalisme, la précarité, le conformisme, le rapport temps, l'égalitarisme, la pensée magique, le manque d'initiative et de confiance en soi, l'assistanat, l'aversion pour la concurrence) qui paraissent dans une certaine

mesure incompatibles à l'idéologie du progrès à la base du développement socio-économique dans le sens capitaliste du terme.

2.3.1. Renforcement du mode de production capitaliste en Haïti à partir de l'occupation américaine

Les grandes compagnies américaines ont été à la base de l'avènement d'un prolétariat rural en Haïti du fait qu'avant l'occupation les paysans sans terre travaillaient en tant que fermiers et métayers et recevaient en retour une partie des récoltes, mais avec l'occupation américaine ils devenaient des salariés dans les grandes compagnies agricoles et dans les travaux de construction des chemins de fer. Mais, en raison des phénomènes de dépossession des paysans, du caractère temporaire des emplois créés et de la non-absorption sur le marché du travail de la totalité des paysans expropriés, cette politique socio-économique nord-américaine n'a pas résolu la crise socioéconomique traditionnelle haïtienne. Des paysans n'ayant plus d'endroit pour travailler étaient obligés de migrer à l'étranger notamment en République dominicaine (18 772 haïtiens recensés en 1950) et à Cuba (de 1915 à 1920 environ 209 080 haïtiens) ou les compagnies agricoles avaient de plus fortes capacités d'embauche (Castor, 1971). Casimir (2001), en ce sens, parle d'une sorte de spécialisation haïtienne en termes d'exportation de ressources humaines.

Selon Dorvilier, cette vague progressive de « *fuite extraterritoriale a fortement déstructuré le monde paysan dans la mesure où l'émigration des jeunes hommes a diminué de manière considérable toutes les possibilités d'amélioration de la production nationale et de mobilisation politique pour un changement structural* »¹⁰¹. Le départ des américains en 1934 n'a pas occasionné l'émergence d'une nouvelle politique de construction territoriale en Haïti. Le seul changement majeur a été constaté d'après Dorvilier dans

« le rapport ville-campagne, car si une partie des paysans avaient continué à se disperser dans les coins les plus reculés afin de se soustraire à la violence des diverses dictatures qui se sont installées à la direction du pays et à l'exploitation des grands propriétaires terriens, une autre partie, en l'absence de parcelles à cultiver et de moyens financiers pour partir à l'étranger, était obligée d'aller

¹⁰¹ DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.147.

s'installer dans les principales villes du pays. D'où le début de la bidonvilisation
»¹⁰².

Dans cette logique, poursuit Dorvilier,

« étant donné la forte croissance démographique, l'émiettement des parcelles familiales et la non extensibilité de l'espace physique, la territorialité nationale s'est progressivement restructurée au détriment des centres urbains. Mais, c'est la politique autoritaire des différents gouvernements, notamment des Duvalier, qui a occasionné l'exode rural, l'agrandissement chaotique de l'espace urbain haïtien
»¹⁰³.

2.3.2. Mise en place d'une politique néolibérale et ses conséquences macro-économiques

En termes d'orientation stratégique de l'économie nationale, l'économie haïtienne sous forte pression des institutions financières internationales a pris un tournant néolibéral à partir de 1980. Pour appréhender, selon Montas, ce tournant constituant le renforcement de l'idéologie dominante en Haïti, *«il est nécessaire et utile de comprendre les grands développements de l'économie entre 1971 et 1986 »*¹⁰⁴. Dès 1971, l'Etat haïtien avait déjà entamé, sur demande des institutions internationales, un processus de modernisation de l'économie nationale en s'accentuant sur le secteur agricole, le secteur des industries légères (propre à la sous-traitance internationale) et le secteur touristique. Cette politique de développement économique était fortement orientée vers l'exportation. Mais, plus de quinze ans après, les efforts enclenchés à partir de la mise en place de cette stratégie de développement économique ne donnaient pas les résultats escomptés. Cela s'explique, selon Montas, du fait que :

« la substitution d'importations avait autant d'importance que la promotion des exportations agricoles, agro-industrielles ou industrielles. A l'abri de puissantes barrières protectionnistes, il s'est ainsi créé des secteurs de rentes dans l'économie

¹⁰² DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, p.147.

¹⁰³ Ibid., p.147

¹⁰⁴ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.29.

nationale tournée vers le marché interne, parallèlement à l'avènement des industries d'assemblage pour le marché américain. En dépit d'une timide réactivation de l'aide internationale en 1971, plus intensive à partir de 1974 à la suite du premier choc pétrolier, après une dizaine d'années, le modèle a commencé à battre de l'aile tant pour des raisons structurelles que conjoncturelles »¹⁰⁵.

D'abord sur le plan structurel, vu l'aspect archaïque et peu productif de l'agriculture haïtienne après plus de cent cinquante ans de fonctionnement routinier, ce secteur se trouve dans l'incapacité de satisfaire en termes d'offre la nouvelle demande urbaine. Cette situation a entraîné une hausse des prix des produits sur le marché national. Il en résulte automatiquement des tensions sur le salaire minimum, facteur incitatif clef à la dynamisation du capital industriel surtout en ce qui concerne les industries d'assemblage. Selon Montas (2012), une importante nécessité d'

« importations alimentaires se faisaient ainsi déjà sentir. Elles représentaient déjà en moyenne 21% du total des importations entre 1981 et 1986. D'un autre côté, des monopoles industriels surprotégés (acier, ciment, tôle, farine etc.) fonctionnaient à des prix très élevés, explicables à la fois par l'étroitesse du marché et par l'absence de compétition »¹⁰⁶.

Le pays ne génère pas un capital financier assez significatif apte à l'investissement productif du fait que la quasi-totalité des devises rentrant dans le pays servent à acheter d'abord des « *matières premières et d'intrants importés par les secteurs industriels protégés et d'« aliments et de produits pétroliers »*¹⁰⁷ souvent en hausse. Il faut mentionner aussi que ces secteurs industriels protégés n'absorbaient pas une grande quantité de main d'œuvre issue du secteur agricole traditionnel et sont « *très peu intégrés au reste de l'économie »*¹⁰⁸.

La fragilité socio-économique du pays le rend vulnérable à toutes sortes d'événements conjoncturels. Ainsi, vers les années 1981 des éléments conjoncturels comme le « *second choc pétrolier* » et l'élimination du « cheptel porcin » local viennent diminuer assez significativement

¹⁰⁵ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.29.

¹⁰⁶ Ibid., p.30.

¹⁰⁷ Ibid., p.30.

¹⁰⁸ Ibid., p.30.

le capital financier paysan. Egalement, selon Montas, la tentative d'affiliation directe des haïtiens avec l'épidémie du SIDA par le gouvernement américain a porté un coup dur à l'industrie touristique haïtienne. La très forte augmentation du taux d'intérêt aux Etats-Unis accélérant la dépréciation de la gourde et un déficit public assez significatif est un facteur important dans l'explication de l'échec de la tentative de modernisation de l'économie haïtienne à partir de 1971. Il faut mentionner également le PIB par habitant connaissait de 1981 à 1986 une baisse moyenne annuelle de 2.3% (Montas, 2012).

Face à ces nombreux facteurs suscités, additionnés de l'immensité du chômage et de la pauvreté, le ministre de l'Economie et des Finances, appuyé par différentes instances internationales a décidé, à partir de 1986 selon Montas, de libéraliser l'économie

« afin de la réorienter vers les exportations basées sur les avantages comparatifs d'Haïti- main-d'œuvre peu coûteuse utilisable dans l'industrie légère pour l'exportation et pour le marché interne ; rareté de la ressource terre d'où la recherche de produits agricoles à haute valeur ajoutée ; ressources naturelles (plages, ensoleillement) et culturelles propices au développement du tourisme»¹⁰⁹.

L'objectif, selon Montas, était de permettre, d'abord, une croissance beaucoup plus substantielle du PIB et du revenu per capita, et ensuite, une création massive d'emplois pour absorber le fort taux d'excédent de main-d'œuvre issu pour la plupart du milieu rural haïtien. Plus spécifiquement, il s'agit, à travers certaines réformes économiques dont les programmes d'ajustement structurel (PAS) particulièrement, de promouvoir la diversité des exportations et l'augmentation du taux d'exportation pour une entrée massive de devises nécessaire à la croissance économique.

Les principales réformes structurelles de cette nouvelle politique d'ajustement structurel s'articulent, selon Montas autour des éléments suivants :

« a) une réforme de la politique commerciale allant dans le sens de la libéralisation des échanges : abolition des taxes à l'exportation, très forte réduction des droits de douane à l'importation et surtout élimination des barrières non tarifaires (interdiction d'importations, quotas, etc.) ; b) une politique fiscale et une politique

¹⁰⁹ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.30.

monétaire allant dans le sens de l'orthodoxie de façon à restaurer et à préserver l'équilibre des finances publiques et de la balance des paiements et la stabilité des prix et du taux de change ; c) une politique de privatisation des entreprises publiques de production de biens et de services considérées comme inefficentes et sources de corruption afin de redonner aux secteurs public et privé la tâche qui leur revient naturellement selon l'école libérale ; d) une réforme de la fonction publique en passant par une diminution du nombre de fonctionnaires pour arriver à une amélioration de la qualité des ressources humaines et de la productivité »¹¹⁰.

Il faut préciser que ce nouveau modèle n'avait pas donné les résultats escomptés. La conjugaison de nombreux facteurs comme la non adhésion de l'ensemble du gouvernement à cette nouvelle politique, la faiblesse structurelle de l'administration publique à analyser et à opérationnaliser ces politiques publiques, l'inexistence d'institutions d'appui comme par exemple des banques de crédit agricole et industriel sans compter le phénomène d'instabilité politique et des « *effets théoriquement prévisibles des politiques macroéconomiques elles-mêmes (effet du taux de change réel sur la compétitivité par exemple)* »¹¹¹, explique en grande partie l'échec du modèle proposé.

De l'échec de ce nouveau programme, n'ayant pas pu résoudre même relativement les problèmes de chômage et de sous-emploi généralisé, émerge une nouvelle stratégie de survie familiale développée par les agents économiques : la migration externe avec comme corollaire la pratique d'envoi de transferts aux proches restés au pays.

2.3.2.1. La prédominance des transferts comme expression de la mauvaise gouvernance économique haïtienne

De 1980 à 2011 l'économie haïtienne fut caractérisée par un accroissement régulier et rapide des transferts provenant des haïtiens de l'extérieur. Suivant les données relayées par Montas, les transferts ont été respectivement de : « *94 millions de dollars EU en moyenne sur la période 1982-1986 ; 293 millions en 1994 ; 553 millions en 1995 ; 772 millions en 2000 ; 1 100 millions en 2006 et 1 400 millions sur la période 2007- 2011* »¹¹². La migration avec son corollaire les transferts de

¹¹⁰ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.30.

¹¹¹ Ibid., p.31

¹¹² Ibid., p.32

fonds à ses proches devient le principal facteur de croissance et surtout de survie de l'économie haïtienne. Les transferts en découlant, selon les interprétations de Montas constituent environ un quart du PIB en valeurs courantes. Dans la période de 2007 à 2011, les transferts représentaient 4.4 fois les exportations nettes de marchandises et 1.6 fois les exportations de service. Cette situation a été différente dans la période comprise entre 1982 à 1986 où le montant des exportations de marchandises a été 3.1 fois plus élevé que celui des transferts. Le montant des exportations de services était presque équivalent à celui des transferts. Concernant l'impact de ce phénomène migratoire sur la vie directe des ménages Montas avance : « *toujours d'après les résultats de l'enquête : 1.2 millions d'adultes vivant à l'étranger envoient environ 150 dollars EU / mois à 1.1 million de parents en Haïti représentant 31% du total des adultes. Les ménages recevraient des transferts pour un montant de 1.65 milliard par année* »¹¹³.

2.3.2.2. La performance très médiocre des secteurs d'exportation et le dynamisme des importations

La place fondamentale prise par les transferts dans l'économie nationale se fait en présence d'une performance non significative des secteurs d'exportations et une progression vertigineuse des importations. De 1981 à 2011 le taux moyen annuel d'accroissement des exportations moyennes nettes est seulement de 1.8%, soit un passage de 200 millions à 318 millions dollars. En raison que ce taux est à peu près égal à celui de la croissance de la population générale et active, cela traduit une stagnation de l'évolution du montant des exportations par tête. Au début également des années 1980, le niveau des exportations agricoles représentait 35% du total des exportations pour 54% des produits industriels issus de la sous-traitance internationale. A partir de 2010, la contribution des exportations agricoles tombait à 20% et celle des produits de la sous-traitance internationale passait à plus de 80% (Montas, 2012).

Parallèlement à cette situation de quasi-stagnation au niveau des exportations, l'augmentation du niveau d'importations du pays est très alarmante. Selon Montas, le volume d'importations pour la période 1981-85 était en moyenne de 342.7 millions de dollars pour passer en moyenne à 2 020 millions pour la période 2007-2011, soit une augmentation moyenne annuelle de 7.1%. Contrairement à la réalité économique du début des années 1980, le volume des importations est

¹¹³ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.32.

plus élevé que le PIB. Le PIB en effet connaît seulement un maigre taux de croissance moyen de 0.13% de 1988 à 2011 tandis que la population pour la même période croissait à un rythme moyen d'environ 2% (Montas, 2012). D'où une régression annuelle de 1.8% du PIB par habitant. Le pays, pour satisfaire les besoins de la population en termes d'offres des biens et de services se tournent essentiellement vers l'extérieur. Sur ce, Montas déclare :

« L'offre globale réelle de biens et services (PIB + importations) a progressé à un taux moyen annuel de 2.6% entre 1987- 1991 et 2007-2011, cet accroissement supérieur à celui de la population étant dû essentiellement au dynamisme des importations. Pour satisfaire les besoins de la population en 1985, l'offre globale en volume était composée de 78% de production interne et de 22% d'importations ; en 2007- 2011 pour satisfaire la demande globale, la production interne (le PIB) comptait pour 42% de l'offre globale tandis que les importations en constituaient 58% »¹¹⁴.

Face au phénomène de la diminution systématique de la production interne, les transferts deviennent la première source de devises en Haïti. Ils occupent un rôle très important à la fois dans la consommation et l'investissement en Haïti. Ils contribuent également dans le processus d'importation des produits étrangers et de production de biens et de services internes à l'exception de l'agriculture¹¹⁵. Cette situation nous amène à comprendre la transformation structurelle de l'économie et de l'espace haïtiens respectivement en faveur du secteur tertiaire et des centres urbains.

2.3.3. Implications socioculturelles des politiques publiques de développement en Haïti

Dans le quatrième paragraphe du premier chapitre, nous avons fait une brève présentation de certains traits socioculturels haïtiens qui sont incompatibles à une logique de performance économique efficace et systématique ou de développement socio-économique durable. D'abord, nous avons essayé de situer ces traits socioculturels dans un cadre beaucoup plus global à savoir

¹¹⁴ MONTAS R. (2012) : « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35, p.32.

¹¹⁵ Selon Montas les transferts ne contribuent pas tellement dans la production agricole en Haïti « dans la mesure où cette production peut être considérée comme une valeur ajoutée directe et indirecte sur la valeur des importations » (Montas, 2012, p.32-33).

la culture négro-africaine. Mais, s'il est vrai que bon nombre de ces traits (notre rapport au temps, au travail, à l'investissement etc.) nous les avons hérités de cette culture d'origine, mais les politiques publiques de développement mises en place en Haïti depuis la colonisation française ont renforcé ces traits ci-dessus identifiés et développés dans le dernier paragraphe du premier chapitre. D'ailleurs, en Haïti, les politiques publiques de développement ont même facilité l'apparition d'une interprétation de la notion de liberté basée sur l'égalité des conditions de vie.

En effet, pour la masse des esclaves l'indépendance haïtienne de 1804 a été une rupture avec le système de l'accumulation primitive du capital s'accroissant sur l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est l'expression du système capitaliste de l'époque axée dans les colonies sur le travail des esclaves sur de grandes plantations au profit des propriétaires blancs et affranchis qui a été mise en cause. D'ailleurs, depuis Toussaint l'ouverture les esclaves identifiaient le système économique dominant basé sur la grande exploitation agricole comme le symbole de l'esclavage ou comme obstacle à leur liberté. La liberté pour les esclaves se traduit en une sorte de refus de travailler sur de vastes domaines qui ne les appartiennent pas et l'exploitation de petits lopins terres dont ils sont propriétaires. Ce comportement va être adopté par les catégories paysannes même après l'indépendance haïtienne de 1804. Donc, l'indépendance haïtienne pour les esclaves traduit un renversement total du système de production capitaliste de l'époque et l'adoption d'un système qualifié de post-capitaliste par Barthélemy (1989) et Casimir (2001).

La cruauté du système colonial-esclavagiste en tant que politiques publiques économiques de souche capitaliste a engendré la pulsion égalitariste chez les paysans haïtiens se traduisant par l'exploitation de petits lopins de terre et une aversion à tout facteur de différenciation sociale en termes de pouvoirs politique et économique chez les acteurs bossales (en majorité les paysans)¹¹⁶. Car, toute différence en termes de statut économique constaté chez les paysans était une menace susceptible de permettre à l'individu bénéficiaire de reproduire le même système oppresseur de l'époque coloniale esclavagiste. Donc, dans l'imaginaire de la catégorie des bossales, la différenciation économique équivaut à une condition idéale pour l'établissement d'un système oppresseur.

¹¹⁶ Les bossales sont des anciens esclaves devenus paysans haïtiens après 1804 qui n'ont pas pris naissance dans la colonie de St-Domingue. Ils étaient considérés comme moins civilisés que les esclaves nés dans la colonie qui sont considérés comme des « Créoles ».

Ce comportement affiché par les catégories paysannes est sur le plan culturel assez complexe à appréhender. Barthelemy en parle comme l'expression d'un système post-capitaliste né à partir de l'effet du système capitaliste de l'époque valorisant certains traits socioculturels hérités d'Afrique. Mais, en faisant une interprétation critique de l'approche des auteurs comme Casimir (2001) et Barthélemy (1989), il revient d'explorer dans des recherches à venir, les dimensions du système capitaliste que les catégories paysannes à travers leur modèle socio-économique avaient mis en question. A notre avis, un regard systémique sur le capitalisme en termes de politiques publiques, peut nous permettre de conjecturer sur certaines limites de l'interprétation post-capitaliste du comportement du paysan haïtien.

Si on prend l'essence de la définition de Weber (1964, 1971) du Capitalisme en négligeant celle de Marx priorisant les rapports de classes, nous pouvons avancer que cette tendance à l'égalité des conditions recherchée par les masses paysannes est l'expression d'une certaine forme de rationalité individualiste. En effet, Weber (1964) considère le Capitalisme comme un comportement de « *recherche rationnelle et systématique du profit par l'exercice d'une profession.* ». Ainsi, le comportement des bossales refusant de travailler sur des propriétés qui ne les appartiennent pas et décidant de fructifier leurs propres exploitations agricoles constitue, à notre avis un désir au premier moment de recherche de profit exclusivement à son compte personnel sans partage avec un patron comme dans la variante structurelle du système capitaliste dominant. Donc, c'est le rapport structurel dans sa dimension des rapports de production qui est mis en cause par les acteurs bossales mais non le désir d'accumulation propre au système capitaliste.

La différence entre les deux versions du Capitalisme réside essentiellement dans l'interprétation de la notion d'égalité. Dans la version occidentale, c'est l'égalité des conditions de chance de départ qui est priorisée. L'existence d'une différence économique entre les individus est acceptée, car elle est interprétée comme le produit de l'effort qui mérite une certaine appréciation. Donc, l'égalité des chances de départ peut conduire par la suite à une inégalité de conditions socio-économiques que la société accepte et considère implicitement comme le moteur de progrès social (Barthelemy, 1989). Dans la version haïtienne de ce système, en raison que ce sont les rapports inégalitaires qui étaient à la base selon les anciens esclaves du système de l'esclavage, c'est l'égalité des conditions de départ qui est valorisée. Ainsi, toute situation susceptible d'établir une différence sociale entre

eux est bannie pour conserver dans leur imaginaire l'équilibre nécessaire au non-retour des conditions esclavagistes de départ (Barthelemy, 1989).

Ainsi, l'indépendance pour les bossales équivaut à une quête d'affirmation de soi dans le système économique en vigueur. Mais, du fait que l'ensemble des bossales affichent les mêmes aspirations, ces différentes velléités individuelles vont limiter les intérêts de chacun. Le refus de chacun de voir l'autre subir une ascension sociale individuelle facilite l'émergence d'une culture collective de contrôle individuel s'imposant comme une norme communément acceptée. Dans un tel système l'émergence individuelle pourrait être acceptée s'il s'agit d'un courant de mobilité promouvant l'ensemble des intérêts individuels. Donc, l'intérêt collectif devient par là une assimilation de l'ensemble des intérêts individuels.

Face à une telle situation l'individu par rapport à cette contrainte collective se voit obligé d'accepter le principe implicite de non-différenciation avec les autres. C'est la mise en place d'une sorte de collectivisme normatif qui surpasse la somme des intérêts individuels ou qui étouffe en quelque sorte les sentiments individualistes préalablement exprimés par les bossales. Le progrès est possible à l'intérieur d'un tel système par l'application d'une politique publique de développement pouvant tenir compte de l'augmentation collective de la satisfaction de l'utilité de tous les individus.

Au lieu d'appréhender objectivement le fonctionnement de ce système ci-dessus interprété, les autorités politiques haïtiennes de 1804 à nos jours essaient de préférence d'imposer systématiquement aux catégories paysannes les différents modèles dominants du capitalisme. Mais, les différentes tentatives n'ont pas pu produire les effets escomptés. Elles conduisent de préférence à l'aggravation des conditions socio-économiques de la population et au renforcement des traits socioculturels ci-dessus relatés qui paraissent incompatibles à la logique du développement prise dans son essence.

Sur ce, les modèles de politiques publiques de développement imposés par les créoles, constituant les élites politiques et économiques urbaines, axés sur la logique de grande exploitation agricole et du rapport capital-travail n'ont pas facilité la neutralisation de certains facteurs culturels incompatibles à une logique de développement en Haïti. En plus, ils ne permettent pas une bonne articulation des intérêts des différentes forces socio-économiques de l'époque en présence.

En effet, la base économique de la société haïtienne pendant tout le XIX^{ème} siècle et une bonne partie du XX^{ème} siècle, après l'échec de la mise en place de la politique de la grande exploitation agricole, s'appuie autour de l'économie paysanne axée sur le fonctionnement du « Lakou » et l'activité import-export de la bourgeoisie commerciale. Il faut préciser que ce système quoique précaire avait permis au moins à une large partie de la population de participer à la production. Les historiens parlent même d'un certain apogée de la société haïtienne traditionnelle (Michel et Casimir, 2004). L'Etat central favorise un système économique d'exploitation favorable à la bourgeoisie commerciale et défavorable à la paysannerie. Cette logique également maintient une bonne partie de la population dans l'analphabétisme et érige des barrières sociales dont par exemple le préjugé de la langue.

Les limites techniques et socio-économiques de ce système établi déclenchent vers la fin du XIX^{ème} siècle des crises caractérisées par un exode rural massif vers des centres urbains plus particulièrement vers Port-au-Prince et par des migrations en République Dominicaine et aux Etats Unis d'Amérique. Il y a lieu également de remarquer une logique de tertiarisation de l'économie haïtienne. Cette transformation de l'économie haïtienne s'explique non seulement par des facteurs démographiques et techniques mais aussi par le caractère peu incitatif des différentes politiques publiques officielles mises en place et une dévalorisation de tout ce qui est propre à la paysannerie haïtienne (l'exploitation agricole, l'élevage, la pêche etc.).

La logique de la sur-taxation de la paysannerie haïtienne et la banalisation de certains éléments et pratiques de son patrimoine culturel (la langue créole, la religion vodou, les pratiques culturelles traditionnelles) non seulement ne l'encouragent pas à améliorer sa productivité mais la poussent à fantasmer les valeurs de la culture urbaine de l'époque et à s'installer durablement dans une culture économique précaire. Il en résulte également une aversion au risque et une dévalorisation des potentialités ou ressources locales par les catégories paysannes.

L'aggravation de la crise économique de ces trente dernières années ne fait qu'accélérer le processus de migration des haïtiens vers des pays étrangers surtout vers la République Dominicaine et les Etats-Unis. Ainsi, le phénomène des transferts devient le palliatif de la défaillance du système économique haïtien. Le système d'entraide ou de solidarité que charrie principalement le phénomène des transferts devient la principale activité de survie en Haïti. Il devient l'expression d'un système économique défaillant renforçant le cantonnement d'une grande

partie de la population dans l'expectative. Le collectivisme haïtien devient par là un obstacle majeur au développement, car il ne se base pas sur un système économique dynamique et inclusif. Il encourage une large partie de la population dans un état de dépendance de l'aide permanente des autres pour assurer sa survie. Donc, c'est la charge d'un ensemble significatif d'individus improductifs par les catégories productives. L'épargne nationale voire l'investissement se trouve menacé par cette culture d'assistanat systématique et improductive.

2.4. Le développement local en Haïti dans la nouvelle dynamique économique mondiale et nationale

Les politiques publiques de développement local en Haïti s'inscrivent depuis 1980 dans une logique d'intervention caractérisée par l'exposition de l'Etat central à deux mouvements politico-économiques d'importance : le processus de décentralisation et le phénomène de la mondialisation économique. L'Etat central dans cette situation se trouve obligé de partager ses compétences de mise œuvre de politiques publiques avec des structures infranationales, les collectivités territoriales par exemple et des structures supranationales comme les grandes institutions internationales (FMI, BM, BID, UE, USAID). Ainsi, pour exécuter ses politiques publiques, il a souvent fait recours à l'aide publique au développement (APD) auprès des pays dominants et des grands bailleurs de fonds internationaux. Et, l'une des réponses des pays dominants et des bailleurs de fonds aux PMA est généralement l'exécution de projets de développement local à travers des organisations non gouvernementales (ONG) qui deviennent coréalisatrices de l'action publique locale. Ainsi, depuis la chute du régime des Duvalier en 1986, le processus de mise en œuvre de projets et interventions œuvrant sous le label de développement local, s'est intensifié en Haïti. Divers opérateurs et bailleurs (FAES, BM-PAD, BID, UE, ACIDI, USAID, FIDA, KFW, BM, PNUD-FENU, FAO etc.) ont appuyé l'ensemble de ces interventions dans différentes localités haïtiennes. Cela traduit un très grand intérêt pour la thématique du développement et ses corollaires (la décentralisation et l'aménagement du territoire par exemples).

En 2006, le gouvernement haïtien avec l'accompagnement de plusieurs instances de coopération dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI) particulièrement a monté un programme de développement dans le souci d'identifier les éléments nécessaires à la mise en place d'une politique cohérente et pertinente de développement local. L'ensemble des interventions

encadrées par le programme avait pour objectif d'améliorer le cadre et le niveau de vie des populations locales par la valorisation des ressources locales. Le programme de développement local en Haïti (PDLH) financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) a été l'intervention la plus médiatisée et populaire issue de cette nouvelle logique de développement.

D'autres bailleurs et opérateurs de développement, dont la Banque Interaméricaine de Développement (BID), à travers le projet de développement communautaire participatif (PRODEP) exécuté par CECI, et l'Union européenne (UE), à travers le projet des AVEC de Care-Haïti, avaient vu la nécessité dans la même période d'agencer et de coordonner leur appui dans le domaine de développement local dans les communes haïtiennes suivant le cadre stratégique d'orientation de l'Etat haïtien. Cette section tend à situer les programmes de développement local en Haïti, plus particulièrement les trois projets sélectionnés dans ce travail, dans le contexte du processus de décentralisation en Haïti et du processus de la Mondialisation libérale. Il s'agit de faire ressortir comment les projets de développement local arrivent à se constituer comme des politiques publiques à part entière visant à compenser les faiblesses de l'Etat dans le processus de production de biens et de services collectifs.

2.4.1. Les programmes de développement local en Haïti dans le contexte de la décentralisation et la mondialisation libérale

Le départ du régime des Duvalier le 7 février 1986 a amorcé en Haïti deux phénomènes sociopolitiques majeurs : la volonté d'instauration d'un régime démocratique et la consécration du phénomène de la décentralisation stipulant une certaine autonomie administrative et financière aux collectivités locales (Elie, 2006). Ces deux phénomènes ont été consacrés par la constitution haïtienne du 29 Mars 1987 où la participation citoyenne dans la politique et les actions publiques de développement a été encouragée. Cette constitution, adoptée par voie référendaire, a porté un coup dur au modèle de l'Etat traditionnellement autoritaire et centralisé sévissant en Haïti depuis 1804 lorsqu'elle exige à cette institution centrale de transférer certaines de ses compétences et de ses moyens aux collectivités territoriales (Providence, 2015).

Sur le plan économique cette période est aussi caractérisée par une plus grande ouverture du pays aux valeurs et principes de la mondialisation libérale. Ainsi, tout un ensemble de mesures

d'ajustement structurel et de libre échange économique a vu le jour à partir de cette période post 1986 (Tardif, 1997). Cette ouverture de l'économie haïtienne s'accompagne également avec le renforcement d'un autre phénomène à savoir la dépendance du pays à l'aide publique au développement (APD) exécutée dans une certaine mesure par les experts des organisations non gouvernementales (ONG) à travers le système « Aide projet » (Christophe Providence, 2015). Cette situation s'inscrit à une logique caractéristique des programmes de coopération internationale visant à mettre en concurrence les économies des pays entre elles. Elle facilite également un rapport de domination et de conditionnement des Pays Moins Avancés (PMA) par les pays riches à travers les bailleurs de fond internationaux (Providence, 2015).

Ce rapport de domination résulte dans une certaine mesure du fait que le concept d'aide publique au développement s'est incrusté de la vision occidentale du monde axée sur la croissance continue et l'accumulation systématique de capitaux. Ainsi, l'ensemble des programmes issus de la logique de l'aide et mis sous forme de projets de développement local dans les Pays en développement ont mis l'accent sur les indices statistiques propres aux pays occidentaux (revenu, taux d'alphabétisation, santé, éducation, espérance de vie, etc.). C'est une sorte d'inscription des Pays en développement dans le jeu hégémonique de l'occident à travers l'apparence d'une attitude bienveillante des ONG (Charmillot, 2008). En ce sens, d'après la conclusion de Providence, « *l'aide n'est pas gratuite et exige des résultats, sous certaines conditionnalités des donateurs* ». ¹¹⁷

L'aide publique au développement s'exprime, en ce sens, en une logique d'expression inégale des rapports de force dans le système de relations internationales. Elle est loin d'être un système de relations partenariales de développement entre les nations ; car un vrai rapport de partenariat *suppose l'autonomie des pays bénéficiaires lorsqu'ils demandent une aide et déterminent leurs objectifs* » ¹¹⁸. Elle peut être assimilée à un rapport de maître-élève. Les Pays en développement en raison de la complexité des modalités conditionnelles de l'aide sont incapables de la respecter.

¹¹⁷ PROVIDENCE C. (2015) : « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », Thèse, Faculté de Droit et d'Economie, UA, Martinique, p.88.

¹¹⁸ CHARMILLOT M. (2008/2) : Aider, ce n'est pas donné ! : Réflexions sur l'aide et le développement, nouvelle revue de psychosociologie, n° 6, pp. 123-138, p.131.

Cette situation a servi de justification aux bailleurs de fonds pour imposer à ces pays leur conception à travers leurs experts.

Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement dans les pays moins avancés dépendent dans une très grande mesure de l'Aide publique au développement. Généralement, l'octroi de cette aide s'accompagne de conditionnalités exigeant la libéralisation prématurée des économies bénéficiaires (Plateau, 2003). L'Etat plus spécifiquement se trouve obligé d'appliquer les politiques d'ajustement structurel imposées par les grands bailleurs financiers internationaux et de partager la mise en œuvre de certaines initiatives de développement avec les ONG (Maris, 2004).

Cette aide publique au développement (APD) présente une double caractéristique dans les PMA : véhiculer les principes de l'économie libérale et encourager les initiatives locales de développement. Il s'agit d'une manière assez habile de valoriser ou de prendre en compte les spécificités locales dans un souci d'une performance économique efficace dans le sens libéral du terme. Nous faisons face, en ce sens, à une double approche du développement : l'approche homogénéisante et l'approche particularisante. L'approche homogénéisante stipule que la saisie de la réalité économique peut se faire à partir d'un canevas, de théories et de lois universelles tandis que l'approche particularisante pense que la réalité économique doit être appréhendée à travers des outils méthodologiques tenant compte des spécificités de chaque expérience économique (Pecqueur 2006).

En Haïti l'aide publique au développement offre un résultat assez mitigé. Elle est plutôt caractérisée par une prolifération des ONG qui partagent avec l'Etat central et les autorités locales le domaine d'exécution des politiques publiques locales. Les ONG créent une certaine légitimité en raison de l'incapacité de l'Etat haïtien à répondre aux différents besoins de la population en termes de services. En d'autres termes, c'est la situation de vulnérabilité et de précarité économique et politique des pays en développement (notamment Haïti) qui justifie la prolifération des interventions des ONG se donnant pour objectif d'établir une nouvelle gouvernance pour satisfaire les besoins des populations en nécessité. Selon de Senarclens, les ONG prônent la conception « *d'une nouvelle gouvernance, moins formalisée, impliquant une mobilisation croissante des réseaux créés par les interactions entre les administrations nationales, par des*

« experts » disposant des connaissances techniques pour gérer les défis du monde contemporain »¹¹⁹. Les projets exécutés par les ONG par le financement de l'APD ont un objectif de réduction de la pauvreté en créant un cadre conditionnel favorable au décollage économique des localités bénéficiaires

Cette Aide publique au développement préalablement accordée à l'Etat central, depuis une cinquantaine d'années, commence progressivement à être localisée sur des espaces territoriaux beaucoup plus restreints, les collectivités territoriales par exemple. C'est cette localisation de l'aide qui a pris le nom de « Aide-projet » (Mappa, 2003 ; Severino et Charnoz, 2005). En Haïti, en raison de la perte de crédibilité de l'Etat auprès des bailleurs de fonds, cette nouvelle pratique de l'aide depuis 1996 s'est étendue sur presque tout le territoire national sous forme de projets de développement local (Providence, 2015). Une aide-projet, selon Providence, peut être définie comme étant :

« une action publique locale visant à satisfaire un besoin précis d'une population vulnérable ou défavorisée sur un territoire donné (souvent une commune) au moyen du financement par don. Ce financement peut provenir d'un bailleur de fonds de statut public ou privé (État, Association, Collectivité, etc.). L'ensemble des projets de ce type, sur un territoire national, forme la base d'un système d'entraide impliquant un ensemble d'acteurs distincts comme des bailleurs de fonds et des ONG (les maillons forts du système), de l'État central et des collectivités territoriales dans les pays aidés (les maillons faibles du système) »¹²⁰.

Les résultats de ces programmes pour de nombreux auteurs sont mitigés (Senarclens, 2006 ; Charmillot, 2008 ; Providence, 2015 ; Raballand, 2015). D'abord, il y a lieu de remarquer la marginalisation des Etats bénéficiaires en raison de la perte de leurs attributs décisionnels en termes d'orientation stratégique et opérationnelle de leur processus de développement (Senarclens, 2006). L'autorité ainsi dans ces pays devient émietée et se trouve entre les mains de certains

¹¹⁹ SENARCLENS (de) P. (2006/4) : « Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide », Politique étrangère, p. 747-759, p.756.

¹²⁰ PROVIDENCE C. (2015) : « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », Thèse, Faculté de Droit et d'Economie, UA, Martinique, p.31.

acteurs externes qui ont souvent des intérêts différents de l'Etat en question. Ensuite, la conception même des projets de développement témoigne du caractère assez ambigu de l'Aide publique au développement dans les rapports entre les pays pauvres et les pays développés. Il y a lieu de constater, selon Providence, de véritables incompatibilités entre les différentes composantes constitutives de l'aide. Les différents éléments contradictoires de l'Aide publique au développement forment plus précisément, d'après les propos de Providence, un véritable « triangle d'incompatibilité ». Dans ce triangle, d'après Providence :

« Une première incompatibilité se manifeste alors avec « une stratégie territoriale de développement » qui s'oppose à l'axe représentant un état « d'assistanat structurel ». En effet, une intégration en profondeur dans l'économie mondialisée exige le respect des grands principes de libre échange et de libre circulation des produits. Or, cette logique libérale place l'économie fragilisée de ces pays dans une concurrence déloyale tout en créant les conditions de leur désarticulation. La mondialisation ultralibérale a pour objectifs de créer un vaste marché de consommateurs (les pays producteurs de techniques et d'autres produits) financé par l'aide publique au développement »¹²¹.

L'approche de Providence (2015), empruntée du courant critique sur l'APD, plus spécifiquement veut nous montrer que les effets négatifs de l'APD dans les Pays en développement résultent essentiellement des inégalités créées par le phénomène de la Mondialisation libérale entre les pays. La Mondialisation libérale crée, en effet, une certaine hétérogénéité entre les pays en termes de détention du capital. Les pays riches sont les bénéficiaires de ce phénomène. Ils ont pu profiter de leurs avantages comparatifs pour bénéficier de ses retombées positives. Les pays pauvres en raison de l'insuffisance en termes de moyens matériels, politiques et culturels ne profitent pas de manière efficace de ces échanges internationaux (Senarclens, 2006).

Charmillot (2008) arrive même à établir un rapport entre la dégradation socio-économique des Pays en développement et le renforcement de l'aide publique au développement. Pour lui, la

¹²¹ PROVIDENCE C. (2015) : « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », Thèse, Faculté de Droit et d'Economie, UA, Martinique, p.87.

conception des initiatives de développement local à partir de l'appui technique et financier de l'aide explique la situation de l'échec cuisant constaté au cours ces dernières. Après plus de cinquante ans de mise en œuvre des différents programmes de développement par de grandes institutions internationales, il y a lieu d'assister à un processus de dégradation de la situation économique des pays bénéficiaires au point où leur situation de pauvreté se transforme en misère (ou extrême pauvreté). Et, dans les Pays en développement, poursuit Charmillot (2008), il n'y a aucune volonté politique véritable pour questionner l'aide ou du moins la réorienter dans un sens positif.

Les autorités de ces pays sont généralement des complices de celles des pays dominants. Ces décideurs politiques tiennent compte beaucoup plus des intérêts des institutions internationales que ceux de leurs populations. Les conditionnalités de l'aide imposées totalement dans un pays dépassent de loin une simple fonction de survie pour ce dernier. Elles engendrent une transformation totale par l'imposition d'une culture de développement local. L'imposition de cette culture de développement local aux Pays en développement constitue une sorte de déculturation qui bloque leur processus de développement endogène. Ainsi, les politiques publiques de développement de ces décideurs, s'opérationnalisant à travers des projets, ne prennent pas en compte la logique de fonctionnement des structures sociales locales (Charmillot, 2008).

Ce schéma d'analyse, selon Providence (2015), peut permettre de comprendre la situation d'Haïti parmi les pays les plus pauvres du monde. Les objectifs des gouvernements haïtiens articulés à partir des impératifs de la mondialisation libérale ne s'alignent pas dans une logique endogène de développement du pays. L'incidence de l'aide sur l'économie haïtienne bloque, en ce sens, toute initiative structurée de développement endogène par les acteurs locaux en créant une culture de dépendance par rapport au système d'aide actuelle. Donc, pour les acteurs locaux, en dehors de l'aide, il n'y a pas d'alternative possible (Charmillot, 2008 ; Lemay-Hébert et Pallage, 2012 ; Paul, 2012).

Ces critiques ont eu le mérite de faire ressortir l'inefficacité de l'aide publique au développement sur le développement macro-économique des Pays en développement. Il est évident qu'après plus de cinquante ans de mise en place des programmes financés par l'APD, la situation économique

de la majorité des pays bénéficiaires soit détériorée. L'Afrique subsaharienne en est l'exemple illustratif. Pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, le PIB par tête connaît une régression moyenne annuelle de 0.4% de 1990 à 2000. De 1981 à 2001, cette régression du PIB par tête au total est de 13% (World Bank 2004a, 2004b, PNUD 2003). Haïti n'échappe pas à ce phénomène, il y a lieu de remarquer qu'« *entre 1960 et 2007, un Haïtien moyen s'est appauvri de près de 20 %* »¹²², malgré le renforcement systématique de l'APD.

Mais, le fait que les projets financés par l'APD ne permettent pas aux PMA de sortir de la situation du sous-développement n'habilite pas à avancer que c'est la culture de développement même qu'ils charrient qui occasionne exclusivement l'aggravation de la pauvreté dans ces pays. Il est évident que l'avènement des projets de développement dans une entité spatiale, de même que les autres formes d'application du modèle libéral de développement à travers l'histoire, met souvent cette entité territoriale en présence d'autres pratiques et logiques culturelles qui lui sont différentes. Cela peut freiner logiquement le processus de développement endogène ou naturel de cette localité. Le terme de « développement endogène » utilisé par Charmillot (2008) ne s'inscrit pas dans la connotation libérale du concept de développement. Il traduit l'évolution historique de l'économie des Pays en développement suivant leurs propres rapports de production différents de ceux des Pays développés.

Par exemple l'économie haïtienne traditionnelle a été, tout au long du XIX^{ème} siècle, caractérisée par un rapport non salarial du travail, une conception d'autosuffisance contraire à l'accumulation exponentielle et systématique propre au système capitaliste. La majorité des gens s'adonnaient à l'agriculture à travers l'exploitation de parcelles de terres appartenant aux unités familiales. D'où la forte dominance de la main-d'œuvre familiale dans l'exploitation des terrains. En cas de besoin de main-d'œuvre supplémentaire dans les périodes de plantation et de récolte, chaque unité familiale fait appel à des membres des familles voisines à travers l'organisation de formes collectives de travail traditionnelles dénommées « Coumbite ». La notion de chômage dans un tel contexte est impropre non seulement de par l'inexistence de rapport salarial mais également du fait que la majorité de la population s'adonnait à une activité productive. C'est pourquoi, d'après

¹²² LEMAY-HEBERT N., PALLAGE S. (2012) : « Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective », Revue Haïti Perspectives, Grah, vol. 1, no 1, Printemps ; pp. 13-16, p.14.

Michel et Casimir (2004), il y a lieu de relativiser l'utilisation du concept de sous-développement pour cerner l'économie traditionnelle haïtienne du XIX^{ème} siècle en raison de la quasi-absence de certains indicateurs clés du système capitaliste. Lacoste (1965) fait le constat de rapports similaires de production dans la majorité des pays d'Afrique.

C'est l'évolution naturelle des formes de structures économiques traditionnelles, illustrée par l'exemple d'Haïti, que la culture de développement à travers ses différentes formes d'application dans les Pays en développement met en question. Dans le cas d'Haïti, le renforcement du système capitaliste, à partir de l'occupation américaine de 1915, avait renforcé les relations salariales du travail dans le milieu rural et surtout dans les centres urbains. Beaucoup de paysans laissaient la campagne pour s'installer dans les villes en quête de travail. D'autres, en quête également de mieux être émigraient en Amérique du Nord, en République Dominicaine et à Cuba. Les entreprises créées à partir de l'occupation américaine n'avaient pas permis d'absorber l'excédent de main-d'œuvre issu du milieu rural et la détérioration des termes de l'échange défavorable à la production agricole paysanne avaient induit une certaine démotivation chez les exploitants de ce secteur. Donc, il y a lieu de remarquer l'accentuation de deux phénomènes socio-économiques majeurs à partir de l'occupation américaine : le renforcement ou l'apparition du chômage et le démarrage de la dépendance agricole du pays. Ces phénomènes se sont renforcés pendant tout le XX^{ème} siècle haïtien et surtout à partir de 1980, période de l'intensification des pratiques néolibérales en Haïti (Politique d'ajustement structurel, Privatisation des entreprises publiques, Renforcement de l'aide publique au développement à travers les ONG).

Ce phénomène d'aggravation de la situation économique du pays à chaque renforcement des pratiques de l'économie capitaliste, que ce soit en 1915 avec l'expansion du mode de production capitaliste et en 1980 avec la mise en place des pratiques néolibérales, justifie dans une certaine mesure le rapport entre la pauvreté et la mondialisation libérale en Haïti. Et, Lacoste (1965) avait déjà situé ce rapport de correspondance entre la pauvreté et l'économie libérale à l'ensemble des Pays en développement. Des auteurs comme Charmillot (2008) et Providence (2015) vont beaucoup plus loin pour établir un rapport plus spécifique entre la culture de développement véhiculée par les ONG à travers l'aide projet et l'aggravation de la pauvreté dans les Pays en développement.

Il est vrai que la réalité socio-historique dans une certaine mesure établit un rapport entre la détérioration économique et le renforcement des pratiques de l'économie libérale au sein des Pays en développement, mais des auteurs (Berthelemy, 2006 ; Logossah, 2007) pensent que cette incidence négative des pratiques de l'économie libérale n'est que le reflet d'autres facteurs socio-économiques internes aux Pays en développement. Logossah (2007), en ce sens, assimile l'enlèvement des Pays en développement dans la pauvreté à la faiblesse de leur niveau de production et d'investissement. Pour Logossah, de 1990 à 2001, l'investissement de l'Afrique subsaharienne « s'établit à 17% environ du PIB contre 20 à 22 % pour les pays en développement de l'Amérique latine et 27 à 29% pour ceux d'Asie. La faible croissance permanente de la richesse se traduit par des performances médiocres en matière de développement »¹²³. Donc, on comprend bien pourquoi le niveau de pauvreté des pays de l'Afrique subsaharienne est plus élevé que celui de l'Amérique Latine et d'Asie.

Concernant encore l'Afrique subsaharienne, Logossah (2007) explique la faiblesse de la production et de l'investissement internes en raison d'un ensemble de traits socioculturels liés à la philosophie du passage (l'aversion face au risque et à l'investissement, le fatalisme, la précarité, le conformisme, le rapport temps, l'égalitarisme, la pensée magique, le manque d'initiative et de confiance en soi, l'assistanat, l'aversion pour la concurrence) minimisant l'efficacité de l'exercice entrepreneurial chez la majorité des agents économiques de cette zone. Selon Berthelemy (2006) les pays de l'Afrique subsaharienne pourraient grâce à un programme éducatif stratégiquement orienté vers une culture de développement sortir de cette situation. Cela a été le cas de certains pays d'Asie. Les pays de l'Afrique subsaharienne, quant à eux, ne font aucun choix stratégique en matière éducative. C'est cette situation qui explique, en grande partie leur enlèvement dans le sous-développement malgré l'aide internationale de développement qu'ils reçoivent.

Les autorités politiques haïtiennes à travers l'histoire d'Haïti, à côté de leur inertie pour mettre en place des modèles éducatifs efficaces nécessaires au développement économique du pays, n'établissent pas de stratégies politico-économiques appropriées pour résoudre les crises

¹²³ LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in Les cahiers du GREGED, n°3, pp. 1-16, p.58.

structurelles qui secouent systématiquement le système productif du pays. Elles ont affiché un comportement expectatif en se livrant généralement dans des conflits sociopolitiques pour la conservation ou la prise du pouvoir (Trouillot, 1986 ; Dorvilier, 2011).

Avant 1915 le système économique de la société haïtienne traditionnelle affichait déjà une crise structurelle liée à l'accroissement démographique, au morcellement continue des terres cultivables, la désuétude des outils de production et la chute des produits agricoles commerciaux sur le marché international. Le système exigeait déjà une réforme en profondeur qui devrait être initiée par les élites politiques et économiques haïtiennes. Mais, au lieu de chercher des solutions endogènes, les élites économiques et politiques se livraient dans des conflits politiques qui ont occasionné l'occupation américaine de 1915. Il est vrai que la solution américaine à la crise économique, consistant à l'expansion du système capitaliste dans le pays, à aggraver tout au long du XX^{ème} siècle la situation économique du pays en affaiblissant davantage l'économie traditionnelle paysanne ; mais le système bien avant l'occupation américaine était déjà en crise et les élites haïtiennes étaient dans l'incapacité d'apporter des solutions appropriées et efficaces. Et, jusqu'à l'époque contemporaine aucune décision politico-économique viable et pertinente n'est adoptée pour solutionner cette crise des structures qui sévit dans le pays depuis les années 1890 (Trouillot, 1986 ; Montas, 2012 ; Doura, 2012 ; Dorvilier 2007, 2011).

Ainsi, dans le cas d'Haïti à titre d'exemple, il devient normal que les deux principales grandes ouvertures de l'économie haïtienne aux pratiques de l'économie capitaliste, que ce soit en 1915 avec l'expansion du mode de production capitaliste ou en 1980 avec la mise en place des pratiques néolibérales, aggravent sa situation économique. Mais, le renforcement des pratiques économiques libérales et néolibérales dans le pays n'est pas la cause fondamentale, à notre avis, de l'enlisement d'Haïti dans la pauvreté. Les facteurs explicatifs fondamentaux, à partir de notre constat historique, résultent dans l'incapacité haïtienne de proposer des modèles stratégiques et opérationnels adéquats¹²⁴ pour résoudre systématiquement la crise des structures affectant l'économie haïtienne

¹²⁴ Il est vrai que sous la pression des institutions internationales, l'Etat haïtien depuis novembre 2007 a élaboré le document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP). Mais, non seulement ces stratégies reposent pour leur opérationnalisation en grande partie sur le financement international, mais l'Etat haïtien dans la pratique tient compte rarement de ce document. En fait, les fonds consacrés annuellement dans le budget national pour le développement des secteurs productifs (Agriculture, Agro-industrie, Elevage, Tourisme etc.) sont insignifiants et ne correspondent pas aux grandes lignes tracées dans le document. Donc, malgré l'existence de

et de minimiser du même coup à travers un programme éducatif adapté certains traits socioculturels incompatibles à un processus de transformation socio-économique systématique et efficace. A juste titre concernant la non-adaptation du système éducatif haïtien, Dorvilier parle en ces termes :

« Ce déficit éducatif a abouti à pérennisation d'un monde vécu traditionnel, lequel est à l'origine de la dynamique antinomique de production économique régressive et de reproduction biologique exponentielle de la population. Celles-ci ont évidemment abouti à l'inquiétante situation de décalage démo-économique et, de surcroît, de trappe de sous-développement (Fièvre, 2008), à laquelle fait actuellement face la société haïtienne »¹²⁵.

Il est donc normal que, vu la non résolution de la crise structurelle de l'économie haïtienne et la persistance de certaines tendances socioculturelles incompatibles à toute logique d'efficacité économique, d'autres économies étrangères performantes et orientées vers l'efficience puissent bénéficier, à travers un système concurrentiel, des avantages des échanges qui s'effectuent sur le marché économique. En d'autres termes, l'insertion d'un système économique amorphe, inorganisé et inefficace dans le rapport de libre-échange commercial et économique mondial, comme c'est le cas de l'économie haïtienne, ne peut faciliter que son déclin en raison de son aspect non compétitif dans les rapports commerciaux et économiques.

Donc, contrairement à l'approche critique sur la mondialisation libérale (Lacoste, 1965 ; Charmillot, 2008 ; Providence, 2015) nous pouvons avancer que ce n'est pas la culture de développement axée sur l'idéologie du progrès continu qui est responsable de l'enlisement des Pays en développement, notamment Haïti, dans la pauvreté. Mais, c'est de préférence, la dimension de libre-échange de la mondialisation libérale qui a une incidence négative sur l'évolution de tout système économique inorganisé et non orienté stratégiquement vers l'efficacité

ce document nous ne pouvons pas parler d'une politique d'orientation stratégique de l'économie haïtienne par l'Etat haïtien.

¹²⁵ DORVILIER F. (2011) : « La fragilité sociétale d'Haïti : Esquisse d'un bilan et d'une prospective élitaires » Chapitre 2, in Le défi haïtien, Economie, dynamique sociopolitique et migration (dir. Carlo A.C), L' Harmattan, Paris, pp. 55-75, p.61.

économique. De plus, l'affiliation de l'aide publique au développement (APD), à travers les ONG, à l'aggravation de la pauvreté dans les PED doit être tout aussi mise en question.

D'abord, il y a lieu de penser que certains tenants du courant critique ont établi une certaine confusion du fait qu'ils ne distinguent pas les différentes expressions du phénomène de la mondialisation libérale. La Mondialisation libérale durant ces trente dernières années se manifeste à travers les politiques d'ajustement structurel, la privatisation des entreprises publiques, le libre-échange économique et commercial, l'intensification des entreprises multinationales et l'appui financier aux Pays en développement. Par rapport aux volumes de profit économique que tirent les Pays développés (PD), surtout dans les rapports économiques et commerciaux, sur les Pays en développement ; le montant financier affilié aux PED à travers l'APD, surtout la partie que les ONG ont à leur disposition pour le financement des projets productifs, n'en représente qu'une infirme partie. Par exemple pour Haïti, selon Lemay-Hébert et Pallage « *les entrées d'aide internationale au développement (...) s'élèvent en moyenne à 8,2 % du PIB haïtien par année.* »¹²⁶ Ce pourcentage même pris globalement (Aide humanitaire, Aide aux projets productifs) est insignifiant par rapport à la différence entre le volume des importations et des exportations qui se rapproche ou est, dans certains cas, plus élevée que le PIB haïtien (Montas, 2011).

Il est ainsi probable que dans un système économique inorganisé et inefficace, soumis librement à l'incidence négative des échanges commerciaux et économiques avec des économies performantes, que l'effet de l'appui apporté par les institutions internationales, à travers les projets (surtout ceux à orientation productive) exécutés par les ONG, soit négligeable. Mais, nous pouvons présupposer que cet appui permet aux bénéficiaires d'améliorer leurs revenus et de les doter d'une culture de développement. Mais, cet impact positif est négligeable et précaire en raison de sa non-proportionnalité par rapport aux dégâts économiques causés par la soumission du système économique haïtien inorganisé et inefficace aux aléas du libre-échange économique.

¹²⁶ LEMAY-HEBERT N., PALLAGE S. (2012) : « Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective », Revue Haïti Perspectives, Grah, vol. 1, no 1, Printemps ; pp. 13-16, p.14.

2.4.2. Les aides-projets dans le contexte institutionnel du développement local en Haïti

Dans la pratique deux approches de coordination des politiques publiques de développement local s'appuyant sur la typologie de Gilly et Perrat (2002) sont généralement utilisées en Haïti : une approche institutionnelle et une approche privée. L'approche institutionnelle priorise le partenariat entre les différents acteurs publics pour le pilotage des différentes initiatives de transformation socio-économique. La présence d'une institution publique (centrale ou locale) dans tout le processus en vue d'une meilleure coordination des différentes initiatives de développement est vivement préconisée. L'approche privée, quant à elle, priorise la négociation ou le partage des décisions comme base de conception et de mise en œuvre des différentes actions publiques locales de développement. Dans ce cas, la dimension managériale des initiatives de développement revient essentiellement aux acteurs de la société civile locale en minimisant le rôle des autorités publiques locales et centrales (CECI et al., 2012).

L'Etat haïtien adopte une approche mixte. A travers cette approche, il partage certaines de ses compétences aux autres opérateurs et acteurs du développement local mais en maintenant un rôle assez important et déterminant dans l'orientation stratégique du processus. Ce choix de l'Etat central s'explique en raison des déficits d'une grande partie du territoire national en infrastructures de base et de la multiplicité des opérateurs évoluant dans le domaine de développement local (CECI et al., 2012).

Dans le souci d'harmoniser les initiatives de développement local issues d'approches et d'interventions de multiples opérateurs, le gouvernement haïtien a tenté de mettre en place un cadre de régulation et d'intervention de l'action publique de développement local. Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) initie cette approche étatique à travers le document de définition du cadre territorial d'interventions en matière de développement local¹²⁷.

¹²⁷ Le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) a essayé depuis 2006 d'établir un cadre d'harmonisation et de régulation des différentes initiatives de développement local des multiples opérateurs sur place à travers l'Avant-Projet de Loi portant sur l'Aménagement du Territoire et le Développement Local (APLOIATDL). Mais, aucune politique d'opérationnalisation systématique n'est effective pour le suivi des interventions des ONG et l'orientation de leurs actions dans un cadre stratégique de développement national. Mais, parfois au besoin l'Etat central exploite cet outil pour avoir le contrôle des actions des ONG et certaines ONG d'importance l'utilisent pour essayer d'inscrire leurs interventions dans le cadre d'orientation stratégique du MPCE.

L'approche du MPCE place l'arrondissement comme axe intégrateur du développement local. Sa matérialisation s'articule autour du conseil municipal dont les compétences administratives s'étendent à l'échelon communal de l'arrondissement en question et de la vice-délégation. Ces deux acteurs ont la responsabilité stratégique d'animer et de piloter le développement local surtout à travers le montage du plan de développement communal (PDC). L'essentiel de cette approche se trouve dans l'Avant-Projet de Loi portant sur l'Aménagement du Territoire et le Développement Local (APLOIATDL) servant de référence en termes de planification de développement au gouvernement haïtien. Ce document postule la mise en place d'un cadre institutionnel et financier devant servir de support aux différentes politiques publiques de développement local en Haïti. Il s'agit respectivement du Schéma local de développement et d'aménagement du territoire (SLDAT), du Plan communal de développement (PCD), le plan d'urbanisme, de zonage et cadastral. Il y a lieu également de retenir dans le document deux structures devant servir respectivement d'entités décisionnelle et financière du développement local. Il s'agit de la commission locale de développement et d'aménagement du territoire (CLDAT) et du fonds local de développement et d'aménagement du territoire (FLDAT) [CECI et al., 2012].

Parallèlement, le MPCE encourage la stimulation des économies locales par la mise en place de systèmes productifs territorialisés. Il s'agit de placer les pratiques et les activités entrepreneuriales au cœur du processus de développement local. Ainsi, les différentes actions publiques doivent encourager l'entrepreneuriat en invitant les acteurs à développer des filières porteuses à partir des ressources disponibles. Cette orientation des politiques publiques de développement peut être un facteur innovant et dynamique dans le processus de transformation des localités haïtiennes (CECI et al., 2012).

Le document du MPCE sur le développement local s'articule autour de trois axes majeurs : le spatial, le cadre légal et institutionnel, l'économique et le social. En raison du statut du texte de l'APLOIATDL, il est difficile de préciser si les opérateurs de développement mettent en application ses grandes lignes d'orientation stratégique. Toutefois, il y a lieu d'assister au suivi et à l'expérimentation du cadre méthodologique pour l'élaboration du Plan communal de développement dans différentes communes haïtiennes. Par ailleurs, les opérateurs d'importance

de développement en Haïti inscrivent souvent leurs actions dans ce document d'orientation stratégique (CECI et al., 2012).

Le MPCE, malgré des efforts assez significatifs, se trouve dans l'incapacité d'assurer complètement la coordination et l'harmonisation du processus de planification nationale et locale. D'ailleurs, cette nouvelle logique de coordination s'est peu vulgarisée. D'où sa portée d'expérimentation seulement dans quelques rares communes haïtiennes. L'exécution anarchique d'un ensemble de projets par des prestataires de toutes sortes contribue à l'inefficience et la non-durabilité de la quasi-majorité des interventions de développement local (CECI et al., 2012).

Les difficultés d'opérationnalisation du cadre stratégique de coordination du gouvernement haïtien résultent également de la mise en œuvre en partie de la décentralisation consacrée dans la constitution de 1987 comme le pivot autour duquel doivent s'orienter les autres dimensions de la gestion des affaires publiques locales. Jusqu'à date, les institutions départementales et locales préconisées par la constitution de 1987 sont partiellement mises en place. Les assemblées municipales et départementales ne sont pas, suivant les époques, mises en place voire opérationnelles. Le fonctionnement des institutions installées comme les CASEC et ASEC et les Conseil municipaux souffre de déficit à la fois technique, financier et légal les empêchant de répondre adéquatement à leurs compétences prescrites dans la constitution de 1987. Quant aux organismes de contrôle administratif et judiciaire, comme les délégations et vice-délégations et les tribunaux, ils ne sont pas en mesure, à cause d'une insuffisance de ressources appropriées, d'assumer correctement leur responsabilité respective. Mais, la consécration du principe de décentralisation dans la constitution haïtienne constitue une très grande opportunité aux acteurs locaux pour s'impliquer dans la résolution de leurs problèmes de développement. Cette opportunité est d'autant plus grande en raison de l'affaiblissement de l'Etat central qui, depuis 1986, est incapable d'imposer unilatéralement sa volonté aux acteurs locaux. Cette double faiblesse de l'Etat haïtien à la fois au niveau central et local justifie les interventions des actions des ONG en Haïti. Les différentes interventions des ONG dans un tel contexte visent à combler le déficit du système étatique haïtien en termes d'offres de services aux populations locales et d'incitation des systèmes productifs locaux (Providence, 2015 ; Elie, 2006).

2.4.3. Les initiatives de développement local sélectionnées et leurs zones d'interventions

Le PDLH, le PRODEP et le VSLA en tant qu'initiatives de développement local d'importance exécutées en Haïti de 2006 à nos jours vont servir de cas d'étude dans ce travail. Ces trois projets ont une dimension nationale touchant les différentes zones en termes de profils de mode de vie en Haïti. Dans ce paragraphe, il est question de faire une présentation de ces trois projets sélectionnés et de leurs différentes zones d'intervention en termes de profils de mode de vie en Haïti.

2.4.3.1. Brève présentation des 3 programmes de développement local (PDLH, PRODEP, VSLA) d'intérêt

Le Programme de Développement Local en Haïti (PDLH) est une initiative de développement financée par l'Agence canadienne de développement international dans au moins quinze communes¹²⁸ haïtiennes réparties dans cinq départements (Artibonite, Nippes, Nord-Est, Nord et Nord-Ouest). Ce programme d'un montant de vingt millions de dollars canadiens a été exécuté par CECI de 2006 à 2012. Il a été adressé à plus de deux-cent mille personnes. La stratégie de mise en œuvre du programme se fonde sur une logique intégrée abordant simultanément plusieurs domaines du développement local, dont les infrastructures locales, la gouvernance locale et le développement socio-économique¹²⁹. Le volet programmatique intéressé par ce travail est celui du développement économique¹³⁰ se traduisant particulièrement par la mise en œuvre d'initiatives d'économie locale en vue d'accroître les revenus des populations agricoles et halieutiques.

Le Projet de Développement Communautaire Participatif (PRODEP) est financé par la Banque Mondiale à hauteur de vingt-huit millions six-cent mille dollars américains. Ce projet touche trente et une communes haïtiennes¹³¹ réparties dans cinq départements du pays (Artibonite, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest et Plateau Central). Ce Projet a été exécuté pour le compte de l'Etat par le CECI de janvier 2006 à juin 2013. Les différentes communes partenaires ont bénéficié de différentes

¹²⁸ Voir en Annexe 2.1 au Tableau A1 les principales communes bénéficiaires.

¹²⁹ Voir l'Annexe 2.1., pour une idée beaucoup plus détaillée du projet surtout pour les axes d'interventions.

¹³⁰ Dans cet axe, nous interrogeons les bénéficiaires de huit projets à volet productif à savoir : Transformation de la canne à sucre ; Transformation de la mangue ; Apiculture ; Conditionnement et commercialisation de poissons ; Elevage et commercialisation de poulets de chair ; Mise sur pied d'une laiterie ; Transformation de fruits ; Amélioration génétique de caprins.

¹³¹ Voir en Annexe 2.2 au Tableau A2 les différentes communes bénéficiaires.

initiatives génératrices de revenus ou permettant d'améliorer l'accès aux services sociaux et économiques de base. Ce projet comportait six axes portant sur les infrastructures routières, l'éducation, l'énergie, l'eau potable, la transformation de produits agricoles et le renforcement de pratiques d'élevage¹³².

Deux axes programmatiques du projet visant à améliorer le revenu des paysans nous intéressent particulièrement, l'appui à la transformation de produits agricoles et le renforcement des pratiques d'élevage locales. Ces deux volets du projet ont touché plus de quatre-vingt mille personnes.

Le programme de Village Savings and Loan Associations (VSLA) est une initiative de mobilisation de ressources financières locales en vue de l'amélioration de la productivité agricole et halieutique des agriculteurs et pêcheurs y adhérant. Le programme est exécuté par Care-Haïti depuis 2008 sous financement de l'Union Européenne. Il s'opérationnalise à travers la mise en place d'un ensemble de structures dénommées « Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ». Les AVEC sont une forme de Sols¹³³ améliorée en raison d'une plus grande flexibilité dans l'octroi de crédits aux membres adhérents et d'une constitution d'un fonds de solidarité pour faire face à des imprévus. Les AVEC sont des structures financières constituées de membres auto-sélectionnés compris entre dix et vingt-cinq personnes, épargnant une certaine quantité de leur argent sous forme de parts. Cette épargne est collectée dans un Fonds de crédit qui leur permet d'emprunter des sommes qu'ils doivent rembourser avec l'ajout d'un frais supplémentaire. Il permet à un grand nombre de citoyens d'épargner et d'avoir accès à un système de crédit simple aux fins de fructification de leurs activités productives et de réponse à des nécessités saisonnières et culturelles. Les AVEC ont été expérimentées pour la première fois en 2008 dans la commune haïtienne de Dame-Marie avec le montage de dix groupements. Mais, de nos jours le mouvement

¹³² Voir Annexe 2.2, pour une idée beaucoup plus détaillée du projet PRODEP surtout pour les axes d'interventions

¹³³ Les Sols sont des structures financières informelles constituées de membres auto-sélectionnés épargnant une certaine quantité de leur argent sous forme de parts. Suivant un intervalle de temps dépendant du nombre de constituants, chaque membre reçoit pendant une fois la somme correspondant à l'addition de l'ensemble des parts.

s'étend à toutes les communes¹³⁴ du département de la Grand 'Anse et à plus d'une quinzaine de communes de quatre autres départements haïtiens¹³⁵.

Dans les deux premiers projets, le PDLH et le PRODEP, les bénéficiaires, en plus de l'assistance technique, reçoivent directement des appuis financiers et matériels pour améliorer leurs revenus. Mais, dans le programme VSLA, les membres des AVEC ne bénéficient pas de dons financiers ni de matériels pour fructifier leurs revenus. L'appui reçu est seulement d'ordre technique surtout en termes de montage et de formation de ces groupements financiers. Pourtant malgré cela, les AVEC montrent une certaine maturité de fonctionnement durable et d'autogestion après le départ des opérateurs externes. Cette situation ci-dessus relatée est un cas de figure de l'illustration des deux principales orientations de l'aide publique au développement exécutée en Haïti au profit des couches vulnérables. D'un côté, l'appui est basé sur la donation comme facteur susceptible d'aider les personnes en nécessité d'augmenter systématiquement leurs revenus et de l'autre côté il se base sur la mobilisation des ressources propres des bénéficiaires afin d'améliorer leur rendement productif¹³⁶.

¹³⁴ Voir en Annexe 2.3 au Tableau A3 les principales communes bénéficiaires de la Grand'Anse du mouvement des AVEC. Care-Haïti n'était pas en mesure de nous fournir des informations précises sur les communes des autres départements.

¹³⁵ Voir l'Annexe 2.3, pour une idée beaucoup plus détaillée du projet VSLA (AVEC).

¹³⁶ Nous ne mettons pas accent sur les points de divergence caractérisant ces trois configurations d'Aide-projet dans ce travail. Nous insistons surtout sur leur orientation commune à savoir la mobilisation des facteurs de coordination sociale dans la mise en œuvre des initiatives productives. Plus spécifiquement nous considérons que l'appartenance des gens à un projet les expose à une certaine logique de concertation s'articulant sur la prise en compte de leur besoin et des impératifs de l'exploitation positive de l'égalitarisme. La neutralisation de l'effet négatif de la culture égalitariste haïtienne se fait par l'appui octroyé à tous les exploitants (hommes et femmes) dans une localité sélectionnée. D'où l'exploitation des effets bénéfiques de la logique de proximité physique et institutionnelle traitée dans le premier chapitre. Nous considérons aussi la logique de concertation locale caractérisant ces initiatives entre le prestataire de service, la municipalité, l'État et les bénéficiaires (capital social organisationnel). La prise en compte de ces différents intérêts se fait généralement dans des ateliers participatifs. Les outils MARP sont mobilisés en ce sens. Les facteurs expressifs des projets : appui matériel, financier, technique et social etc. résulte normalement de cette logique de coordination en raison que ce sont les bénéficiaires qui les identifient en termes de besoins pouvant les permettre d'améliorer leur productivité. Ces capitaux ne leur sont pas imposés, ils résultent à partir de l'expression des besoins locaux ressentis. Donc, nous pouvons parler d'une sorte de socialisation de ces capitaux traditionnels.

2.4.3.2. Profils des modes de vie des zones d'intervention des projets cibles

Haïti s'étend sur une superficie de vingt-sept mille soixante-cinq & 07 km² et comporte en 2015 une population de dix millions neuf cent onze mille huit cent dix-neuf habitants¹³⁷. C'est une population en majorité très jeune ou environ 60% ont moins de 18 ans. Haïti dispose d'une densité démographique de quatre cent trois habitants par km², c'est la plus forte de toute la Caraïbe. La population urbaine représente environ 50% de la population totale avec un taux moyen de progression annuelle de 3.7%. Ce qui fait annuellement 1.7% de la population rurale laisse les localités pour s'établir dans les villes. La quasi-totalité du pays est déboisée et en sous-cultures annuelles systématiquement malgré son relief accidenté et l'abondance des pluies. Environ 70% du territoire est constitué de montagnes et 30% de plaines et de plateaux (IHSI, 2015).

USAID avec d'autres partenaires comme CNSA, CARE, CRS, SC et WV dans le cadre du projet FEWS NET avaient réparti le territoire haïtien en huit zones, suivant les différents profils des modes de vie des ménages : zone agro-pastorale sèche, zone de plaine en monoculture, zone d'agriculture de montagne humide, zone agro-pastorale de plateau, zone agro-pastorale, zone sèche d'agriculture et de pêche, zone de production de sel marin et zone urbaine¹³⁸. Cette répartition des zones se fait afin de mieux orienter les différentes initiatives de développement en fonction des besoins des localités en question. Dans ce travail, il est question toutefois de considérer seulement sept de ces huit zones en question du fait que la majorité des interventions des ONG se font en milieu rural haïtien en négligeant les centres urbains.

¹³⁷ IHSI (2015) : Population totale, Population de moins de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2015

¹³⁸ USAID et al. (2005) : « Profil des Modes de Vie en Haïti, Projet USAID/FEWS NET, Port-au-Prince, Haïti.

Figure 1: Carte d'Haïti en fonction des profils des modes de vie



Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et al. 2005

L'économie de la Zone agro-pastorale sèche est basée sur l'agriculture, l'élevage et la production du charbon. C'est une zone à faible pluviométrie et à forte sécheresse. L'environnement économique de cette zone est très pauvre en raison de l'accès difficile à l'eau, des phénomènes de l'érosion et de déforestation. C'est la partie du milieu rural haïtien où se concentre le plus haut niveau de pauvreté. Plus de 55% des ménages s'adonnent à l'exploitation seulement d'un quart à un demi carreau de terre et exercent comme autres pratiques le gardiennage de bétail. Dans cette zone, il y a lieu d'observer une très grande dépendance des ménages du marché pour l'écroulement des produits agricoles, du milieu urbain pour la vente du charbon et l'achat des denrées de base, et de la migration (interne et externe) pour la recherche d'emploi. Ce phénomène migratoire est d'une importance fondamentale pour la survie d'une forte majorité des ménages de cette zone. Le mauvais état des infrastructures routières complique la situation en raison qu'il affecte négativement les échanges commerciaux qui pourraient aider les ménages à améliorer leur condition de vie. Sur la base du recensement national de 2003, les communes constitutives de cette zone concentrent environ un million soixante et un mille cent soixante-neuf habitants et couvrent une large partie du département du Nord-ouest, de l'île de La Gonâve, une partie significative du Nord-est et une infime partie du département du Sud-est. Cette zone couvre environ entre quinze à vingt pourcents de la superficie du pays et reçoit 600 mm de pluie par an.

La zone de plaine en monoculture bénéficie d'un cadre environnemental beaucoup plus favorable à l'agriculture en Haïti. Abrisant environ deux millions huit cent dix-huit mille quatre cent vingt habitants, cette zone couvre entre 5 à 10% de la superficie du pays et regroupe des communes qui couvrent les principales plaines du pays dont de grandes superficies sont irriguées. L'économie de cette zone est basée essentiellement sur la production agricole dont les cultures maraichères et rizicoles. Cette zone jouit d'un rendement agricole nettement supérieur à celui des autres régions du pays en raison de son plus faible niveau de risques de sécheresse et de pertes des cultures, de son accès plus facile aux plus importants marchés d'écoulement des produits (Port-au-Prince, République Dominicaine). Toutefois, cette zone se caractérise progressivement par une dégradation accélérée de son environnement productif en raison de la diminution de la fertilité du sol et de la décrépitude des systèmes d'irrigation. Ces facteurs, accompagnés tout aussi d'une inflation monétaire progressive, entraînent une augmentation des coûts de production, de transport et de commercialisation des produits. Nous assistons ainsi à une diminution de la production de riz national à cause de l'incapacité des producteurs locaux de concurrencer ceux du riz importé. L'accès de plus en plus réduit à la terre et la faible capacité d'investissement des producteurs renforcent davantage une situation de pauvreté dans cette zone.

La zone d'agriculture de montagnes humides couvre le tiers du pays et touche des populations communales de quatre millions quatre cent soixante-douze cent seize habitants au total. Cette région s'étendant dans tous les départements du pays notamment dans la Grand 'Anse est caractérisée par son enclavement à cause de son relief accidenté et du très mauvais état de ses infrastructures routières. Cet état de fait y induit des coûts de production et de commercialisation très élevés. Par ailleurs, le processus de déforestation y est moins accentué à cause de la difficulté de transporter par voie routière le charbon de bois et ses dérivés vers les centres urbains. L'économie de cette zone est tributaire des activités agricoles et d'élevage. La production de racines et de tubercules y est grandement pratiquée. Par rapport au déclin de la culture du café, on recourt de plus en plus à la culture maraichère. En dépit d'une plus grande contribution en termes de production de produits alimentaires par rapport à certaines régions du pays, il y a lieu de constater dans cette zone un niveau assez élevé d'achat de produits alimentaires importés, en particulier le riz. La pauvreté dans cette zone résulte principalement d'un accès de plus en plus

réduit à la terre, d'une faible capacité d'investissement et d'une incapacité d'exploiter de manière efficace l'élevage.

La zone agro-pastorale de Plateau regroupe environ six cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-dix habitants et s'étend principalement dans le département du centre et dans certaines communes du Nord et de l'Artibonite. Elle couvre entre 10 à 15% du territoire national. Son économie repose sur l'élevage, l'agriculture, la production de charbon et les échanges commerciaux avec Port-au-Prince et les villes frontalières de la République Dominicaine. Les ménages tirent leurs revenus dans une large mesure de la production du charbon de bois, d'haricots, de l'élevage et comme main d'œuvre en République voisine. En plus du phénomène de déforestation, le mauvais état du réseau routier induit une augmentation assez significative des coûts de transport, diminuant du même coup les marges de profit des producteurs. Cette situation entraîne tout aussi bien la hausse des prix des produits importés dans cette zone.

La zone agro-pastorale s'étend principalement dans le département de la Grand 'Anse et à la Gonâve. Elle couvre entre 5 à 10% de la superficie du pays et comporte environ sept cent cinquante-trois mille six cent soixante-huit habitants. Son économie repose sur l'agriculture et l'élevage et dans une moindre mesure sur la production de bois et du charbon. Le mauvais état de ses infrastructures routières limite son accès aux grands marchés de Port-au-Prince et de la République Dominicaine. Subséquemment le coût du transport routier assez élevé pousse les ménages à recourir au transport maritime pour acheminer leurs denrées vers les centres urbains. La pauvreté dans cette zone est liée principalement à un accès limité à la terre et à des déficiences du système d'exploitation et d'élevage.

La zone sèche d'agriculture et de pêche couvre entre 15% à 20% du territoire national et touche une population de trois millions quatre cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt-un habitants. Ses principales activités économiques tournent autour de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la production du charbon de bois. Sa caractéristique fondamentale se traduit par une nette dépendance à des produits agricoles, en demande de main-d'œuvre et à la commercialisation. D'où sa grande vulnérabilité à la moindre hausse des prix des produits importés et du transport.

Son environnement productif est assez fragile à cause des phénomènes de déforestation et d'érosion.

La zone de production de sel marin regroupe une population totale estimée à deux cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent quarante habitants. Son étendue est négligeable du fait qu'elle est limitée à une petite frange du littoral près de la ville des Gonaïves dans le département de l'Artibonite. Son économie repose sur l'agriculture, le commerce, la pêche et surtout le sel. Grâce à cette diversité de production, elle présente un plus faible niveau de pauvreté que certaines zones ci-dessus présentées. Il en est de même de sa vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques. Cette zone à cause de la production du sel attire une forte main d'œuvre externe. Il en demeure que la rareté de l'eau potable constatée dans la zone affecte significativement la production et la consommation des ménages. Elle manifeste en outre une très grande dépendance par rapport aux centres urbains.

2.4.4. Expression de la culture traditionnelle et de l'activité entrepreneuriale suivant le genre en Haïti

L'aide publique au développement en Haïti, plus particulièrement celle liée aux projets à portée productive, évolue dans un contexte socioculturel assez particulier qui sur bien des points est incompatible avec la logique de culture économique qu'elle charrie. Elle évolue également dans un contexte de répartition numérique de l'activité entrepreneuriale à dominance féminine. Il revient dans les lignes qui suivent de présenter beaucoup plus en détail le cadre évolutif de l'intervention des initiatives de développement à partir de la manifestation du collectivisme non dynamique haïtien et de la répartition du secteur productif en particulier entrepreneurial suivant le critère genre.

2.4.4.1. Manifestation du collectivisme non dynamique de la société haïtienne

La société haïtienne traditionnelle dans son ensemble est caractérisée par l'emprise d'un fort esprit communautaire qui contrôle toute forme d'individualisme prononcé. C'est une société dans sa grande majorité orientée vers une pulsion égalitaire statique ou toute forme de différenciation sociale est bannie. Dans une telle logique, l'individu devient un élément d'un ensemble ou tout intérêt individuel est banni au profit de la sauvegarde de l'unité collective, de la solidarité et de

l'entraide mutuelle. Cet environnement socioculturel détermine l'organisation socio-économique qui est fondée sur un « collectivisme général » prônant l'assistance au faible par le fort et un état d'esprit anti-entreprise. Dans un tel système, la finalité des activités productives n'est pas, comme dans le système capitaliste, un gain maximum absolu, mais de préférence un gain nécessaire à la préservation et à la cohésion de la communauté à laquelle on s'identifie (Seti, 2005). Ainsi, la quête de l'accomplissement de soi est mal vue par l'ensemble de la communauté. Elle est considérée comme une sorte d'individualisme ou de personnalisme excessif qui doit susciter le mépris de la communauté. C'est un système égalitariste qui n'admet pas de différence entre les individus (Barthelemy, 1989 ; Casimir, 2001 ; Sainsiné, 2007 ; Dorvilier 2007).

Il revient également de signaler que cette forme de collectivisme (statique) est différente du collectivisme (dynamique) rencontré dans les pays émergents de l'Asie. Normalement l'individu fait partie également d'un groupe dans ces pays auquel il essaie par ses travaux de renforcer. Il est en quête systématiquement de beaucoup plus de profit non seulement pour fructifier le groupe mais pour renforcer son statut en termes de prestige et de puissance dans le groupe. Ainsi, les facteurs conditionnels de la performance économique, le temps, la concurrence, la prise de risque, les nouvelles technologies, sont utilisés pour optimiser le niveau de production et service au profit du groupe auquel l'individu appartient. Dans une telle logique la dimension de solidarité et d'entraide caractéristique de cette forme de culture holiste ne nuit pas à la production économique en raison de la performance exponentielle résultant de l'engagement des agents économiques dans le circuit économique (Berthelemy, 2006).

Dans les sociétés à culture négro-africaine dont Haïti fait partie, les facteurs conditionnels de la culture entrepreneuriale propre au développement suscités ne sont pas utilisés efficacement dans une logique de production exponentielle de biens et de services pouvant permettre l'enrichissement systématique de l'individu ou du groupe en question. Ils servent de préférence à maintenir une production juste suffisante à la survie et la préservation du groupe. Cette situation ne s'inscrit pas dans la philosophie du progrès voire du développement.

En outre, ce collectivisme non dynamique se manifeste beaucoup plus spécifiquement par ces points ci-dessous listés dans ce paragraphe.

- **Le rapport au temps**

Dans la culture occidentale la gestion du temps constitue un facteur stratégique pour la productivité et la compétitivité. La société traditionnelle haïtienne considère le temps comme une donnée infinie et non comme un bien économique. Les individus ne définissent pas de programme rigide ni d'horaire précis. Cette mentalité est incompatible à la culture entrepreneuriale où le temps est considéré comme une ressource rare qui joue dans la variation de la productivité ou du profit. Chaque unité de temps perdu est considéré comme un facteur de contre-productivité. Cette conception imprécise du temps chez l'haïtien conduit à une gestion de la vie liée à l'instant présent (Barthelemy, 1989).

- **Attitude face à l'investissement et au risque**

Les individus ne conçoivent pas de projets de long terme puisque l'important c'est le temps présent, le court terme. On évolue dans une situation de précarité permanente (Barthelemy, 1989). On comprend bien pourquoi la consommation est souvent priorisée par rapport à l'investissement. L'haïtien, tout comme les membres des différentes sociétés négro-africaines, investit que dans des activités pouvant lui procurer de revenus immédiats. Plus question de prendre des risques dans des activités d'investissement de long terme beaucoup plus rentable. Cette situation représente un véritable frein à l'innovation du fait qu'elle favorise la négligence de la recherche et du développement en créant une « *une aversion particulière pour le travail continu, à savoir tout travail qui exige des efforts prolongés dans le temps ; de tels efforts sont perçus comme destructeurs du bien-être parce qu'empêchant de profiter de l'instant présent* »¹³⁹.

- **La pensée magique, le rapport à la nature et le fatalisme**

La pensée magique est très présente dans la culture négro-africaine y compris haïtienne. Ce recours à cette forme de pensée trouve sa justification dans la non-maîtrise de la nature. Avant d'entreprendre une activité, l'haïtien adepte du vaudou s'adresse directement à un Loa¹⁴⁰ ou à un houngan¹⁴¹. Selon Barthelemy, dans une telle logique le succès et l'échec d'un individu dépendent

¹³⁹ LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in Les cahiers du GREGED, n°3, p.65.

¹⁴⁰ Le Loa est un dieu dans la religion du Vaudou.

¹⁴¹ Le houngan est un prêtre dans la religion du Vaudou.

à la fois de la bienveillance ou de l'hostilité d'un loa. L'invocation d'un loa pour assurer sa réussite nécessite des rituels et des cérémonies auxquels on trouve de la nourriture, des présents de toutes sortes, des danses etc. Ces dépenses répétées diminuent le niveau d'épargne de l'haïtien qui ne peut pas investir dans son activité (Hoffman, 1990). En plus, cette pratique crée un manque de confiance en soi qui nécessite toujours le recours à une force surnaturelle pour entreprendre une activité. L'individu qui n'est pas pourvu de moyens pour invoquer la bonne grâce des « loas » ne va prendre aucun risque face à une situation non maîtrisée ou incertaine. Cette logique incompatible à la culture entrepreneuriale s'illustre aussi bien dans les deux sous-points suivants.

➤ *La futilité de la vie terrestre*

Les chrétiens haïtiens généralement adoptent un comportement de détachement vis-à-vis de toutes activités terrestres. Tout ce qui arrive dépend de la volonté de Dieu. Plus besoin de s'inquiéter des problèmes matériels d'ici-bas car, ils trouveront leur résolution dans les cieux. On comprend bien pourquoi cette philosophie de passage dans les pays à culture négro-africaine crée une sorte de désengagement des individus vis-à-vis de leurs problèmes. L'individu pense qu'il est en transit et plus besoin d'utiliser les moyens naturels mis à sa disposition ni ses capacités personnelles pour résoudre ses différents problèmes (Barthelemy, 1989). Les biens matériels et l'accumulation de richesses deviennent secondaires et futiles par rapport aux infinis de biens qu'on va trouver dans l'au-delà (Logossah, 2007).

Cette croyance est incompatible à la logique entrepreneuriale qui veut un rapport permanent de l'individu avec son environnement et une volonté d'accumulation continue. En outre, elle constitue également un blocage à l'initiative privée ou collective, à l'autonomie et à la prise en charge des agents économiques de leur avenir. C'est la fatalité, la résignation et le défaitisme qui s'installent. Plus besoin de mobiliser ses forces face à une situation donnée car tous les échecs et les épreuves ressortent de la volonté de la providence et du destin. On assiste alors à une fuite des responsabilités car, l'échec est généralement attribué à la faute des autres, à la volonté divine, au destin et à la sorcellerie (Logossah, 2007).

➤ *Le retrait du monde*

Cette vision assez superficielle étouffe non seulement le désir d'accumulation de la richesse matérielle chez l'haïtien ; elle crée également une sorte d'enfermement de l'haïtien vis-à-vis du

reste du monde. L'haïtien généralement ne se sent pas concerné à l'évolution du monde. Les progrès et les nombreuses découvertes constatés au niveau des autres pays ne sont pas pris comme exemples à suivre. Au lieu de viser la compétitivité qui se traduit par le rattrapage des gens des pays développés, les haïtiens se désintéressent de leur environnement socio-économique en faisant une sorte d'auto-retrait du monde. On se contente tout simplement de vanter les vertus de l'étranger sans pour autant essayer de les imiter. D'où un culte de l'étranger qui se traduit par la croyance que seul l'étranger peut faire de bonnes choses ou réussir. Cela traduit un manque de confiance en soi, un complexe qui va entraver à coup sûr toute initiative d'entreprendre (Barthelemy, 1989).

- **L'attitude face à la concurrence, au travail et à la réussite socio-économique**

La concurrence dans les économies occidentales constitue un facteur de progrès. Mais, dans la culture haïtienne toute forme de concurrence entre les individus y compris économique est mal vue par la population. C'est une société caractérisée par un fort penchant vers l'égalitarisme où toute différence socio-économique entre les individus est bannie implicitement. Cela traduit une perception assez négative de la réussite économique d'un individu. A chaque volonté de concurrence manifestée par un individu favorable à une mobilité socio-économique, on a tendance à utiliser des proverbes créoles tels « Depi nan ginen nèg rayi nèg » et « chen manje chen »¹⁴². C'est par l'intermédiaire de ce système de contrôle qu'on arrive à contraindre toute velléité de différenciation d'un individu par rapport au groupe (Barthelemy, 1989 ; Casimir, 2001 ; Sainsiné, 2007).

Une telle logique freine la recherche de l'émulation consistant à dépasser les autres. D'ailleurs, en Haïti la rivalité ou compétition est considérée comme dangereuse. On cherche toujours à intimider le concurrent par la sorcellerie et d'autres manières expéditives d'élimination plutôt que de jouer sur les techniques de marketing. Cette situation entrave la volonté d'un grand nombre d'haïtiens à se lancer dans des affaires par crainte de persécution (Barthelemy, 1989). L'absence de la concurrence est le principal facteur de stagnation de l'économie haïtienne. Elle empêche selon

¹⁴² BARTHELEMY G. (1989) : « Le pays en dehors, essai sur l'univers rural », ed. Henri Deschamps, Port-au-Prince, p.32.

Logossah (2007) « *de voir ce qui se passe dans le monde, de se comparer aux pays développés et de s'efforcer de faire comme eux, de les rattraper, de les dépasser* »¹⁴³.

Cette attitude a également une incidence assez négative sur le travail car la culture de partage que ce système égalitariste charrie incite beaucoup d'haïtiens à rester dans un état expectatif. C'est le culte de l'assistanat se traduisant fondamentalement par l'attente systématique de l'aide d'un membre de sa famille, d'un ami ou d'un étranger que la providence a mis sur son chemin. Cette situation constitue un blocage à l'esprit entrepreneurial du fait qu'elle met un grand nombre d'individus dans un état expectatif en attente permanente du soutien des autres. Pas besoin de travailler puisqu'on aura toujours recours à quelqu'un d'autre. Ceci génère également l'augmentation d'individus improductifs à la charge d'individus productifs. On comprend bien pourquoi l'individu productif est incapable d'épargner et d'investir. Cette croyance en l'aide des autres conduit les individus à « *une minimisation extrême de l'effort personnel auquel ils substituent à outrance l'effort d'autrui : c'est le parasitisme* »¹⁴⁴.

2.4.4.2. La dominance féminine du secteur entrepreneurial haïtien

Suivant les données de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages (EBCM, 2001), dans la répartition des actifs occupés par branche d'activité, le commerce (gros/détail) est majoritairement dominé par les femmes mais globalement le taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus est inférieur à celui des hommes. Il en est de même du taux de chômage qui est beaucoup plus prononcé chez les femmes. En effet, il est de 17.3% pour les femmes et de 11.5% pour les hommes (Herrera, Lamaute-Brisson et al., 2014)¹⁴⁵. L'enquête sur le budget et la consommation des ménages plus spécifiquement répartit l'ordre des actifs par emploi suivant le sexe respectivement : pour les hommes, pêche (97,4%), transport et entreposage et communication (97,5%), construction (96,3%), agriculture (74,4%) ; et pour les femmes, hôtels et restaurants (90,7%), commerces de gros et de détail (83,8%).

Et, suivant les données de l'enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle EEEI de l'IHSI (2010), il y a lieu de constater un faible niveau d'implication des femmes dans l'activité économique par

¹⁴³ LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in Les cahiers du GREGED, n°3, p.69.

¹⁴⁴ Ibid., p.69.

¹⁴⁵ Le calcul du taux de chômage se fait en 2012 sur un effectif de 657 600 personnes de 10 ans et plus (14.1%) qui étaient activement à la recherche d'un emploi.

rapport aux hommes. Le niveau d'activité économique masculine est de 1.35 fois plus élevé que celui des femmes. Dans la tranche d'âge de 20 à 35 ans, l'évolution du taux d'activité féminine évolue beaucoup plus lentement que celle des hommes en raison de la difficile capacité des femmes de concilier les obligations familiales et l'activité économique. Et, cela quel que soit le milieu de résidence, les conjoints dans le foyer ont un taux d'activité plus important que les conjointes. Le pourcentage est de 62% pour les conjoints femmes et 87.2 pour les hommes en termes de pro activités.

Entre 20 et 35 ans, la « progression » des taux d'activité des femmes est moins rapide que celle des hommes en raison probablement d'un problème de conciliation entre les obligations familiales et l'activité économique aux âges de procréation. Les femmes se considèrent beaucoup plus comme chefs de ménages que les hommes et cela se traduit par une différence de pourcentage de 12.8% (76.8% contre 64%) en faveur des femmes (Louis, 2015).

Après les étudiants (49.7%), les personnes restant au foyer (27.3%) représentent la deuxième principale catégorie inactive et dans celle-ci les femmes occupent une proportion de 80.1%. De plus la tendance d'une plus forte proportion d'inactifs involontaires se trouve majoritairement partagée par les femmes (39.2%) que par les hommes (31.8%). Cette situation du fort cantonnement d'une large partie des femmes inactives aux tâches domestiques est liée dans une certaine mesure à des difficultés de trouver un emploi (Ibid., 2015).

Pour pallier ce déficit, beaucoup de femmes se lancent dans l'entrepreneuriat se traduisant majoritairement par le montage de micro-entreprises et la pratique de travail autonome. Cette stratégie découle d'une évaluation minutieuse des femmes de leurs ressources en termes de connaissance, de savoir-faire, de capital financier et social qui sont dans la majorité des cas inférieurs à celles des hommes. Donc, les femmes estiment que le travail autonome leur serait beaucoup plus bénéfique en termes de satisfaction financière et personnelle. Cela leur permet de compenser vitalemment la difficulté de trouver un emploi salarié en raison particulièrement de leur faiblesse en termes de formation académique, de leur parcours professionnel ou de leur trajectoire sociale. Ainsi, le recensement des entreprises en 2012 du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI, 2014) montre que 61.4% des propriétaires des entreprises sont des femmes. C'est environ deux fois plus que l'effectif des hommes qui est de 32.6%. Le tableau suivant illustre le constat relaté pour quatre départements du pays (Ouest, Grand 'Anse, Artibonite et Sud) (Louis, 2015).

Tableau 1: Répartition des entreprises en fonction du sexe de leur propriétaire

	Ouest	Grande' Anse	Artibonite	Sud	Grand Total
FEMMES	55,3%	65,7%	59,2%	65%	61,4%
HOMMES	37,7%	27,5%	36,1%	26,2%	32,6%
AUCUNE RÉPONSE	7%	6,8%	4,7%	8,8%	6%
100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Recensement des entreprises-(MCI), Déc. 2014

Les femmes entrepreneures pour alimenter leurs entreprises ont l'habitude de recourir soit aux institutions de microfinance formelles, soit aux structures informelles de financement ou aux deux types. Selon les données des structures de microfinance en Haïti, les femmes sont plus nombreuses à recourir à un prêt chez elles que les hommes. Dans la période de 2010 à 2014, le nombre d'emprunteurs évolue de 20 327 à 52 481 pour les hommes et dans le même temps de 66 057 à 144 706 pour les femmes (Louis, 2015).

- **Secteurs d'activités, types de projets et d'entreprises**

Suivant les données recueillies par le MCI (2014), 75% des entreprises travaillent dans le secteur d'achat et de vente. 2% travaillent dans la transformation de matières premières et 1,4% dans le secteur touristique. L'ensemble des autres secteurs recensés occupent une proportion de moins de 2% (Artisanat utilitaire : 1,4%, fabrication de produits par exploitation de ressources : 0,8%). Le tableau suivant présente une distribution des différents secteurs d'activité par sexe. Les femmes occupent des proportions significatives dans le domaine d'achat et vente de produits (67%), du tourisme (63%), de la fabrication de produits par exploitation de ressources (36%), de l'artisanat utilitaire (33,5%) et de la transformation de matière première (30,8%).

Tableau 2: Secteurs d'activités selon le sexe

SECTEURS D'ACTIVITÉS	FEMMES	HOMMES
Achat et vente de produits	67%	29%
Artisanat utilitaire	33,5%	57%
Assemblage et sous-traitance	11,4%	74%
Constructions/matériaux de construction	11,9%	78%
Fabrication produits par exploitation ressources	36%	55%
Tourisme	63%	27%
Transformation de matières premières	30,8%	63%
Autres	29,9%	57%

Source : IHSI (2010) EEEI 2007

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, il a été établi le long cheminement de la mise en œuvre des politiques publiques de développement en Haïti en vue de cerner leur implication dans le retard économique du pays et du même coup dans l'alimentation ou le renforcement de certains traits socioculturels d'essence négro-africaine qui paraissent incompatibles à une logique de développement dans le sens capitaliste du terme. Nous avons remonté dans les premiers moments de l'implantation de la colonisation française à St-Domingue jusqu'à l'histoire haïtienne contemporaine en vue de saisir les politiques publiques à la base de l'enlisement d'Haïti dans le sous-développement. Le sous-développement d'Haïti résulte suivant ce regard historique de l'incapacité des différentes politiques publiques mises en place par les instances officielles d'intégrer équitablement toutes les catégories sociales dans le circuit économique et cela depuis la période coloniale jusqu'à nos jours.

Pour étayer ce constat, nous avons fait ressortir comment depuis le XVII^{ème} siècle La France avait installé à St-Domingue un système exclusif se basant sur l'accumulation primitive du capital à travers l'exploitation servile des noirs venant d'Afrique sur de grandes plantations. Les masses des cultivateurs par contre à travers la révolution de 1804 mettaient en cause tous les symboles de l'économie de plantation axés sur les valeurs du système capitaliste de l'époque. Le rejet de l'économie de plantation adoptée par la catégorie des créoles tout au long du XIX^{ème} siècle haïtien résulte de la présence chez les masses des cultivateurs d'une culture égalitaire incompatible en bien des points aux valeurs du développement dans le sens capitaliste du terme. Il s'agit dans l'imaginaire des masses populaires de neutraliser la reproduction du système esclavagiste caractérisé par la grande plantation agricole, le caporalisme agraire, la monoculture pour l'exportation.

Les masses des cultivateurs y proposaient comme alternative un système d'autorégulation incompatible à toute logique d'accumulation de surplus de richesses et de pouvoir organisé et hiérarchisé. La surpopulation à travers les années avait fragilisé l'économie de subsistance paysanne basée sur l'exploitation de petites parcelles de terres. Et, à la fin du XIX^{ème} siècle ce système économique entrainait en crise. Les différentes politiques publiques de l'Etat haïtien et même de l'occupant américain axées autour des différentes manifestations de l'économie libérale ne permettent pas de résoudre cette crise de structures caractérisant l'économie traditionnelle haïtienne. Elles ont aggravé bien au contraire la situation déjà précaire de la paysannerie par

l'exploitation de ses maigres ressources. Tous ces facteurs conduisent davantage au renforcement des traits socioculturels surtout de méfiance, de l'aversion au risque de cette catégorie en termes économiques (Moral, 2002 ; Casimir, 2001 ; Barthelemy, 1989 ; Sainsiné, 2007). L'orientation des politiques économiques haïtiennes au néo-libéralisme ne permet pas de résoudre également la crise structurelle de l'économie haïtienne, elle renforce davantage la détérioration de la production nationale et le niveau d'importation. (Doura, 2001). Les transferts d'expatriés haïtiens deviennent la première source de devises en Haïti en encourageant du même coup certains traits culturels du collectivisme non dynamique de la société traditionnelle haïtienne (Montas, 2012).

Si pendant tout le XIX^{ème} siècle et une bonne partie du XX^{ème} siècle, l'Etat haïtien essaie d'imposer par le haut ses politiques publiques d'essence capitaliste incompatibles pour la plupart du temps à l'expression de la culture économique de la paysannerie haïtienne, mais à partir de la consécration du phénomène de la décentralisation par la constitution haïtienne de 1986, il y a lieu d'assister à une certaine autonomie administrative et financière des collectivités territoriales (Elie, 2006). Une tendance de priorisation des besoins des populations locales dans les politiques publiques de développement local par l'Etat central et les tenants de la Mondialisation libérale commence à être dégagée.

L'adaptation du système aide-projet dans ce nouveau contexte se fait dans un difficile effort d'articuler le rapport entre le respect des impératifs de la Mondialisation libérale liés au système d'Aide publique au développement et la satisfaction des besoins exprimés par les populations locales. Cette considération ainsi faite nous conduit à situer, à la fin du chapitre, les trois projets de développement sélectionnés (VSLA, PDLH, PRODEP) dans le contexte socio-économique, culturel haïtien et de la mondialisation libérale. A travers cette démarche nous faisons ressortir du même coup les transformations que ces projets tendent à apporter face d'abord aux incidences culturelles et économiques de plus de deux siècles d'application de politiques publiques d'essence capitaliste en Haïti et ensuite au contexte du secteur productif haïtien en particulier entrepreneurial suivant le critère genre.

CHAPITRE III- SAISIE DE LA PORTEE CULTURELLE ET ECONOMIQUE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI

Dans ce chapitre, l'objectif est de vérifier empiriquement l'hypothèse de recherche émise. Il s'agit de faire ressortir le niveau d'incidence des trois initiatives de développement sur la culture de développement des bénéficiaires. L'objectif c'est de voir plus spécifiquement en quoi et à quel niveau ces projets de développement local arrivent à faciliter une transformation socioculturelle dans leurs différentes aires d'intervention en termes de culture de développement capitaliste.

Ce chapitre comprend quatre sections. La première section est une esquisse de présentation des outils méthodologiques et opérationnels du travail. La deuxième section s'articule autour des informations générales sur les bénéficiaires des projets et les différentes formes expressives des initiatives de développement sélectionnées. La troisième section présente un descriptif de l'évolution du niveau de culture de développement local des bénéficiaires avec une prise en compte particulière de la variable genre. L'évolution du niveau de culture des bénéficiaires, l'établissement de rapports d'association significative entre les différentes expressions interventionnelles (appui technique, matériel, financier etc.) des projets et le renforcement de la culture de développement des bénéficiaires sont également ressortis à travers cette section. Cette analyse est approfondie dans la quatrième section par un essai explicatif du sens et du niveau de contribution des différentes formes interventionnelles des trois projets de développement local sur le renforcement de la culture de développement des bénéficiaires.

3.1. Esquisse sur les outils d’appréhension des incidences culturelles des projets de développement¹⁴⁶

Les projets sélectionnés font partie du volet productif des trois programmes choisis pour réaliser l’étude. Les aspects d’ordre humanitaire ou non productif de ces initiatives sont écartés. Cette section présente brièvement les outils méthodologiques et opérationnels qui permettent d’établir les incidences positives des volets productifs des programmes PDLH, PRODEP et VSLA en termes de culture de développement. Elle est divisée en deux paragraphes. Le premier paragraphe est une présentation du cadre méthodologique comportant les techniques d’échantillonnage et les instruments de collecte et d’analyse des données. Le deuxième paragraphe fait référence au processus d’opérationnalisation des variables de l’hypothèse émise en vue de faciliter l’analyse des données dans les trois prochaines sections de ce chapitre.

3.1.1. Précision sur le choix de la population d’intérêt de l’étude et des outils d’enquête

Cette recherche fait ressortir les retombées et les potentialités en termes d’externalités de transformation culturelle ou économique transformatrice des actions publiques de développement local en Haïti à travers les volets productifs des programmes PDLH, PRODEP et VSLA. Pour y parvenir, la population d’intérêt est normalement l’ensemble des chefs de ménage bénéficiaires des différentes politiques publiques liées à ces projets exécutés en Haïti de 2006 à nos jours. Ces chefs de ménage sont des individus pratiquant tout au moins une activité productive, commerciale et de service faisant également partie des volets des programmes sélectionnés.

3.1.1.1. Choix des techniques d’échantillonnage et calcul de la taille de l’échantillon

En principe, pour la validité externe de la recherche la technique d’échantillonnage probabilistique est utilisée. La population d’intérêt visée est difficilement estimable. Ainsi, l’échantillon aléatoire systématique convient le mieux à cette étude (Mussard et Seyte, 2014). Le prélèvement des unités statistiques (chefs de ménages bénéficiaires des projets) est fait suivant un cadre d’échantillonnage

¹⁴⁶ Cette section constitue seulement une brève présentation des différents outils méthodologiques et opérationnels utilisés dans le travail. Elle sert de cadre d’orientation du choix de notre population d’intérêt et des outils qui sont développés progressivement dans le travail suivant le besoin. C’est pourquoi nous employons le terme d’esquisse dans la dénomination de cette section.

priorisant une répartition par projet et par zone de profil de modes de vie. L'échantillon y découlant, constitué de trois cent quatre-vingt-quatre bénéficiaires, est d'abord réparti à cent vingt-huit enquêtés par projet (PDLH, PRODEP et VSLA). Ensuite, pour la sollicitation du questionnaire, les cent vingt-huit bénéficiaires par projet sont distribués dans les zones (hormis la zone urbaine) établies selon le profil des modes de vie en Haïti (au moins 18 questionnaires par zone sont sollicités).

La taille de l'échantillon est établie suivant la formule pour une population difficilement

estimable : $n = \frac{t^2 pq}{e^2}$; avec $t = Z_{\alpha/2}$ et $q = 1 - p$ ¹⁴⁷.

Elle tient compte ainsi des critères de variabilité maximale ($p=50\%$, $q=50\%$), de standard généralisé ($e=5\%$), et de niveau de confiance de 95% ($\alpha=0.95$). A partir de la formule ci-dessus présentée, un échantillon de 384.16 étant sensiblement égale à 384 unités statistiques est obtenu (idem).

$$n = \frac{1.96^2 * 0.5 * 0.5}{0.05^2} = \frac{0.9604}{0.0025} = 384.16 \cong 384$$

3.1.1.2. Instruments de collecte et d'analyse des données de l'étude

Pour recueillir les données auprès de ces trois cent quatre-vingt-quatre chefs de ménage bénéficiaires de ces projets un questionnaire-interview est utilisé comme outil d'enquête. Il est choisi en raison du faible niveau scolaire rencontré généralement dans le milieu rural haïtien. Donc, ce choix est fait juste pour faciliter ces potentiels informateurs des communes sélectionnées qui ont soit un assez faible niveau scolaire ou qui sont analphabètes. Cette enquête a été réalisée au cours du mois d'Avril 2017. Sept étudiants ont permis de collecter ces informations auprès des trois-cent quatre-vingt-quatre chefs de ménage pendant tout le mois d'Avril 2017.

Dans le questionnaire, il est établi trois catégories de question. La première catégorie, au nombre de douze, vise essentiellement à recueillir des informations d'ordre général sur les enquêtés (Age,

¹⁴⁷ n: Taille minimale d'échantillon pour l'obtention de résultats significatifs

t: Niveau de confiance (la valeur type du niveau de confiance de 95 % est 1,96)

p: Proportion estimée de la population qui présente la caractéristique recherchée

q: Proportion estimée de la population ne présentant la caractéristique recherchée

e: Marge d'erreur

Niveau scolaire, Sexe, secteur d'activité etc...). La deuxième catégorie comporte des questions relatives aux formes expressives de notre variable indépendante (Politiques publiques de développement local). Ces questions permettent essentiellement de saisir l'ensemble des interventions réalisées et les incidences économiques générées par les trois projets visant à promouvoir le développement dans les différentes zones en question. La troisième catégorie concerne des questions relatives à la variable dépendante de cette recherche « Conditions culturelles et indices typologiques de développement local »¹⁴⁸. Aussi, pour cette variable dépendante, le questionnaire est élaboré pour saisir l'évolution du niveau de connaissances et de pratiques des chefs de ménage bénéficiaires, en termes de culture de développement, avant et à partir de leur intégration aux projets.

Chaque dimension de cette variable dépendante (troisième partie du questionnaire) est composée d'un ensemble de questions dont les réponses sont de type binaire (0 et 1). La codification 1 traduit une réponse où l'enquêté connaît, à partir des appuis techniques reçus, une amélioration positive de sa situation en termes de dotation de culture de développement. La codification 0 traduit une réponse où la situation de l'enquêté en termes de culture de développement reste identique où se détériore par rapport à sa situation initiale malgré les appuis reçus de la part des projets. Toutefois, en vue de saisir la variation potentielle au niveau des possibilités de réponses des enquêtés, une échelle de Likert comportant des niveaux de réponses variant entre 1 à 7 est utilisée. Le niveau 7 traduit une réponse où l'enquêté est tout à fait d'accord avec l'énoncé, le niveau 1 signifie qu'il est tout à fait en désaccord. Les autres niveaux traduisent des situations intermédiaires où les opinions de l'enquêté ne sont pas clairement départagées¹⁴⁹. Toutefois, pour les besoins de l'analyse, tel que signalé antérieurement, les réponses sont classifiées lors du traitement des données collectées en deux catégories étant 0 et 1.

Les données ainsi collectées sont traitées et surtout analysées selon des méthodes statistiques (statiques et dynamiques) et économétriques adaptées aux variables qualitatives. L'analyse

¹⁴⁸ Pour de plus amples informations, voir le questionnaire de l'enquête à l'Annexe 1.

¹⁴⁹

Tout à fait en désaccord	En désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord, Ni en désaccord	Plutôt en accord	En accord	Tout à fait d'accord
1	2	3	4	5	6	7

statistique permet de mettre en exergue, à l'aide de techniques telles que fréquences, tableaux croisés, graphes, test de McNemar, test de Khi-deux, les caractéristiques socio-économiques générales des membres de la population d'étude et le niveau de leur productivité économique et de leur culture en termes de logique de développement avant et à partir de leur intégration dans les projets sélectionnés. L'analyse explicative ou économétrique permet, à l'aide d'un modèle de régression logistique binaire, de faire ressortir les facteurs expressifs des projets à la base du renforcement du niveau de culture de développement local chez les bénéficiaires.

3.1.2. Précisions conceptuelle et opérationnelle de l'hypothèse de recherche

Dans la problématique de notre recherche, l'hypothèse suivante a été émise : « *L'appartenance à des politiques publiques de développement local expérimentées en Haïti de 2006 à 2016 issues du système aide-projet a une incidence positive sur le renforcement d'une culture de développement territorialisé et collectiviste* ». Cette hypothèse comprend deux variables : « *politiques publiques de développement locales* » et « *culture de développement territorialisé et collectiviste* ». La variable de « politiques publiques de développement local » est la variable indépendante ou explicative. La variable de « conditions socioculturelles de développement local territorialisé et collectiviste » constitue la variable dépendante ou expliquée de ce travail de recherche.

3.1.2.1. Opérationnalisation des variables de l'hypothèse

Dans le premier chapitre de ce travail, le concept de politiques publiques de développement local a été défini comme une succession d'activités inter-articulées par des acteurs qui essaient de mobiliser les moyens les plus efficaces pour la transformation multidimensionnelle de l'espace où ils se trouvent à partir d'un référentiel théorique ou idéologique qui priorise les facteurs sociaux et les disparités spatiales dans ce processus. Cette transformation visée quoique multidimensionnelle sera considérée implicitement comme efficace en fonction du niveau de productivité économique qu'elle facilite.

A partir de cette première esquisse de définition et d'autres apports de notre révision de littérature, nous sommes en mesure de présenter une définition beaucoup plus opérationnelle à ce concept composé. Ainsi, dans ce travail nous entendons par « Politiques publiques de développement local » la coordination d'un ensemble d'actions entrepris par des acteurs privés ou publics dans un processus de production globale de biens et de services dans un espace infranational. Dans une

telle logique, l'action publique en découlant est l'expression de la coordination locale du fait qu'elle mobilise les ressources locales existantes en activant le capital social communautaire dans ce processus de production et cela suivant le respect des principes et valeurs de la mondialisation. Pour cette variable, nous avons considéré les modalités d'ancienneté des bénéficiaires, du montant initial d'argent reçu ou emprunté, de la quantité de matériels reçue, du nombre et du type de formation reçus, de la quantité de rencontres d'affaires entretenue par les bénéficiaires et des retombées économiques générées par les bénéficiaires à partir de leur appartenance au projet.

Par « culture de développement local territorialisé et collectiviste », nous entendons un ensemble de valeurs, de pratiques, de croyances, de perceptions, d'attitudes et de comportements présent dans un milieu social donné qui est compatible à une logique entrepreneuriale ou de croissance économique durable mais qui priorise exclusivement les rapports intracommunautaires dans le processus de production et une utilisation significative du profit généré en faveur de la puissance du groupe auquel l'individu appartient .

Cette variable comporte neuf dimensions dont sept dimensions conditionnelles de développement (degré d'attachement à la croyance scientifique, vision du temps et de l'espace, position favorable de la concurrence, perception positive de la réussite socio-économique, attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, degré de fatalité et de conformisme et attitude face au risque) et deux dimensions d'indices typologiques de développement local (degré d'importance aux rapports intra territoriaux pour prospérer, niveau d'attachement au collectivisme pour prospérer). Les sept premières dimensions du premier niveau de la variable dépendante servent à spécifier le niveau de conditions socioculturelles de développement que les projets arrivent à faciliter chez les bénéficiaires. Les deux dimensions du second palier de la variable dépendante servent à établir, en considérant conjointement le niveau d'orientation positive du respect des modalités du premier palier de la variable dépendante, le type de développement local que les projets arrivent à faciliter chez les bénéficiaires. Le tableau suivant traduit le processus d'opérationnalisation des deux variables de notre hypothèse.

Tableau 3: Opérationnalisation des variables de l'hypothèse

VARIABLES	DIMENSIONS	INDICATEURS
VARIABLE INDEPENDANTE 1. Politiques publiques de développement local	1.1. L'intensité des rapports entre les acteurs (La densité du capital social)	1.1.1. Nombre de séances de discussions consacrées par mois pour discuter avec les collaborateurs sur les affaires
	1.2. Le niveau de maturité dans le mouvement	1.2.1. Nombre de mois dans le mouvement
	1.3. Niveau d'exposition à la culture entrepreneuriale, technique et organisationnelle	1.3.1. Le nombre de formations reçues
		1.3.2. Le type de formation reçue
	1.4. Les retombées économiques générées à partir de l'intégration aux mouvements	1.4.1. Niveau de revenu mensuel avant le projet
		1.4.2. Le niveau d'augmentation mensuelle des revenus facilité par les 3 projets
	1.5. Le capital financier mobilisé pour la fructification des affaires	1.5.1. Montant d'argent reçu/emprunté par les bénéficiaires par année
1.6. Capital physique mobilisé pour la fructification des affaires	1.6.1. Nombre de matériels/équipements reçus par les bénéficiaires pour la fructification de leurs affaires	
VARIABLE DEPENDANTE	2. Conditions socioculturelles de développement local situé et collectif	
2.1. Conditions socioculturelles de développement	2.1.1. Degré d'attachement aux valeurs et aux pratiques scientifiques,	2.1.1.1. Conception exclusivement favorable aux valeurs et pratiques scientifiques pour créer et faire prospérer son activité
		2.1.1.2. Conception favorable à la magie ou à la croyance religieuse pour créer faire prospérer son activité
	2.1.2. Vision économique du temps et de l'espace	2.1.2.1. Croyance à une vision limitée et à une utilisation rationnelle du temps
		2.1.2.2. Croyance à une vision illimitée du temps
	2.1.3. Position favorable face à la concurrence	2.1.3.1. Conception positive de la compétition économique
		2.1.3.2. Conception négative de la compétition économique
	2.1.4. Perception positive de la réussite socio-économique	2.1.4.1. Conception fataliste (chance, destin) de la réussite socio-économique
		2.1.4.2. Conception non fataliste (liée au travail continu) de la réussite socio-économique
	2.1.5. Attitude favorable face à l'épargne et à l'investissement	2.1.5.1. Préférence pour la consommation et l'épargne que pour l'épargne et l'investissement
		2.1.5.3- Préférence pour l'investissement que pour l'épargne et la consommation
	2.1.6. Rapport à la fatalité et au conformisme	2.1.6.1. Conception de la capacité de l'homme à agir sur son devenir (Non fataliste) (innovateur, imitateur, importance aux choses d'ici-bas)
		2.1.6.2- Conception de l'incapacité de l'homme d'agir sur son devenir (désengagement, détachement)
	2.1.7. Attitude favorable face au risque.	2.1.7.1. Sentiment de sécurité dans l'emploi par rapport à son activité

		2.1.7.2. Degré de confiance dans la réussite et la rentabilité de l'investissement
2.2. Indices typologiques de développement local	2.2.1. Degré d'importance aux rapports territoriaux pour prospérer	2.2.1.1. Conception exclusive favorable aux réseaux communautaires ou intracommunautaires pour prospérer
		2.2.1.2. Conception exclusive favorable aux réseaux extra- communautaires pour prospérer
		2.2.1.3. Conception favorable à la fois aux réseaux intra et extra-communautaires pour prospérer
	2.2.2. Niveau d'attachement au collectivisme pour prospérer	2.2.2.2. Conception exclusive favorable aux valeurs collectivistes pour prospérer
		2.2.2.1. Conception exclusive favorable aux valeurs individualistes pour prospérer

Source : Elaboration propre à partir de notre révision de littérature, 2017

3.1.2.2. Subdivision opérationnelle de l'Hypothèse de recherche

Ce tableau ainsi constitué permet de subdiviser l'hypothèse principale en trois sous-hypothèses étant respectivement :

- 1- L'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif des conditions socioculturelles de développement sans distinction en termes de catégorie sexuelle.
- 2- L'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif d'un type de culture de développement local intra-territorialisé et collectiviste sans distinction en termes de catégorie sexuelle.
- 3- Cet apport positif de l'appartenance aux politiques publiques de développement sur les conditions socioculturelles et les indices typologiques de développement local découle des incidences significativement positives des principaux facteurs expressifs des projets de développement local en Haïti.

Le premier niveau de l'analyse explicative, comme c'est déjà mentionné dans les lignes qui précèdent, se fait à partir des sept dimensions du premier palier de la variable dépendante, les « conditions culturelles et économiques de développement ». Le deuxième niveau de l'analyse explicative se fera à partir des deux dimensions du deuxième palier de la variable dépendante, « indices typologiques de culture de développement local ». Mais, l'attribution d'une typologie de développement qui sont au nombre de six dépend également du niveau de respect de la réalisation positive des variables de conditions culturelles de développement.

3.2. Généralités sur les bénéficiaires et descriptifs des manifestations des trois projets sélectionnés

Dans cette section, il s'agit respectivement de présenter des informations générales sur les bénéficiaires des projets et des différentes formes expressives des projets. Dans le premier paragraphe, une présentation sur la répartition de la population d'intérêt par sexe, âge, statut matrimonial, niveau scolaire, secteur d'activités, commune, zone d'enquête sélectionnée en termes de profil de modes de vie en Haïti est réalisée. Une comparaison des caractéristiques sociodémographiques de notre population d'intérêt est faite avec celles de la population nationale haïtienne en vue de saisir qualitativement leur niveau de similitude. Le deuxième paragraphe comporte une analyse descriptive des différentes formes de manifestation des projets constituant les modalités de la variable explicative dans ce travail.

3.2.1. Caractéristiques générales de la population d'intérêt

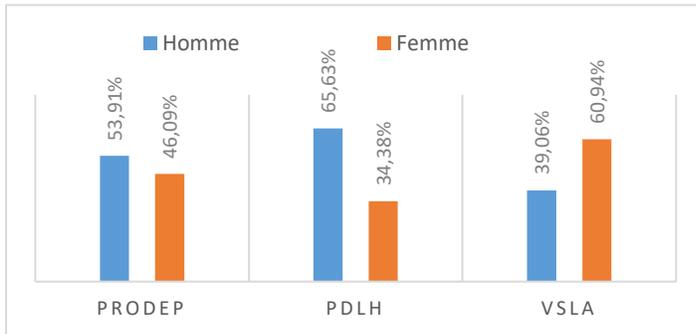
Ce paragraphe comporte trois sous points. Le premier est une répartition des bénéficiaires suivant leur sexe, âge et statut matrimonial. Le deuxième est une présentation de leurs caractéristiques scolaires et professionnelles. La prise en compte de la répartition de la population d'intérêt par commune et zone est faite dans le troisième sous point.

3.2.1.1. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par sexe, âge et statut matrimonial

Les résultats descriptifs de cette étude montrent que notre échantillon est composé de 52.86% d'hommes et de 47.14% de femmes¹⁵⁰. La catégorie du PRODEP est composée de 53.91% d'hommes et de 46.09% de femmes. L'écart entre hommes et femmes dans cette catégorie est de l'ordre de 7.82%. La catégorie du PDLH est composée de 65.63% d'hommes et de 34.38% de femmes. L'écart entre hommes et femmes dans cette catégorie est beaucoup plus accentué, il est de l'ordre de 31.25%. La catégorie des AVEC est composée de 39.06% d'hommes et de 60.94% de femmes. L'écart positif entre hommes et femmes dans cette catégorie est de l'ordre de 21.88% en faveur des femmes.

¹⁵⁰ Voir le Tableau C1 à l'Annexe 4.

Figure 2: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur sexe



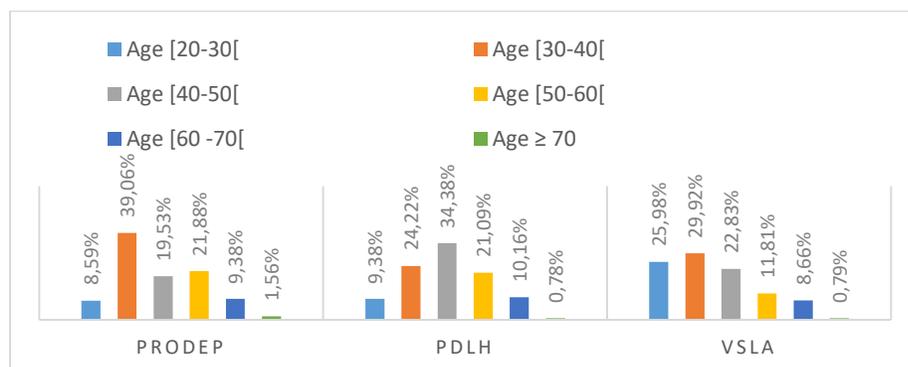
Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Cette répartition de notre population d'intérêt en termes de genre est légèrement différente de celle de la population nationale haïtienne où les femmes sont majoritaires à une proportion de 50.43% contre 49.57% en faveur des hommes (IHSI, 2015). Mais, cette situation à notre avis pourrait s'expliquer en raison que les hommes sont beaucoup plus actifs économiquement en Haïti que les femmes. En effet, selon Louis (2015), le niveau d'activité économique masculin est de 1.35 fois plus élevé que celui des femmes. Donc, du fait que notre population d'intérêt regroupe de personnes économiquement actives, ce décalage de 5.72% en faveur des hommes de notre population reflète relativement la répartition nationale de proactivité par catégorie sexuelle.

Une proportion de 31.07% des bénéficiaires est âgée entre trente et quarante ans. Nous trouvons également dans l'ordre décroissant que 25.59% d'enquêtés âgés entre quarante et cinquante ans, 18.28 % âgés entre cinquante à soixante ans et 14.62% âgés entre vingt à trente ans¹⁵¹. Généralement la différence d'âge entre les bénéficiaires des trois catégories de projet n'est pas trop grande. La plus grande différence est de 17.39%, mais concerne la catégorie d'âges comprise entre vingt et trente ans. Donc, la catégorie des AVEC comporte environ 17.39% d'enquêtés âgés entre vingt et trente ans de plus que les deux autres projets. Les autres différences, à part de cela, sont comprises entre 0.71% et 16.61%. Toutefois, la tendance nous montre que respectivement, pour les catégories de PRODEP et des AVEC, une majorité relative de 39.06% et 29.92% des enquêtés est âgée entre trente à quarante ans. Pour le PDLH une majorité relative de 34.38% des enquêtés est âgée entre quarante et cinquante ans.

¹⁵¹ Voir le Tableau C1 à l'annexe 4.

Figure 3: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur âge



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Cette répartition de notre population d'intérêt, constituée d'une majorité relative de 31.07% de personnes âgées entre trente et quarante ans, est différente de celle de la population nationale haïtienne caractérisée par une majorité relative de 33.59% de personnes âgées entre vingt et trente ans (BM, 2016). Donc, la répartition de notre population d'intérêt regroupe de personnes beaucoup plus âgées que celle de la population nationale. Toutefois, cette répartition par catégorie d'âge de notre population reflète beaucoup plus la tendance nationale de la proportion de personnes actives sur le marché haïtien par tranche d'âge. En effet, parmi la proportion de 37% des personnes actives économiquement sur le marché haïtien, 7.5% sont âgées de vingt à trente ans, tranche d'âge relativement majoritaire de la population nationale haïtienne. Tandis que 13.3% de la population des actifs sont âgés de trente à quarante ans et 8.2% sont âgés de quarante à cinquante ans (IHSI, 2003). La proportion de ces deux tranches d'âge constitue une majorité significative de notre population d'intérêt et relative de celle des personnes impliquées économiquement sur le marché haïtien.

En ce qui concerne le statut matrimonial des enquêtés, nous pouvons remarquer qu'une majorité relative de 47.44% est mariée. Puis, nous trouvons respectivement 33.15% en union libre (plaçage dans le langage haïtien), 18.60% de célibataires et 0.81% de veufs¹⁵². Entre les catégories du PRODEP et PDLH, il n'y a pas vraiment d'écart important entre les différents types de statut matrimonial. Nous trouvons que les mariés partagent une majorité relative de 58.20% chez le PRODEP et de 62.20% chez le PDLH. Le statut d'union libre arrive en deuxième position avec un

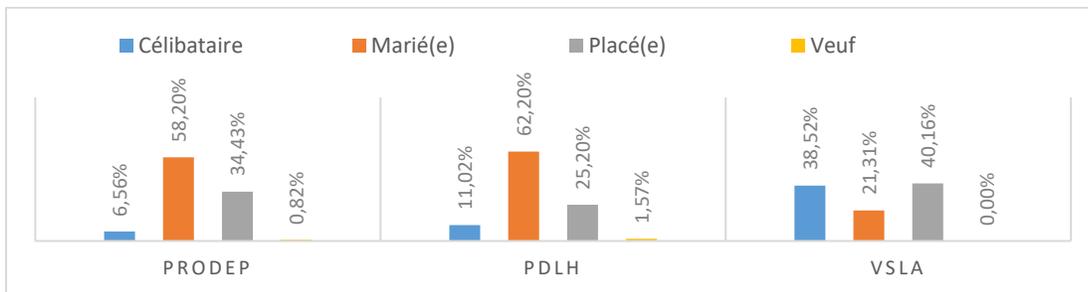
¹⁵² Voir le Tableau C1 à l'Annexe 4.

pourcentage de 34.43% pour le PRODEP et de 25.20% pour le PDLH. Le statut de célibataire partage la troisième position avec une proportion de 6.56% pour le PRODEP et 11.02% pour le PDLH.

Chez les AVEC, le statut d'union libre partage une majorité relative de 40.16% soit plus de 5.74% que le pourcentage de la catégorie du PRODEP et du PDLH. Le statut de célibataire arrive dans cette catégorie en deuxième position avec une proportion de 38.52% soit plus de 27.50% que le pourcentage de la catégorie du PRODEP et du PDLH. Le mariage arrive en troisième position avec un pourcentage de 21.31% soit moins de 36.89% que le pourcentage de la catégorie du PRODEP et du PDLH.

Cette répartition de notre population d'intérêt en termes de statut matrimonial est très différente de la tendance nationale exprimée sur la population haïtienne par l'enquête de EBCM I & II (2001). En effet, suivant les données de l'enquête de IHSI, 50.8% des personnes âgées de 10 ans et plus sont célibataires et 44.1% vivent en union (mariage ou plaçage). 5.9% ont un statut de veuf. Donc, notre population est constituée majoritairement de personnes en union à une proportion de plus de 36.49% que celles de la population totale haïtienne. Donc, nous faisons face à une population d'intérêt (en termes de fréquence relative) ayant beaucoup plus de responsabilité que celle de la population totale et s'orientant beaucoup plus vers une activité productive (MCI, 2014).

Figure 4: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur statut matrimonial

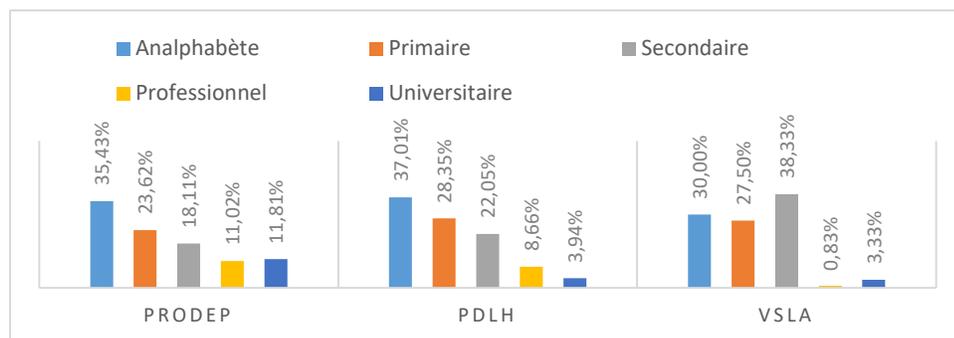


Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

3.2.1.2. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par niveau scolaire et secteur d'activité

En ce qui concerne le niveau scolaire des enquêtés, il y a lieu de remarquer respectivement que 34.22% sont analphabètes, 26.4% sont de niveau primaire, 25.94% sont de niveau secondaire, 6.95% sont de niveau professionnel et 6.42% sont de niveau universitaire¹⁵³. Les écarts séparant les catégories, en termes de niveau scolaire, ne sont pas tellement significatifs. Mais, il y a lieu de remarquer contrairement aux PRODEP et PDLH, une majorité relative de 38.33% des bénéficiaires des AVEC est de niveau secondaire. Cela constitue respectivement une différence de pourcentage de 20.22% par rapport au PRODEP et 16.29% par rapport au PDLH. Après cela, les écarts entre les différents niveaux scolaires varient entre 1.57% à 10.19%.

Figure 5: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur niveau scolaire



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Le niveau d'instruction de notre population d'intérêt (65.78%) est légèrement plus élevé que celui de la population totale haïtienne (57.8%). Cette différence en termes de niveau instructif est d'environ 8% en faveur de notre population d'intérêt. Il y a lieu de remarquer que ce niveau d'instruction (65.78%) se rapproche de celui de 61% fourni par les données de l'enquête auprès de la population des propriétaires d'entreprises et les auto employeurs (MCI, 2014).

Pour ce qui concerne le secteur des activités des enquêtés, nous pouvons remarquer fondamentalement que 61.54% évolue dans le domaine de l'agriculture et 28.70% dans le domaine du commerce¹⁵⁴. Les autres secteurs présentent des proportions assez négligeables. Mais, si le secteur agricole est prédominant chez les catégories du PRODEP et PDLH, il occupe la seconde

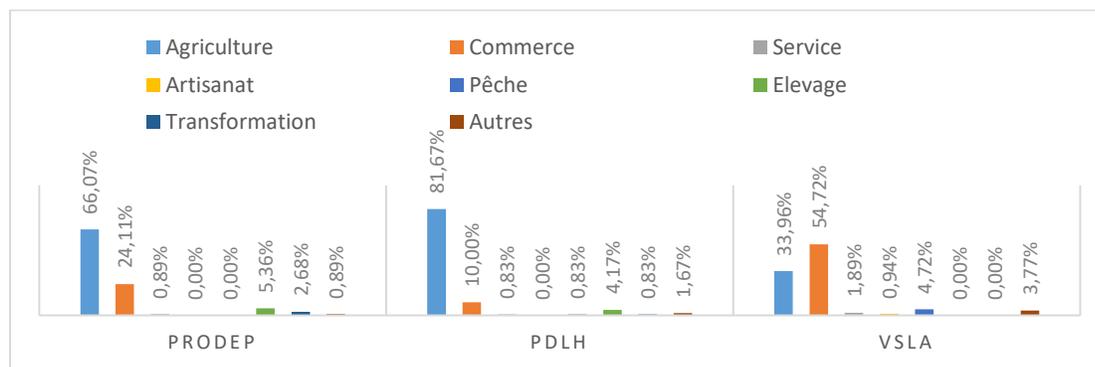
¹⁵³ Voir le Tableau C2 à l'Annexe 4.

¹⁵⁴ Voir le Tableau C2 à l'Annexe 4.

position chez la catégorie des AVEC. C'est le commerce qui occupe la première position chez les « AVEC » avec un pourcentage 54.72% soit un écart de 30.61% par rapport au PRODEP et de 44.72% par rapport au PDLH. Pour l'agriculture, il y a lieu de constater un large écart de 32.11% entre le PRODEP et les AVEC et de 47.70% entre le PDLH et les AVEC. Ce sont 33.96% des enquêtés de la catégorie des AVEC qui pratiquent l'agriculture.

Cette répartition de notre population d'intérêt en termes de secteur d'activité rencontre la tendance nationale exprimée sur la population haïtienne par l'enquête de EBCM I & II (2001). En effet, suivant les données de cette enquête, au plus 62.6% des personnes actives en milieu rural et dans les villes intermédiaires ont pour principales activités l'agriculture et 22.7% en moyenne évoluent dans le commerce. Donc, nous faisons face à une population d'intérêt qui pratique l'agriculture et le commerce avec une faible différence de fréquence relative (au plus 1.6%) par rapport à la tendance nationale exprimée.

Figure 6: Projet d'appartenance des bénéficiaires et leur secteur d'activité



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

3.2.1.3. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par commune et zone de modes de vie

Cette enquête se porte sur cinq communes haïtiennes : Anse-à-Veau dans le Sud, Dame-Marie dans le Sud-Ouest, Desdunes au Centre, St-Michel de l'Attalaye au Nord et Ouanaminthe au Nord-Est d'Haïti.

La commune de Ouanaminthe est choisie du fait qu'elle réunit trois zones en termes de profil de modes de vie (agro-pastorale sèche, plaine en monoculture, agriculture de montagnes humides) et

que deux projets (PRODEP et PDLH) parmi les trois sont intervenus pendant plus de quatre ans dans cette commune. 39% des questionnaires soit un effectif de cent cinquante ont été sollicités dans cette commune¹⁵⁵. Soixante-quinze questionnaires ont été respectivement sollicités auprès des bénéficiaires du PRODEP et du PDLH.

Dame-Marie est choisie du fait que c'est dans cette entité spatiale que le projet des AVEC manifeste beaucoup plus de maturité de par l'ancienneté du mouvement. Elle réunit deux zones en termes de profil de modes de vie : zone agro-pastorale et zone d'agriculture de montagnes humides. Cent vingt-huit questionnaires qui représentent 33% de la population générale enquêtée ont été sollicités dans cette commune exclusivement auprès des AVEC¹⁵⁶.

St-Michel de l'Attalaye est choisie du fait que parmi les communes d'intervention des trois projets sélectionnés, c'est elle qui dispose d'une zone agropastorale de plateau. Vingt-huit questionnaires, soit 7% de la population générale enquêtée, sont sollicités dans cette commune auprès particulièrement des bénéficiaires du PDLH. Egalement vingt-huit questionnaires, soit 7% de la population générale enquêtée, sont sollicités à Desdunes auprès des bénéficiaires du PRODEP. Cette commune est sélectionnée du fait qu'elle est la seule caractérisée par une zone de production de sel marin¹⁵⁷.

Anse-à-Veau est choisie du fait qu'elle est la seule commune de l'aire d'intervention de ces projets caractérisée par une zone sèche d'agriculture et de pêche. Cinquante questionnaires, soit un pourcentage de 13% de la population générale enquêtée, sont sollicités à part égale (25) auprès des bénéficiaires du PRODEP et du PDLH¹⁵⁸.

La sélection de ces cinq communes a permis de toucher sept zones sur huit en termes de profil de modes de vie en Haïti. Quatre-vingts bénéficiaires de projet interviewés, soit 21% de la population générale enquêtée, sont de la zone de plaine en monoculture. Soixante-quatorze enquêtés, soit 19%, habitent la zone agro-pastorale. Soixante-cinq enquêtés (17%) résident dans la zone agropastorale sèche. Soixante et un bénéficiaires, soit 16%, habitent la zone d'agriculture de montagnes humides. Cinquante-sept, soit 15% des enquêtes, sont de la zone sèche d'agriculture et de pêche.

¹⁵⁵ Voir le Tableau C3 à l'Annexe 4.

¹⁵⁶ Voir le Tableau C3 à l'Annexe 4.

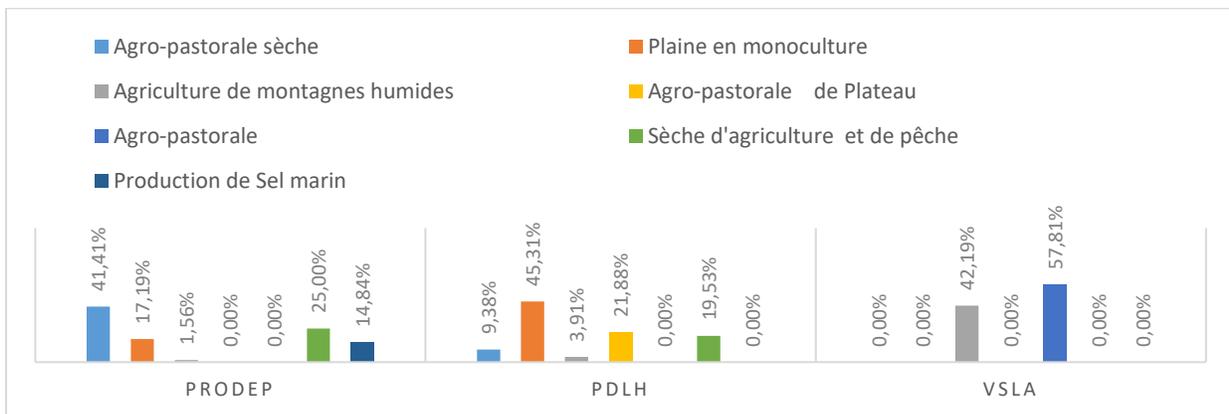
¹⁵⁷ Voir le Tableau C3 à l'Annexe 4.

¹⁵⁸ Voir le Tableau C3 à l'Annexe 4.

Vingt-huit enquêtés (7%) résident dans la zone agro-pastorale de Plateau et dix-neuf, soit 5%, habitent la zone de production de sel marin¹⁵⁹.

Le processus d'interview a été réalisé auprès des cent vingt-huit bénéficiaires du PRODEP dans cinq zones en termes de profil de modes de vie : zone agro-pastorale sèche (41.41%), zone de plaine en monoculture (17.19%), zone agriculture de montagnes humides (1.56%), zone sèche d'agriculture et de pêche (25%) et zone de production de sel marin (14.84%). Les cent vingt-huit enquêtés du PDLH sont répartis également dans cinq (5) zones : zone agro-pastorale sèche (9.38%), zone de plaine en monoculture (45.31%), zone agriculture de montagnes humides (3.91%), zone agro-pastorale de plateau (21.88%) zone sèche d'agriculture et de pêche (19.53%). Les cent vingt-huit bénéficiaires du projet des AVEC, quant à eux, sont répartis dans deux zones : zone agropastorale (57.81%) et zone d'agriculture de montagnes humides (42.19%).

Figure 7: Projet d'appartenance et zone de répartition des bénéficiaires



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

3.2.2. Descriptifs des manifestations de l'appui des trois projets de développement local auprès des bénéficiaires

Les volets des trois projets de développement sélectionnés sont de nature productive. Ils visent à permettre aux différents bénéficiaires d'améliorer leur rendement dans leurs différents domaines productifs. Les projets touchent les populations bénéficiaires à travers un ensemble d'activités que nous qualifions dans ce travail de facteurs expressifs ou de manifestation des projets. Dans ce

¹⁵⁹ Voir le Tableau C3 à l'Annexe 4.

paragraphe, il s'agit de présenter les principaux types d'appui fournis par les trois projets sélectionnés aux bénéficiaires. Dans le premier sous point, il est question de faire une présentation du niveau de montant financier reçu ou emprunté par les bénéficiaires de la part des projets et le niveau de profit réalisé à partir de leur intégration aux projets. Dans le deuxième sous point, la répartition des différents matériels et équipements de travail reçus par les bénéficiaires de la part des trois projets sélectionnés est abordée. Dans le troisième sous point, une présentation est faite sur le niveau d'exposition des bénéficiaires au volet technique ou éducatif des projets. Le temps passé aux projets, la quantité et la nature des formations reçues et la quantité de rencontres d'affaires entretenues par les bénéficiaires y sont présentés.

3.2.2.1. Répartition du niveau de montant financier reçu et du niveau de profit réalisé par les bénéficiaires des projets

Parmi les deux-cent cinquante-deux personnes bénéficiaires d'aide financière (donation ou emprunts) de la part des projets en question 19.4% déclarent recevoir entre quatre mille et six mille gourdes¹⁶⁰. 19% mentionnent un montant perçu compris entre dix-mille et vingt-mille gourdes. 15.9% perçoivent entre huit-mille et dix-mille gourdes. 13.9% obtiennent entre mille et deux-mille gourdes. 10.3% encaissent un montant situé entre deux-mille à quatre-mille gourdes et finalement 6.02% reçoivent entre vingt-mille et quarante-mille gourdes¹⁶¹.

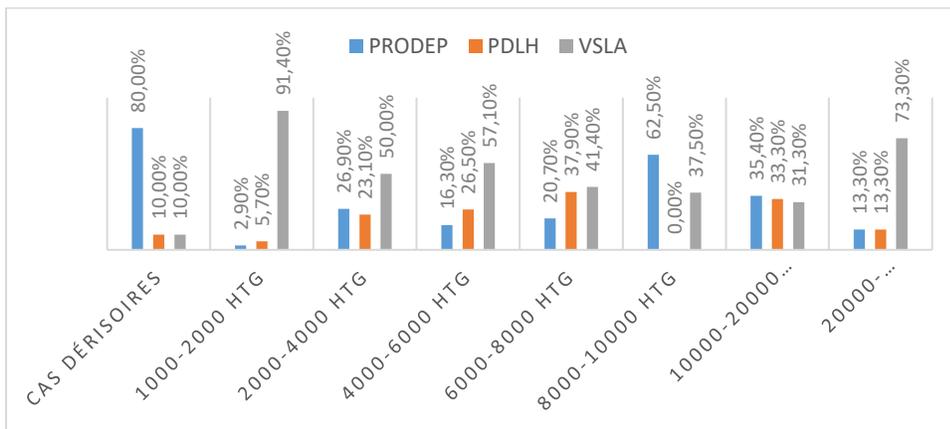
Pour le PRODEP une majorité relative de 62.5% parmi quarante personnes a reçu un appui financier allant de huit- milles à dix-milles gourdes. Une proportion de 35.4% sur un effectif de quarante-huit personnes concernées a bénéficié de dix-mille à vingt-mille gourdes. Ces proportions représentent respectivement 9.9% et 6.7% des deux-cent cinquante-deux personnes concernées, 33.78% et 22.97% des soixante-quatorze répondants du PRODEP. Pour le PDLH une majorité relative de 33.3% parmi quarante-huit personnes ont reçu un montant variant dix mille à vingt-mille gourdes. Une proportion de 26.5% sur un effectif de quarante-neuf personnes concernées s'est allouée une aide financière de quatre mille à six mille gourdes. Ces proportions représentent respectivement 6,3% et 5.2% de l'effectif des deux-cent cinquante-deux personnes concernées, 31.37% et 25.49% des cinquante et un répondants du PDLH.

¹⁶⁰ 1 gourde = 0.014 dollars US.

¹⁶¹ Voir le Tableau C4 à l'Annexe 4.

L'appui financier reçu par les bénéficiaires du projet des AVEC est très diversifié. La proportion de bénéficiaires des AVEC ayant reçu un appui financier est plus grande que celle des deux autres catégories prises séparément. A titre d'exemple, il y a lieu de remarquer qu'une très forte majorité de 91.4% sur un effectif de trente-cinq personnes concernées a bénéficié des allocations allant de mille à deux mille gourdes. Une forte proportion de 73.3% sur un effectif de quinze personnes reçoit un montant compris entre vingt-mille à quarante-mille gourdes. Une proportion de 57.1% sur un effectif de quarante-neuf personnes concernées reçoit un appui financier allant de quatre-mille à six-mille gourdes. En résumé, la rubrique d'appui financier est profitable en majorité à la catégorie des AVEC à 50.4%.

Figure 8: Appartenance aux projets et montants financiers reçus/empruntés



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Parmi les trois-cent soixante et un bénéficiaires des trois projets sélectionnés trois-cent cinquante et un soit un pourcentage 97.2% affirment avoir tiré du profit à partir des aides octroyées par les projets. Seulement 2.8% des bénéficiaires, faisant partie à part égale du PRODEP et du PDLH, déclarent ne pas avoir tiré du profit à partir de l'aide¹⁶².

Avant leur intégration aux projets, 68.5% des bénéficiaires de trois-soixante-sept enquêtés affirment avoir l'habitude de réaliser un niveau de profit compris entre mille à deux-mille gourdes. Et, cette tendance caractéristique est quasi-commune à l'ensemble des trois projets¹⁶³.

¹⁶² Voir le Tableau C5 à l'Annexe 4.

¹⁶³ Voir le Tableau C6 à l'Annexe 4.

A partir de leur intégration aux projets, il y a lieu d'assister à un déplacement en termes du niveau de profit chez les bénéficiaires. Si 68.5% des bénéficiaires des trois-cent soixante-sept enquêtés affirment avoir l'habitude de réaliser un niveau de profit compris entre mille à deux mille gourdes avant leur intégration aux projets, au moins 76.3% déclarent avoir obtenu à partir de leur intégration aux projets un niveau de profit compris entre deux mille à quarante mille gourdes¹⁶⁴.

3.2.2.2. Descriptif du niveau d'exposition des bénéficiaires aux volets matériels et techniques des projets

La rubrique d'appui en termes de donation en matériels et équipements est profitable aux bénéficiaires du PDLH à une majorité relative de 45.5%. Respectivement les bénéficiaires du PRODEP viennent en deuxième position à 37.4% et ceux des AVEC en troisième position à 17.1%. Pour les trois projets en question, une forte majorité des cent vingt-trois bénéficiaires, soit 63.4%, reçoivent entre trois à six matériels/équipements¹⁶⁵.

Pour un effectif de trois-cent quarante bénéficiaires, la tendance de la quantité de temps passée aux trois projets en question se concentre particulièrement à une proportion de 35.3% pour une période d'un à trois ans, de 31.2% pour une période de six mois à un an. Mais, dans cette rubrique, il y a lieu également de remarquer que les bénéficiaires du projet des AVEC passent beaucoup plus temps dans leur mouvement que ceux des deux autres catégories. Une majorité de 50% des bénéficiaires des AVEC passe entre trois à plus de cinq ans dans le mouvement. Tandis que ceux des deux autres catégories n'atteignent pas 10% de cette tranche¹⁶⁶.

En termes de quantité de séances de formation suivies par année, une majorité de 54.8% soit un effectif de deux-cent cinq des bénéficiaires affirme avoir suivi entre trois et six séances de formation. 24.9% des bénéficiaires déclarent avoir assisté annuellement à moins de trois formations. 16.6% ont suivi entre six à neuf séances de formation et 3.9% ont reçu entre neuf à quinze séances de formation. Globalement plus de 75.1% des bénéficiaires ont participé à plus de trois séances de formation par année. En termes d'effectif, les différentes tendances de la quantité de séances de formation suivie par les bénéficiaires de chaque projet sont assez rapprochées¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Voir le Tableau C7 à l'Annexe 4.

¹⁶⁵ Voir le Tableau C8 à l'Annexe 4.

¹⁶⁶ Voir le Tableau C9 à l'Annexe 4.

¹⁶⁷ Voir le Tableau C10 à l'Annexe 4.

Une forte majorité de 75.6%, soit deux cent quatre-vingt-deux sur un effectif de trois cent soixante-treize des bénéficiaires des trois projets de développement sous étude affirme avoir suivi des formations d'ordre technique visant à améliorer leur productivité. 12.6% déclarent avoir l'habitude de suivre des formations sur la culture entrepreneuriale et 11.8% des formations sur la structure et le renforcement organisationnels. Pour les bénéficiaires du PRODEP et du PDLH, la tendance exprimée est essentiellement prononcée vers la formation technique. Pour le projet des AVEC, en termes d'effectif, la tendance est beaucoup plus partagée entre les trois types de formation exprimés dans le tableau de fréquence. Sur un effectif de cent vingt-trois bénéficiaires des AVEC, la différence entre les trois tendances exprimées en termes de types de formation suivie s'illustre seulement par un écart maximal de 8%¹⁶⁸.

A partir de leur intégration aux projets, une majorité de 46.6% des bénéficiaires affirme avoir entretenu mensuellement entre trois et six rencontres d'affaires avec leurs partenaires. Mais, dans cette tranche, les bénéficiaires du projet des AVEC partagent majoritairement cette tendance exprimée à un pourcentage de 50.3% des cent soixante-dix-neuf opinions exprimées. Parmi les principales tendances majeures exprimées dans cette rubrique, il y a lieu de remarquer que 24.5% des bénéficiaires déclarent avoir entretenu moins trois rencontres d'affaires. Les bénéficiaires du PRODEP partagent une majorité relative de 44.7% de cette tranche. 15.4% des bénéficiaires entretiennent entre six et neuf rencontres d'affaires par mois. Les bénéficiaires du PDLH partagent une majorité relative de 44.1% de cette tendance exprimée¹⁶⁹.

3.3. Descriptif de l'évolution du niveau de culture de développement local des bénéficiaires

Dans cette section, il s'agit de faire respectivement une présentation descriptive du niveau de contribution des projets sur le renforcement des conditions socioculturelles et du type de développement local qu'ils facilitent. Grâce aux techniques de comparaison de fréquence et du test de McNemar une première analyse descriptive est faite dans les deux premiers paragraphes pour montrer l'incidence de l'appartenance des bénéficiaires aux projets de développement sur le renforcement des conditions culturelles et des indices typologiques de développement local. Dans le troisième paragraphe, un descriptif en termes de genre est également fait pour établir la

¹⁶⁸ Voir le Tableau C11 à l'Annexe 4.

¹⁶⁹ Voir le Tableau C12 à l'Annexe 4.

répartition du niveau de culture de développement des bénéficiaires avant et à partir de leur intégration aux projets. Le quatrième paragraphe est caractérisé par une recherche d'associations entre les facteurs expressifs des projets (variables explicatives) et les modalités de la variable expliquée.

3.3.1. Niveau d'appropriation des bénéficiaires des projets des conditions culturelles de développement local

Suivant les opinions des bénéficiaires, globalement l'appartenance à un projet de développement contribue à l'amélioration de leur niveau de culture conditionnelle de développement. Avant leur intégration aux projets, la fréquence du niveau de culture conditionnelle de développement des bénéficiaires est respectivement de 30.5% en termes de degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, de 65.9% en termes de vision économique rationnelle du temps et de l'espace, de 55.2% en termes de position favorable à la concurrence, de 50.5% en termes de perception et pratique positive au travail et à la réussite socio-économique, de 77.3% en termes d'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, de 50% en termes de distance à la fatalité et au conformisme et de 69% en termes d'attitude favorable face au risque¹⁷⁰.

A partir de leur intégration aux projets la fréquence de niveau de culture conditionnelle de développement des bénéficiaires passe respectivement à 50% en termes de degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, à 70.6% en termes de vision économique rationnelle du temps et de l'espace, à 79.2% en termes position favorable à la concurrence, à 63.3% en termes de perception et pratique positive au travail et à la réussite socio-économique, à 90.9% en termes d'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, à 73.7% en termes de distance à la fatalité et au conformisme et à 93.2% en termes d'attitude favorable face au risque¹⁷¹.

Respectivement, la tendance globale de l'incidence de l'appartenance des bénéficiaires à un projet est de 19.53% en termes de contribution au degré d'attachement aux valeurs et vertus scientifiques, de 4.69% en termes de vision économique rationnelle du temps et de l'espace, de 23.96% en termes de position favorable à la concurrence, de 12.76% en termes de perception et pratique positive au travail et à la réussite socio-économique, de 13.54% en termes d'attitude favorable à

¹⁷⁰ Voir les Tableaux C13 et C14 à l'Annexe 4.

¹⁷¹ Voir les Tableaux C13 et C14 à l'Annexe 4.

l'épargne et à l'investissement, de 23.70% en termes de distance à la fatalité et au conformisme et de 24.22% en termes d'attitude favorable face au risque¹⁷².

Pour faire ressortir la significativité statistique du niveau de renforcement des modalités des conditions socioculturelles de développement constaté le test de McNemar est utilisé¹⁷³. Il est un test statistique non paramétrique utilisé sur des données nominales appariées. Il se porte sur deux échantillons d'un même groupe d'acteurs ou de deux unités liées. Les deux fréquences correspondent typiquement à une situation du groupe d'acteurs ou des deux unités liées dans deux conditions différentes. Dans notre travail, le niveau de culture de développement des bénéficiaires avant leur appartenance aux projets et leur niveau de culture de développement à partir de leur appartenance aux projets sont considérés comme les deux situations d'observation. Le but du test est de déterminer l'évidence statistique que la différence de fréquence entre les deux situations d'observation appareillées sur un résultat particulier diffère significativement de zéro. La différence de fréquence est jugée différente de zéro dans la présente étude, si son degré de significativité est inférieur à « 0.05 (5%) »¹⁷⁴.

L'application du test de McNemar se fait dans un tableau de contingence de 2 x 2 tabulant les résultats sur un échantillon de n sujets étant :

Tableau 4: Tableau de contingence de McNemar

	Test Après : Absent	Test Après : Présent	Total de Ligne
Test Avant : Absent	a	b	a+b
Test Avant : Présent	c	d	C+d
Total de la colonne	a+c	b+d	n

Source : Confectionné à partir des explications du livre de RAKOTOMALALA¹⁷⁵

¹⁷² Voir les Tableaux C13 et C14 à l'Annexe 4.

¹⁷³ Ce test sera également utilisé pour tester la significativité statistique du niveau de renforcement des indices typologiques de développement local constaté.

¹⁷⁴ RAKOTOMALALA R. : « Comparaison de populations : Tests non paramétriques », Université Lumière Lyon 2, Version 1.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Comp_Pop_Tests_Nonparametriques.pdf. date/time: 22-Aug-2008/20:10

¹⁷⁵ RAKOTOMALALA R. : « Comparaison de populations : Tests non paramétriques », Université Lumière Lyon 2, Version 1.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Comp_Pop_Tests_Nonparametriques.pdf. date/time: 22-Aug-2008/20:10

L'hypothèse nulle de l'homogénéité marginale donne l'indication que les deux probabilités marginales pour chaque résultat sont identiques, donc : $p_a + p_b = p_a + p_c$ et $p_c + p_d = p_b + p_d$.

En ce sens, les hypothèses nulles et alternatives sont :

$H_0: p_b = p_c$

$H_1: p_b \neq p_c$

La statistique de test de McNemar est :

$$\chi^2 = \frac{(b-c)^2}{b+c}$$

Sous l'hypothèse nulle, et en présence d'un nombre suffisant de discordants relatifs aux cellules b et c ; χ^2 présente une distribution du khi-carré avec 1 degré de liberté. Si le résultat du χ^2 est significatif, cela traduit l'existence de preuves suffisantes pour rejeter l'hypothèse nulle ($p_b = p_c$) au profit de l'hypothèse alternative ($p_b \neq p_c$) et par conséquent les proportions marginales sont différentes de manière significative les unes par rapport aux autres¹⁷⁶.

Dans le cas où l'effectif de b ou c est petit ($b + c < 25$) ; la distribution du khi-carré ne peut pas bien appréhender par le χ^2 . Le test binomial exact en ce cas est recommandé où une comparaison est faite entre b et une distribution binomiale ayant un paramètre de taille $n = b + c$ et $p = 0.5$. Le test binomial exact estime le déséquilibre au niveau des discordants b et c . L'obtention d'une valeur P recto-verso se fait par la multiplication de la valeur P de la queue extrême par 2 :

$$\text{Exact-p-value} = 2 \left(\sum_{i=b}^n \binom{n}{i} 0.5^i (1 - 0.5)^{n-i} \right),$$

étant le double de la fonction de distribution cumulative binomiale avec $p = 0.5$ et $n = b + c$.

Une proposition d'une version corrigée est faite par Edwards en vue d'approcher la valeur P exacte binomiale :

¹⁷⁶ RAKOTOMALALA R. : « Comparaison de populations : Tests non paramétriques », Université Lumière Lyon 2, Version 1.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Comp_Pop_Tests_Nonparametriques.pdf, date/time: 22-Aug-2008/20:10

$$\chi^2 = \frac{(|b-c|-1)^2}{b+c}.$$

Par ailleurs, si $b + c < 6$, la valeur P exacte manifeste toujours une tendance à dépasser le seuil de signification communément partagé du 0,05. Pour pallier ce problème, une version à mi-P aussi puissante que le test initial asymptotique de McNemar est utilisée pour déterminer la significativité entre les échantillons en comparaison¹⁷⁷.

$$\text{mid-p-value} = 2 \left(\sum_{i=b}^n \binom{n}{i} \right) 0.5^i (1 - 0.5)^{n-i} - 0.5 \binom{n}{b} 0.5^b (1 - 0.5)^{n-b}$$

$$\text{mid-p-value} = \text{exact-p-value} - \binom{n}{b} 0.5^b (1 - 0.5)^{n-b}.$$

A l'aide du Test de McNemar présenté dans le Tableau C15, il y a lieu de remarquer que les différentes contributions des projets sur la culture conditionnelle de développement des bénéficiaires sont significatives au plus à un seuil de 4.5%. Mais, pour chaque dimension considérée, si globalement le niveau de contribution de l'appartenance des bénéficiaires aux projets est significatif, il y a lieu de remarquer une certaine diversité en termes de niveau et d'orientation des tendances exprimées pour chaque projet pris séparément. Le projet des AVEC contribue significativement au renforcement des traits culturels de développement seulement dans trois dimensions : l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne, le détachement au fatalisme et au conformisme et l'opinion favorable au risque. Pour les quatre autres dimensions, il n'apporte pas d'apport significatif en termes de renforcement du niveau de culture initiale de développement chez les bénéficiaires avant leur intégration dans le mouvement¹⁷⁸.

Cette interprétation des données nous habilite à avancer que la première déclinaison de notre hypothèse stipulant que « *l'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif des conditions socioculturelles de développement* » est confirmée même quand il faut considérer certaines nuances relatives surtout au projet des AVEC.

¹⁷⁷ RAKOTOMALALA R. : « Comparaison de populations : Tests non paramétriques », Université Lumière Lyon 2, Version 1.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Comp_Pop_Tests_Nonparametriques.pdf, date/time: 22-Aug-2008/20:10

¹⁷⁸ Voir le Tableau C15 à l'Annexe 4.

3.3.2. Niveau d'évolution des indices typologiques de développement local chez les bénéficiaires des projets

A partir des informations recueillies auprès des bénéficiaires des trois projets de développement, il y a lieu de remarquer qu'initialement la tendance des bénéficiaires en termes de dotation en indices typologiques de développement local est d'abord caractérisée majoritairement par un courant collectiviste de 60.2% et ensuite par un courant d'esprit favorable aux rapports intra et extra-territoriaux de 74.7%. Donc, bien avant l'appui des projets, les bénéficiaires sont traversés majoritairement par un courant, en termes d'indices typologiques de développement, collectiviste intra et extra territorialisé. L'esprit individualiste est présent chez les bénéficiaires à une proportion de 39.8%. Les courants respectivement exclusifs à l'esprit territorialisé et extra territorialisé sont présents chez les bénéficiaires à un pourcentage de 25.3%¹⁷⁹.

Avec les appuis reçus de la part des trois projets, le niveau de dotation en termes d'indices typologiques de développement local chez les bénéficiaires est de 57.6% d'opinion favorable au collectivisme et de 86.7% d'esprit favorable aux réseaux intra et extra-territoriaux pour prospérer. L'esprit individualiste devient légèrement renforcé à 2.6% et présent chez les bénéficiaires à une proportion de 42.4%. Les courants respectivement exclusifs à l'esprit territorialisé et extra territorialisé deviennent affaiblis à 11.98% et présents chez les bénéficiaires à un pourcentage de 13.3%. Donc, globalement l'appartenance aux projets facilite respectivement chez les bénéficiaires un recul de 2.60% de l'esprit collectiviste et un apport de 11.98% à l'esprit intra et extra-territoriaux¹⁸⁰.

A l'aide du Test non paramétrique de McNemar, il y a lieu de remarquer que globalement le recul de l'esprit collectiviste de 2.60% facilité par les trois projets de développement n'est pas significatif au seuil de 5%. Donc, statistiquement les projets n'ont pas facilité un changement chez les bénéficiaires en termes de dotation initiale en esprit favorable au collectivisme. Le renforcement chez les bénéficiaires de 11.98% de l'esprit favorable aux rapports intra et extra-territoriaux facilité par les projets est statistiquement significatif au moins au seuil de 1%¹⁸¹. Donc, bien qu'initialement les bénéficiaires des projets ont été traversés par un fort esprit intra et

¹⁷⁹ Voir le Tableau C16 à l'Annexe 4.

¹⁸⁰ Voir le Tableau C16 à l'Annexe 4.

¹⁸¹ Voir le Tableau C17 à l'Annexe 4.

extra-territorialisé dans les affaires, leur appartenance aux projets a quand même renforcé de manière significative ce courant déjà dominant.

La deuxième déclinaison de notre hypothèse est globalement infirmée. Mais, il y a lieu d'établir deux nuances particulières. D'abord, l'appartenance au PDLH prise singulièrement contribue significativement à 7.3% au recul de cet esprit favorable au collectivisme. Ensuite, le niveau de contribution de l'appartenance au projet en termes d'esprit favorable aux rapports intra et extraterritoriaux des AVEC est statistiquement nul.

Ce premier niveau d'analyse donne une tendance globale de l'incidence de l'appartenance des bénéficiaires à un projet de développements local sur le renforcement des traits culturels conditionnels et des indices typologiques développement local. Mais, il ne permet pas d'établir spécifiquement les facteurs d'expression des projets en termes d'intervention qui facilitent ce processus de renforcement culturel constaté. Cette analyse approfondie sera faite dans la quatrième section. Par ailleurs, ce premier niveau d'analyse à partir du Test de McNemar fournit des éléments de vérification des deux premières déclinaisons de l'hypothèse de recherche.

La première déclinaison de l'hypothèse qui stipule que « l'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif des conditions socioculturelles de développement » est globalement confirmée à partir des données fournies par les Tests de McNemar. La deuxième déclinaison de l'hypothèse stipulant que « *l'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif d'un type de culture de développement local territorialisé et collectiviste* » est globalement infirmée. Elle est infirmée d'abord du fait que globalement l'appartenance aux projets n'apporte aucune contribution significative au renforcement de l'esprit collectiviste déjà majoritairement présent chez les bénéficiaires bien avant leur intégration. Ensuite, bien avant l'appartenance des bénéficiaires aux projets, c'est l'esprit favorable aux rapports intra et extraterritoriaux qui les animaient dans une très large majorité et non l'esprit favorable aux rapports exclusivement territoriaux comme nous l'avons présupposé dans l'hypothèse de départ. Le Test de McNemar montre que l'appartenance des bénéficiaires aux projets ne fait que renforcer significativement l'esprit favorable aux rapports intra extraterritoriaux chez les bénéficiaires.

Toutefois, si globalement la première déclinaison de l'hypothèse est confirmée, il y a lieu de faire ressortir que pour le projet des AVEC elle est confirmée en partie. C'est seulement trois dimensions de la variable expliquée que l'appartenance aux projets des AVEC permet de renforcer significativement. Egalement, si globalement la deuxième déclinaison de notre hypothèse est infirmée, pour le cas du PDLH, l'appartenance des bénéficiaires à ce projet facilite significativement le renforcement chez eux d'une tendance non favorable au collectivisme.

Ces nuances constatées vont nous permettre d'ajuster notre cadre d'analyse nécessaire à la construction de notre modèle d'appréhension de l'impact des politiques publiques via le système aide-projet sur les conditions socioculturelles de développement local. Ainsi, dans la quatrième section de ce chapitre, pour saisir l'incidence des facteurs expressifs des projets en termes d'intervention sur le processus de renforcement des conditions socioculturelles de développement, nous allons tenir compte de ces différentes nuances ci-dessus ressorties.

Ainsi, dans l'établissement des liens descriptifs et explicatifs entre les modalités de la variable explicative et les conditions culturelles de développement, l'effectif des bénéficiaires des AVEC est inclus dans l'analyse seulement dans les trois modalités où l'appartenance à ce mouvement montre une incidence significative. Pour les quatre autres modalités (degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, vision rationnelle du temps et de l'espace, position favorable à la concurrence et perception positive à la réussite socio-économique) de cette dimension, l'analyse se fait seulement avec l'effectif des bénéficiaires du PRODEP et du PDLH. Il en est de même pour l'établissement des rapports entre les modalités de la variable explicative et les indices typologiques de développement local. Bien que le Test de McNemar montre que globalement l'appartenance aux projets n'apporte aucune contribution significative sur le renforcement de l'esprit favorable au collectivisme, mais l'appartenance au projet PDLH pris singulièrement apporte une contribution significativement négative au renforcement de cet indice. Donc, pour cette modalité l'analyse se fera avec l'effectif des bénéficiaires du PDLH.

Bien que nous attendions à partir de notre hypothèse de départ un résultat en termes de renforcement d'un esprit favorable aux rapports intra territorialisés au lieu d'un esprit de rapport intra et extra territorialisé ; nous tenons aussi à saisir les facteurs explicatifs du renforcement de cette tendance exprimée. Car la logique, c'est d'arriver à appréhender la capacité d'incidence des facteurs expressifs des projets de développement sur toutes les manifestations de culture économique

présentes chez les bénéficiaires enquêtés. Cette analyse est faite avec l'effectif des bénéficiaires du PRODEP et du PDLH du fait que l'appartenance au projet des AVEC n'a aucune incidence sur l'esprit favorable aux rapports intra et extra territorialisés déjà initialement présent chez ses bénéficiaires.

3.3.3. Le facteur genre par rapport à l'évolution du niveau de culture de développement des bénéficiaires des projets

Dans la littérature du rapport entre le facteur genre et l'entrepreneuriat un assez grand nombre d'études empiriques sur les pays de différentes positions économiques a fait ressortir un écart significatif en défaveur des femmes en termes de comportement entrepreneurial sur bien des aspects : la manière de création, les domaines d'activité, la taille, la performance des entreprises et le niveau d'implication entrepreneuriale (Rouatbi, 2015). Mais, l'implication des femmes dans l'acte entrepreneurial varie suivant les régions et les pays. Par exemple en Haïti, il y a lieu de remarquer beaucoup plus de femmes dans l'entrepreneuriat que d'hommes. Dans ce paragraphe, il revient de faire ressortir le niveau de dotation des bénéficiaires en termes de culture de développement avant et à partir de leur intégration aux projets en fonction de la variable genre. L'idée consiste à établir en quoi les initiatives de développement peuvent constituer un facteur de minimisation des disparités de genre dans le domaine de culture du développement plus particulièrement entrepreneuriale. Le test de khi-deux¹⁸² va être utilisé, en ce sens, pour évaluer la significativité statistique entre la variable sexe des bénéficiaires et le niveau de culture de développement de ces derniers bien avant et à partir de leur intégration aux projets.

3.3.3.1. Le niveau de culture de développement initial des bénéficiaires suivant le genre

Le niveau de dotation initiale à la croyance scientifique des bénéficiaires des projets est de 33.7% pour les femmes et 27.6% pour les hommes, d'où une différence de 6.1% en faveur des femmes. Celui de la vision rationnelle du temps et de l'espace est de 59.1% pour les femmes et de 71.9%

¹⁸² Le test khi-deux est utilisé pour vérifier une hypothèse nulle par opposition à une hypothèse de recherche. L'hypothèse soumise à la vérification est l'hypothèse d'indépendance, ou l'hypothèse nulle. La décision de rejeter ou pas l'hypothèse nulle dépend d'un seuil de signification. En d'autres termes, le test Khi-deux tend à rejeter l'hypothèse nulle. Pour rejeter l'hypothèse nulle ou accepter l'hypothèse de recherche, le degré de significativité du test Khi-deux doit être inférieur à « 0.05 (5%) ». Si non, on accepte l'hypothèse nulle (Gilles, 1994). Dans la présente section, l'hypothèse nulle serait qu'il n'existe aucune association entre le facteur genre et le niveau initial et le renforcement des conditions socioculturelles et des indices typologiques de développement local des bénéficiaires constaté.

pour les hommes, d'où une différence de 12.8% au profit des hommes. Pour la modalité de conception positive de la compétition économique, il est de 54.7% pour les femmes et de 55.7% pour les hommes, d'où une différence de 1.0% en faveur des hommes. Pour la modalité de perception positive de la réussite économique, il est de 45.3% pour les hommes et de 55.2% pour les femmes, ce qui fait une différence de 9.9% au profit des hommes. Pour la modalité de l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne, le niveau de dotation avant l'appartenance des bénéficiaires aux projets est de 74.0% pour les femmes et de 80.3% pour les hommes, d'où une différence de 6.3% au profit des hommes. Pour le degré de détachement au fatalisme et au conformisme, il est de 49.2% pour les femmes et de 50.7% pour les hommes, d'où un avantage de pourcentage pour les hommes de 1.5%. Pour le niveau d'opinion favorable au risque, il est de 68.0% pour les femmes et de 70.0% pour les hommes, d'où une différence de 2% au profit des hommes¹⁸³.

Pour la modalité d'opinion favorable au collectivisme, le niveau de dotation initiale est de 53.6% pour les femmes et de 66.0% pour les hommes, d'où une différence de 12.4% au profit des hommes. Ce niveau de dotation initiale est enfin de 72,4% pour les femmes et de 76.8% pour les hommes en termes d'esprit favorable aux réseaux intra et extracommunautaires. Ce qui fait une différence de 4.4% au profit des hommes¹⁸⁴.

A première vue, il y a lieu de constater que, à part la modalité de degré d'attachement à la croyance scientifique où les femmes semblent être initialement mieux dotées que les hommes, pour les autres modalités, le niveau de dotation des hommes bénéficiaires des projets paraît plus élevé. Pour la différence de 6.1% en termes de degré d'attachement à la croyance scientifique en faveur des femmes, les différents tests statistiques réalisés montrent qu'elle n'est pas significative au seuil de 5%. Les tests statistiques montrent également que c'est seulement pour les modalités de vision rationnelle du temps et de l'espace, de la perception positive de la réussite économique et de l'opinion favorable au collectivisme que les différences de pourcentage enregistrées en faveur des hommes sont significatives au seuil de 5%¹⁸⁵.

¹⁸³ Voir les Tableaux C18, C19, C20, C21 à l'Annexe 4.

¹⁸⁴ Voir le Tableau C22 à l'Annexe 4.

¹⁸⁵ Voir les Tableaux C18, C19, C20, C21, C22 à l'Annexe 4.

3.3.3.2. Le niveau de culture de développement des bénéficiaires à partir des projets suivant le genre

Le niveau de renforcement à la croyance scientifique des bénéficiaires à partir de leur intégration aux projets est de 27.2% pour les femmes 28.8% pour les hommes, d'où un recul de 1.6% à l'encontre des femmes. Celui de vision rationnelle du temps et de l'espace est de 16.5% pour les femmes et de 10.5% pour les hommes, d'où un recul de 6% à l'encontre des hommes. Pour la modalité de conception positive de la compétition économique, il est de 37.9% pour les femmes et de 31.4% pour les hommes, d'où un recul de 6.5% à l'encontre des hommes. Pour la modalité de perception positive de la réussite économique, il est de 28.1% pour les hommes et de 37.9% pour les femmes, ce qui fait une différence de 9.8% au profit des femmes. Pour la modalité de l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne, le niveau de renforcement à partir de l'appartenance des bénéficiaires aux projets est de 17.7% pour les femmes et de 12.3% pour les hommes, d'où un recul de 5.4% au profit des hommes. Pour le degré de détachement au fatalisme et au conformisme, il est de 24.3% pour les femmes et de 25.6% pour les hommes, d'où un recul de 1.3% en défaveur des hommes. Pour le niveau d'opinion favorable au risque, il est de 28.7% pour les femmes et de 24.1% pour les hommes, d'où un recul de 4.6% à l'encontre des hommes. Pour la modalité d'opinion favorable à l'individualisme, le niveau de renforcement est de 2.3% pour les femmes et de 9.5% pour les hommes, d'où un recul à l'esprit collectiviste de 7.2% à l'encontre des hommes. Ce niveau de renforcement est enfin de 24,3% pour les femmes et de 15.0% pour les hommes en termes d'esprit favorable aux réseaux intra et extracommunautaires. Ce qui fait un recul de 9.3% à l'encontre des hommes¹⁸⁶.

A première vue, il y a lieu de constater que, à part la modalité du degré d'attachement à la croyance scientifique qui semble être renforcée beaucoup plus au profit des hommes que des femmes à partir de l'intégration des bénéficiaires aux projets, pour les autres modalités considérées les renforcements constatés semblent aller au bénéfice des femmes. C'est le mouvement inverse du constat enregistré lors de l'analyse du niveau de dotation initiale des bénéficiaires en termes de culture de développement. Pour la différence de 1.6% en termes de degré d'attachement à la croyance scientifique à l'encontre des femmes, les différents tests statistiques réalisés montrent qu'elle n'est pas significative au seuil de 5%. Les tests statistiques montrent également que c'est

¹⁸⁶ Voir les Tableaux C23, C24, C25, C26, C27 à l'Annexe 4

seulement pour la modalité d'esprit favorable aux réseaux intra et extracommunautaires que la différence de pourcentage enregistrée en faveur des femmes est significative au seuil de 5% suivant le test exact de Fisher¹⁸⁷.

3.3.4. Identification préliminaire des incidences des facteurs expressifs des projets sur le niveau de culture de développement des bénéficiaires

Dans cette section, il s'agit d'établir l'effectivité des rapports entre les différents facteurs expressifs des projets de développement (la quantité de temps des bénéficiaires aux projets, le montant initial d'argent reçu ou emprunté, la quantité de matériels reçue, le nombre et le type de formation reçus, la quantité de rencontres d'affaires entretenues et le profit économique généré) et le renforcement des conditions socioculturelles et indices typologiques de développement local en Haïti (degré d'attachement à la croyance scientifique, vision du temps et de l'espace, position favorable de la concurrence, perception positive de la réussite socio-économique, attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, degré de fatalité et de conformisme et attitude face au risque, niveau d'attachement au collectivisme et degré d'importance aux rapports intra et extra-territoriaux). A l'aide d'un ensemble de tests de Khi-deux¹⁸⁸, il y a lieu d'établir l'existence d'associations significatives entre des modalités de la variable explicative et de celles de la variable expliquée. Cette première série de tests permet de sélectionner les modalités de la variable explicative qui sont mises en relation avec les dimensions de la variable expliquée en vue de construire dans la section qui suit le modèle explicatif du rapport entre les formes expressives des projets de développement local en Haïti et le renforcement des conditions socioculturelles et des indices typologiques de développement local.

¹⁸⁷ Voir les Tableaux C23, C24, C25, C26, C27 à l'Annexe 4.

¹⁸⁸ Dans la présente section, l'hypothèse nulle du test khi-deux serait qu'il n'existe aucune association entre les facteurs expressifs des projets de développement (Montant d'argent reçu ou emprunté, Niveau de profit réalisé, Quantité de matériels reçue, Type de formation reçue, Quantité de formation reçue, Quantité de temps dans les projets et quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets) et le renforcement du niveau des conditions socioculturelles et indices typologiques de développement local des bénéficiaires constaté. Le test khi-deux nous indique l'existence de certains liens significatifs entre les variables, mais n'étant pas un test directionnel, il ne nous permet pas sur le plan informationnel de saisir le sens et la force de ces associations.

3.3.4.1. Identification de facteurs des projets déterminants du renforcement des traits culturels conditionnels de développement local en Haïti¹⁸⁹

Dans le Tableau C28 présenté dans l'Annexe 4, il est à remarquer qu'à l'exception des dimensions du nombre de matériels reçus et du nombre de séances de formation reçus, toutes les autres modalités de la variable indépendante paraissent avoir d'incidence significative sur au moins une modalité de la première dimension de la variable dépendante (les conditions socioculturelles de développement) à un seuil de 5% au plus. Toutefois, chaque dimension de la variable explicative paraît ne pas influencer la même quantité de modalités de la première dimension de la variable dépendante¹⁹⁰.

La dimension de niveau d'emprunt reçu ou emprunté de la part des projets paraît influencer quatre modalités de la première dimension de la variable dépendante à savoir la conception positive de la compétition économique, la perception positive de la réussite économique, le détachement au fatalisme et au conformisme et l'opinion favorable au risque.

La dimension de la quantité de temps passée dans les projets semble influencer quatre modalités de la première dimension de la variable dépendante à savoir le degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques, la vision rationnelle du temps et de l'espace, la conception positive de la compétition économique et l'opinion favorable au risque.

La dimension du niveau de profits réalisés semble avoir influence sur trois modalités de la première dimension de la variable dépendante : le degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques, la vision rationnelle du temps et de l'espace, la perception positive de la réussite économique.

¹⁸⁹ Pour les modalités de degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques, de la vision rationnelle du temps et de l'espace, de la conception positive de la compétition économique et de la perception positive de la réussite économique, le test Khi-deux va s'effectuer sur les bénéficiaires du PRODEP et du PDLH donc sur un effectif de 256 du fait que le test de McNemar avait révélé que l'appartenance au projet des AVEC n'a aucune incidence significative sur leur renforcement. Pour les modalités de l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne, du détachement au fatalisme et au conformisme et de l'opinion favorable au risque le test khi-deux va se réaliser en tenant compte des trois projets en question soit sur un effectif de 384 bénéficiaires.

¹⁹⁰ Voir le Tableau C28 à l'Annexe 4.

La dimension de la nature des formations reçues de la part des projets semble avoir une influence sur cinq modalités de la première dimension de la variable dépendante : le degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques, la vision rationnelle du temps et de l'espace, la conception positive de la compétition économique, l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne et le détachement au fatalisme et au conformisme.

La dimension du nombre de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets montre avoir une influence sur quatre modalités de la première dimension de la variable dépendante : le degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques, la conception positive de la compétition économique, la vision rationnelle du temps et de l'espace, l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne et l'opinion favorable au risque.

3.3.4.2. Identification de facteurs des projets déterminants du renforcement des indices typologiques de développement local en Haïti¹⁹¹

En ce qui concerne le deuxième palier de la variable dépendante, les indices typologiques de développement local, quatre dimensions de la variable explicative ont une influence significative au moins sur une des modalités de cette dimension de la variable expliquée : l'opinion favorable au collectivisme et l'esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaires. Le renforcement de la modalité d'opinion favorable au collectivisme paraît découler de la dimension de la variable explicative suivante : la nature des formations reçues. Le renforcement de la modalité de l'esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaires résulte de l'apport significatif des dimensions de la variable explicative de la quantité de temps dans le mouvement, du nombre de formations reçues et du nombre de rencontres d'affaires entretenues¹⁹².

¹⁹¹ Pour la modalité d'opinion favorable au collectivisme le test Chi-deux s'effectue sur les bénéficiaires du PDLH soit un effectif de 128 du fait que le test de McNemar avait révélé que c'est seulement l'appartenance à ce projet qui facilite une incidence significative sur son recul au profit de l'individualisme chez les bénéficiaires. Pour la modalité d'opinion favorable aux réseaux intra et extra territorialisés le test Khi-deux va s'effectuer sur les bénéficiaires du PDLH et du PRODEP donc sur un effectif de 256 du fait que le test de McNemar avait révélé que l'appartenance au projet des AVEC n'a aucune incidence significative sur son renforcement.

¹⁹² Voir le Tableau C29 à l'Annexe 4.

Ce premier niveau d'analyse fournit une première idée des facteurs explicatifs montrant une certaine incidence significative sur le renforcement des modalités des deux dimensions de la variable expliquée (les traits culturels conditionnels de développement et les indices typologiques de développement local). Il permet dans la section qui suit de sélectionner les dimensions de la variable explicative qui sont en rapport avec les modalités de chaque dimension de la variable expliquée dans le modèle de régression logistique binaire utilisé dans ce travail. Il est vrai que le test khi-deux indique l'existence de certains liens significatifs entre les variables, mais n'étant pas un test directionnel, il ne permet pas sur le plan informationnel de saisir le sens et la force de ces associations. Ainsi, le modèle de régression logistique binaire permet dans un premier temps de valider les associations fournies par les tests Khi-deux et ensuite d'établir la force et le sens de variation de ces liens exprimés.

3.4. Explications de l'incidence des manifestations des projets sur la culture de développement local

Cette section est caractérisée par la construction d'un modèle de régression qui met en relation chaque modalité des deux dimensions de la variable dépendante (indices typologiques ou traits culturels conditionnels de développement) avec un ensemble de modalités de la variable explicative étant les principales formes expressives de l'appui des projets de développement local en Haïti. Pour chaque cas, le choix des dimensions de la variable explicative mises en rapport avec les modalités de la variable expliquée est déterminé par les tests khi-deux effectués dans la section précédente. Notre analyse explicative est faite, en ce sens, à l'aide d'un modèle de régression logistique binaire. Ce modèle permet de valider dans un premier temps les associations fournies par les tests Khi-deux et ensuite d'établir plus précisément le niveau et le sens de la variation du rapport des facteurs expressifs de la variable explicative sur le renforcement des modalités de la variable expliquée. Le choix de ce modèle s'explique en raison de la dimension discontinue de la variable dépendante et de l'inadéquation d'utiliser en ce cas la régression linéaire classique comme outil de modélisation ou de prévision (Hosmer et Lemeshow, 1989).

Cette section comprend cinq paragraphes. Dans le premier paragraphe la spécification du modèle explicatif de l'incidence des manifestations des projets sur la culture de développement local est réalisée. Les deuxième, troisième et quatrième paragraphe consistent respectivement à la tenue de l'estimation globale, de l'estimation des coefficients et de l'évaluation de la qualité d'ajustement du modèle. Dans le cinquième paragraphe, nous interprétons les résultats issus du modèle explicatif de notre recherche.

3.4.1. Spécification du modèle explicatif de l'incidence des facteurs expressifs des projets sur la culture de développement des bénéficiaires

La régression logistique est largement utilisée dans de nombreux domaines comme la médecine, les assurances, la banque etc. Dans la médecine, elle permet d'établir les facteurs susceptibles d'influencer la présence ou pas d'une maladie chez les gens. Dans les assurances, elle permet d'identifier les catégories de la clientèle qui serait souscrite à une police d'assurance suivant un risque particulier. Dans le domaine bancaire, elle aide à détecter des groupes à risque lors des souscriptions des crédits. Elle est appliquée au cas où la variable expliquée (Y) est qualitative à deux modalités et les variables explicatives (X_k) sont qualitatives ou/et quantitatives¹⁹³.

Dans ce modèle, Y étant une variable binaire prend deux modalités : 0 en cas de non occurrence de l'événement et 1 en cas d'occurrence de l'événement. Pour ce genre de modèle, c'est une recherche d'explication de la survenue de l'événement ou la probabilité de succès. Donc, c'est un travail en termes d'espérance.

- (Y, X_1, X_2, \dots, X_k) les variables de la population dont on extrait un échantillon de n individus i .
- (y_i, x_i) est le vecteur des réalisations de (Y_i, X_i)
- K variables explicatives

¹⁹³ RAKOTOMALALA R.: « Pratique de la Régression Logistique : Régression Logistique Binaire et Polytomique, Université Lumière Lyon 2, Version 2.0. https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/pratique_regression_logistique.pdf. date/time: 13-May-2017/8:21

La fonction devient :

$$Y = f(x_1, x_2, \dots, x_k)$$

Dans ce cas f ne peut être une fonction linéaire du fait que Y ne prend que deux valeurs : 0 ou 1.

Pour que l'espérance de Y prenne deux valeurs, la fonction logistique est utilisée.

$$f(x) = \frac{\exp(x)}{1 + \exp(x)} = p$$

Donc : $0 < f(x) < 1$ et $E(x) = 0$ ou 1

La démarche vise à faire ressortir les incidences des politiques publiques liées à la mise en place des trois projets sur les pratiques de culture économique des bénéficiaires en termes de développement local. La variable dépendante (Culture de développement local territorialisé et collectiviste) dans ce modèle, est divisée en deux niveaux pour les besoins d'analyse. Elle regroupe à la fois les conditions culturelles de développement et les indices typologiques de développement local. Le deuxième palier de la variable dépendante est désigné d'« *indices typologiques de développement local* » du fait que les modalités qui le caractérisent ne permettent pas à elles seules d'établir la typologie de développement local. Sur ce, il faut la réalisation positive des modalités du premier palier de la variable dépendante pour que l'indication fournie par les modalités du 2^{ème} niveau de la variable dépendante puisse catégoriser le type de développement local facilité par les projets sélectionnés.

Les conditions socioculturelles de développement sont un ensemble de valeurs et de pratiques valorisées et mobilisées dans un souci d'efficacité économique ou de performance économique. Dans ce travail pour les besoins de l'analyse, la réalisation de chaque modalité de cette dimension se traduit en une seule catégorie : « Condition socioculturelle positive de développement (Situation où les 7 modalités de base ci-dessous relatées sont valorisées dans un souci d'efficacité économique ou de performance économique) ». Toute situation de non-réalisation de chaque modalité de cette dimension sera considérée comme une « Condition socioculturelle négative de développement ou Condition socioculturelle traditionnelle non-développementiste (Situation où les 7 modalités de base ci-dessous

reliées ne sont pas valorisées et utilisées dans un souci d'efficacité économique ou de performance économique).

Cette première dimension de la variable dépendante comprend dans notre travail les 7 modalités¹⁹⁴ suivantes :

- Degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques ;
- Vision économique du temps et de l'espace ;
- Position favorable face à la concurrence ou à la compétition économique ;
- Perception et pratique positive au travail et à la réussite socio-économique ;
- Attitude favorable face à l'épargne et à l'investissement mais beaucoup plus face à l'investissement ;
- Distance par rapport à la fatalité et au conformisme ;
- Attitude favorable face au risque.

Dans le premier niveau d'analyse, les conditions socioculturelles positives de développement et leur contraire les conditions socioculturelles traditionnelles non-développementistes sont considérées comme mutuellement exclusives.

Pour les indices typologiques de développement local, ils sont disséqués en 2 modalités¹⁹⁵ :

- Degré d'importance aux rapports territoriaux pour prospérer ;
- Niveau d'attachement au collectivisme pour prospérer.

Si les conditions du premier niveau de la variable dépendante se réalisent positivement et suivant les différentes réalisations des modalités de la deuxième dimension de la variable dépendante, il est possible de spécifier les types de culture de développement local issus

¹⁹⁴ Les 7 modalités de la première dimension de la variable dépendante sont mutuellement non exclusives car elles sont des éléments constitutifs de la 1^{ère} dimension « Conditions socioculturelles de développement local ». Chaque modalité, de cette dimension de cette variable, est exclusive seulement avec son contraire (à savoir l'ensemble des pratiques traditionnelles).

¹⁹⁵ Les 2 modalités de la deuxième dimension de la variable dépendante sont mutuellement non exclusives car elles sont des éléments constitutifs de la 2^{ème} dimension « Indices typologiques de développement local ». Chaque modalité, de cette dimension de cette variable, est exclusive seulement avec son contraire.

des projets considérés. L'enquête de terrain permet tout aussi d'identifier l'une des six catégories possibles de type de culture de développement local dont les initiatives de développement permettent de renforcer.

- Culture de développement local individualiste intra territorialisée ;
- Culture de développement local collectiviste intra territorialisée ;
- Culture de développement local individualiste extra territorialisée ;
- Culture de développement local collectiviste extra territorialisée ;
- Culture de développement local individualiste intra et extra territorialisée ;
- Culture de développement local collectiviste intra et extra territorialisée.

Les variables explicatives (Politiques publiques de développement local) concernent les différentes mobilisations en termes de coordinations locales liées à la mise en place des projets visant à transformer la situation socioéconomique des bénéficiaires. Elles prennent en compte plus particulièrement six critères dont les modalités d'ancienneté des bénéficiaires, du nombre et du type de formations reçues, du montant du capital financier mobilisé, des retombées économiques en termes de rentabilité ou de productivité et de la quantité de rencontres d'affaires facilitées par les projets.

Ces explications ci-dessus relatées, nous proposons l'équation du modèle de prédiction suivante :

$$P(Y_i=1|X_i) = 1 / [1 + e^{-(\beta_0 + \sum \beta_i X_i)}]^{196}$$

Cette équation transformée en modèle Logit prend la forme suivante :

$$\text{Logit } P = \ln\left(\frac{p}{1-p}\right) = \beta_0 + \sum \beta_i X_i$$

Pour les besoins de l'analyse nous disséquons la variable Y en deux dimensions (Conditions socioculturelles de développement Y' et Indices typologiques de développement local Y''). Chaque dimension est également divisée en ses modalités.

¹⁹⁶ Cette équation signifie la probabilité que « Y » prend la valeur 1, étant donné les caractéristiques de la variable exogène.

- Y'_t Conditions socioculturelles de développement ($t = 1, \dots, 7$) ;¹⁹⁷
- Y''_t Indice typologique de développement local ($t=1, \dots, 2$)¹⁹⁸ ;
- $X = (X1, X2, X3, X4, X5, X6)$, la matrice de l'ensemble des variables explicatives qui est associée respectivement aux deux niveaux de la variable dépendante ;
- β_0 et β_i sont estimés par la méthode de Maximum de Vraisemblance.

Ce sont les modalités de chaque dimension de la variable expliquée qui sont mises en rapport avec les dimensions de la variable explicative (Politiques publiques de développement local).

3.4.2. Estimation du modèle relatif au rapport entre les facteurs expressifs des projets et la culture de développement local

Dans la pratique de la régression logistique binaire, il est difficile de disposer pour chaque combinaison possible des variables explicatives X_i , ($i=1, \dots, k$), d'observations suffisantes pour une entière fiabilité des estimations des Probabilités $P(1|X)$ et $P(0|X)$. Ainsi, la méthode des moindres carrés ordinaires est écartée au profit de l'approche de la maximisation de la vraisemblance¹⁹⁹.

A partir de cette approche, il devient possible d'effectuer des tests d'hypothèse sur la validité du modèle. Ces tests, reposant sur la distribution asymptotique des estimateurs du maximum de vraisemblance, sont comparables à l'évaluation de la régression linéaire multiple. En sens l'hypothèse nulle s'écrit :

¹⁹⁷ « t » dans cette première déclinaison de la variable endogène est l'indice qui traduit les 7 modalités de la première dimension de la variable dépendante ou expliquée (Conditions socioculturelles de développement). Chaque modalité de cette première dimension de la variable expliquée va prendre la valeur de 1 et 0 suivant le sens de sa réalisation par rapport à son contraire.

¹⁹⁸ « t » dans cette deuxième déclinaison de la variable endogène est l'indice qui traduit les deux (2) modalités de la deuxième dimension de la variable dépendante ou expliquée (indice typologique de développement local). Chaque modalité de cette deuxième dimension de la variable expliquée va prendre la valeur de 1 et 0 suivant le sens de sa réalisation par rapport à son contraire.

¹⁹⁹ NEJI S. & JIGOREL A-H. (2013) : « La Régression logistique », Université de Rennes. <https://perso.univ-rennes1.fr/valerie.monbet/ExposesM2/2013/La%20re%CC%81gression%20logistique.pdf>.

$H_0 : b_1 = b_2 = \dots = b_k = 0$, comparée à l'hypothèse alternative H_1 : stipulant qu'au moins un des coefficients est non nul. La statistique du rapport de vraisemblance s'écrit :

$\Lambda = 2 \times [l(K+1) - l(1)]$, elle suit une loi de χ^2 à K degré de liberté.

- $l(K+1)$ traduit le logarithme de la vraisemblance du modèle incluant l'ensemble des variables (donc $K + 1$ coefficients, la constante y incluse) et $l(1)$ traduit la log vraisemblance du modèle tenant compte exclusivement de la seule constante²⁰⁰.

Si la probabilité critique (p-value) est inférieure au niveau de signification préalablement fixé, le modèle peut être considéré globalement significatif. Il revient par la suite de déterminer les variables jouant des rôles significatifs dans la relation.

3.4.2.1. Estimation du modèle relatif au renforcement des traits culturels conditionnels de développement

Les tests khi-deux effectués dans la section précédente nous indiquent quatre dimensions de la variable explicative, soit la quantité de temps aux projets, le niveau de profit réalisé à partir des projets, la nature des formations et la quantité de rencontres d'affaires entretenues semblent avoir un impact significatif sur la dimension de degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de remarquer que pour cette première modalité le modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre au moins une des modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 65.801, la probabilité critique associée est 0.000.

Pour la dimension de vision rationnelle du temps et de l'espace, les tests khi-deux effectués dans la section précédente nous indiquent également qu'elle semble détenir un rapport d'association significatif avec quatre dimensions de la variable explicative, soit la quantité de temps aux projets, le niveau de profit réalisé à partir des projets, la nature des formations reçues et la quantité de rencontres d'affaires entretenues. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de constater que pour cette modalité le modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre au moins une des modalités de la

²⁰⁰ NEJI S. & JIGOREL A-H. (2013) : « La Régression logistique », Université de Rennes. <https://perso.univ-rennes1.fr/valerie.monbet/ExposesM2/2013/La%20re%CC%81gression%20logistique.pdf>.

variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 45.969, la probabilité critique associée est 0.000.

Pour la dimension de conception positive à la compétition économique, les tests khi-deux effectués dans la section précédente nous indiquent trois modalités de la variable explicative, soit le montant d'argent reçu ou emprunté de la part des projets (Q2.3), la quantité de temps aux projets (Q2.6) et la nature des formations reçues de la part des projets (Q2.12) semblent l'influencer significativement. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de constater que pour cette modalité le modèle globalement n'est pas significatif. Il n'existe pas de rapport entre les modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA, pour deux degrés de liberté, est égale à 2.401, la probabilité critique associée est 30.1%. Par ailleurs, il faut mentionner que la statistique du rapport de vraisemblance du modèle pour 12 degrés de libertés indique un rapport significatif entre les modalités des variables explicatives et celle de la variable expliquée²⁰¹. Cela traduit qu'au moins une des modalités de la variable explicative devrait avoir une influence significative sur celle de la variable expliquée. Mais, si nous étudions individuellement les coefficients liés à chaque variable explicative, même au risque de 10%, aucun n'influence la modalité de conception positive à la compétition économique²⁰². D'où la pertinence de la spécification du modèle par étape et bloc à partir de 2 degrés de liberté proposés par SPSS.

Les tests khi-deux effectués dans la section précédente indiquent deux dimensions de la variable explicative, soit le montant d'argent reçu ou emprunté et le niveau de profits réalisés à partir des projets semblent influencer significativement la modalité de la perception positive de la réussite économique. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de remarquer pour cette modalité que le modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre au moins une des modalités de la variable

²⁰¹

Tests de spécification du modèle				
		Chi-deux	ddl	Sig.
	Etape	2,401	2	,301
	Bloc	2,401	2	,301
	Modèle	31,260	12	,002

²⁰² Voir le tableau C35 de l'Annexe 4 pour plus d'élucidation.

explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 33.020, la probabilité critique associée est 0.003.

Pour la modalité d'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, les tests khi-deux effectués dans la section précédente nous indiquent également que deux modalités de la variable explicative, soit la nature des formations reçues aux projets et la quantité de rencontres d'affaires entretenues semblent l'influencer significativement. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de constater pour cette modalité que le modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre au moins une des modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 23.807, la probabilité critique associée est 0.001.

Les tests khi-deux effectués dans la section précédente indiquent que deux modalités de la variable explicative, soit le montant d'argent reçu ou emprunté de la part des projets (Q2.3) et la nature des formations reçues de la part des projets (Q2.12) semblent détenir de rapports d'association significatifs avec la modalité du niveau de détachement à la fatalité et au conformisme. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, il y a lieu de constater pour cette modalité que le modèle globalement n'est pas significatif. Il n'existe pas de rapport entre les modalités de la variable explicative et celles de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA pour 2 degrés de liberté est égale à 3.929, la probabilité critique associée est 14%. Par ailleurs, il faut mentionner que la statistique du rapport de vraisemblance du modèle pour 9 degrés de liberté indique un rapport significatif entre les modalités des variables explicatives et celle de la variable expliquée²⁰³. Cela traduit qu'au moins une des modalités de la variable explicative devrait avoir une influence significative sur celle de la variable expliquée. Mais, en étudiant individuellement les coefficients liés à chaque variable explicative au risque de 5%, aucune

203

Tests de spécification du modèle				
		Chi-deux	ddl	Sig.
	Etape	3,929	2	,140
	Bloc	3,929	2	,140
	Modèle	34,129	9	,000

des dimensions explicatives ci-dessus mentionnées n'influence le renforcement du degré de détachement au fatalisme et au conformisme²⁰⁴. D'où la pertinence de la spécification du modèle par étape et bloc à partir de 2 degrés de liberté proposés par SPSS.

Pour la modalité de l'opinion favorable au risque, les tests khi-deux effectués dans la section précédente indiquent que trois modalités de la variable explicative, soit le montant d'argent reçu ou emprunté de la part des projets (Q2.3) et la quantité de rencontres d'affaires entretenues semblent l'influencer significativement. A partir du tableau de numéro dix-huit ci-dessous présenté, pour cette modalité le modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre au moins une des modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 28.746, la probabilité critique associée est 0.026.

Tableau 5: Estimation du modèle relatif aux conditions culturelles de développement

	Chi-2	df	P(>Chi-2)
Renforcement des traits culturels conditionnels de développement	Degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques		
	65.801	18	.000
	Vision rationnelle du temps et de l'espace		
	45.969	18	.000
	Conception positive de la compétition économique		
	2.401	2	.301
	Perception positive de la réussite économique		
	33.020	14	.003
	Attitude favorable à l'épargne et à l'investissement		
	23.807	7	.001
Degré détachement au fatalisme et au conformisme			
3.929	2	.140	
Opinion favorable au risque			
28.746	16	.026	

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

²⁰⁴ Voir le tableau C36 de l'Annexe 4 pour plus d'élucidation.

3.4.2.2. Estimation du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local

Les tests khi-deux indiquent qu'une seule modalité de la variable explicative, soit le type de formations reçues, semble influencer significativement le degré de l'opinion favorable au collectivisme. A partir du tableau dix-neuf ci-dessous présenté, il y a lieu de constater que ce modèle est globalement significatif. Il existe bien un rapport entre les modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. La statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 16.421, la probabilité critique associée est 0.000.

Pour la modalité de l'opinion favorable aux réseaux intra et extra territorialisés, les tests khi-deux effectués dans la section précédente indiquent que trois modalités de la variable explicative, la quantité de temps aux projets (Q2.6), la quantité de séances de formation suivie par année (Q2.11) et la quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets (Q2.14) semblent l'influencer significativement. A partir du tableau de numéro dix-neuf ci-dessous présenté, il y a lieu de remarquer pour cette modalité que le modèle globalement n'est pas significatif. Il n'existe pas de rapport significatif entre les modalités de la variable explicative et celle de la variable expliquée. Pour les variables retenues par le modèle suivant la méthode d'entrée utilisée sur SPSS, la statistique du rapport de vraisemblance LAMDA est égale à 12.257 pour 7 degrés de liberté, la probabilité critique associée est 0.092. En étudiant individuellement les coefficients liés à chaque modalité de la variable explicative, aucune des dimensions explicatives ci-dessus mentionnées n'influence le renforcement de l'opinion favorable aux réseaux intra et extra territorialisés même au risque de 10%²⁰⁵.

Tableau 6: Estimation du modèle relatif aux indices typologiques de développement

	Chi-2	df	P(>Chi-2)
Renforcement des indices typologiques de développement local	Opinion favorable au collectivisme		
	16.421	2	.000
	Opinion favorable aux réseaux intra et extra territorialisés		
	12.257	7	0.092

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

²⁰⁵ Voir le tableau C37 de l'annexe 4 pour plus d'élucidation.

3.4.3. Estimation des coefficients du modèle relatif au rapport des facteurs expressifs des projets et la culture de développement local

Dans le cas où l'on cherche à tester le rôle significatif d'une variable catégorielle à $i+1$ modalités dans le modèle logistique, le test suivant est réalisé : $H_0 : \beta(i)=0$, ou $\beta(i)$ représente un ensemble de i coefficients simultanément à zéro.

La statistique de WALD répond à ce test $W(i) = 2 \times [l(K+1) - l(K+1-i)]$, suit une loi de χ^2 à i degré de liberté²⁰⁶.

Ce type de modèle permet d'exprimer l'association entre la variable expliquée et les variables explicatives étudiées au moyen de l'« Odds Ratio (OR) », indicateur très fréquemment utilisé dans le domaine de la santé. Il est calculé en faisant le rapport entre la probabilité de survenue d'une maladie chez les patients exposés et celle de survenue de cette maladie chez les patients non-exposés²⁰⁷.

Dans le cas de notre recherche, l'Odds Ratio (OR), est le rapport entre la « Probabilité que le bénéficiaire atteint et détient un certain niveau et type de culture de développement mentionné étant donné certaines caractéristiques de son appartenance aux projets » ; et la « Probabilité qu'il détient le même niveau et type de culture de développement bien avant son appartenance à ces mouvements ». Cet indicateur nous permet de mesurer la force de l'association existante entre la variable à expliquer et les variables explicatives (l'incidence des facteurs expressifs des projets sur le renforcement du niveau et du type de développement mentionné). L'Odds Ratio, dans le cadre de cette recherche, mesure le nombre de fois qu'un bénéficiaire d'un projet (ayant une caractéristique donnée) a plus de chance d'atteindre à la fois un niveau et un type de culture de développement dépendamment de ses caractéristiques mentionnées.

$$\frac{\exp(\beta_0 + \beta_i)}{\exp \beta_0} = \exp \beta_i$$

$i = (1, 2, \dots, 7)$

²⁰⁶ NEJI S. & JIGOREL A-H. (2013) : « La Régression logistique », Université de Rennes. <https://perso.univ-rennes1.fr/valerie.monbet/ExposesM2/2013/La%20re%CC%81gression%20logistique.pdf>.

²⁰⁷ Idem.

- $OR^{208}=1$, le renforcement des modalités de la culture de développement local est indépendant de l'exposition des bénéficiaires au facteur expressif des projets considéré,
- $OR>1$, le renforcement des modalités de la culture de développement local est plus fréquent à partir de l'exposition des bénéficiaires au facteur expressif des projets considéré,
- $OR<1$, le renforcement des modalités de la culture de développement local est plus fréquent bien avant l'exposition des bénéficiaires au facteur expressif des projets considéré (Ibid).

3.4.3.1. Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des traits culturels conditionnels de développement

L'étude individuelle au risque de 5% des coefficients de chaque modalité de la variable explicative associée au degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques montre au moins qu'une des modalités des variables de l'augmentation du niveau de profit des chefs de ménages à partir du projet (Q2.9) et aussi de celle de la nature de la formation reçue dans les projets (Q2.12) est favorable au renforcement de cette dimension de la variable dépendante. En effet, suivant le modèle de régression un bénéficiaire ayant réalisé un niveau de profit compris entre 10 000 HTG et 20 000 HTG à dix fois plus de chances que son degré d'attachement à la culture scientifique augmente. Donc, le renforcement significatif du degré d'attachement à la croyance scientifique à partir du profit économique facilité par les projets est constaté chez les bénéficiaires ayant réalisé le plus haut rendement.

Un bénéficiaire ayant reçu en même temps une formation technique de la part des projets a également dix fois plus de chance de voir augmenter son niveau de culture scientifique. La quantité de temps des ménages aux projets (Q2.6) ne semble pas jouer de rôle significatif dans cette analyse. La quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des

²⁰⁸ OR correspond à Exp (B) dans les tableaux d'estimation des coefficients.

projets (Q2.14), plus particulièrement la modalité de moins de 3 rencontres, semble contribuer dans le sens d'un recul du niveau d'attachement à la croyance scientifique²⁰⁹.

Pour la dimension de la vision rationnelle du temps et de l'espace, en étudiant individuellement les coefficients liés à chaque variable explicative qui lui est associée au risque de 5%, au moins une des modalités de la nature ou le type de formations reçues dans les projets (Q2.12) est favorable à son renforcement. En effet, suivant le modèle de régression, un bénéficiaire ayant reçu une formation technique de la part des projets a quatre fois plus de chances que sa vision rationnelle du temps et de l'espace augmente. La quantité de temps des ménages aux projets (Q2.6), l'augmentation du niveau de profits des chefs de ménages à partir du projet (Q2.9) et la quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets (Q2.14) ne jouent aucun rôle significatif dans cette analyse²¹⁰.

L'interprétation individuelle au risque de 5% des coefficients liés à chaque dimension de la variable explicative associée à la perception positive de la réussite économique montre au moins qu'une des modalités de la variable du montant d'argent reçu ou emprunté (Q2.3) influence significativement cette modalité de la variable expliquée. En effet, suivant le modèle de régression, un bénéficiaire ayant reçu un appui financier compris entre 10 000 HTG et 20 000 HTG (Q2.3.7) a au moins trois fois plus de chances de connaître un renforcement de son niveau de perception positive de la réussite économique par rapport à un autre ayant reçu un montant moins élevé. Il arrive même qu'un bénéficiaire ayant reçu un montant de 6 000 HTG à 8 000 HTG a plus de chance que son niveau de perception positive de la réussite économique recule. L'augmentation du niveau de profits des chefs de ménages à partir du projet (Q2.9) ne semble pas jouer de rôle significatif dans cette analyse.

Donc, le renforcement significatif du niveau de perception positive de la réussite économique à partir d'un appui financier est constaté chez les bénéficiaires ayant accès au plus haut montant accordé par les projets²¹¹.

²⁰⁹ Voir le Tableau C30 à l'Annexe 4.

²¹⁰ Voir le Tableau C31 à l'Annexe 4.

²¹¹ Voir le Tableau C32 à l'Annexe 4.

Pour la dimension d'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement de la variable expliquée, en étudiant individuellement les coefficients liés à chaque variable explicative qui lui est associée au risque de 5%, au moins une des modalités du type de formations reçues dans les projets (Q2.12) est favorable à son renforcement. En effet, suivant le modèle de régression, un bénéficiaire ayant reçu une formation technique de la part des projets a deux fois plus de chances que son niveau d'attitude favorable à l'investissement et à l'épargne augmente. La quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets (Q2.14) ne semble pas jouer de rôle significatif dans cette analyse²¹².

Pour la dimension de l'opinion favorable au risque de la variable dépendante, en étudiant individuellement les coefficients liés à chaque modalité de la variable explicative qui lui est associée au risque de 5%, au moins une des modalités de la quantité de rencontres d'affaires entretenues à partir des projets (Q2.14) contribue à son renforcement. En effet, les bénéficiaires qui entretiennent moins trois de rencontres d'affaires par mois ont quatre fois plus de chance de voir augmenter leur opinion favorable au risque. Au moins une des modalités de la quantité de temps aux projets (Q2.6) et du montant d'argent reçu ou emprunté contribue en revanche dans le sens d'un recul de cette dimension²¹³.

3.4.3.2. Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local

L'étude individuelle au risque de 5% des coefficients de la modalité de la variable explicative liée au modèle relatif à l'opinion favorable au collectivisme de la variable expliquée montre au moins qu'une des modalités de la nature des formations reçues de la part du projet PDLH contribue à son recul au profit de l'individualisme. En effet, un bénéficiaire qui a reçu des séances de formation technique de la part des projets a sept fois plus de chance de voir reculer son opinion favorable au collectivisme au profit de l'individualisme²¹⁴.

²¹² Voir le Tableau C33 à l'Annexe 4.

²¹³ Voir le Tableau C34 à l'Annexe 4.

²¹⁴ Voir le Tableau C8 à l'Annexe 4.

3.4.4. Evaluation de la qualité d'ajustement du modèle aux données

La première évaluation du modèle de régression logistique se fait à partir des pseudo- R^2 . Ces pseudo R^2 résultent de différentes manières, de la vraisemblance du modèle sous étude LM avec celle du modèle trivial L0. Ils présentent une quantification de la contribution des variables prédictives dans l'explication de la variable expliquée. Globalement, il revient à vérifier si le modèle fait mieux que le modèle trivial en présentant un log de vraisemblance plus favorable. Différents types de pseudo- R^2 sont utilisés dans la littérature. Toutefois, les R^2 de Mac Fadden et de Nagelkerke sont les plus faciles à appréhender. Lorsque les variables explicatives n'expliquent rien, l'indicateur marque 0 ; mais lorsque la régression est parfaite, il équivaut à 1. Dans ce travail le pseudo- R^2 de Nagelkerke sera utilisé. Il est une normalisation du pseudo- R^2 de Cox and Snell (CS)²¹⁵.

Pour évaluer le modèle en termes de qualité d'ajustement les approches de la matrice de confusion, du test de Hosmer-Lemeshow et la courbe de Roc sont souvent utilisées. Dans ce travail, l'évaluation du modèle est faite respectivement par la matrice de confusion et la courbe de Roc.

La matrice de confusion sert à évaluer la qualité du modèle en confrontant les valeurs prédites avec les vraies valeurs prises par Y. De là est déduit un indicateur simple, le taux d'erreur ou de mauvais classement étant le rapport entre la quantité de mauvaises prédictions et la taille de l'échantillon. La matrice de confusion lorsqu'elle se base sur des données servant à l'élaboration du modèle le taux d'erreur devient souvent trop optimiste. Il ne reflète pas dans ce cas la performance réelle du modèle dans l'échantillon.

Pour pallier cette faiblesse en cas de constat de cette réalité, la courbe de Roc est également utilisée dans ce travail. La courbe de Roc est un outil graphique permettant l'évaluation et la comparaison globale du comportement d'un ou des classifieur (s). La courbe de Roc de

²¹⁵ RAKOTOMALALA R. : « Pratique de la Régression Logistique : « Régression Logistique Binaire et Polytomique », Université Lumière Lyon 2, Version 2.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/pratique_regression_logistique.pdf. date/time: 13-May-2017/8:21

même que le tableau de contingence permet de déterminer la qualité d'ajustement du modèle aux données. Elle permet aussi d'établir la capacité prédictive des variables du modèle ou du modèle pris globalement en mettant en rapport le taux de vrais positifs TVP (la sensibilité) et le taux de faux positifs TFP ($TFP = 1 - \text{Spécificité}$) dans une illustration graphique sous forme de nuage de points.

La courbe de Roc est beaucoup plus puissante que la Matrice de confusion du fait qu'elle est opérationnelle même dans des situations de distribution très déséquilibrées. La numérisation de la courbe se fait par le calcul de la surface située sous la courbe. C'est le critère AUC (Aire sous la courbe dénommé en Anglais Area Under Curve). Elle traduit la probabilité de placer un individu positif devant un négatif. Dans le cas d'une discrimination parfaite traduisant que tous les positifs se placent devant les négatifs l'AUC prend la valeur de 1, mais si le classifieur attribue des valeurs au hasard l'AUC est égale à 0.5. Un bon classifieur doit faire mieux que le modèle aléatoire ($AUC > 0.5$). Généralement le tableau suivant est proposé pour indiquer la qualité de discrimination ou d'ajustement d'un modèle de régression logistique.

Tableau 7: Interprétation des critères de l'AUC

Valeur de l'AUC	Commentaire
$AUC=0.5$	Pas de discrimination
$0.7 \leq AUC < 0.8$	Discrimination acceptable
$0.8 \leq AUC < 0.9$	Discrimination excellente
$AUC \geq 0.9$	Discrimination exceptionnelle

Source : Tiré du livre de Rakotomalala²¹⁶

3.4.4.1. Qualité d'ajustement du modèle relatif au renforcement des traits conditionnels de développement

Le modèle relatif à la dimension du degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques affiche un pseudo R^2 de Nagelkerke de 0.371, ce qui signifie que les

²¹⁶ RAKOTOMALALA R. : « Pratique de la Régression Logistique : « Régression Logistique Binaire et Polytomique », Université Lumière Lyon 2, Version 2.0, p.48, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/pratique_regression_logistique.pdf date/time: 13-May-2017/8:21

caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse à 37.1%. Donc le modèle fait mieux que le modèle trivial en présentant un log de vraisemblance plus favorable. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 21.9% et le pourcentage correct est de 78.1%. Mais, le niveau de vrais positifs des valeurs sur lequel se base le modèle est de 46% et celui de vrais négatifs est de 91%. Cela traduit que la forte distribution des vrais négatifs influe positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle car elle ne reflète pas sa performance réelle dans l'échantillon. Il revient d'utiliser la courbe de Roc, étant un outil beaucoup plus robuste, pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle²¹⁷.

A partir de la courbe de Roc contenue dans le même tableau, il y a lieu de remarquer que le modèle n'attribue pas de valeurs au hasard en termes de rapport entre les modalités des variables explicatives et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe de 0.828 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une excellente capacité discriminante ou prédictive.

Le modèle relatif à la dimension de vision rationnelle du temps et de l'espace affiche un pseudo R^2 de Nagelkerke de 0.366, ce qui signifie que les caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse à 36.6%. Donc le modèle fait mieux que le modèle trivial en présentant un log de vraisemblance plus favorable. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 11% et le pourcentage correct est de 89%. Mais, le niveau de vrais positifs en termes de valeurs sur lequel se base le modèle est de 19.2% et celui de vrais négatifs est de 98.4%. Cela traduit qu'une forte distribution des vrais négatifs influe positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle, car elle ne reflète pas sa performance réelle dans l'échantillon. Il

²¹⁷ Voir le Tableau C39 à l'Annexe 4.

revient d'utiliser la courbe de Roc, étant un outil beaucoup plus robuste, pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle²¹⁸.

En termes d'évaluation de la qualité du classifieur du modèle, la courbe de Roc montre que le modèle n'attribue pas de valeurs au hasard en termes de rapport entre les modalités variables indépendantes et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe de 0.859 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une excellente capacité discriminante ou prédictive.

Dans le Tableau C41 présenté dans l'annexe 4, le pseudo R^2 de Nagelkerke affiche un score de 0.315, ce qui signifie que les caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse en termes de renforcement de renforcement de la perception à la réussite économique à 31.5%. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 25.6% et le pourcentage correct est de 74.4%. Mais, le niveau de vrais positifs en termes de valeurs sur lequel se base le modèle est de 56.3% et celui de vrais négatifs est de 85.7%. Cela traduit qu'une forte distribution des vrais négatifs influe positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle, car elle ne reflète pas sa performance réelle dans l'échantillon. Il revient d'utiliser la courbe de Roc, étant un outil beaucoup plus robuste pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle²¹⁹.

L'analyse des données fournie par la courbe de Roc dans le même tableau nous montre que le modèle, en termes d'évaluation de la qualité du classifieur, n'attribue pas de valeurs au hasard sur le rapport entre les modalités de la variable indépendante et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe de 0.792 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une capacité discriminante ou prédictive acceptable.

²¹⁸ Voir le Tableau C40 à l'Annexe 4.

²¹⁹ Voir le Tableau C41 à l'Annexe 4.

Dans le Tableau C42 de l'Annexe 4, le pseudo R^2 de Nagelkerke affiche un score de 0.109, ce qui signifie que les caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse en termes de renforcement de l'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement à 10.9%. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 14.7% et le pourcentage correct est de 85.3%. Mais, le niveau de vrais positifs en termes de valeurs sur lequel se base le modèle est de 0% et celui de vrais négatifs est de 100%. Cela traduit qu'une totale distribution des vrais négatifs influe positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle, car elle ne reflète pas sa performance réelle dans l'échantillon. Il revient d'utiliser la courbe de Roc, étant un outil beaucoup plus robuste, pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle²²⁰.

En termes d'évaluation de la qualité du classifieur par la courbe de Roc contenue dans le même tableau, il y a lieu de remarquer que le modèle n'attribue pas de valeurs au hasard en termes de rapport entre les modalités de la variable indépendante et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe de 0.699 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une faible capacité discriminante ou prédictive.

Dans le Tableau C43 de l'Annexe 4, le pseudo R^2 de Nagelkerke affiche un score de 0.179, ce qui signifie que les caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse en termes de renforcement de l'opinion favorable au risque à 17.9%. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 24.0% et le pourcentage correct est de 76.0%. Mais, le niveau de vrais positifs en termes de valeurs sur lequel se base le modèle est de 26.7% et celui de vrais négatifs est de 94.9%. Cela traduit qu'une forte distribution des vrais négatifs influe positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle, car elle ne reflète pas sa performance réelle dans

²²⁰ Voir le Tableau C42 à l'Annexe 4.

l'échantillon. Il revient d'utiliser la courbe de Roc, étant un outil beaucoup plus robuste pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle²²¹.

L'analyse des données fournies par la courbe de Roc dans le même tableau nous montre que le modèle n'attribue pas de valeurs au hasard en termes de rapport entre les modalités variables indépendantes et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe 0.717 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une capacité discriminante ou prédictive acceptable.

3.4.4.2. Qualité d'ajustement du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local

Dans le Tableau C44 de l'Annexe 4, le pseudo R^2 de Nagelkerke affiche un score de 0.307, ce qui signifie que les caractéristiques de la variable explicative retenues expliquent la tendance exprimée dans cette analyse en termes de recul de l'opinion favorable au collectivisme à 30.7%. Dans la matrice de confusion, le taux d'erreur en resubstitution est 6.5% et le pourcentage correct est de 93.5%. Mais, le niveau de vrais positifs en termes de valeurs sur lequel se base le modèle est de 11.1% et celui de vrais négatifs est de 100%. Cela traduit qu'une très forte distribution des vrais négatifs influent positivement sur le pourcentage correct. Un bon classifieur nécessite de préférence un pourcentage équilibré à la fois de vrais positifs et négatifs. La matrice de confusion ne permet pas, en ce sens, de mesurer la qualité d'ajustement du modèle, car elle ne reflète pas sa performance réelle dans l'échantillon. Pour mesurer la qualité d'ajustement du modèle nous utilisons un outil plus robuste étant la courbe de Roc²²².

L'évaluation de la qualité du classifieur par la courbe de Roc dans le même tableau montre que le modèle n'attribue pas de valeurs au hasard en termes de rapport entre les modalités de la variable indépendante et la modalité de la variable expliquée. Avec un score de l'aire sous la courbe 0.75 et un seuil de significativité de moins de 5% le modèle jouit d'une capacité discriminante ou prédictive acceptable.

²²¹ Voir le Tableau C43 à l'Annexe 4.

²²² Voir le Tableau C44 à l'Annexe 4.

3.4.5. Interprétation des résultats obtenus

L'étude sur la portée culturelle des initiatives de développement local en Haïti a montré que ces interventions planifiées ont contribué positivement et significativement au renforcement des conditions culturelles de développement chez les bénéficiaires des différentes zones de réalisation de l'enquête. Ainsi, le premier palier de l'hypothèse principale concernant une relation positive entre l'appartenance aux projets de développement local et le renforcement de conditions socioculturelles de développement est globalement confirmée. Car, l'appartenance des bénéficiaires à ces différents mouvements permet respectivement à renforcer leur niveau d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques à 19.53%, leur vision rationnelle du temps et de l'espace à 4.69%, leur conception positive de la compétition économique à 23.96%, leur perception positive de la réussite économique à 12.76%, leur opinion favorable à l'investissement et à l'épargne à 13.54%, leur détachement au fatalisme et au conformisme à 23.70% et leur opinion favorable au risque à 24.22%. Et, suivant les Tests de McNemar effectués, ces différentes contributions ont été statistiquement significatives au plus au seuil de 5%. Donc, l'appartenance à un projet productif peut être un bon vecteur de renforcement des traits culturels conditionnels de développement dans les différentes localités haïtiennes.

Ce constat dans une certaine mesure donne raison à Lacoste (1965), Zaoual (2005), Charmillot (2008) qui voient en l'implantation de tout projet de développement dans les pays en développement une condition d'affaiblissement voir de destruction de la culture traditionnelle au profit de celle du développement. Toutefois, il faut établir une certaine nuance entre la conception de ces auteurs suscités et notre constat de terrain. Si, pour ces auteurs, cette culture de développement installée par les initiatives des tenants de l'économie libérale renforce la pauvreté dans les différentes localités des pays en développement, la très grande majorité des bénéficiaires de l'enquête affirme avoir tiré de profits substantiels à partir des projets de développement. D'où la pertinence de l'opinion d'établir dans de prochaines études une différence en termes d'impact macro et micro-économique des différentes manifestations des politiques économiques néolibérales surtout celles qui concernent l'aide publique au développement sur la transformation socio-économique des localités des pays en développement. Sur ce, de véritables études empiriques doivent être réalisées pour faire ressortir l'incidence de chaque manifestation

du courant néolibéral dominant sur le bien-être des citoyens des pays en développement au lieu de se cantonner dans une posture idéologique d'interprétation avant la lettre et holistique de ce phénomène multi-complexe.

Mais, il y a lieu également de constater qu'initialement à part la dotation en termes du niveau d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques qui ne dépasse pas la proportion de 50% chez les bénéficiaires, toutes les autres modalités de conditions socioculturelles de développement sont présentes à plus de 50% chez ces derniers. Cela traduit déjà une certaine transformation des traits socioculturels traditionnels haïtiens décrits par Barthelemy (1989) et Casimir (2001). Ces auteurs avaient révélé dans leurs écrits une certaine prédominance d'un ensemble de traits culturels anti ou post capitalistes surtout chez les paysans haïtiens qui sont incompatibles à la culture de croissance propre au développement. Ce constat rejoint l'opinion de Dorvilier (2011), qui pense avoir observé le renforcement de conditions culturelles de développement chez les haïtiens facilités surtout par leur contact avec la diaspora, la radio et les institutions scolaires.

Par ailleurs, les hommes bénéficiaires disposent d'un niveau de dotation initiale en termes de vision rationnelle du temps et de l'espace et de perception positive de la réussite économique significativement plus grand que les femmes. Mais, pour les autres conditions socioculturelles de développement comme le niveau d'attachement à la culture scientifique, de l'opinion favorable à la compétition économique, de détachement au fatalisme et au conformisme, de l'esprit favorable à l'épargne et à l'investissement et de l'opinion favorable au risque aucune différence significative n'est constatée en termes de genre. Autrement dit, le niveau de dotation initiale des bénéficiaires avant leur intégration aux projets pour ces modalités est statistiquement identique.

Le renforcement des conditions socioculturelles de développement à partir de l'appartenance des bénéficiaires aux projets est fait sans distinction significative en termes de catégorie sexuelle. Donc, l'appartenance des femmes aux projets n'arrive pas à leur permettre de combler le déficit initial par rapport aux hommes en termes de vision rationnelle du temps et de l'espace et de la perception positive de la réussite économique.

Il y a lieu tout aussi bien de prendre le premier résultat de la vérification du premier niveau de l'hypothèse obtenu avec une certaine nuance. Si globalement l'hypothèse est confirmée;

mais pour ce qui concerne les projets des AVEC, cette confirmation est effective seulement pour trois modalités de la première dimension de la variable expliquée : l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne, le détachement au fatalisme et au conformisme et l'opinion favorable au risque.

En analysant en détail les données, il y a lieu de remarquer pour trois dimensions sur sept, la dotation initiale des bénéficiaires des AVEC est plus grande que celles de ceux des deux autres projets pris séparément. Il s'agit respectivement des dimensions du niveau d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, de la conception positive de la compétition économique et de l'opinion favorable au risque. L'écart minimum constaté pour ces dimensions entre le projet des AVEC et les deux autres projets pris séparément (PRODEP et PDLH) est de 6.2%. L'écart maximum constaté arrive atteint 29.7%. Toutefois, pour les dimensions de la vision rationnelle du temps et de l'espace et de la perception positive de la réussite économique, le projet des AVEC accuse une dotation initiale significativement moins grande que celle des deux autres projets pris séparément. L'écart minimum constaté est de 10.9%. L'écart maximum constaté atteint 46.1%. Pour ces deux modalités, ce résultat s'aligne dans la même logique de l'écart initial en défaveur des femmes en termes de dotation en vision rationnelle du temps et de l'espace et de la perception positive à la réussite économique. Donc, pour ces deux modalités, il est logique que le mouvement des AVEC constitué majoritairement de femmes montre un plus faible niveau de dotation initiale par rapport aux deux autres projets caractérisés par une dominance masculine.

Pour les dimensions d'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne et de détachement au fatalisme et au conformisme, le niveau de dotation initiale du projet des AVEC en termes de présence de traits culturels conditionnels de développement est quasi-identique avec celle du PDLH et respectivement varié par rapport à celui du PRODEP²²³.

Sans une étude spécifique, il est difficile d'établir des certitudes concernant cette différence constatée entre le projet des AVEC et les deux autres projets. Mais, à partir des données de

²²³ Pour l'opinion favorable à l'investissement et à l'épargne le niveau de dotation initiale des bénéficiaires des AVEC est plus élevé que celui du PRODEP mais le degré de dotation initiale de détachement au fatalisme et au conformisme des AVEC est moins grand que celui du PRODEP.

l'enquête, il y a lieu de penser que cette plus forte dotation initiale des bénéficiaires des AVEC en termes de niveau d'attachement aux valeurs scientifiques, de la conception positive de la compétition économique et de l'opinion favorable au risque peut être liée, à la nature de collaboration liant les bénéficiaires des AVEC au mouvement, à leur niveau scolaire beaucoup plus avancé, et à leur secteur d'activité. En effet, la philosophie du mouvement des AVEC contrairement à celle du PRODEP et du PDLH ne s'appuie pas sur la donation comme facteur d'appui mais de préférence sur la mobilisation des fonds propres des bénéficiaires. De plus les résultats montrent que les bénéficiaires des AVEC jouissent d'un niveau scolaire un peu plus avancé que ceux des deux autres projets. Contrairement, enfin, aux deux autres initiatives de développement, c'est l'activité commerciale qui est dominante chez les AVEC.

Pour les modalités du degré d'attachement aux valeurs scientifiques et de la conception positive de la compétition économique, le non-apport significatif de l'appartenance des bénéficiaires du projet des AVEC à leur renforcement s'explique par leur forte dotation en ces modalités bien avant leur appartenance au mouvement.

Pour la dotation initiale moins grande du projet des AVEC par rapport aux deux autres mouvements en termes de vision rationnelle du temps et de l'espace et de perception positive de la réussite économique, à côté de la variable de disparité sexuelle, une étude tenant compte de la localisation du mouvement en termes de zone peut être intéressante pour saisir cette tendance. Il serait intéressant de voir si l'enclavement du lieu d'exécution du projet des AVEC rendant difficile le transport et la circulation des agents économiques n'entrave pas l'émergence d'une vision rationnelle du temps et de l'espace et d'une perception positive de la réussite économique. Il serait tout aussi intéressant de saisir la non-significativité du rapport entre l'appartenance des bénéficiaires aux AVEC et le renforcement de ces deux modalités à partir de cette variable d'enclavement de la zone d'exécution du mouvement.

Le deuxième palier de notre hypothèse de recherche stipulant que « *l'appartenance aux politiques publiques liées aux projets de développement local en Haïti facilite un renforcement positif d'un type de culture de développement local territorialisé et collectiviste* » est infirmé. Initialement, il est à constater la présence d'un degré d'opinion

favorable au collectivisme majoritairement dominant chez les bénéficiaires dans les différentes zones enquêtées à une proportion de 60.2%. De ce résultat, il revient tout aussi de souligner que les bénéficiaires hommes sont initialement mieux dotés que les femmes en termes d'esprit favorable au collectivisme. A partir de l'appartenance des bénéficiaires aux projets cette tendance à l'opinion favorable au collectivisme passe à 57.6%. D'où un recul de 2.60% de l'esprit favorable au collectivisme. Toutefois, le Test McNemar montre que ce recul n'est pas statistiquement significatif. De même l'appartenance des bénéficiaires femmes aux projets n'arrive pas à leur permettre de combler significativement cet écart par rapport aux hommes en ce qui concerne cette modalité de l'esprit favorable au collectivisme.

L'hypothèse de départ prévoit d'obtenir chez les bénéficiaires une tendance majoritaire d'un esprit exclusif favorable aux rapports intra-territorialisés, tandis que la tendance initiale dominante constatée est celle d'une opinion favorable aux réseaux intra et extra-territorialisés pour prospérer et cela à un pourcentage de 74.7%. L'appartenance aux projets fait passer cette tendance à un pourcentage de 86.7% soit un renforcement de 11.98%. A l'aide du Test de McNemar, il est à constater que ce niveau de renforcement obtenu est statistiquement significatif. De même, le constat montre que ce renforcement en termes d'un esprit favorable aux réseaux intra et extracommunautaires est de manière statistiquement significative en faveur des bénéficiaires femmes.

Ce résultat confirme en partie les thèses de Barthelemy (1987), Casimir (2001), Dorvilier (2007) et Sainsiné (2007) affirmant la dominance de l'esprit collectiviste chez les habitants du milieu rural haïtien. Il met tout aussi en question leur conception de la nature quasi exclusive des rapports intra-territorialisés des exploitants du milieu rural haïtien. En termes de rapports territoriaux, cette étude montre que même bien avant la mise en œuvre des projets de développement, chez les bénéficiaires c'est une conception favorable aux réseaux intra et extra-communautaires qui est majoritairement dominante. Les projets ne font que renforcer cette tendance. Donc, la précarité économique des trente dernières années, contrairement à notre supposition faite lors de la justification de notre hypothèse de recherche dans l'introduction générale de cette étude, ne crée pas un esprit

d'enfermement social et de renforcement des liens communautaires chez les bénéficiaires les empêchant de risquer à la fois avec des acteurs économiques qui ne sont pas de leur communauté et d'adopter un comportement essentiellement individualiste. Les bénéficiaires ont tendance à renforcer de préférence leurs rapports extracommunautaires pour améliorer leur productivité.

En analysant beaucoup plus en profondeur les résultats obtenus pour cette dimension d'indices typologiques de développement local, il y a lieu également de remarquer une certaine diversité en termes de niveau et d'orientation des tendances exprimées pour chaque projet pris séparément. Les bénéficiaires du PRODEP et le PDLH accusent un niveau initial d'esprit favorable au collectivisme plus élevé qu'ils pensent avoir détenu à partir de leur intégration aux projets. Il est vrai que cette tendance exprimée n'est pas significative pour le cas du PRODEP, mais elle est statistiquement significative pour celui du PDLH. Donc, l'appartenance au PDLH contribue significativement à 7.3% au recul d'un esprit favorable au collectivisme. Et, suivant notre modèle de régression, c'est la nature des formations reçues qui explique cette tendance de recul de l'esprit collectiviste au profit de l'individualisme. Quant au projet des AVEC bien que la tendance semble montrer un renforcement positif de l'esprit favorable au collectivisme à partir de l'intégration des bénéficiaires à ce mouvement, statistiquement cette tendance n'est pas significative. Pour la dimension d'esprit favorable aux rapports intra et extra-communautaires, l'appartenance des bénéficiaires du PRODEP et du PDLH contribue positivement et significativement à son renforcement. Mais, le niveau de contribution de l'appartenance au projet des AVEC est nul.

Il serait tout aussi intéressant de saisir à travers des études postérieures la logique explicative de cette très forte présence de l'opinion favorable aux rapports intra et extra-territoriaux chez les bénéficiaires des AVEC bien avant leur intégration à ce mouvement. En ce sens, la prise en compte de certaines modalités propres aux AVEC ci-dessus énumérées pourraient être utiles pour saisir cette singularité exprimée.

La troisième dimension de l'hypothèse de recherche stipule que « cet apport positif de l'appartenance aux politiques publiques de développement sur le renforcement des

conditions socioculturelles et des indices typologiques de développement local découle des incidences significativement positives des principaux facteurs expressifs des projets de développement local en Haïti ». Cela traduit l'existence de rapports d'incidence positivement significatifs des différentes formes d'expression de notre variable explicative (les modalités d'ancienneté des bénéficiaires, du montant initial d'argent reçu ou emprunté, de la quantité de matériels reçus, du nombre et du type de formations reçues, de la quantité de rencontres d'affaires entretenue par les bénéficiaires et des retombées économiques générées par les bénéficiaires à partir de leur appartenance au projet) sur les modalités des deux dimensions de notre variable expliquée (conditions socioculturelles et indices typologiques de développement local). A partir des résultats obtenus à travers les différents modèles de régression, il revient d'avancer que cette dimension de l'hypothèse est nuancée.

Pour la dimension relative aux traits culturels conditionnels de développement, les modèles de régression ne montrent aucun lien de renforcement des différentes modalités de la variable explicative sur les modalités de conception positive de la compétition économique et du degré de détachement au fatalisme et au conformisme de la variable expliquée. Le modèle de régression n'indique aucun facteur expressif des projets qui semble déterminer les résultats du renforcement de ces trois modalités de la variable expliquée obtenus à partir des Tests de McNemar réalisés dans la troisième section de ce chapitre. Le troisième palier de l'hypothèse pour ces deux modalités de la variable expliquée est infirmé.

Pour la modalité de degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques de la variable expliquée, la régression logistique réalisée montre des incidences positives de certaines modalités du niveau de profit des bénéficiaires réalisé à partir des projets et de la nature des formations reçues à partir des projets sur celle-ci. Donc, chez les bénéficiaires ayant réalisé un plus haut niveau de profit à partir des projets et ceux qui ont reçu une formation technique pour fructifier leurs affaires, un renforcement du degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques est significativement constaté. Sur cet angle le troisième palier de l'hypothèse est confirmé.

Pour la modalité de vision rationnelle du temps et de l'espace de la variable expliquée, il y a lieu de remarquer qu'une des modalités de la nature des formations reçues par les

bénéficiaires, soit la formation technique, contribue positivement à son renforcement. Sur cet aspect le troisième palier de l'hypothèse de recherche est confirmé.

Pour la modalité de la perception favorable à la réussite économique de la variable expliquée, la régression logistique réalisée montre une incidence positive d'au moins une des modalités de la variable du montant d'argent reçu ou emprunté, soit le plus haut montant, sur celle-ci. Sur cet angle le troisième palier de l'hypothèse de recherche est confirmé.

Pour la modalité d'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement de la variable expliquée, la régression logistique réalisée montre une incidence positive d'au moins une des modalités de la nature des formations reçues, soit la formation technique, à partir de l'appartenance des bénéficiaires aux projets sur celle-ci. Sur cet angle le troisième palier de l'hypothèse de recherche est confirmé.

Pour la modalité d'attitude favorable au risque de la variable expliquée, la régression logistique réalisée montre une incidence positive d'au moins une des modalités de la quantité de rencontres d'affaires, soit la plus petite quantité, entretenues par les bénéficiaires à partir de leur appartenance aux projets sur celle-ci. Sur cet angle le troisième palier de notre hypothèse est confirmé.

La recherche de l'impact des facteurs expressifs des projets sur la dimension de la variable expliquée, les indices typologiques de développement local, ne se fait pas dans un souci de vérification d'hypothèse. Car, déjà dans la troisième section de cette étude, à l'aide des Tests de fréquence effectués (Tests de McNemar), cette partie du troisième palier de l'hypothèse a été déjà infirmée. La démarche consiste tout simplement à ce niveau d'analyse de comprendre les facteurs à la base de la tendance exprimée.

Pour la dimension relative aux indices typologiques de développement local, le modèle de régression ne montre aucun lien de renforcement des différentes modalités de la variable explicative sur la modalité de conception favorable aux rapports intra et extra territorialisés. En revanche, le modèle de régression montre une incidence positive d'au moins une des modalités de la nature des formations reçues, soit la formation technique, de notre variable

explicative sur le léger recul de l'opinion favorable au collectivisme au profit de l'individualisme observé chez les bénéficiaires du PDLH.

L'analyse ci-dessus réalisé montre que les seuls facteurs expressifs des projets de développement expliquant significativement le renforcement de certaines modalités de la variable expliquée sont d'abord ceux caractéristiques du niveau d'exposition des bénéficiaires aux volets techniques et instructifs des projets à savoir la formation technique reçue et la quantité restreinte de moins trois rencontres d'affaires mensuellement entretenues et ensuite ceux de nature financière à savoir le plus haut montant reçu ou emprunté par les bénéficiaires de la part des projets (10 000- 20 000 HTG) et le plus haut niveau de profit réalisé par eux à partir des projets (10 000-20 000 HTG).

Ces résultats valident la thèse de Berthelemy (2006), de Dorvilier (2007, 2011) et de Logossah (2007), stipulant que le facteur éducatif est un bon vecteur capable de minimiser l'impact de certains traits culturels négro-africains qui paraissent incompatibles à la logique de progrès et de croissance économique. Dans ce travail, la formation technique dans la même ligne de pensée des auteurs suscités semble faciliter un renforcement du degré d'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques, de la vision rationnelle du temps et de l'espace, de l'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement, de l'esprit favorable au recul du collectivisme chez les bénéficiaires des projets.

Il montre également que l'actif financier, à un niveau assez important, non seulement peut produire des externalités en termes de productivité économique chez les bénéficiaires mais tout aussi bien en termes de renforcement de certaines conditions socioculturelles de développement comme la perception positive de la réussite économique et l'attachement aux valeurs et pratiques scientifiques. Donc, les tenants des projets de développement ont intérêt bien avant l'octroi d'appui financier aux bénéficiaires d'identifier un montant moyen assez important dans l'imaginaire collectif de ces derniers pour créer une conception positive de leur capacité à réussir économiquement et d'utiliser des outils scientifiques pour y accéder.

La modalité de la quantité de rencontres d'affaires semble être également un bon vecteur de renforcement de l'opinion favorable au risque mais à condition que les bénéficiaires n'entretiennent pas plus de trois rencontres d'affaires par mois. Cette quantité paraît juste

suffisante pour permettre aux agents économiques d'obtenir certaines informations nécessaires à la prise de risque pour fructifier leurs affaires. Probablement un nombre de rencontres d'affaires élevé entretenu par un bénéficiaire peut traduire une phobie de s'aventurer beaucoup plus dans les affaires sans une maîtrise absolue de l'environnement économique.

Les résultats de cette étude sur trois projets de développement d'envergure nationale en Haïti montrent qu'un ensemble de programmes planifiés qui tiennent compte des besoins réels de la population en mettant en place un programme de transfert de savoir-faire, de compétence technique et d'un appui financier important suivant le niveau de vie des populations locales est susceptible de contribuer au renforcement d'un type de capital humain compatible à une logique de développement durable. Sans pour autant apporter une affirmation absolue à ce qui vient d'être avancé bien avant un approfondissement de l'étude, il y a lieu de supposer que la mise en place de ces programmes crée chez la population bénéficiaire un sentiment de sécurité qui les pousse à avoir une autre vision économique durable. Cette vision peut leur permettre de projeter des projets dans le temps, d'exploiter efficacement leurs ressources environnantes, d'habiter vraiment leur territoire en vue de se transformer d'abord, et du même coup le transformer.

Ces résultats viennent, en ce sens, limiter un peu certaines études montrant l'effet pervers de l'aide qui perpétue généralement un état d'assistanat permanent chez un grand nombre de bénéficiaires dans les pays à culture négro-africaine. Les politiques publiques de développement local à travers le système d'aide-projet valorisant le volet productif dans les différentes zones de modes de vie en Haïti ne créent pas une conception d'assistanat ou de passagers clandestins, elles contribuent de préférence au renforcement chez les bénéficiaires de certains traits propres à la culture entrepreneuriale, de croissance ou développement décrits par Hofstede (1993), Zaoual (2005) et Rist (1996).

Conclusion du chapitre

Ce chapitre essentiellement a été consacré d'une part à la présentation du cadre méthodologique, de l'analyse et de l'interprétation des données, et d'autre part à la présentation des contributions théoriques et empiriques de cette étude. Certains de nos résultats viennent conforter la tendance fondamentale du courant paradigmatique du

développement local axée sur l'effet bénéfique en termes de productivité économique de la prise en compte des besoins fondamentaux des acteurs. En effet, l'affirmation de 97.2% des bénéficiaires sur l'amélioration substantielle du rendement de leur activité productive à partir des initiatives de développement s'appuyant sur la prise en compte de leurs besoins dans un cadre socio-spatial bien spécifique conforte la croyance des tenants de ce courant (Mengin, 1989 ; Tremblay et Fontan, 1994 ; Vachon, 2002 ; Angeon et Callois, 2005).

Elle relativise aussi bien la conception du courant critique de la Mondialisation qui voit dans toutes les manifestations de l'Aide publique au développement un facteur d'aggravation de la pauvreté. Contrairement à la conception de Charmillot (2008), Senarclens (2006), Providence (2015) et Raballand (2015) les initiatives de développement sélectionnées dans ce travail permettent aux bénéficiaires d'augmenter leurs profits. D'où l'obligation de nuancer cette conception critique sur les projets à portée productive en ce qui concerne particulièrement ceux évalués dans cette étude.

Elle élargit tout aussi bien le champ de la portée positive de la coordination locale des actions publiques. Cette coordination n'est pas seulement bénéfique économiquement à des opérateurs privés autonomes comme Beccatini (1992), Courlet et Pecqueur (1992), CIRAD-Sar (1996), Navdi et Schmitz (1994, 1999), Courlet (2001), Abdelmalki et Courlet (1996), Ferguene (1996) l'avaient constaté mais également aux bénéficiaires des initiatives de développement à portée productive.

D'autres de nos résultats obtenus viennent élargir le champ d'impact de certains facteurs traditionnels de développement comme par exemple les capitaux technique, relationnel et financier. Ces capitaux non seulement peuvent générer des retombées économiques mais également socioculturelles nécessaires à un développement économique durable.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude a comme objectif principal de comprendre les incidences culturelles ou économiques transformatrices des politiques publiques de développement local enclenchées à travers trois programmes de développement local dans les différentes zones de mode de vie en Haïti depuis plus d'une décennie (PRODEP, le PDLH et AVEC). D'abord, elle a débuté par une révision de littérature théorique et empirique sur la problématique des politiques publiques de développement en général pour aboutir plus spécifiquement au nouveau courant paradigmatique de développement local. Cette révision de littérature sur la problématique du développement a été mise en question par l'insertion de la variable culturelle.

En vue d'atteindre l'objectif de recherche après cette révision de la littérature théorique et empirique, une enquête de terrain auprès d'un échantillon systématique de trois-cent quatre-vingt-quatre chefs de ménages qui exercent tout au moins leur propre activité de production ou de service a été réalisée. L'outil qui a été privilégié pour la collecte des données sur le terrain est le questionnaire-interview. Cet instrument a été appliqué sur cet échantillon de trois-cent quatre-vingt-quatre chefs de ménages de cinq communes haïtiennes reflétant les caractéristiques de sept zones en termes de profil de modes de vie en Haïti.

Les résultats descriptifs montrent que cet échantillon choisi rencontre les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de la proportion de la population haïtienne économiquement active et s'éloigne en bien des points de celles de la population totale haïtienne. Cet échantillon est constitué d'une majorité d'hommes. Une majorité relative d'enquêtés est âgée entre 30 et 40 ans et mariée. Quant au niveau scolaire des enquêtés et leur domaine d'activités, il y a lieu de constater respectivement que la majorité est analphabète, de niveau primaire et secondaire et évolue principalement dans le domaine de l'agriculture et du commerce. Cinq communes haïtiennes ont été choisies pour réaliser cette enquête : Anse-à-Veau dans le Sud, Dame-Marie dans le Sud'Ouest, Desdunes au Centre, St-Michel de l'Attalaye au Nord et Ouanaminthe au Nord'Est d'Haïti. La sélection de ces cinq communes a permis de toucher toutes les sept zones en termes de profils des modes de vie en Haïti. Quatre-vingts bénéficiaires de projet interviewés soit 21% de la population

générale enquêtée sont de la zone de plaine en monoculture. Soixante-quatorze enquêtés soit 19% habitent la zone d'agro-pastorale. Soixante-cinq enquêtés (17%) résident dans la zone agro-pastorale sèche. Soixante et un bénéficiaires soit 16% habitent la zone d'agriculture de montagnes humides. Cinquante-sept soit 15% des enquêtes sont de la zone sèche d'agriculture et de pêche. Vingt-huit enquêtés (7%) résident dans la zone agro-pastorale de Plateau et dix-neuf soit 5% habitent la zone de production de sel marin. Il y a lieu de déceler certains écarts assez importants entre les bénéficiaires des trois projets de développement sous étude sur ces critères ci-dessus présentés.

En ce qui a trait aux critères de catégorisation des enquêtés, ils sont répartis respectivement à part égale à cent vingt-huit enquêtes par projet. Que ce soient les bénéficiaires du PRODEP, du PDLH ou des AVEC, tous profitent directement, au moins d'un appui productif de la part de ces initiatives de développement (technique, matériel, financier, de formation etc.). Ces différents appuis reçus ont permis aux bénéficiaires d'améliorer d'abord leur niveau de profit.

De l'analyse des données de l'enquête de terrain, par l'intermédiaire de tableaux de fréquence et de Tests de comparaison de fréquence (Tests de McNemar), il en ressort que l'appartenance des bénéficiaires aux projets de développement contribue globalement au renforcement des conditions socioculturelles de développement mais n'apporte pas de contribution significative au renforcement d'un esprit favorable au collectivisme et aux rapports intra-territoriaux comme l'avait présupposé l'hypothèse de recherche initiale. De préférence l'appartenance aux projets garde globalement identique le niveau de culture collectiviste présent chez les bénéficiaires bien avant leur intégration aux projets. Elle permet également le renforcement significatif de l'opinion favorable aux réseaux intra et extra-territoriaux majoritairement dominante chez les bénéficiaires bien avant l'apparition des trois projets de développement. Ce processus de renforcement des dimensions de la variable expliquée, hormis la modalité de l'opinion favorable aux réseaux intra et extra-territoriaux, se fait sans distinction significative en termes de catégorie sexuelle.

A l'aide du modèle de régression logistique binaire, il y a lieu de constater que les seuls facteurs expressifs des projets de développement expliquant significativement le

renforcement de certaines modalités de la variable expliquée (conditions socioculturelles et indices typologiques de développement) ce sont ceux caractéristiques du niveau d'exposition des bénéficiaires à certaines modalités des volets technique, instructif et financier de ces initiatives de développement.

La contribution de cette étude peut être envisagée sous deux angles principaux : théorique et pratique. Sur le plan théorique, elle s'aligne dans la vaste problématique du concept de développement local présenté comme un nouvel outil de politiques publiques susceptible de transformer les localités des Pays en développement. En ce sens, puisque la majorité des travaux se porte sur l'évaluation socio-économique des différentes actions publiques en négligeant l'aspect socioculturel ; son apport montre les incidences socioculturelles de la coordination locale des actions publiques de développement dans les pays à culture négro-africaine. Sur le plan pratique, elle vise à indiquer aux décideurs publics et également aux agents de développement comment une coordination locale des politiques publiques qui s'appuie surtout sur le renforcement des capacités techniques, relationnelles et financières des bénéficiaires peut susciter un état de confiance, de sécurité chez les acteurs locaux nécessaire à un autre rapport avec leur environnement.

La réalisation de cette étude n'a pas été sans contrainte. Le problème rencontré est surtout d'ordre méthodologique. Normalement pour une plus grande robustesse du travail, il serait intéressant de recourir également à la méthode d'observation visant à déceler l'évolution comportementale des bénéficiaires en termes de pratiques économiques dans les faits. Mais, cela paraît difficile en termes de moyens temporels et financiers pour cibler le comportement quotidien des bénéficiaires en question avant et à partir de leur intégration aux projets²²⁴. Pour cela, seulement le recueil des opinions des bénéficiaires a été priorisé. Or, toute enquête d'opinion se caractérise par certains biais qui, dès fois, paraissent difficiles à neutraliser. Avec la méthode de croisement des questions surtout pour les

²²⁴ Au moment de réalisation de cette étude, les projets étaient déjà en cours ou en phase finale, d'où l'impossibilité de saisir le comportement de culture économique des bénéficiaires avant leur appartenance dans ces initiatives de développement. De plus, pour la saisie du comportement économique des bénéficiaires dans la pratique par la méthode d'observation, un suivi régulier d'un groupe cible de bénéficiaire dans les différentes zones de profils de mode de vie a été nécessaire. Ce qui se révèle très difficile en termes de temps et moyens financiers. Face à ces problèmes, le recours au recueil des opinions des bénéficiaires sur leur comportement de culture économique avant et à partir de leur intégration aux projets a été privilégié.

modalités de la variable expliquée, le mieux a été fait pour minimiser ces potentiels écarts en saisissant chez les bénéficiaires des schèmes comportementaux le plus près possible de la réalité.

Toutefois, cette recherche est un point départ dans la quête de compréhension des incidences socioculturelles des politiques publiques de développement local en Haïti. Il revient dans des recherches futures sur le thème de renforcer les outils de collecte d'informations particulièrement par des grilles d'observation capables de saisir le comportement des bénéficiaires en rapport avec le thème face à des problèmes réels et cela avant et à partir de leur intégration dans un projet de développement. De là, il serait possible d'établir une correspondance entre les opinions exprimées par les bénéficiaires et leurs pratiques quotidiennes. Pour cela, des partenariats entre des laboratoires de recherche et des opérateurs de développement devraient être établis en vue de cibler les groupes bénéficiaires bien avant le démarrage des appuis. Les différentes observations enregistrées bien avant le démarrage de ces projets serviront de « *baseline* » pour mesurer, après l'exécution des projets, l'impact de ceux-ci sur le renforcement des conditions de culture de développement des bénéficiaires.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGLADE G. (1974) : « L'espace haïtien », Presses de l'Université du Québec, Montréal.
- ADELMAN I., MORRIS C-T. (1967): «Society, Politics, and Economic development», Baltimore, John Hopkin University Press.
- AOKI M. (2006) : « Fondements d'une analyse institutionnelle comparée », éditions Albin Michel ; Massachusetts Institute of Technology.
- ANGERS M. (1992) : « Initiation à la Méthodologie des Sciences Humaines », CEC, Montréal.
- AMIN S. (1973) : « Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique », Paris, Ed. de Minuit.
- ALLISON G. (1999): «Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis», Second Edition, Addison-Wesley Educational Publishers, Incorporated.
- ABDELMALKI L., COURLET C. (1996) :« Les nouvelles logiques du développement », Paris, L'Harmattan.
- ADLER N.J. (1994) : « Comportement organisationnel : une approche multiculturelle », Éditions Reynald Goulet inc, Ottawa.
- AUSTRUY J. (1961) : « Existe-t-il un mode obligé de la croissance ? », in Revue d'économie politique, no de janv-fév, pp.82-104.
- ANGEON V., CALLOIS J-M. (2004) : « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1^{ères} journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu -Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, pp.1-23.
- ANGEON V., CALLOIS, J-M. (2005) : « Fondements théoriques du développement local : quels apports des théories du capital social et de l'économie de proximité ?», in Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1er et 2e semestres, pp.19- 50.
- ARHAB B. (2003) : « La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement » in Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud, l'Université Mentouri de Constantine et Université Pierre Mendès France Grenoble 2, L'Harmattan, Paris, pp.163-174.
- ANNA A.L., CHANDLER G.N., JANSEN E. & MERO N.P. (2000): «Women business owners in traditional and non-traditional industries», in Journal of Business Venturing, vol. 15, issue 3, 279-303
- ALTINE D. (1998) : « Partenariat public-privé et développement local » in Azael Ariel et Narcisse Fièvre, Décentralisation et développement local, Enjeux Haïtiens.
- AFANDI E., KERMANI M. (2014): «Bridging the Gender Gap in Entrepreneurship: Evidence from Europe», William Davidson Institute Working Papers Series wp1074, William Davidson Institute at the University of Michigan.
- ARDAGNA S., LUSARDI A. (2010): « Explaining International Differences in Entrepreneurship: The Role of Individual Characteristics and Regulatory Constraints», in University of Chicago Press, Chapter pages in book, pp.17 - 62.
- BARTHELEMY G. (1989) : « Le pays en dehors, essai sur l'univers rural », ed. Henri Deschamps, Port-au-Prince.
- BARAN P. (1957) : The Political Economic of Growth, London, Penguin.
- BELLEGARDE D. (1953) : « Histoire du peuple haïtien (1492-1952) », Les Éditions Fardin, 1^{ère} édition, Port-au-Prince, Haïti.

BOUTILLIER S., UZUNIDIS D. (1999) : « La légende de l'entrepreneur : le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise », Éditions La Découverte & Syros, Paris.

BELLAVANCE M. (1985), « Les politiques gouvernementales : élaboration, gestion, évaluation », Montréal, Agence d'Arc.

BARRO R., SALA-I-Martin X. (1995): « Economic Growth », Mcgraw-Hill Inc. New York.

BARRO R., MCCLEARY R., (2003): « Religion and Economic Growth across Countries», in American Sociological Review, vol. 68, n° 5, pp. 760-781.

BARRO R. (1990): «Government spending in a simple model of endogenous growth», in Journal of political economy, n°5, vol 98, avril, p.103-125.

BRUTUS E. (1949) : « Révolution dans Saint-Domingue », Les éditions du Panthéon.

BELLET M., KIRAT T. & LARGERON C. (1998) : « Approches multiformes de la proximité », Eds. Hermès. Paris.

BARTOLI A., BLATRIX C. (2015) : « Management dans les organisations publiques : Défis et logiques d'action », Dunod, 4^e édition, Paris.

BOURBONNAIS R. (2009), « Économétrie : cours et exercices corrigés », Dunod, 7^e éd.

BECATTINI G. (1992) : « Le district marshallien : une notion socio-économique », in Benko G., Lipietz A. (Eds.), Les régions qui gagnent, PUF, Paris, pp.35-56.

BERTHELEMY J-C. (2006) : « Mondialisation, culture et éducation », in Culture et Développement en Afrique, l'Harmattan, 2006, p. 109-126.

BELLET M., COLLETIS G., LECOQ B., LUNG Y., PECQUEUR B., RALLET A. et TORRE A. (1992) : « Et pourtant ça marche ! (Quelques réflexions sur l'analyse du concept de proximité) », in Revue d'Economie Industrielle, 61, 3^e trimestre, pp. 111-128.

BELLET M., COLLETIS G. et LUNG Y. (1993) : « Economie des proximités », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, numéro spécial n°3, ADICUEER pp. 357-606.

BIRD B. J. (1988): « Implementing Entrepreneurial Ideas: The case of Intention », in Academy of Management Review, Volume 13, No 3, pp 442-453.

BOZ A. & ERGENELI A. (2013): « A descriptive analysis of parents of women entrepreneurs in turkey », in Intellectual Economics 2013, Vol. 7, No. 1(15), p. 63–73.

BOURDIEU P. (1980) : « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3.

BOUABDALLAH K, THOMAS J-N. (2003): « Le partenariat public/privé et le développement territorial: les enseignements d'une enquête de terrain » in Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud, l'Université Mentouri de Constantine et Université Pierre Mendès France Grenoble 2, L'Harmattan, Paris, pp.201-222.

BERTRAND N. et al (2001) : « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale », Les 3^{ème} journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris.

BM (2000) : « Combattre la pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde », Washington, 204 p.

BM (2016), Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis, 1945, Perspective Monde,
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPagePyramide?codePays=HTI>.

CARE-HAITI/MD (2012) : « Plan Communal de Développement de la commune de Dame-Marie », Mairie de Dame-Marie, Grand 'Anse, Haïti.

CECI et all. (Juin 2012) : « Capitalisation des stratégies d'accompagnement des élus locaux et des cadres de l'administration communale pour une prise en charge de leurs collectivités, PDLH, Port-au-Prince, Haïti. <https://www.ceci.ca/assets/fr/actualites-et-medias/Documentation/Rapport-PDLH-capitalisation-juin2012....pdf>.

CIRAD-Sar (1996) : « Système agroalimentaires localisés : organisations, innovations et développement local », rapport CIRAD, Montpellier.

CASTOR S. (1971) : « La ocupación norte americana de Haïtí y sus consecuencias (1915-1934) », Siglo XXI, Mexico, 1971.

CASIMIR, J. (2001) : « La culture opprimée », Imprimerie Lakay, Port-au-Prince, 2001.

CARDOSO F.-H & FALETTO E. (1978): « Dépendance et développement en Amérique Latine, PUF, Paris.

COURLET C. (2001) : « Territoires et Régions : Les grands oubliés du développement économique », Paris, L'Harmattan.

COURLET C. et PECQUEUR B. (1992) : « Les systèmes industrialisés localisés en France : un nouveau modèle de développement » in G.Benko et A. Lipietz, Les régions gagnent, PUF, pp. 81- 102.

CROZIER M. & FRIEDBERG E. (1977) : « L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective », Le Seuil, Paris.

COLEMAN W. D., SKOGSTAD G. D. (1990): « Policy Communities and Public Policy in Canada: A Structural Approach», Copp Clark Pitman, The University of Michigan.

COLEMAN J.S. (1988): «Social capital in the creation of human capital», in American journal of sociology, vol. 94, pp. S95-S120.

COLEMAN J.S. (1990): «Foundations of social theory», Cambridge, Harvard University Press.

CHAMLEE-WRIGHT E. (1997): « Cultural Foundations of Economic Development», New York: Routledge.

CHARMILLOT M. (2008/2) : « Aider, ce n'est pas donné ! Réflexions sur l'aide et le développement », in Nouvelle revue de psychosociologie, n° 6, p. 123-138.

COLLETIS G., GILLY J.-P, et al (Octobre 1999) : « Construction territoriale et dynamiques productives » in Sciences de la société, no 48, 24p.

CREVOISIER O. (1998) : « Mondialisation et territorialisation de l'économie : les approches homogénéisantes et particularisantes », in Territoires et développement économique, sous la direction de Proulx M.U., L'Harmattan, Paris, pp. 49-67.

COLLIER P. (1998): « Social capital and poverty, Social capital Initiative», Working paper, in World Bank, Social Development Department, Washington, D.C. Processed, no 4, 40p.

DAVIGNON J-F (2003) : « Le partenariat public-privé dans la gestion des services publics locaux » in Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud, l'Université Mentouri de Constantine et Université Pierre Mendès France Grenoble 2, L'Harmattan, Paris, pp.223.250.

DOURA F. (2001) : « Economie d'Haïti, dépendance, crises et développement », Tome 1, Les éditions DAMI, Montréal.

DYE Thomas R. (1995): «Understanding public policy», 8^{ème} edition Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.

- DASGUPTA P. (2000): «Economic Progress and the Idea of Social Capital», in P. Dasgupta et I. Serageldin (eds.), *Social Capital: A Multifaceted Perspective*, World Bank, Washington DC, pp.325-424.
- DORVILIER F. (2007) : « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain.
- DORVILIER F. (2011) : « La fragilité sociétale d'Haïti : Esquisse d'un bilan et d'une prospective élitaires » Chapitre 2, in *Le défi haïtien, Economie, dynamique sociopolitique et migration* (dir. Carlo A.C), L'Harmattan, Paris, pp.55-71.
- DIAKITE B. (2004) : « Les facteurs culturels de la création d'entreprise en Guinée, Étude exploratoire des ethnies peule et soussou », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Administration, Université Laval.
- DUPUY P., TORRE A. (1998) : « Liens de proximité et relations de confiance : le cas des regroupements localisés de producteurs dans le domaine alimentaire », in M. Bellet, T.Kirat et C. Langeron (coord.) : *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Hermes, pp.175-191.
- EVARD Y. et al. (2000) : « Market, études et recherches en marketing », Dunod.
- EASTON, David. (1965). *A Framework for Political Analysis*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- EUSTACHE M. (2009) : « Expériences de développement local en Haïti », USAID/LOKAL.
- ELIE J.R. (2006) : « Participation, Décentralisation, Collectivités Territoriales en Haïti », Presses de l'Imprimeur, Port-au-Prince.
- ELCHARDUS M., GLORIEUX I. (1994): « The search for the invisible 8 hours: The gendered use of time in a society with a high labour force participation of women », in *Time and Society*, 3, pp. 5-27.
- EBCMI & II (2001) : « Enquête Budget Consommation des Ménages (1986/87 & 1999/2000) », IHSI, ECVH I : Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti.
- FAYOLE A. (2002) : « Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche », 6^e Congrès international francophone sur la PME - HEC – Montréal.
- FUKUYAMA F. (1999): « Social capital and civil society », IMF, Conference on second generation reforms, 12 p.
- FACCHINI F. (2008) : « Culture, diversité culturelle et développement économique » une mise en perspective critique de travaux récents », in *Revue Tiers Monde*, 2008/3 n° 195, p. 523-554. DOI : 10.3917/rtm.195.0523.
- FIEVRE N. (1998) : « Régionalisation, départementalisation et développement local » in Azael, Ariel et Narcisse Fièvre, *Décentralisation et développement local, Enjeux Haïti*.
- FIEVRE N. (2008) : « Trappe de sous-développement et convergence macroéconomique : les défis et perspectives d'Haïti par rapport aux pays de la Caraïbe », in Lionel Davidas et Christian Lerat (dir.), *Quels modèles pour la Caraïbe ?* Paris, Harmattan, pp. 357-375.
- FERNANDEZ R., FOGLI A., OLIVETTI A. (2005): « Culture: an Empirical Investigation of Beliefs, Work and Fertility », in CEPR Discussion Paper, n° 5089, 58p.

- FISCHER E.M., REUBER A.R. & DYKE L.S. (1993): «A theoretical overview and extension of research on sex, gender, and entrepreneurship», in *Journal of Business Venturing*, 8, 151–168.
- FERGUENE A. (1996) : « L'industrialisation à petite échelle : une nouvelle approche du développement au Sud » in *Région et Développement*, n°, pp.85-115.
- FILION L.J. (1997) : « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances » in *Cahier de recherche n° 97.01*, HEC Montréal, pp 130-172.
- FAGENSON E. A. (1993): «Women in Management: Trends, Issues, and Challenges in Managerial Diversity», Sage Publications, Newbury Park, California.
- FROHOCK F.M. (1979): « Public Policy: Scope and Logic», Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- GAGNON J. (direction) et al, (2003) : « Valorisation des expériences de développement local en Haïti (Culture haïtienne et développement local) », GRAP/Chaire J.W. McConnell de développement local, Annexe 8, Faculté d'administration « Université de Sherbrooke ».
- GAVRON R., COWLING M., HOLTHAM G. & WESTALL A. (1998): «The Entrepreneurial Society», IPPR: London.
- GILLES A. (1994) : « Eléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales », McGraw-Hill, Montréal.
- GILLY J.-P, TORRE A. (2000) : « Dynamiques de proximités », L'Harmattan, Paris.
- GILLY J.-P, PERRAT J. (2002) : « Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale », Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Tunis.
- GRAP (2003) : « Etude sur la valorisation des expériences de développement local en Haïti : Etude de cas, Expérience de la FAO dans la commune de Marmelade », Université Sherbrooke.
- GLEIZAL J.-J. (2003) : « Une nouvelle politique des collectivités territoriales, la coopération décentralisée : Le cas de Grenoble » in *Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud*, l'Université Mentouri de Constantine et Université Pierre Mendès France Grenoble 2, L'Harmattan, Paris, pp.259-274.
- GEORGES A.A. (1982) : « Une crise haïtienne, 1867-1869, Sylvain Salnave », Henri Deschamps, Port-au-Prince.
- GUYON X. (2001) : « Statistiques et économétrie : Du modèle linéaire aux modèles non-linéaires », Ellipses Edition Marketing S.A, Paris.
- GERMAIN J.-M & GUICHARD S. (1998) : « L'Asie du Sud-Est : quelles perspectives de croissance à moyen terme ? », in *Economie et statistique*, n°311, Janvier 1998. pp. 3-36.
- GUISSO L., SAPIENZA P., ZINGALES L. (2006): « Does Culture Affect Economic Outcomes? », Working Paper, in *The journal of economic perspectives*, 20 (2), 23-48.
- GROOTAERT C. (1998): « Social capital: the missing link? » Social capital initiative, Working paper n°3, in *The World Bank*, 22p.
- GRANOVETTER M. (1973): «The strength of weak ties», in *American Journal of Sociology*, 78(6), pp. 1360-1380.
- GREER M. J., GREENE P. G. (2003): « Feminist theory and the study of entrepreneurship », In: J. E. Butler (ed.), *New perspectives on women entrepreneurs*, Greenwich CT: Information Age Publishing, pp. 1–24.

- GROSSETTI M. (1998) : « La proximité en sociologie : une réflexion à partir des systèmes locaux d'innovation », in M. Bellet, T. Kirat et C. Largeron (Coord), *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Eds. Hermès, pp 83-100.
- GEM (Global Entrepreneurship Monitor) 2012: «Women's Report», Retrieved March 2016, from: [https://www.babson.edu/Academics/centers/blank-center/global-research/gem/Documents/GEM 2012 Women's Report.pdf](https://www.babson.edu/Academics/centers/blank-center/global-research/gem/Documents/GEM%2012%20Women's%20Report.pdf).
- HERRERA, LAMAUTE-BRISSON et al. (2014) : « L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme », Dial, Paris, Port-au-Prince.
- HECTOR, M., MOÏSE, C. (1990) : « Colonisation et esclavage en Haïti : Le régime colonial français à Saint-Domingue (1625-1789) », Deschamps, CIDIHCA, Port-au-Prince, Québec, 1990.
- HARPER D. (2003): «Foundations of Entrepreneurship and Economic Development», Routledge.
- HIBOU B. (1996) : « L'Afrique est-elle protectionniste », Karthala, Paris.
- HIRSCHMAN A.O. (1965): « Obstacles to Development: A Classification and a Quasi-Vanishing Act », in *Economic Development and Cultural Change*, vol. 13, n° 4, pp. 385-393.
- HIRSCHMAN A.O. (1964) : « La stratégie du développement économique », Paris, Editions Ouvrières.
- HIRSCHMAN A. O. (1981): «The rise and decline of development economics», in A. O. Hirschman, 1981, *Trepassing: Economics to politics and beyond*, Cambridge University Press.
- HOFSTEDE G.H. (1987) : « Relativité culturelle des pratiques et théories de l'organisation », in *Revue française de gestion*, Septembre- Octobre, vol. 64, p. 10-21.
- HOFSTEDE G.H. (1994) : « Vivre dans un monde multiculturel : comprendre nos programmations mentales », Paris : Éditions d'Organisation.
- HOFFMAN L.F. (1990) : « Haïti ? Couleurs, Croyances, Créole », CIDIHCA, Montréal.
- HOFFERBERT R.I. (1974): «The study of public policy», Bobbs-Merrill, Indianapolis.
- HARRISSON L.E., HUNTINGTON S. (2000): «Culture Males Almost All the Difference», *Culture Matters*, New York: Basic Books.
- HARRISSON L.E. (1992): «Who Prospers? How Cultural Values Shape Economic and Political Success», Basic Books, Harper Collins, New York.
- HARRISON L.E. (2005): « Culture and Human Progress: The Values, Beliefs, and Attitudes that Work and Don't Work », in *Occasional Papers on Globalization*, vol. 2, n° 3, University of South Florida, www.cas.usf.edu.
- HOUNMENO B.G. (2003) : « Gouvernance locale et développement durable, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : Cas des zones rurales au Bénin », in *Développement durable et territoire*, Dossier 2, 25p.
- HECTOR C. (2004) : « Haïti : de la transition interminable à la démocratie introuvable (1986-2003) », in *Itinéraires*, CREHSO, FASCH, UEH, Nos 5-9, juillet 2002- décembre 2004, pp.90-105.
- INGLEHART R. (2005): « The Worldviews of Islamic Publics in Global Perspective», in Mansoor Moaddel, *Worldviews of Islamic Publics*, New-York: Palgrave, www.worldvaluessurvey.org, pp.25-46.
- IHSI/MEF (2007) : « Inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti, République d'Haïti ».
- IHSI (2010) : « Enquête sur l'Emploi et l'Économie Informelle (EEEI -2007) », Haïti.

IHSI (2015) : « Population totale, Population de moins de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2015 ».

JALEE P. (1965) : « Le pillage du Tiers monde », Ed. Maspero (coll. « Cahiers libres »), Paris.

JEAN-JACQUES, D. (MICHEL, H.) (1973) « Féodalisme ou Capitalisme : essai sur l'évolution de la formation sociale d'Haïti depuis l'indépendance », Montréal.

JEAN-PLACIDE K. (2005) : « Valeurs culturelles et échec de l'aide au développement », Harmatan.

JENKINS W. L-. (1978): «Policy Analysis: A Political and Organisational Perspective», M. Robertson, London, ISBN: 0855202009, 9780855202002.

KERNIZAN C. (1922) : « Les étrangers et le droit de propriété immobilière », Thèse de Doctorat, Éditions de la vie universitaire, Paris.

KINDLEBERGER C-P. (1958): «Economic Development», McGraw Hill, NY, USA.

KRISHNA A. (2000): «Creating and harnessing social capital», in P. Dasgupta et I. Serageldin (eds.), «Social Capital: A Multifaceted Perspective», in World Bank, Washington DC., pp. 71-93.

KRISHNA A. (2001): «Moving from the Stock of Social Capital to the Flow of Benefits: The Role of Agency», in World Development, 29(6), pp. 925-943.

KAHNEMAN D., TVERSKY A. (1979): « Prospect theory: an analysis of decision under risk », in Econometrica, vol. 47, n° 2, pp. 263-290.

LABOURDETTE A. (1998) : « Les Administrations publiques : Environnement, fonctionnement et modes de gestion », L'Harmattan, Paris.

LEMIEUX V. (2002), « L'étude des politiques publiques : Les acteurs et leur pouvoir », 2^{ème} édition, Les Presses de l'Université Laval.

LAVOIE D., CHAMLEE-WRIGHT E. (2000): «Culture and Enterprise: The Development, Representation and Morality of business», London and New York: Routledge.

LAPIERRE J-W. (1973) : « L'analyse des systèmes politiques », Presses Universitaires de France, Paris.

LACOSTE Y. (1965) : « Géographie du sous-développement », Paris, Presses Universitaires de France, Paris.

LASSWELL H.D. (1956): «The Decision Process: Seven Categories of Functional Analysis, Bureau of Governmental Research», College of Business and Public Administration, University of Maryland.

LANDES D. (2000) : « Richesse et pauvreté des nations, pourquoi des riches, pourquoi des pauvres ? », Paris, Albin Michel.

LE MOIGNE J-L. (1984) : « La Théorie du Système Général : Théorie de la modélisation », Presses Universitaires de France, Paris.

LIN N., COOK K. S., BURT R. S. (2001) «Social capital: Theory and research», Transaction Publishers.

LELOUP F. et al (2003) : « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » in Mondes en Développement Vol.31/4-n°124, pp. 95-112.

LELOUP F. et al. (2005) : « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale », in Géographie Économie Société 2005/4, Vol. 7. pp. 321-332.

LUCAS R.E. (1988): « On the mechanics of economic development », in Journal of monetary economics, n° 1, vol 22, july, pp 3-42.

- LIN N. (1995) : « Les ressources sociales : une théorie du capital social », in *Revue Française de sociologie*, 36, pp. 685-704.
- LOGOSSAH K. (2007) : « Ethique sociale et trappe à sous-développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne », in *Les cahiers du GREGED*, n°3, pp. 56-73.
- LANDA J. (1981): « A Theory of the Ethnically Homogeneous Middlman Group: An Institutional Alternative to Construct Law », in *The Journal of Legal Studies*, vol. X, pp. 349-362.
- LEMAY-HEBERT N. et PALLAGE S. (2012) : « Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective », in *Revue Haïti Perspectives*, GRAHN, vol. 1, no 1, Printemps ; pp. 13-16.
- LA PORTA R., LOPEZ DE SILANES, SHLEIFER F., VISHNI R. (1999): « Quality of Government », in *Journal of Law and Economics & Organization*, vol. 15, n° 1, pp. 222-279.
- LEE S.M., PETERSON J. (2000): « Culture, Entrepreneurial Orientation, and Global Competitiveness », in *Journal of World Business*, vol. 35, n° 4, pp. 401-416.
- LOUIS E. (2015) : « Entrepreneuriat féminin en Haïti », Rapport d'analyse, Titre : diagnostic de l'entrepreneuriat féminin en Haïti, Stratégie EFH du PANSEH, Desjardins.
- MCI (2014) : « Rapport du recensement des entreprises, 2012-2013 », Port-au-Prince, Haïti.
- MAHIEU F. R. (1990) : « Les fondements de la crise économique en Afrique », L'Harmattan.
- MENGIN J. (1989) : « Guide du développement local et du développement social », L'Harmattan, Paris.
- MENY Y., THOENING J-C. (1989): « Politiques publiques », Presses universitaires de France, 1^{ère} édition, Paris.
- MORISHIMA M. (1987) : « Capitalisme et confucianisme. Technologie occidentale et éthique japonaise », Paris, Flammarion.
- MORAL P. (2002) : « Le paysan haïtien. Études sur la vie rurale en Haïti », Les éditions Fardin, Port-au-Prince.
- MAPPA S. (dir) (2003) : « La coopération internationale face au libéralisme », Karthala, Paris.
- MANIGAT L.-F. (1962) : « La politique agraire du gouvernement d'Alexandre Pétion (1807-1818) », La Phalange, Port-au-Prince.
- MANIGAT L.-F. (1959) : « La Révolution de 1843 : Essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise », Éditions Le Normalien, Port-au-Prince.
- MUSSARD S., SEYTE F. (2014) : « Inférence statistique et probabilité », De Boeck Supérieur s.a, Louvain-la-Neuve.
- MYRDAL G. (1968): « Asian Drama: An inquiry into poverty of Nations, 3 vols, Pantheon Books, New York.
- MARIS B. (2004) : « Institutions et régulations locales : des concepts pertinents ? » in B. Pecqueur (éd), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris, p. 195-207.
- MANKIW N. G., ROMER D.& WEIL D-N. (1992): « A Contribution to the Empirics of Economic Growth » in *Quarterly Journal of Economics*, 107(2), Massachusetts Institute of Technology Press, p. 407-437.

- MORIN R. (1998) : « Gouvernance locale et développement économique des quartiers de Montréal » in Revue de géographie de Lyon. Vol. 73 n°2, Dynamiques des grandes régions urbaines : Lyon-Montréal, pp. 127-134.
- MONTAS R. (2012), « L'économie haïtienne 1986 - 2011 : ouverture par la migration et stagnation », in Revue Rencontre 30 n° 26 - 27 / Septembre 2012. pp. 29-35.
- MORRIS M.D. (1963): « Toward a Reinterpretation of Nineteenth Century Indian Economic History », in Journal of Economic History, XXI, pp. 607-608.
- MAC CORMICK D. (2003) : « Faut-il favoriser les clusters industriels en Afrique ? » in Le courrier ACP-UE, n°196, pp. 33-35.
- MITCHELL W.C. (1989): « Chicago Political Economy: a public choice perspective », in Public Choice, vol. 63, n° 3, pp. 203-212.
- MICHEL H., CASIMIR J. (2004) : « Le long XIX^{ème} siècle haïtien », in Itinéraires, CREHSO, FASCH, UEH, Nos 5-9, juillet 2002- décembre 2004, pp.37-56.
- MITCHELL W.C. (2001): « The old and New public Choice: Chicago versus Virginia », in Shughart W.F., RAZZOLINI L. (dir.), «The Elgar Companion to Public Choice», Cheltenham Edward Elgar, pp.3-32.
- MATTHEWS C. H., MOSER S.B.: (1996). « A longitudinal investigation of the impact of family background and gender on interest in small firm ownership », in Journal of Small Business Management 34, no. 2: 29-4.
- MANZOCCHI S. & MARTIN P. (1997): «Are Capital Flows Consistent with the Neoclassical Growth Model? Evidence from a Cross-section of Developing Countries», in Economie Internationale, vol. 72, pp. 7-24.
- NARAYAN D. (1999): «Bonds and bridges: social capital and poverty», *Policy Research Working Paper*, World Bank, Poverty reduction and economic management network, Washington, D.C. Processed.
- NADVI K., SCHMITZ H. (1994): « Industrial clusters in less developed countries: review of experiences and research agenda » in Discussion paper, n° 339, IDS, University of Sussex.
- NADVI K., SCHMITZ H. (1999): « Clustering and industrialisation: introduction, World Development: Special issue on Industrial clusters in developing countries », Vol. 27, no 9, p. 1503-1514.
- NURKSE R. (1953): «Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries », Oxford University Press, New York.
- NARAYAN D., PRITCHETT L. (1999): «Cents and sociability: household income and social capital in rural Tanzania», in Economic development and social change, 47(4), pp. 871-897.
- NEJI S., JIGOREL A-H. (2013) : « La Régression logistique », Université de Rennes, <https://perso.univ-rennes1.fr/valerie.monbet/ExposesM2/2013/La%20re%CC%81gression%20logistique.pdf>
- PERRET C., ABRIKA B. (2013) : « Les systèmes de gouvernance traditionnels en Kabylie à la lumière du concept de capital social », colloque Tourisme, services et développement des Territoires en Méditerranée. Quelles stratégies pour un développement durable ? Université de Jijel, 22 et 23 octobre 2013 (Algérie).
- PERRET C. (2011) : « Capital social et développement territorial », Note de Recherche n° 11-01, IREGÉ, Université de Savoie, Janvier, p. 1-25.
- PERROUX F. (1969) : « L'économie du XX^{ème} siècle », Paris, PUF, 3^{ème} édition.

- PERROUX F. (1966) : « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », In Tiers-Monde, tome 7, n°26, 1966. Blocages et freinages de la croissance et du développement (1) pp. 239-250.
- PREBISCH R. (1951): «Estudio Economico de America Latina 1949» CEPAL, New York.
- PECQUEUR B., ZIMMERMAN J.B. (2004), « Economie de proximités », Paris, Ed. Hermès.
- PEQUEUR B. (2006) : « Le tournant territorial de l'économie globale », in Espace et Société, n° 124-125, p. 17-32.
- PEÑA P. X., MONDRAGÓN-VÉLEZ C. (2008): «Business ownership and self-employment in developing economies: The colombian case», Documentos Cede 004672, Universidad de Los Andes-Cede.
- PUTNAM R. (1993): «Making democracy work: civic traditions in modern Italy», Princeton, Princeton University Press.
- PAUL B. (2012) : « Comment sortir Haïti de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale ? – Une proposition de stratégie basée sur l'entrepreneuriat innovant », in Revue Haïti Perspectives, GRAHN, vol. 1, no 1, Printemps 2012 ; pp. 37-43.
- PREBISCH R. (1959): «Commercial Policy in the Underdeveloped Countries», in American Economic Review 49: 251–273.
- PRYOR F.L. (2005): « National Values and Economic Growth », in American Journal of Economics and Sociology, vol. 64, n° 2, pp. 451-483.
- PUTNAM R. (1995): «Tuning in, tuning out: the strange disappearance of social capital in America», in Political Science and Politics, December, pp. 664-683
- PLATEAU J.-P. (2003) : « Efficacité de l'aide et développement décentralisé, Reflets et perspectives de la vie économique », Tome XLII, p. 21-27.
- PROPHETE J.-M. (1999) : « Les habitations rurales dans l'optique de la décentralisation et de l'aménagement spatial », Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 113, mis en ligne le 10 novembre 1999, URL : <http://cybergeog.revues.org/1853> ; DOI : 10.4000/cybergeog.1853, p.1.
- PROVIDENCE C. (2015) : « Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales », Thèse, Faculté de Droit et d'Economie, UA, Martinique.
- RAKOTOMALALA R. : « Comparaison de populations : Tests non paramétriques », Université Lumière Lyon 2, Version 1.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Comp_Pop_Tests_Nonparametriques.pdf. date/time: 22-Aug-2008/20:10
- RAKOTOMALALA R. : « Pratique de la Régression Logistique : Régression Logistique Binaire et Polytomique, Université Lumière Lyon 2, Version 2.0, https://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/pratique_regression_logistique.pdf. date/time: 13-May-2017/8:21
- RIST G. (1996) : « Le développement, Histoire d'une croyance occidentale », Presses de Sciences po, Coll. Références inédites, Paris.
- ROCHER G. (1995) : « Introduction à la sociologie générale », Hurtubise HMH, Montréal.
- ROSTOW W.W. (1963) : « Les étapes de la croissance économique », Seuil, Paris.
- RALLET A. (1999), « L'économie de proximités », in Ecole-Chercheurs INRA Economie spatiale et régionale, Le Croisic, 8-10 décembre, 24p.

- ROMER P. (1986): « Increasing return and long run growth », in Journal of political economy, vol. 94, P.1002-1037.
- ROMER P., 1990: «Endogenous technical change», in Journal of political economy, n°5, vol 98, part 2, S71-S102.
- REYNOLDS P. D., HAY M. & CAMP S. M. (1999): « Global Entrepreneurship Monitor 1999 Executive Report», Kauffman Center for Entrepreneurial Leadership at the Ewing Kaufman Foundation.
- ROSENSTEIN-RODAN P.N. (1943): «Problems of Industrialisation of Eastern and South-Eastern Europe», in The Economic Journal, Vol. 53, No. 210/211 (Jun. – Sep.), pp. 202-211.
- RBALLAND G. (2015) : « Peut-on rendre l'Aide publique au développement plus efficace ? in Revue française d'administration publique, n° 155, p.779-791.
- ROUATBI A. (2015) : « L'entrepreneuriat Féminin : Une question de Genre et de Culture ? 9^e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, Entrepreneuriat responsable : Pratiques et enjeux théoriques, Nantes, France, 20-22 mai.
- SIRVEN N. (2004) : « L'endogénéisation du rôle des institutions dans la croissance et la (re)découverte du capital social », Le Capital social, Actes du colloque organisé par le GRIS, Université de Rouen, 6 février 2003 avec la collaboration de CRIDA-LSCI, GEODE, CIRTAI, Cellule GRIS n°10, mars, p. 161-148.
- SAINSINE Y. (2007) : « Mondialisation, développement et paysans en Haïti : proposition d'une approche en termes de résistance » Thèse, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain.
- SABATIER P.A, JENKINS-SMITH H.C. (1993), «Policy change and learning: an advocacy coalition approach», Boulder, CO, Westview Press.
- SAPORTA G. (2006) : « Probabilités, Analyse des données et Statistiques », Éditions Technip, Paris.
- SCHUMPETER J.A. (1935) : « Théorie de l'évolution économique : Recherche sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture », Dalloz, Paris.
- SCHUMPETER J.A. (1939): «Business Cycles», vol.1, Mc Graw-Hill, New York.
- SETI P. (2005) : « Le système socio-économique négro-africain pré-colonial et pré-traité : éthique, grandeurs et faiblesses ». [En ligne] <http://www.africamaat.com/Le-systeme-socio-economique-negro>.
- SHARKANSKY I. (1970): «Public Administration: Policy-making in Government Agencies», 3^{ème} édition, Markham Publishing Company.
- SACAD/FAMV (1993) : « Paysans, systèmes et crises, Travaux sur l'agriculture haïtienne ». Tome 1 : histoire agricole et développement, Pointe-à-Pitre, Port-au-Prince.
- SIMEON R. (1976): «The Regional Distribution of the Benefits of Confederation: A Preliminary Analysis», Institute of Intergovernmental Relations, Queen's University.
- SHAPERO A., SOKOL L. (1982): « The Social Dimensions of Entrepreneurship » in C.Kent, D.L., Sexton, K.H. Vesper (eds), Encyclopaedia of Entrepreneurship, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, pp. 72-90.
- SHANE S., KOLVEREID L & WESTHEAD P. (1991): «An exploratory examination of the reasons leading to new firm formation across country and gender», in Journal of Business Venturing, 1991, vol. 6, issue 6, 431-446.
- SHANE S. (1993): « Cultural Influences on National rates of innovation », in Journal of Business Venturing, vol. 8, n° 1, pp. 59-73.

SHANE S. (1995): « Uncertainty Avoidance and the Preference for Innovation Championing Roles », in *Journal of International Business Studies*, vol. 26, n° 1, pp. 47-68.

SCHERER R., BRODZINSKI J. & WIEBE F. (1990): «Entrepreneurial career selection and gender: A socialization approach», in *Journal of Small Business Management*, 28(2), 37.

SOLOW R.M. (1956): « A contribution to the theory of economic growth », in *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, No1 (Feb), pp. 65-94.

SONFIELD M., LUSSIER R., CORMAN J. & MCKINNEY M. (2001): «Gender Comparisons in Strategic Decision-Making: An Empirical Analysis of the Entrepreneurial Strategy Mix», in *Journal of Small Business Management*, Vol 39 No 2, pp. 165-173.

SMOLIKOWSKI B. (1993) : « La GCES, Une nouvelle stratégie de lutte antiérosive en Haïti », in *Cahier ORSTOM Pédol.* 28 : 229-253.

SENARCLENS (de) P. (2006/4) : « Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide », in *Politique étrangère*, p. 747-759.

SEVERINO J.M., CHARNOZ O. (2005) : « Les mutations imprévisibles : état des lieux de l'aide au Développement », in *Afrique contemporaine*, n° 213, Paris.

SINGER H.V. (1950): «The Distribution of Gains between Investing and Borrowing Countries», in *American Economic Review*, may.

TARDIF F. (1997) : *Regard sur l'humanitaire : une analyse de l'expérience haïtienne dans le secteur santé entre 1991 et 1994*, L'Harmattan.

TROMPENAARS F. (1994): «Riding the waves of culture», London: Nicholas Brealey.

TREMBLAY D.-G. et FONTAN J.-M. (1994) : « Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences ». Ste-Foy : Télé-université.

TREMBLAY S. (1999) : « Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoires et repères théoriques », Université Québec, Chicoutimi, décembre.

TROUILLOT M. R. (1986) : « Les racines historiques de l'Etat duvaliérien », Edition Deschamps, P-au-P.

TIESSEN J.H. (1997): « Individualism, Collectivism, and Entrepreneurship: A Framework for International Comparative Research », in *Journal of Business Venturing*, vol. 12, n° 5, pp. 367-384.

TURNIER A. (1955) : « Les États-Unis et le marché haïtien », Washington, 1955.

UPHOFF N. (2000): «Understanding social capital: learning from the vanalysis and experience of participation», in P. Dasgupta et I. Serageldin (eds.), *Social Capital: A Multifaceted Perspective*, World Bank, Washington DC.pp. 215-249.

USAID et all. (2005) : « Profil des Modes de Vie en Haïti », Projet USAID/FEWS NET, Port-au-Prince, Haïti.

VACHON B. (2002) : « Développement régional et dynamique territoriale », Colloque de l'Association des économistes du Québec, Château Frontenac, Québec, 22 mars 2002.

VAN HOOFF F., NANDRAM S. (2012): «Female Entrepreneurship: a new perspective for entrepreneurship and the implications for entrepreneurship education», in *Han Business Publications*, December, No 9, 27-42.

WEBER M. (1971) : « Économie et société », Plon, Paris.

WEBER M. (1964) : « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », Suivi d'un essai, Librairie Plon, Paris.

- WOOLCOK M. (2001) : « La place du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques », DRHC/OCDE.
- WOOLCOK M., NARAYAN D. (2000): «Social capital: implication for development theory, research and policy», in The World Bank Research Observer, 15(2), pp. 225-49.
- WORLD ECONOMIC FORUM: COMMITTED TO IMPROVING THE STATE OF THE WORLD (2013): «The Global Gender Gap Report 2013»,
http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2013.pdf.
- ZAOUAL H. (2005) : « Socioéconomie de la proximité (Du global au local) », Harmatan, Paris.
- ZIMMERMANN J.B. (direction) avec GILLY J.P., LEROUX I. et al. (1998) : « Constructions territoriales et dynamiques productives » in Convention d'étude no 18-19, rapport final, 261p.

ANNEXES: SUPPORTS METHODOLOGIQUES ET D'INFORMATION

Annexe 1. Questionnaire-interview



**Thèse pour le doctorat en Sciences économiques
Faculté de Droit et d'Économie**

**Politiques publiques de développement local en Haïti : incidences
économiques et culturelles transformatrices des initiatives**

Partie I- Informations Générales (Encercler dans chaque question le chiffre de la réponse qui convient)		Partie II- Position de l'enquêté vis-à-vis des projets (Encercler dans chaque question le chiffre de la réponse qui convient)	
1	Questionnaire #:	1	De quel projet vous avez bénéficié d'un appui ? 1- PRODEP 2- PDLH 3-VSLA
2	Date :	2	Quel type d'aide ? 1- Financier 2- technique 3- matériel 4- Emprunt 5-Autres,
3	Nom et Prénom (Bénéficiaire):	3	Combien d'argents avez-vous reçus ou empruntés de la part de ce projet ? 1) Moins de 1000 gourdes 2) 1000 - 2000 gourdes 3) 2000 - 4000 gourdes 4) 4000 - 6000 gourdes 5) 6000 - 8000 gourdes 6) 8000 - 10000 gourdes 7) 10000 - 20000 gourdes 8) 20000 - 40000 gourdes 9) 40000 - 60000 gourdes 10) 60000 - 80000 gourdes 11) 80000 gourdes et plus
4	Numéro de téléphone (Bénéficiaire):	4	Combien de matériels et/ou équipements avez-vous reçus de la part de ce projet ? 1) Moins de 3 2) 3-6 3) 6-9 4) 9-12 5) 12-15 6) 15 et plus
5	Adresse du bénéficiaire :	5	Est-ce que vous avez bénéficié de cette aide dans le cadre d'un programme ou dans le cas d'une situation d'urgence ? 1- programme 2-urgence
		6	Combien de temps vous avez passé dans ce projet ? 1) -6 mois 2) 6 mois- 1 an 3) 1-3 ans 4) 3-5 ans 5) 5 et +
6	Sexe de l'enquêté (e) : 1- Homme 2- Femme	7	L'aide reçue vous permet-elle de réaliser plus de profit dans votre secteur d'activité ? 1-Oui 2- Non
7	Communes:	8	A combien évaluez-vous monétairement le profit que vous aviez l'habitude de réaliser avant cette aide (par mois) ? R. 1) Moins de 1000 gourdes 2) 1000 - 2000 gourdes 3) 2000 - 4000 gourdes 4) 4000 - 6000 gourdes 5) 6000 - 8000 gourdes 6) 8000 - 10000 gourdes 7) 10000 - 20000 gourdes 8) 20000 - 40000 gourdes 9) 40000 - 60000 gourdes 10) 60000 - 80000 gourdes 11) 80000 gourdes et plus
8	Zone: 1) Zone agropastorale sèche 2) Zone de Plaine en monoculture 3) Zone d'agriculture de montagnes humides 4) Zone agro-pastorale de Plateau 5) Zone agropastorale 6) Zone sèche d'agriculture et de pêche 7) Zone de production de sel marin	9	A combien évaluez-vous monétairement votre profit à partir de cette aide (par mois) ? R. 1) Moins de 1000 gourdes 2) 1000 - 2000 gourdes 3) 2000 - 4000 gourdes 4) 4000 - 6000 gourdes 5) 6000 - 8000 gourdes 6) 8000 - 10000 gourdes 7) 10000 - 20000 gourdes 8) 20000 - 40000 gourdes 9) 40000 - 60000 gourdes 10) 60000 - 80000 gourdes 11) 80000 gourdes et plus
9	Statut matrimonial de l'enquêté(e) : 1-Célibataire 2-Marié(e) 3-Placé (e) 4-Autres, précisez.....	10	Avez-vous l'habitude de participer dans des formations organisées par ce projet ? 1- Oui 2- Non
		11	A combien estimez-vous le nombre de séances de formation suivies par année ? R..... 1) Moins de 3 2) 3-6 3) 6-9 4) 9-12 5) 12-15 6) 15 et plus
10	Niveau scolaire de l'enquêté(e) : 1- Aucun 2-primaire 3-secondaire 4- Professionnel 5-universitaire 6-Autres.....	12	Quels genres de Formations ? 1-technique 2-organisationnel 3-social 4- entrepreneurial 6-Autres, précisez.....
11	Secteur d'activité : 1-Agriculture 2-Commerce (gros ou détail) 3- Service 4-Artisanat 5-Autres, précisez.....	13	Est-ce que ces formations entrent dans le cadre d'un programme ou d'une situation d'urgence ? 1-programme 2-urgence 3- Autres, R.....
12	Age de l'enquêté(e) : 1-(20-30 ans) 2-(30-40 ans) 3-(40-50 ans) 4-(50-60 ans) 5-(60 ans et plus) 6- (+ de 70 ans)	14	Combien de fois avez-vous tenu des rencontres avec vos partenaires pour parler de la fructification de vos affaires par mois? 1) Moins de 3 2) 3-6 3) 6-9 4) 9-12 5) 12-15 6) 15 et plus

Partie III. Dans cette section, veuillez indiquer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés présentés (avant et à partir de votre intégration dans le projet). Entourez le chiffre 7 si vous êtes tout à fait d'accord ou pour extrêmement important, le chiffre 1 si vous êtes tout à fait en désaccord ou absolument non important dans certains cas. Vous pouvez aussi choisir l'un des chiffres intermédiaires si votre opinion n'est pas clairement départagée.

Tout à fait en désaccord	En désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord, Ni en désaccord	Plutôt en accord	En accord	Tout à fait d'accord
1	2	3	4	5	6	7

Q.1 Degré d'attachement à la croyance magico-religieuse ou scientifique		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« En Haïti, le recours à la magie ou la prière est utile pour créer et protéger son activité »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Investir continuellement dans son activité n'est pas nécessaire si on n'a pas d'argent pour s'attirer la chance à travers la magie »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	Le savoir et les techniques scientifiques sont les seuls moyens qui peuvent me permettre de faire fructifier mon activité.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	En Haïti, il faut avoir recours à la fois à la magie ou la prière et à la science pour créer et faire progresser son activité	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q.2 Vision économique du temps et de l'espace		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Investir dans son activité n'est pas justifié s'il faut attendre longtemps avant de devenir riche	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Quand on a de l'argent il vaut mieux le consommer petit à petit plutôt que d'investir dans son activité »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« Investir dans son activité n'est pas nécessaire car l'Homme n'est pas éternel sur la terre »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« Il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
5.	« Dans l'incertitude de la vie, il faut vivre chaque jour comme si c'était le dernier et ne pas se préoccuper du lendemain »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
6.	« Investir continuellement n'est pas nécessaire car je me considère en transit ici »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q.3 Position face à la Concurrence		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Vouloir toujours dépasser les autres dans les affaires est une mauvaise chose »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Vouloir faire prospérer son activité nécessite toujours de se battre contre d'autres personnes	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« L'esprit de compétition est la source de divisions et de pratiques violentes »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7

Q.4 Perception de la réussite socioéconomique		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Toute réussite est un facteur de chance »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	«La chance aide certaines fois, le travail systématiquement »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« L'enrichissement est un signe de bénédiction divine »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« L'homme ne va nulle part avec la richesse »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
5.	« Les riches conserveront toujours leurs positions de même que les pauvres »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
6.	« Obtenir beaucoup plus de profit dans notre activité ne dépend pas de nous mais de Dieu »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
7.	« Les enfants sont la seule vraie richesse des pauvres »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8.	« La valeur d'un homme est mesurée en fonction de son pouvoir d'achat »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q.5 Attitude face à l'épargne et l'investissement		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Investir dans une entreprise rapporte mieux que l'épargne »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« La consommation est plus rassurante que d'investir dans son activité dans un pays comme Haïti »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« Investir dans son activité permet de d'assurer un bon avenir.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« L'argent est fait pour être dépensé à la consommation »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q.6 Fatalité et Conformisme		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Vouloir avoir continuellement beaucoup plus d'argent n'est pas nécessaire car on ne l'emportera pas avec soi le jour de notre décès »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Quel que soit l'effort qu'on fait, on ne peut pas devenir riche car chacun évolue selon un destin qui est déjà bien tracé »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« Il est impossible de devenir riche car, en Haïti, c'est un privilège réservé aux blancs, aux étrangers et aux familles aisées »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« Changer son destin est impossible »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
5.	« Il faut toujours essayer de faire comme les autres qui réussissent dans les affaires »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
6.	« On réussit mieux quand on a un modèle à suivre »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q7 Attitude face au risque		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						

1.	« Investir beaucoup plus dans son activité est dangereuse car c'est se lancer dans l'inconnu, dans l'aventure »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Investir beaucoup plus dans son activité n'est pas justifié, car on peut perdre tout son argent »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« Investir beaucoup plus dans son activité est nécessaire car personne ne peut rien gagner sans risquer »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« Le travail procure plus de sécurité que d'investir continuellement dans sa propre activité productive »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q8 Degré d'individualisme ou de collectivisme		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Dans la vie chacun ne doit compter que sur lui-même pour faire prospérer son activité »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Pour faire prospérer son activité, on doit compter sur ses propres moyens »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« C'est l'Etat, la famille ou d'autres organisations qui doit aider les gens à faire progresser leurs activités »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4.	« Faire progresser son activité implique l'implication de sa famille et sa communauté »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
5.	« Pour faire progresser son activité, il faut emprunter l'argent à la banque ou dans les coopératives »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
6.	« Il est important de remplir d'abord les devoirs et obligations envers la famille ».	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
7.	« Les bénéfices de mon activité doivent servir au bonheur de ma famille élargie et non à mon intérêt personnel »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Q9 Niveau d'importance aux rapports territoriaux pour prospérer		A partir de votre intégration au projet							Avant votre intégration au projet						
1.	« Dans la vie pour fructifier son activité, il faut avoir confiance et entretenir des rapports seulement avec des membres de sa communauté »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2.	« Dans la vie pour fructifier son activité, il faut avoir confiance et entretenir des rapports seulement avec des membres externes à sa communauté »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3.	« Dans la vie pour fructifier son activité, il faut avoir confiance et entretenir des rapports avec à la fois des membres de sa communauté et externes à sa communauté »	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7

Annexes 2 : Les grands axes d'intervention des programmes de développement sélectionnés

Annexe 2.1. Programme de développement local (PDLH – Projet terminé)²²⁵

Pays/Régions :

Haïti / Artibonite, Nippes, Nord-Est, Nord et Nord-Ouest

Bénéficiaires :

Plus de 200 000 personnes

Durée :

2006-2012

Partenaires:

CRC SOGEMA

École nationale d'administration publique (ENAP)

Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)

Budget :

20 000 000 \$ CA financés par l'ACDI



Le CECI et ses partenaires améliorent le niveau de vie de plus de 200 000 personnes en Haïti.

Depuis 2006, le CECI intervient dans 16 communes d'Haïti à travers un important programme de développement local qui vise l'amélioration du cadre et du niveau de vie de la population. Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Programme de développement local en Haïti (PDLH) s'adresse à plus de 200 000 personnes dans cinq départements du pays.

Le PDLH coordonne en Haïti l'ensemble des investissements bilatéraux de l'ACDI en développement local. Le CECI est à la tête du consortium chargé de mettre en œuvre ce

²²⁵ Informations récupérées sur le site officiel de CECI à l'adresse suivante :

<http://www.ceci.ca/fr/regions/ameriques/haiti/projets/programme-de-developpement-local-pdlh-projet-termine/> (En cache)

programme avec CRC SOGEMA, l'ENAP et SOCODEVI. La stratégie de mise en œuvre du programme s'appuie sur une intervention intégrée abordant simultanément plusieurs aspects du développement local, dont la gouvernance locale et le développement socio-économique.

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS DU PROJET

1. Appui au processus de développement local dans 16 communes, bénéficiant à plus de 200 000 personnes de cinq départements : Artibonite, Nippes, Nord-Est, Nord et Nord-Ouest

- Renforcement de la gouvernance locale : le programme vise l'amélioration de la gestion des affaires publiques, de la qualité des services sociaux offerts à la population et la mise en place d'infrastructures socioéconomiques de base.
- Construction de complexes administratifs dans les bourgs de Bombardopolis et Saint-Michel de l'Attalaye pour les mairies et l'équipe administrative.
- Construction de mini-complexes pour les Conseils d'administration des sections communales (CASEC) de trois sections de Bombardopolis et de cinq sections de St-Michel de l'Attalaye.
- Captage de sources d'eau pour répondre à la demande en eau de la population de deux communes (Gros-Morne et Saint-Michel de l'Attalaye).
- Construction d'un lycée comprenant huit salles de classes dans la commune de Bombardopolis ainsi que de trois salles de classes à Gros-Morne, touchant quelque 800 élèves.
- Mise en place des mécanismes de participation et de concertation au niveau de la commune par les élus : comités de développement, tables de concertation communale, processus réguliers de reddition de comptes. Une rencontre mensuelle de concertation réunit les élus et la société civile organisée dans chacune des communes.
- Élaboration participative et mise en œuvre d'instruments de planification communale, notamment le Plan communal de développement (PCD).
- Mise sur pied d'une vingtaine de Clubs entrepreneurs étudiants (CEE) dans les zones couvertes par le PDLH (plus de 1000 étudiants impliqués) et d'une Association nationale des clubs entrepreneurs.
- Mise en œuvre d'initiatives d'économie locale en vue d'accroître les revenus des populations agricoles, telles que la réhabilitation de pistes d'accès agricoles, l'exploitation de filières économiques désenclavant des zones productives et des projets d'entreprises portant sur l'exploitation de filières économiques porteuses, parmi les principales :
 4. transformation de la canne à sucre ;
 5. transformation de la mangue ;
 - apiculture ;
 - conditionnement et commercialisation de poissons ;
 - élevage et commercialisation de poulets de chair ;

- mise sur pied d'une laiterie ;
- transformation de fruits ;
- amélioration génétique de caprins ;
- distribution d'énergie et mise sur pied de centrales de charge d'énergie solaire.

2. Appui institutionnel ciblé auprès de partenaires étatiques concernés par le développement local, l'aménagement du territoire et la décentralisation

- Élaboration de deux avant-projets de loi : 1) Aménagement du territoire et développement local, et 2) Réorganisation et fonctionnement du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) ;
- Élaboration d'un cadre méthodologique pour l'élaboration d'un plan d'urbanisme et d'un schéma local de développement et d'aménagement du territoire ;
- Élaboration d'une démarche pour la révision des limites administratives ;
- Mise en place et expérimentation d'un guide pour la préparation d'un plan communal de développement (MPCE) ;
- Élaboration de la cartographie des intervenants et interventions en développement local, avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) ;
- Appui au site Internet du MICT et formation de deux techniciens au Canada ;
- Appui au MICT pour la préparation d'un document de classification des communes ;
- Appui au MICT pour l'élaboration d'un guide de la coopération décentralisée.

3. Constitution d'une offre de formation et de recherche en développement local

- Mise en place d'un Centre de formation et de recherche en développement local (CFRDL) au sein du Centre technique de planification et d'économie appliquée (CTPEA), sous la tutelle du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) ;
- Mise en place d'un centre de documentation en développement local, aménagement du territoire et décentralisation servant de lieu d'animation et d'intersection entre les acteurs du développement local ;
- Structuration et mise en place dans les Nippes d'un Observatoire de développement local ;
- Appui à la mise en place d'un programme de deuxième cycle universitaire en développement local.

Tableau A 1: Communes d'intervention du PDLH

DEPARTEMENT	COMMUNES	OPERATEURS
Nord'Est	Vallières	ACDI
	Mont Organisé	
	Mombin Crochu	
	Sainte Suzanne	
	Ouanaminthe	
	Perches	
	Capotille	
	Carice	
Artibonite	Marmelade	FAO
	St-Michel de l'Attalaye	OXFAM
	Gros Morne	CARE
Nord	Plaisance	FAO
Nippes	Anse-à-Veau	PADELAN
	Paillant	
Nord'ouest	Bombardopolis	ID-ADEMA

Source : Tableau confectionné à l'aide informations du site officiel de CECI

Annexe 2.2. Projet national de développement communautaire (PRODEP - projet terminé)²²⁶

Pays/Régions:

Haïti: Départements de l'Artibonite, du Nord, de Nord-Est, du Nord-Ouest et du Plateau Central

Bénéficiaires:

1,6 millions de personnes

Durée :

7 ans - de janvier 2006 à juin 2013

Partenaires :

31 communes d'Haïti

Conseils de projet de développement participatif (COPRODEP)

Organisations communautaires de base (OCB)

Budget :

28,6 millions de dollars USD, financés par la Banque mondiale



BANQUE MONDIALE

D'envergure nationale, le Projet de développement communautaire participatif (PRODEP) a été mis en œuvre par le CECI de janvier 2006 à juin 2013, pour le compte de l'État Haïtien. À la fois présent dans les départements de l'Artibonite, du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Plateau Central, le PRODEP a bénéficié à 31 communes parmi les plus pauvres d'Haïti, avec des investissements à petite échelle dans des initiatives identifiées, priorisées et exécutées par les communautés elles-mêmes.

Ces 31 communes ont bénéficié de sous-projets générateurs de revenus ou permettant d'améliorer l'accès aux services sociaux et économiques de base. Les investissements ont été réalisés à travers des structures participatives, les Conseils de projet de développement participatif (COPRODEP), réunissant eux-mêmes plus de 1 800 Organisations communautaires de base (OCB). Le projet a contribué à l'amélioration de la gouvernance locale et au renforcement de la cohésion sociale dans les communautés grâce à l'accompagnement de ces structures participatives, à la promotion de bonnes pratiques de

²²⁶ Informations récupérées sur le site officiel de CECI à l'adresse suivante :

<http://www.ceci.ca/fr/regions/ameriques/haiti/projets/projet-national-de-developpement-communautaire-prodep-projet-termine/> (En cache)

reddition de comptes auprès des communautés et à la formation de 25 000 acteurs-trices locaux, dont 8 135 femmes.

Les 834 sous-projets ont eux-mêmes contribué à l'amélioration des conditions de vie de 1,6 millions de personnes, ayant désormais un meilleur accès à l'eau potable, à l'éducation, aux intrants agricoles et aux services de transformation de produits agricoles.

Six priorités ont orienté les interventions dans les communautés :

- **l'amélioration des routes rurales et du cadre de vie en milieu urbain** : les travaux réalisés à l'aide de 162 investissements ciblés ont permis de faciliter un meilleur écoulement des produits agricoles et de diminuer les risques de pertes post-récoltes;
- **l'appui à la transformation de produits agricoles** : les initiatives entreprises à travers 88 investissements ont permis de venir en appui au secteur agricole, principalement dans la valorisation des produits et dans la diminution des risques de gaspillage, en particulier des fruits saisonniers. Elles ont touché directement plus de 80 000 personnes, en particulier des femmes, et ont permis la création de 146 emplois stables;
- **l'amélioration de l'accès à l'eau potable** a attiré 85 investissements, sous forme de réhabilitation de systèmes existants, de construction de nouveaux petits systèmes d'irrigation et de mise en place d'unités de traitement de l'eau. Ces investissements ont permis de rendre l'eau disponible à 5 470 familles en moyenne;
- **l'amélioration de l'accès à l'éducation** : à l'aide de 67 investissements, 188 salles de classe ont été construites, pour le bénéfice de 7 990 écolières et écoliers; de plus, 33 espaces de directions ont été construits, et 107 professeurs et directeurs-trices de ces écoles ont été formés à la gestion des classes et à l'utilisation du programme détaillé du Ministère de l'éducation nationale;
- **le renforcement des pratiques d'élevage (bovin, caprin et autres)** : 62 investissements ont permis d'améliorer le revenu de paysans et paysannes parmi les plus pauvres;
- **l'amélioration de l'accès à l'électricité et l'éclairage publics** : les initiatives entreprises grâce à 48 investissements, parmi lesquels 31 visaient la production d'énergie solaire, ont amélioré le cadre de vie de plus 220 000 personnes, notamment en milieu rural. Les lampadaires solaires installés dans le cadre du projet continuent de fournir l'éclairage nocturne favorisant de petites activités de commerce, la socialisation des jeunes en groupes, et la diminution de l'insécurité, en particulier pour les femmes.

Dans le but de valoriser et consolider ces acquis après la clôture du projet, le CECI a conclu des partenariats productifs avec trois institutions spécialisées dans différents domaines (petits systèmes irrigués, écoles communautaires et micro-entreprises), qui vont continuer de fournir l'accompagnement nécessaire aux communautés.

Tableau A 2: Liste des Aires d'intervention du PRODEP

Community-Driven Development Project/PRODEP (IDA Grant No. H1810-HA)														
List of Intervention Areas - Phase I, II & Additional Financing)														
PHASE/ MDOD	Departments	Communes & Subdivisions					Nb. Of Sub-Projects							
		No.	Communes	# Com	Rank- ing	Village	Nb. Com. Sections	Total Nb. Units	Phase I	Phase II	S/Total I & II	AF	Total	
PHASE I and AF														
1- PADF	1. Southeast	1	Anse à Pitre	1	96	1	2	3	12		12	6	18	
		2	Belle Anse	1	132	1	7	8	32		32	16	48	
		3	Grand Gosier	1	106	1	1	2	8		8	4	12	
		4	Thiotte	1	63	1	2	3	12		12	6	18	
		5	Marigot	1	117	1	5	6	24		24	12	36	
		6	La Vallee	1	133	1	3	4	16		16	8	24	
		7	Bainet	1	116	1	9	10	40		40	20	60	
		8	Cote de Fer	1	97	1	6	7	28		28	14	42	
	2. South	9	Aquin	1	70	1	10	11	44		44	22	66	
		10	Torbec	1	103	1	3	4	16		16	8	24	
		11	Chantal	1	72	1	3	4	16		16	8	24	
		12	St Jean	1	78	1	3	4	16		16	8	24	
		13	Port Salut	1	79	1	4	5	20		20	10	30	
		14	Maniche	1	80	1	3	4	16		16	8	24	
		15	Cavaillon	1	121	1	5	6	24		24	12	36	
		16	Asile	1	99	1	2	4	20		20	10	30	
Total MDOD PADF		16		16		70	86	344	0	344	172	516		
2- CECI	4. Centre	17	Mirebalais	1	113	1	4	5	20		20	10	30	
		18	Saut-d'Eau	1	125	1	4	5	20		20	10	30	
		19	Lascahobas	1	112	1	3	4	16		16	8	24	
		20	Boucan Carre	1	124	1	3	4	16		16	8	24	
		21	Belladère	1	123	1	3	4	16		16	8	24	
		22	Savanette	1	111	1	2	3	12		12	6	18	
		23	Thomonde	1	126	1	3	4	16		16	8	24	
		24	Maissade	1	88	1	3	4	16		16	8	24	
		25	Thomassique	1	122	1	2	3	12		12	6	18	
		26	Cerca La Source	1	110	1	3	4	16		16	8	24	
	5. Northeast	27	Carice	1	17	1	2	3	12		12	6	18	
		28	Mont-Organisé	1	56	1	2	3	12		12	6	18	
		29	Capotille	1	73	1	2	3	12		12	6	18	
		30	Ouanaminthe	1	42	1	5	6	24		24	12	36	
		31	Ste Suzanne	1	114	1	6	7	28		28	14	42	
		32	Vallières	1	128	1	3	4	16		16	8	24	
Total MDOD CECI		16		16		50	66	264	0	264	132	396		
TOTAL PHASE I				32		32	120	152	608	0	608	304	912	
PHASE II														
3- CECI/CARE														
Lot 1	7. Artibonite	33	La Chapelle	1	131	1	2	3		12	12	0	12	
		34	Grande Saline	1	127	1	1	2		8	8	0	8	
		35	Desdunes	1	89	1	1	2		8	8	0	8	
		36	Marchand-Dessalin.	1	90	1	6	7		28	28	0	28	
		37	Anse Rouge	1	91	1	2	3		12	12	0	12	
		38	Ennery	1	94	1	4	5		20	20	0	20	
		39	Marmelade	1	104	1	3	4		16	16	0	16	
		40	Gros Mornes	1	93	1	9	10		40	40	0	40	
	8. Northwest	41	Baie de Henne	1	66	1	4	5		20	20	0	20	
		42	Jean Rabel	1	76	1	7	8		32	32	0	32	
		43	Bassin Bleu	1	120	1	3	4		16	16	0	16	
		Sub-Total Lot 1		11		11		42	53		212	212	0	212
	Lot 2	9. North	44	Bahon	1	129	1	3	4		16	16	0	16
			45	Ranquitte	1	95	1	3	4		16	16	0	16
			46	Plaisance	1	74	1	8	9		36	36	0	36
			47	Pilate	1	115	1	8	9		36	36	0	36
Sous Total Lot 2		4		4		22	26		104	104	0	104		
Total MDOD CECI/CARE		15		15		64	79		316	316	0	316		
4- PADF/ASSODLO														
Lot 3	10. Grande-Anse	48	Roseaux	1	85	1	4	5		20	20	0	20	
		49	Corail	1	86	1	6	7		28	28	0	28	
		50	Pestel	1	100	1	6	7		28	28	0	28	
		51	Pt Riv. Nippes	1	109	1	4	5		20	20	0	20	
	3. Nippe	52	Anse-à-Veaux	1	108	1	7	8		32	32	0	32	
		53	Pt Trou Nippes	1	83	1	6	7		28	28	0	28	
		54	Baradères	1	84	1	5	6		24	24	0	24	
		Sub-Total Lot 3		7		7		38	45		180	180	0	180
	Lot 4	6. West	55	Thomazeau	1	107	1	4	5		20	20	0	20
			56	Cornillon-Grd Bois	1	118	1	5	6		24	24	0	24
			57	Fond Verettes	1	130	1	1	2		8	8	0	8
	Sub-Total Lot 4		3		3		10	13		52	52	0	52	
	Total MDOD PADF/ASSODLO		10		10		48	58		232	232	0	232	
	TOTAL PHASE II				25		25	112	137		548	548	0	548
	TOTAL				57		57	232	289	608	548	1156	304	1460

Source: Signed financing agreements Bureau de Monétization/MDOD (Oct 2005 & Nov 2007), and proposed AF estimates.

Source : Manuel d'opération du PRODEP, Bureau de Monétisation des Programmes d'Aides au Développement (BMPAD, Janvier 2009)

Annexe 2.3. Le programme de Village Savings and Loan Associations (VSLA)²²⁷

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont des structures financières constituées de membres auto-sélectionnés compris entre 10 et 25 personnes, épargnant une certaine quantité de leur argent sous forme de parts. Cette épargne est collectée dans un Fonds de crédit qui leur permet d'emprunter des sommes qu'ils doivent rembourser avec l'ajout d'un frais supplémentaire. Le but primaire d'une AVEC est de proposer une possibilité d'épargne et de crédit simple, dans une communauté qui n'a pas accès à des services financiers formels et cela dans le souci de fructifier leurs activités productives et permettre aux adhérents de répondre à certaines obligations saisonnières et culturelles. Ces prêts peuvent aussi constituer une sorte d'assurance pour les membres, grâce à une Caisse de solidarité qui propose des dons de faible montant, mais d'une grande importance, ainsi que des crédits, sans coût c'est-à-dire sans frais ni intérêt, aux membres en détresse. Les AVEC sont autonomes et autogérées. Elles ne dépendent pas d'une institution de microfinance. Toutes les transactions des AVEC sont faites en présence de tous les membres (transparence).

Au niveau mondial, le processus de constitution des AVEC est très bien articulé. En Haïti, il a été expérimenté à une échelle pilote par CARE, sur financement de la Communauté Européenne (2008-2009), dans le quartier de Lessons à la cinquième section de la commune de Dame Marie. Le projet des AVEC constitue un volet du projet dénommé «Chanje Lakay» de Care-Haïti financé par l'Union Européenne en 2008. L'objectif principal de ce projet vise à contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire de la population de la section communale la plus vulnérable de la commune de Dame Marie. La 5^{ème} section communale de Lesson se trouve à environ 6 Kms du centre-ville de Dame-Marie.

Les principales activités du projet comprenaient respectivement :

- La mise en place de structures organisationnelles pouvant permettre aux femmes appartenant aux catégories sociales les plus démunies de réaliser de petits investissements grâce à la mise en place de 10 associations féminines d'épargne-crédit. Ces associations ont une structure de fonctionnement autonome ;
- La mise en place de 9 banques d'outils gérées au niveau communautaire en vue de permettre l'accès des ménages les plus pauvres aux moyens de production non disponibles ;
- La création d'une capacité locale d'appui-conseil spécialisé et rémunéré fourni par les formateurs communautaires de la coopérative locale.

Les dix (10) localités d'intervention du projet de la 5^{ème} section communale de Dame-Marie sont les suivantes : Gourdin, Tiga, Lesson, Vodry, Dufontaine, Layite, Lafitte, Mathurin, Lanfab, et Petite-Rivière. Les agents de terrain et les techniciens animateurs de Care-Haïti assuraient l'encadrement rapproché des ménages en leur fournissant un appui technique et formationnel dans la réalisation des différentes activités.

²²⁷ Informations reformulées et obtenues auprès de Care-Haïti à partir d'entretiens réalisés avec des responsables de Care-Haïti en octobre 2016.

En 2011, Care a pu constater que parmi l'ensemble des activités exécutées par le projet «Chanje Lakay» en 2008, c'est seulement les 10 AVEC qui continuent à fonctionner en démontrant du même coup une certaine autonomie et dynamisme. Ainsi, Care avait vu la nécessité d'étaler le mouvement à travers toute la commune de Dame-Marie et le département de la Grand'Anse. Et, en 2016, le mouvement se retrouve dans d'autres départements haïtiens tellement qu'il attire des milliers de gens des sections communales. Aujourd'hui selon les informations recueillies auprès du coordonnateur du mouvement, on recense 330 AVEC à Dame-Marie, 1203 dans le département de la Grand'Anse et plus de 2 000 dans l'ensemble du pays. Mais, nous ne pouvons pas encore mesurer l'efficacité du mouvement dans les autres départements du pays du fait ces entités territoriales sont à peine touchés par le mouvement. Nous présentons ci-dessous seulement des informations relatives aux AVEC seulement pour le département de la Grand'Anse.

1. Démarches de montage des AVEC²²⁸

La démarche pour former les AVEC est très bien rôdée au niveau mondial, et a été expérimentée à une échelle pilote par CARE à Haïti, sur financement de la CE (2008-2009), dans la cinquième section de la commune de Dame Marie. Nous allons en faire un résumé rapide ci-dessous.

1. *Le système repose sur le principe suivant : une AVEC est formée de membres auto sélectionnés²²⁹, qui épargnent leur argent sous forme de parts. Cette épargne est collectée dans un Fonds de crédit qui leur permet d'emprunter des sommes qu'ils remboursent, augmentées de frais. **Le but primaire d'une AVEC est de proposer une possibilité d'épargne et de crédit simple, dans une communauté qui n'a pas accès à des services financiers formels.** Ces prêts peuvent aussi constituer une sorte d'assurance pour les membres, grâce à une Caisse de solidarité qui propose des dons de faible montant, mais d'une grande importance, ainsi que des crédits, sans coûts c'est-à-dire sans frais ni intérêts, aux membres en détresse.*
2. *Les AVEC sont autonomes et autogérées : elles ne dépendent pas d'une institution de microfinance.*
3. *Toutes les transactions des AVEC sont faites en présence de tous les membres (transparence).*
4. ***Le cycle d'épargne et de crédit est limité dans le temps²³⁰ :** les membres s'entendent entre eux (dans le cadre du règlement intérieur) pour décider d'une date à laquelle tout le capital épargné et tous les intérêts collectés sont distribués à tous les membres, proportionnellement aux montants épargnés par chacun. Ainsi, en payant des intérêts sur leur emprunt, les membres ne font en fait qu'accroître le montant qu'ils épargnent. Cette répartition des fonds, dont la date est décidée par l'AG, correspond souvent au début de l'écolage ou à d'autres échéances annuelles incontournables et occasionnant des besoins de liquidités.*
5. *Tous les membres de l'AVEC épargnent en achetant des parts. C'est le cœur de l'activité et la régularité dans l'épargne est la clef de la confiance mutuelle et de la réussite. Les membres peuvent acheter entre 1 et 5 parts à chaque réunion. L'Association fixe la valeur de la part à un niveau qui permet aux membres les plus pauvres d'acheter de façon fiable et régulière au moins une part à chaque réunion.*
6. *Les prêts sont décaissés toutes les quatre semaines. Tous les membres de l'Association jouissent du même droit d'emprunter au Fonds de Crédit qui se compose du montant correspondant à*

²²⁸ Informations tirées dans le Plan Communal de Développement de Dame-Marie.

CARE-HAITI/MD (2012), Plan Communal de Développement de la commune de Dame-Marie, Mairie de Dame-Marie, Grand'Anse, Haïti

²²⁹ 10 à 25 au maximum.

²³⁰ Maximum : 1 an.

la valeur des achats des parts par ces mêmes membres, et des frais, qui n'ont pas encore été prêtés. L'Association fixe la durée de remboursement des prêts, laquelle ne doit jamais dépasser six mois pendant le premier cycle et 12 semaines en aucun cas. La demande de prêt (montant et objectif) est faite en face de tous les membres.

7. Le prêt accordé à un membre ne peut pas être supérieur à un montant égal à trois fois le montant total des parts qu'il a achetées. Cette règle assure une répartition équitable du capital et empêche qu'un membre ne soit accablé par trop de crédit. Les frais liés aux prêts sont dus à intervalles de quatre semaines. Ils s'appliquent au solde du prêt, chaque mois, jusqu'au remboursement intégral. Ils doivent être payés à échéance, que le membre rembourse ou non le principal.
8. L'Association fixe le taux des frais sur les prêts et l'indique dans son Règlement.
9. Le remboursement du principal intervient à intervalles de quatre semaines.
10. Le système de comptabilité par mémorisation est appuyé par des carnets de comptes individuels pour chaque membre. Bien que ce système ait été initialement développé pour les Associations dont les membres sont analphabètes, il est également adapté aux Associations dont les membres savent lire et écrire et qui apprécieront sa simplicité, sa transparence et sa capacité à faciliter les transactions complexes.
11. Les membres élisent un Comité de Gestion (le/la président(e), secrétaire, trésorier, 2 compteurs d'argent).
12. L'Assemblée Générale de chaque Association élabore un Règlement Intérieur qui guide ses activités. Il est élaboré et adopté par tous les membres.
13. Toutes les Associations créent une Caisse de Solidarité, alimentée par une cotisation fixe et régulière due par tous les membres. Cette Caisse fournit des petits dons pour des objectifs précis, tels que : aide d'urgence, frais funéraires, etc. Elle n'est pas censée augmenter au fil du temps, mais elle doit être fixée à un niveau couvrant les besoins minima d'assurance des membres de l'Association.
14. Pour plus d'informations, consulter le site www.vsla.net

Tableau A 3: Liste des groupes VSLA de la Grand'Anse

Commune	Nombre de groupes	Nombre de membres	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Projet
Jeremie	98	2,794	760	2,034	DFID
Jeremie	9	270	40	230	PACE
Total Jeremie	107	3,064	800	2,264	
Roseaux	101	2,976	960	2,016	DFID
Roseaux	10	290	72	218	PACE
Total Roseaux	111	3,266	1,032	2,234	
Abricot	93	2,649	823	1,826	DFID
Chambellan	107	3,189	1,029	2,160	DFID
Moron	111	3,310	1,193	2,117	DFID
Marfranc	18	539	167	372	DFID
Dame Marie	330	9,006	2,575	6,431	Anciens groupes
Anse d'Ainault et Les Irois	326	9,001	2,678	6,323	Anciens groupes
Grand Total	1,203	34,024	10,297	23,727	

Source: Données recueillies à Care-Haïti, Janvier 2017

Annexe 3 : Communes par zones de profils des modes de vie

Tableau B 1: Zone Agro-pastorale Sèche

Population Totale (RGPH 2003) Par Commune	1 061 169
Anse à Galets*	52 662
Anse Rouge*	32 104
Aquin*	95 004
Baie de Henne	17 277
Bassin Bleu	33 926
Bombardopolis	27 360
Capotille*	15 086
Fort-Liberté*	30 110
Gonaïves*	206 426
Gros Morne*	96 083
Jean Rabel*	102 745
La Tortue*	25 936
Môle Saint Nicolas*	21 856
Ouanaminthe*	77 319
Perches*	8 344
Pointe à Raquette*	22 886
Port de Paix	120 267
Terre Neuve	17 045
Terrier Rouge	21 328
Trou du Nord*	37 405
*Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.	
Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005	

Tableau B 2: Zone de Plaine en Monoculture

Population Totale (RGPH 2003) Par Commune		2 818 420
Acul du Nord*	51 337	Grande Saline 14 940
Arcahaie*	102 639	Léogâne* 134 190
Bas Limbé	15 695	Les Irois* 17 340
Cabaret*	63 450	Lestère* 26 147
Cap Haitien	186 251	Limbé* 69 256
Caracol	6 236	Limonade* 35 216
Cayes*	125 799	Ouanaminthe* 77 319
Croix des Bouquets*	229 127	Petite Rivière de l'Artibonite* 109 883
Delmas	679 650	Plaine du Nord* 28 544
Desdunes*	20 263	Quartier Morin 19 241
Dessalines*	127 529	Saint Marc* 160 181
Ferrier	13 096	Thomazeau* 52 017
Ganthier*	71 261	Torbeck* 60 012
Gonaïves*	206 42	Verettes* 90 226
		Saint Marc* 160 181
*Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.		
Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005		

Tableau B 2: Zone d'Agriculture de Montagnes Humides

Population Totale (RGPH 2003)		4 472 116	
Par Commune			
Abricots	24 555	La Vallée	36 188
Acul du Nord*	51 337	La Chapelle*	18 092
Anse á Pitre*	21 846	Lascahobas*	46 547
Anse à Foleur	16 560	L'Asile	30 240
Anse à Galets*	52 662	Leogane*	134 190
Anse à Veau*	55 138	Les Anglais*	25 652
Anse d'hainault*	23 185	Les Irois*	17 340
Aquin*	95 004	Limbé*	69 256
Bahon	17 417	Limonade*	35 216
Bainet*	62 300	Marigot*	50 734
Baradères*	31 689	Marmelade*	24 977
Beaumont	12 486	Milot*	25 149
Belladères*	60 239	Miragoane*	89 202
Bonbon	6 754	Mole Saint Nicolas*	21 856
Borgne	46 886	Mombin Crochu	25 113
Camp Perrin*	40 650	Mont Organisé	17 189
Capotille*	15 086	Moron	24 713
Carice	10 180	Ouanaminthe*	77 319
Carrefour*	373 916	Perches*	8 344
Cavaillon*	46 037	Pestel*	36 138
Cayes*	125 799	Pétion-Ville*	283 052
Chambellan	16 883	Petite Rivière de l'Artibonite*	109 883
Chansolme	9 561	Petit Goave*	117 504
Chardonnières*	21 308	Petit Trou de Nippes*	36 143
Corail*	22 021	Pilate	40 445
Dame Marie*	27 127	Plaine du Nord*	28 544
Croix des Bouquets	229 127	Plaisance	50 367
Dessalines*	127 529	Pointe à Raquette*	22 886
Dondon	25 846	Port Margot	36 937
Ennery	31 285	Ranquitte	18 197
Fonds Verettes	40 224	Roseaux*	28 811
Fort Liberté*	30 110	Saint Raphael	37 739
Gonaïves*	206 426	Sainte Suzanne	21 617
Grande Rivière	33 275	Saint Louis du Nord	69 592
Grand Goâve*	49 288	Saint Michel*	95 216
Gros Morne*	96 083	Savannette	29 717
Jacmel*	137 966	Thiotte*	23 041
Jean Rabel*	102 745	Tiburon*	17 887
Jérémie*	97 503	Trou du Nord*	37 405
Kenscoff	42 175	Vallières	17 470

Tableau B 3: Zone Agro-pastorale de Plateau

Population Totale (RGPH 2003) Par Commune		666 290
Belladères*		60 239
Boucan-Carré		48 700
Cerca Carvajal		17 571
Cerca la Source		40 270
Hinche		87 101
La Victoire		6 421
Lascahobas*		46 547
Maïssade		43 138
Mirebalais		81 325
Pignon		29 327
Saint Michel*		95 216
Saut d'Eau		34 885
Thomassique		42 557
Thomonde		32 993

**Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.*

Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005

Tableau B 4: Zone Agro pastorale

Population Totale (RGPH 2003) Par Commune		753 668
Anse d'hainault*		23 185
Aquin*		95 004
Bainet*		62 300
Camp Perrin*		40 650
Cavaillon*		46 037
Cayes*		125 799
Chantal*		27 935
Dame Marie*		27 127
Jacmel*		137 966
Les Irois*		17 340
Maniche		7 380
Port a Piment*		13 921
Saint Louis du Sud*		51 125
Tiburon*		17 887
Torbeck*		60 012

**Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.*

Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005

**Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.*

Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005

Tableau B 5: Zone Sèche d'Agriculture et de Pêche

Population Totale (RGPH 2003)		4 472 116	
Par Commune			
Anse à Pitre*	21 846	Jérémie*	97 503
Anse à Veau*	55 138	La Chapelle*	18 092
Aquin*	95 004	La Tortue*	25 936
Arcahaie*	102 639	Leogane*	134 190
Arniquet	7 252	Les Anglais*	25 652
Bainet*	62 300	Marigot*	50 734
Baradères*	31 689	Miragoane*	89 202
Belle Anse	51 707	Mole Saint Nicolas*	21 856
Cabaret*	63 450	Pestel*	38 138
Carrefour*	373 916	Pétion-Ville*	283 052
Cayes*	125 799	Petite Rivière de l'Artibonite*	109 883
Cayes Jacmel*	21 374	Petite Rivière de Nippes	23 967
Chantal*	27 935	Petit Goave	117 504
Chardonnières*	21 308	Petit Trou de Nippes*	36 143
Corail*	22 021	Port à Piment*	13 921
Cornillon	48 934	Port Salut	27 947
Coteaux	16 754	Roche à Bateau	13 336
Cotes de Fer	33 577	Roseaux*	28 811
Croix des Bouquets*	229 127	Saint Jean du Sud	19 087
Dessalines*	127 529	Saint Louis du Sud*	51 125
Ganthier*	71 261	Saint-Marc*	160 181
Grand Gosier	10 852	Thiotte*	23 041
Grand Goâve*	49 288	Thomazeau*	52 017
Gressier	25 947	Tiburon*	17 887
Ile à Vache	10 225	Torbeck*	60 012
Jacmel*	137 966	Verettes	90 226
<i>*Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.</i>			
Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et all 2005			

Tableau B 6: Zone de Production de Sel Marin

Population Totale (RGPH 2003)		753 668	
Par Commune			
Anse Rouge*	32 104		
Desdunes*	20 263		
Gonaives*	206 426		
Lestère*	26 147		
<i>*Les sections communales dans cette commune sont divisées entre plus d'une zone.</i>			
Source : Profil des modes de vie en Haïti, USAID et al. 2005			

Annexe 4. Tableaux des modèles statistiques et économétriques interprétés

Tableau C 1: Projet d'appartenance des bénéficiaires, leur sexe, âge et statut matrimonial

Variables	Projet d'appartenance du beneficiaires				Grand Total	Différence de % PRODEP VS PDLH	Différence de % PRODEP VS VSLA	Différence de % PDLH VS VSLA	
	Modalités	PRODEP	PDLH	VSLA					
Sexe	Homme	N	69	84	50	203	-15	19	34
		%	53.91%	65.63%	39.06%	52.86%	-11.72%	14.84%	26.56%
	Femme	N	59	44	78	181	15	-19	-34
		%	46.09%	34.38%	60.94%	47.14%	11.72%	-14.84%	-26.56%
	Total	N	128	128	128	384			
		%	100%	100%	100%				
Age	[20-30[N	11	12	33	56	-1	-22	-21
		%	8.59%	9.38%	25.98%	14.62%	-0.78%	-17.39%	-16.61%
	[30-40[N	50	31	38	119	19	12	-7
		%	39.06%	24.22%	29.92%	31.07%	14.84%	7.99%	-5.70%
	[40-50[N	25	44	29	98	-19	-4	15
		%	19.53%	34.38%	22.83%	25.59%	-14.84%	-3.30%	11.54%
	[50-60[N	28	27	15	70	1	13	12
		%	21.88%	21.09%	11.81%	18.28%	0.78%	10.06%	9.28%
	[60 -70[N	12	13	11	36	-1	1	2
		%	9.38%	10.16%	8.66%	9.40%	-0.78%	0.71%	1.49%
	≥ 70	N	2	1	1	4	1	1	0
		%	1.56%	0.78%	0.79%	1.04%	0.78%	0.78%	-0.01%
	Total	N	128	128	127	383			
	%	100%	100%	100%	100%				
Statut matrimonial	Célibataire	N	8	14	47	69	-6	-39	-33
		%	6.56%	11.02%	38.52%	18.60%	-4.47%	-31.97%	-27.50%
	Marié(e)	N	71	79	26	176	-8	45	53
		%	58.20%	62.20%	21.31%	47.44%	-4.01%	36.89%	40.89%
	Placé(e)	N	42	32	49	123	10	-7	-17
		%	34.43%	25.20%	40.16%	33.15%	9.23%	-5.74%	-14.97%
	Veuf	N	1	2	0	3	-1	1	2
		%	0.82%	1.57%	0.00%	0.81%	-0.76%	0.82%	1.57%
Total	N	122	127	122	371				
	%	100%	100%	100%	100%				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 2: Projet d'appartenance des bénéficiaires, leur niveau scolaire et secteur d'activité

Variables	Projet d'appartenance des bénéficiaires				Grand Total	Différence de % PRODEP VS PDLH	Différence de % PRODEP VS VSLA	Différence de % PDLH VS VSLA	
	Modalités	PRODEP	PDLH	VSLA					
Niveau scolaire	<i>Analphabète</i>	<i>N</i>	45	47	36	128	-2	9	11
		<i>%</i>	35.43%	37.01%	30.00%	34.22%	-1.57%	5.43%	7.01%
	<i>Primaire</i>	<i>N</i>	30	36	33	99	-6	-3	3
		<i>%</i>	23.62%	28.35%	27.50%	26.47%	-4.72%	-3.88%	0.85%
	<i>Secondaire</i>	<i>N</i>	23	28	46	97	-5	-23	-18
		<i>%</i>	18.11%	22.05%	38.33%	25.94%	-3.94%	-20.22%	-16.29%
	<i>Professionnel</i>	<i>N</i>	14	11	1	26	3	13	10
		<i>%</i>	11.02%	8.66%	0.83%	6.95%	2.36%	10.19%	7.83%
	<i>Universitaire</i>	<i>N</i>	15	5	4	24	10	11	1
		<i>%</i>	11.81%	3.94%	3.33%	6.42%	7.87%	8.48%	0.60%
		<i>Total</i>	<i>N</i>	127	127	120	374		
		<i>%</i>	100%	100%	100%	100%			
Secteur d'activité	<i>Agriculture</i>	<i>N</i>	74	98	36	208	-24	38	62
		<i>%</i>	66.07%	81.67%	33.96%	61.54%	-15.60%	32.11%	47.70%
	<i>Commerce</i>	<i>N</i>	27	12	58	97	15	-31	-46
		<i>%</i>	24.11%	10.00%	54.72%	28.70%	14.11%	-30.61%	-44.72%
	<i>Service</i>	<i>N</i>	1	1	2	4	0	-1	-1
		<i>%</i>	0.89%	0.83%	1.89%	1.18%	0.06%	-0.99%	-1.05%
	<i>Artisanat</i>	<i>N</i>	0	0	1	1	0	-1	-1
		<i>%</i>	0.00%	0.00%	0.94%	0.30%	0.00%	-0.94%	-0.94%
	<i>Pêche</i>	<i>N</i>	0	1	5	6	-1	-5	-4
		<i>%</i>	0.00%	0.83%	4.72%	1.78%	-0.83%	-4.72%	-3.88%
	<i>Elevage</i>	<i>N</i>	6	5	0	11	1	6	5
		<i>%</i>	5.36%	4.17%	0.00%	3.25%	1.19%	5.36%	4.17%
	<i>Transformation</i>	<i>N</i>	3	1	0	4	2	3	1
		<i>%</i>	2.68%	0.83%	0.00%	1.18%	1.85%	2.68%	0.83%
<i>Autres</i>	<i>N</i>	1	2	4	7	-1	-3	-2	
	<i>%</i>	0.89%	1.67%	3.77%	2.07%	-0.77%	-2.88%	-2.11%	
	<i>Total</i>	<i>N</i>	112	120	106	338			
		<i>%</i>	100%	100%	100%	100%			

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 3: Projet d'appartenance des bénéficiaires, les communes et zones d'enquête

Variables	Projet d'appartenance du bénéficiaires					Grand Total
	Modalités	PRODEP	PDLH	VSLA		
Communes	<i>Anse-à-Veau</i>	N 25	25	0		50
		% 19.53%	19.53%	0.00%		13.02%
	<i>Dame-marie</i>	N 0	0	128		128
		% 0.00%	0.00%	100.00%		33.33%
	<i>Desdunes</i>	N 28	0	0		28
		% 21.88%	0.00%	0.00%		7.29%
	<i>Ouanaminthe</i>	N 75	75	0		150
		% 58.59%	58.59%	0.00%		39.06%
	<i>St-Michel de l'Attalaye</i>	N 0	28	0		28
		% 0.00%	21.88%	0.00%		7.29%
	Total	N 128	128	128		384
		% 100%	100%	100%		100%
Zone d'enquête	Agro-pastorale sèche	N 53	12	0		65
		% 41.41%	9.38%	0.00%		16.93%
	Plaine en monoculture	N 22	58	0		80
		% 17.19%	45.31%	0.00%		20.83%
	Agriculture de montagnes humides	N 2	5	54		61
		% 1.56%	3.91%	42.19%		15.89%
	Agro-pastorale de Plateau	N 0	28	0		28
		% 0.00%	21.88%	0.00%		7.29%
	Agro-pastorale	N 0	0	74		74
		% 0.00%	0.00%	57.81%		19.27%
Sèche d'agriculture et de pêche	N 32	25	0		57	
	% 25.00%	19.53%	0.00%		14.84%	
Production de Sel marin	N 19	0	0		19	
	% 14.84%	0.00%	0.00%		4.95%	
	Total	N 128	128	128		384
		% 100%	100%	100%		100%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 4: Appartenance aux projets et montants financiers reçus/empruntés

Montant d'argent reçus et/ou empruntés		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total
		PRODEP	PDLH	VSLA	
Cas dérisoires ²³¹	Count	8	1	1	10
	%	80.0%	10.0%	10.0%	100.0%
	% of Total	3.2%	.4%	.4%	4.0%
1000-2000 HTG	Count	1	2	32	35
	%	2.9%	5.7%	91.4%	100.0%
	% of Total	.4%	.8%	12.7%	13.9%
2000-4000 HTG	Count	7	6	13	26
	%	26.9%	23.1%	50.0%	100.0%
	% of Total	2.8%	2.4%	5.2%	10.3%
4000-6000 HTG	Count	8	13	28	49
	%	16.3%	26.5%	57.1%	100.0%
	% of Total	3.2%	5.2%	11.1%	19.4%
6000-8000 HTG	Count	6	11	12	29
	%	20.7%	37.9%	41.4%	100.0%
	% of Total	2.4%	4.4%	4.8%	11.5%
8000-10000 HTG	Count	25	0	15	40
	%	62.5%	.0%	37.5%	100.0%
	% of Total	9.9%	.0%	6.0%	15.9%
10000-20000 HTG	Count	17	16	15	48
	%	35.4%	33.3%	31.3%	100.0%
	% of Total	6.7%	6.3%	6.0%	19.0%
20000-40000HTG	Count	2	2	11	15
	%	13.3%	13.3%	73.3%	100.0%
	% of Total	.8%	.8%	4.4%	6.0%
Total	Count	74	51	127	252
	%	29.4%	20.2%	50.4%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 5: Confirmation du profit à partir de l'aide

Confirmation de profits tirés à partir de l'aide		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total
		PRODEP	PDLH	VSLA	
Oui	N	116	119	116	351
	%	32.1%	33.0%	32.1%	97.2%
Non	N	5	5	0	10
	%	1.4%	1.4%	.0%	2.8%
Total	N	121	124	116	361
	%	33.5%	34.3%	32.1%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

²³¹ Ce groupe de cas dérisoires est constitué de deux (2) bénéficiaires recevant moins de 1000 HTG, d'un (1) bénéficiaire recevant entre 40 000-60 000 HTG, d'un (1) bénéficiaire recevant entre 60 000-80 000 HTG et de six (6) bénéficiaires recevant entre 80 000 HTG et plus.

Tableau C 6: Niveau de profits des bénéficiaires avant les appuis

Evaluation mensuelle du profit monétaire avant l'appui		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total	
		PRODEP	PDLH	VSLA		
Moins de 1000 HTG	N	28	13	35	76	
	%	7.4%	3.4%	9.3%	20.2%	
1000-2000 HTG	N	55	60	67	182	
	%	14.6%	15.9%	17.8%	48.3%	
2000-4000 HTG	N	12	24	10	46	
	%	3.2%	6.4%	2.7%	12.2%	
4000-6000 HTG	N	6	7	9	22	
	%	1.6%	1.9%	2.4%	5.8%	
6000-8000 HTG	N	3	5	2	10	
	%	.8%	1.3%	.5%	2.7%	
8000-10000 HTG	N	8	7	1	16	
	%	2.1%	1.9%	.3%	4.2%	
10000-20000 HTG	N	6	6	0	12	
	%	1.6%	1.6%	.0%	3.2%	
20000-40000HTG	N	9	3	1	13	
	%	2.4%	.8%	.3%	3.4%	
Total		N	127	125	125	377

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 7: Niveau de profits des bénéficiaires à partir des appuis

Evaluation mensuelle du profit monétaire à partir de l'appui		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total	
		PRODEP	PDLH	VSLA		
Cas dérisoires ²³²	N	9	4	4	17	
	%	2.4%	1.1%	1.1%	4.6%	
1000-2000 HTG	N	27	17	27	71	
	%	7.3%	4.6%	7.3%	19.1%	
2000-4000 HTG	N	38	37	43	118	
	%	10.2%	9.9%	11.6%	31.7%	
4000-6000 HTG	N	24	32	43	99	
	%	6.5%	8.6%	11.6%	26.6%	
6000-8000 HTG	N	6	11	2	19	
	%	1.6%	3.0%	.5%	5.1%	
8000-10000 HTG	N	3	5	2	10	
	%	.8%	1.3%	.5%	2.7%	
10000-20000 HTG	N	10	10	2	22	
	%	2.7%	2.7%	.5%	5.9%	
20000-40000HTG	N	9	7	0	16	
	%	2.4%	1.9%	.0%	4.3%	
Total		N	126	123	123	372

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

²³² Ce groupe de cas dérisoires est constitué de huit (8) bénéficiaires réalisant moins de 1000 HTG, de huit (8) bénéficiaires réalisant entre 40 000-60 000 HTG et d'un (1) bénéficiaire réalisant entre 60 000-80 000 HTG.

Tableau C 8: Quantité de matériels reçus par les bénéficiaires

Quantité de matériels et équipements reçus		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total
		PRODEP	PDLH	VSLA	
Moins de 3	N	1	13	8	22
	%	.8%	10.6%	6.5%	17.9%
3-6	N	33	32	13	78
	%	26.8%	26.0%	10.6%	63.4%
6-15	N	12	11	0	23
	%	9.8%	8.9%	.0%	18.7%
Total	N	46	56	21	123
	%	37.4%	45.5%	17.1%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 9: Quantité de temps des bénéficiaires aux projets

Quantité de temps au projet comme bénéficiaire		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total
		PRODEP	PDLH	VSLA	
Moins de 6 mois	N	19	18	4	41
	%	5.6%	5.3%	1.2%	12.1%
6 mois-1 an	N	55	47	4	106
	%	16.2%	13.8%	1.2%	31.2%
1-3 ans	N	30	43	47	120
	%	8.8%	12.6%	13.8%	35.3%
3-5 ans	N	9	8	31	48
	%	2.6%	2.4%	9.1%	14.1%
5 ans et Plus	N	1	0	24	25
	%	.3%	.0%	7.1%	7.4%
Total	N	114	116	110	340
	%	33.5%	34.1%	32.4%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 10: Quantité de formations suivie par année

Quantité de formations suivie par année		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total
		PRODEP	PDLH	VSLA	
Moins de 3	N	35	26	32	93
	%	9.4%	7.0%	8.6%	24.9%
3-6	N	69	74	62	205
	%	18.4%	19.8%	16.6%	54.8%
6-9	N	20	16	26	62
	%	5.3%	4.3%	7.0%	16.6%
9-15	N	3	10	1	14
	%	.8%	2.7%	.3%	3.7%
Total	N	127	126	121	374
	%	34.0%	33.7%	32.4%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 11: Types de formation suivis par les bénéficiaires

Nature de la formation		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total	
		PRODEP	PDLH	VSLA		
Technique	N	123	112	47	282	
	%	33.0%	30.0%	12.6%	75.6%	
Organisationnelle	N	4	1	39	44	
	%	1.1%	.3%	10.5%	11.8%	
Entrepreneuriale	N	0	10	37	47	
	%	.0%	2.7%	9.9%	12.6%	
Total		N	127	123	123	373
		%	34.0%	33.0%	33.0%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 12: Quantité mensuelle de rencontres d'affaires des bénéficiaires

Quantité de rencontres d'affaires entretenues (partenaires) à partir de l'appui		Projet d'appartenance du bénéficiaire			Total	
		PRODEP	PDLH	VSLA		
Moins de 3	N	42	31	21	94	
	%	10.9%	8.1%	5.5%	24.5%	
3-6	N	42	47	90	179	
	%	10.9%	12.2%	23.4%	46.6%	
6-9	N	17	26	16	59	
	%	4.4%	6.8%	4.2%	15.4%	
9-12	N	8	5	0	13	
	%	2.1%	1.3%	.0%	3.4%	
12-15	N	7	8	1	16	
	%	1.8%	2.1%	.3%	4.2%	
15 et plus	N	12	11	0	23	
	%	3.1%	2.9%	.0%	6.0%	
Total		N	128	128	128	384
		%	33.3%	33.3%	33.3%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 13: Tendance favorable à la culture scientifique, la compétition économique, la vision rationnelle du temps et de la réussite économique

Projet d'appartenance		Non favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Non favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Pop. Totale
		AP	AVP	AP	AVP		AP	AVP	AP	AVP		
		Niveau de détachement a la croyance magicoreligieuse						Conception positive de la compétition économique				
PRODEP	Count	74	107	54	21	33	21	78	107	50	57	128
	%	57.8%	83.6%	42.2%	16.4%	25.78%	16.4%	60.9%	83.6%	39.1%	44.53%	100.0%
PDLH	Count	63	102	65	26	39.00	29	54	99	74	25	128
	%	49.2%	79.7%	50.8%	20.3%	30.47%	22.7%	42.2%	77.3%	57.8%	19.53%	100.0%
VSLA	Count	55	58	73	70	3	30	40	98	88	10	128
	%	43.0%	45.3%	57.0%	54.7%	2.3%	23.4%	31.3%	76.6%	68.8%	7.81%	100.0%
TOTAL	Count	192	267	192	117	75	80	172	304	212	92	384
	%	50.0%	69.5%	50.0%	30.5%	19.53%	20.8%	44.8%	79.2%	55.2%	23.96%	100.0%
		Vision rationnelle du temps et de l'espace						Perception positive de la réussite économique				
PRODEP	Count	7	21	121	107	14	26	61	102	67	35	128
	%	5.5%	16.4%	94.5%	83.6%	10.94%	20.3%	47.7%	79.7%	52.3%	27.34%	100.0%
PDLH	Count	16	30	112	98	14	30	54	98	74	24	128
	%	12.5%	23.4%	87.5%	76.6%	10.94%	23.4%	42.2%	76.6%	57.8%	18.75%	100.0%
VSLA	Count	90	80	38	48	-10	85	75	43	53	-10	128
	%	70.3%	62.5%	29.7%	37.5%	-7.81%	66.4%	58.6%	33.6%	41.4%	-7.81%	100.0%
TOTAL	Count	113	131	271	253	18	141	190	243	194	49	384
	%	29.4%	34.1%	70.6%	65.9%	4.69%	36.7%	49.5%	63.3%	50.5%	12.76%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 14: Tendance favorable à la culture d'investissement et d'épargne, de détachement au fatalisme et au risque

Projet d'appartenance	Non favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Non favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Non favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Pop. Totale	
	AP	AVP	AP	AVP		AP	AVP	AP	AVP		AP	AVP	AP	AVP			
	Opinion favorable à l'investissement et à l'épargne					Détachement au fatalisme et au conformisme					Opinion favorable au risque						
PRODEP	Count	8	19	120	109	11	35	81	93	47	46	8	52	120	76	44	128
	%	6.3%	14.8%	93.8%	85.2%	8.59%	27.3%	63.3%	72.7%	36.7%	35.94%	6.3%	40.6%	93.8%	59.4%	34.38%	100.0%
PDLH	Count	18	36	110	92	18	20	55	108	73	35	8	43	120	85	35	128
	%	14.1%	28.1%	85.9%	71.9%	14.06%	15.6%	43.0%	84.4%	57.0%	27.34%	6.3%	33.6%	93.8%	66.4%	27.34%	100.0%
VSLA	Count	9	32	119	96	23	46	56	82	72	10	10	24	118	104	14	128
	%	7.0%	25.0%	93.0%	75.0%	17.97%	35.9%	43.8%	64.1%	56.3%	7.81%	7.8%	18.8%	92.2%	81.3%	10.94%	100.0%
Total	Count	35	87	349	297	52	101	192	283	192	91	26	119	358	265	93	384
		9.1%	22.7%	90.9%	77.3%	13.54%	26.3%	50.0%	73.7%	50.0%	23.70%	6.8%	31.0%	93.2%	69.0%	24.22%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 15: Test de McNemar sur l'évolution des modalités des conditions socioculturelles de développement

TEST DE MCNEMAR		Détachement a la croyance magico-religieuse AV & AP	Vision rationnelle du temps et de l'espace AV & AP	Conception positive a la compétition économique & AP	Perception positive de la réussite économique & AP	Opinion favorable a l'investissement et a l'épargne AV & AP	Détachement au fatalisme et au conformisme AV & AP	Opinion favorable au risque AV & AP
GLOBAL	N	384	384	384	384	384	384	384
	Khi-deux	62,943	4,014	64,695	15,890	43,350	80,198	77,651
	Signification asymptotique	,000	,045	,000	,000	,000	,000	,000
PDLH	N	128	128	128	128	128	128	128
	Khi-deux	37,026		19,862	12,023		33,029	33,029
	Signification asymptotique	,000		,000	,001		,000	,000
	Signification exacte (bilatérale)		,004			,000		
PRODEP	N	128	128	128	128	128	128	128
	Khi-deux	31,030		48,246	19,593		44,022	40,196
	Signification asymptotique	,000		,000	,000		,000	,000
	Signification exacte (bilatérale)		,001 ^b			,007 ^b		
AVEC	N	128	128	128	128	128	128	128
	Khi-deux		2,382	2,382	1,929	17,926		6,036
	Signification asymptotique		,123	,123	,165	,000		,014
	Signification exacte (bilatérale)	,607 ^b					,041	

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 16: Tendance favorable à l'esprit collectiviste et aux rapports intra et extra-territoriaux

Projet d'appartenance	Non Favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Non Favorable		Favorable		Diff. de Fréquence	Pop. Totale	
	AP	AVP	AP	AVP		AP	AVP	AP	AVP			
	Esprit favorable au collectivisme					Esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaire						
PRODEP	Count	53	48	75	80	-5	13	30	115	98	17	128
	%	41.4%	37.5%	58.6%	62.5%	-3.91%	10.2%	23.4%	89.8%	76.6%	13.28%	100.0%
PDLH	Count	51	42	77	86	-9	7	36	121	92	29	128
	%	39.8%	32.8%	60.2%	67.2%	-7.03%	5.5%	28.1%	94.5%	71.9%	22.66%	100.0%
VSLA	Count	59	63	69	65	4	31	31	97	97	0	128
	%	46.1%	49.2%	53.9%	50.8%	3.13%	24.2%	24.2%	75.8%	75.8%	0.0%	100.0%
TOTAL	Count	163	153	221	231	-10	51	97	333	287	46	384
	%	42.4%	39.8%	57.6%	60.2%	-2.60%	13.3%	25.3%	86.7%	74.7%	11.98%	100.0%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 17: Test de McNemar sur l'évolution des indices typologiques de développement

TEST DE MCNEMAR		Opinion favorable au collectivisme &AP	Esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaires AV & AP
GLOBAL	N	384	384
	Khi-deux	1,397	32,661
	Signification asymptotique	,237	,000
PDLH	N	128	128
	Khi-deux		23,758
	Signification asymptotique		,000
	Signification exacte (bilatérale)	,004	
PRODEP	N	128	128
	Khi-deux		
	Signification asymptotique		
	Signification exacte (bilatérale)	,125	,000
AVEC	N	128	128
	Khi-deux	,214	
	Signification asymptotique	,643	
	Signification exacte (bilatérale)		1,000

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 18: Répartition du degré initial de croyances a la science et a l'utilisation rationnelle du temps et de l'espace suivant le genre

Détachement a la croyance magico-religieuse AV						Vision rationnelle du temps et de l'espace AV					
			,00	Culture scientifique	Total				,00	Vision spatio-temporelle rationnelle	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	147	56	203	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	57	146	203
		%	72,4%	27,6%	100,0%			%	28,1%	71,9%	100,0%
	Femme	Effectif	120	61	181		Femme	Effectif	74	107	181
		%	66,3%	33,7%	100,0%			%	40,9%	59,1%	100,0%
Total		Effectif	267	117	384	Total		Effectif	131	253	384
		%	69,5%	30,5%	100,0%			%	34,1%	65,9%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	1,689	1	,194			Khi-deux de Pearson	6,980	1	,008		
Correction pour la continuité	1,413	1	,235			Correction pour la continuité	6,422	1	,011		
Rapport de vraisemblance	1,688	1	,194			Rapport de vraisemblance	6,987	1	,008		
Test exact de Fisher				,222	,117	Test exact de Fisher				,010	,006
Association linéaire par linéaire	1,685	1	,194			Association linéaire par linéaire	6,962	1	,008		
Nombre d'observations valides	384					Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 19: Répartition du niveau initial a la compétition et réussite économique suivant le genre

Conception positive à la compétition économique AV						Perception positive de la réussite économique AV					
		,00	Conception positive	Total				,00	Perception positive	Total	
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	90	113	203	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	91	112	203
		%	44,3%	55,7%	100,0%			%	44,8%	55,2%	100,0%
	Femme	Effectif	82	99	181		Femme	Effectif	99	82	181
		%	45,3%	54,7%	100,0%			%	54,7%	45,3%	100,0%
Total		Effectif	172	212	384	Total		Effectif	190	194	384
		%	44,8%	55,2%	100,0%			%	49,5%	50,5%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,036	1	,849			Khi-deux de Pearson	3,728	1	,054		
Correction pour la continuité	,008	1	,930			Correction pour la continuité	3,344	1	,067		
Rapport de vraisemblance	,036	1	,849			Rapport de vraisemblance	3,734	1	,053		
Test exact de Fisher				,918	,465	Test exact de Fisher				,066	,034
Association linéaire par linéaire	,036	1	,849			Association linéaire par linéaire	3,718	1	,054		
Nombre d'observations valides	384					Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 20: Répartition du niveau initial d'opinion favorable à l'investissement et à l'optimisme et l'innovation suivant le genre

Opinion favorable à l'investissement et à l'épargne AV						Détachement au fatalisme et au conformisme AV					
			,00	Esprit favorable à l'inv et eparg.	Total				,00	Esprit optimiste et innovant	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	40	163	203	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	100	103	203
		%	19,7%	80,3%	100,0%			%	49,3%	50,7%	100,0%
	Femme	Effectif	47	134	181		Femme	Effectif	92	89	181
		%	26,0%	74,0%	100,0%			%	50,8%	49,2%	100,0%
Total		Effectif	87	297	384	Total		Effectif	192	192	384
		%	22,7%	77,3%	100,0%			%	50,0%	50,0%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	2,141	1	,143			Khi-deux de Pearson	,094	1	,759		
Correction pour la continuité	1,799	1	,180			Correction pour la continuité	,042	1	,838		
Rapport de vraisemblance	2,139	1	,144			Rapport de vraisemblance	,094	1	,759		
Test exact de Fisher				,179	,090	Test exact de Fisher				,838	,419
Association linéaire par linéaire	2,136	1	,144			Association linéaire par linéaire	,094	1	,759		
Nombre d'observations valides	384					Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 21: Répartition du niveau initial de l'opinion favorable au risque suivant le genre

Opinion favorable au risque AV					
			,00	Perception positive du risque AV	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	61	142	203
		%	30,0%	70,0%	100,0%
	Femme	Effectif	58	123	181
		%	32,0%	68,0%	100,0%
Total		Effectif	119	265	384
		%	31,0%	69,0%	100,0%
Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,178	1	,673		
Correction pour la continuité ^b	,097	1	,755		
Rapport de vraisemblance	,178	1	,673		
Test exact de Fisher				,740	,377
Association linéaire par linéaire	,178	1	,673		
Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 22: Répartition du niveau initial d'opinion favorable au collectivisme et aux réseaux intra et extra territorialisés suivant le genre

Opinion favorable au collectivisme AV					Esprit favorable aux réseaux intra et extracommunautaires AV						
			,00	Esprit collectiviste AV	Total				,00	Esprit intra et extra-communautaire AV	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	69	134	203	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	47	156	203
		%	34,0%	66,0%	100,0%			%	23,2%	76,8%	100,0%
	Femme	Effectif	84	97	181		Femme	Effectif	50	131	181
		%	46,4%	53,6%	100,0%			%	27,6%	72,4%	100,0%
Total		Effectif	153	231	384	Total		Effectif	97	287	384
		%	39,8%	60,2%	100,0%			%	25,3%	74,7%	100,0%
Tests du Khi-deux					Tests du Khi-deux						
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,157	1	,013			Khi-deux de Pearson	1,013	1	,314		
Correction pour la continuité	5,650	1	,017			Correction pour la continuité	,790	1	,374		
Rapport de vraisemblance	6,164	1	,013			Rapport de vraisemblance	1,012	1	,314		
Test exact de Fisher				,016	,009	Test exact de Fisher				,347	,187
Association linéaire par linéaire	6,141	1	,013			Association linéaire par linéaire	1,011	1	,315		
Nombre d'observations valides	384					Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 23: Répartition du niveau de renforcement de la croyance à la science et à la vision rationnelle du temps et de l'espace suivant le genre

Détachement a la croyance magico-religieuse						Vision rationnelle du temps et de l'espace					
			,00	Culture scientifique	Total				,00	Vision spatio-temporelle rationnelle AP	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	109	44	153	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	137	16	153
		%	71,2%	28,8%	100,0%			%	89,5%	10,5%	100,0%
	Femme	Effectif	75	28	103		Femme	Effectif	86	17	103
		%	72,8%	27,2%	100,0%			%	83,5%	16,5%	100,0%
Total		Effectif	184	72	256	Total		Effectif	223	33	256
		%	71,9%	28,1%	100,0%			%	87,1%	12,9%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,075	1	,784			Khi-deux de Pearson	2,005	1	,157		
Correction pour la continuité	,018	1	,894			Correction pour la continuité	1,502	1	,220		
Rapport de vraisemblance	,076	1	,783			Rapport de vraisemblance	1,969	1	,161		
Test exact de Fisher				,887	,449	Test exact de Fisher				,184	,111
Association linéaire par linéaire	,075	1	,784			Association linéaire par linéaire	1,997	1	,158		
Nombre d'observations valides	256					Nombre d'observations valides	256				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 24: Répartition du niveau de renforcement de la conception positive à la compétition et la réussite économique suivant le genre

Conception positive à la compétition économique						Perception positive de la réussite économique					
			,00	Vision positive de la compétition économique	Total				,00	Vision positive de la réussite économique	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	105	48	153	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	110	43	153
		%	68,6%	31,4%	100,0%			%	71,9%	28,1%	100,0%
	Femme	Effectif	64	39	103		Femme	Effectif	64	39	103
		%	62,1%	37,9%	100,0%			%	62,1%	37,9%	100,0%
Total		Effectif	169	87	256	Total		Effectif	174	82	256
		%	66,0%	34,0%	100,0%			%	68,0%	32,0%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	1,156	1	,282			Khi-deux de Pearson	2,693	1	,101		
Correction pour la continuité	,885	1	,347			Correction pour la continuité	2,264	1	,132		
Rapport de vraisemblance	1,151	1	,283			Rapport de vraisemblance	2,673	1	,102		
Test exact de Fisher				,286	,173	Test exact de Fisher				,104	,067
Association linéaire par linéaire	1,152	1	,283			Association linéaire par linéaire	2,683	1	,101		
Nombre d'observations valides	256					Nombre d'observations valides	256				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 25: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable à l'investissement et à l'optimisme et l'innovation suivant le genre

Détachement au fatalisme et au conformisme						Opinion favorable à l'investissement et à l'épargne					
			,00	Esprit optimiste et innovant	Total				,00	Esprit favorable invest épargne	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	151	52	203	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	178	25	203
		%	74,4%	25,6%	100,0%			%	87,7%	12,3%	100,0%
	Femme	Effectif	137	44	181		Femme	Effectif	149	32	181
		%	75,7%	24,3%	100,0%			%	82,3%	17,7%	100,0%
Total		Effectif	288	96	384	Total		Effectif	327	57	384
		%	75,0%	25,0%	100,0%			%	85,2%	14,8%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,087	1	,768			Khi-deux de Pearson	2,178	1	,140		
Correction pour la continuité	,031	1	,859			Correction pour la continuité	1,775	1	,183		
Rapport de vraisemblance	,087	1	,768			Rapport de vraisemblance	2,176	1	,140		
Test exact de Fisher				,814	,430	Test exact de Fisher				,152	,091
Association linéaire par linéaire	,087	1	,768			Association linéaire par linéaire	2,173	1	,140		
Nombre d'observations valides	384					Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 26: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable au risque suivant le genre

Opinion favorable au risque					
			,00	Perception positive du risque	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	154	49	203
		%	75,9%	24,1%	100,0%
	Femme	Effectif	129	52	181
		%	71,3%	28,7%	100,0%
Total		Effectif	283	101	384
		%	73,7%	26,3%	100,0%
Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	1,041	1	,308		
Correction pour la continuité	,817	1	,366		
Rapport de vraisemblance	1,039	1	,308		
Test exact de Fisher				,353	,183
Association linéaire par linéaire	1,038	1	,308		
Nombre d'observations valides	384				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse

Tableau C 27: Répartition du niveau de renforcement de l'opinion favorable à l'individualisme et aux réseaux intra et extra territoriales suivant le genre

Opinion favorable à l'individualisme						Esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaires					
			,00	Esprit Non collectiviste	Total				,00	Esprit intra et extra-communautaire	Total
Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	76	8	84	Sexe de l'enquêté (e)	Homme	Effectif	130	23	153
		%	90,5%	9,5%	100,0%			%	85,0%	15,0%	100,0%
	Femme	Effectif	43	1	44		Femme	Effectif	78	25	103
		%	97,7%	2,3%	100,0%			%	75,7%	24,3%	100,0%
Total		Effectif	119	9	128	Total		Effectif	208	48	256
		%	93,0%	7,0%	100,0%			%	81,3%	18,8%	100,0%
Tests du Khi-deux						Tests du Khi-deux					
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	2,323	1	,128			Khi-deux de Pearson	3,449	1	,063		
Correction pour la continuité	1,346	1	,246			Correction pour la continuité ^b	2,869	1	,090		
Rapport de vraisemblance	2,758	1	,097			Rapport de vraisemblance	3,394	1	,065		
Test exact de Fisher				,163	,120	Test exact de Fisher				,073	,046
Association linéaire par linéaire	2,304	1	,129			Association linéaire par linéaire	3,436	1	,064		
Nombre d'observations valides	128					Nombre d'observations valides	256				

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 28: Test Chi-deux des rapports entre les facteurs expressifs des projets et les conditions culturelles de développement

Variables	Test	Degré d'attachement aux croyances et pratiques scientifiques			Vision rationnelle du temps et de l'espace			Conception positive de la compétition économique			Perception positive de la réussite économique			Opinion favorable à l'investissement et à l'épargne			Détachement au fatalisme et au conformisme			Opinion favorable au risque		
		Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. p. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. p. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. p. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. p. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Niv de montants reçus/emprunts	Pearson Chi-Square	10.319	7	.194	11.171	7	.131	20.783	7	.004	19.711	7	.006	8.760	7	.279	30.137	7	.000	15.287	7	.032
	Likelihood Ratio	13.875	7	.171	13.117	7	.069	22.615	7	.002	20.410	7	.005	10.187	7	.178	31.292	7	.000	14.853	7	.038
Qtité de matériels reçus	Pearson Chi-Square	3.824	2	.148	4.716	2	.095	3.926	2	.140	.753	2	.686	4.570	2	.102	.270	2	.874	3.717	2	.156
	Likelihood Ratio	3.463	2	.177	7.468	2	.024	4.866	2	.088	.744	2	.689	7.669	2	.022	.276	2	.871	3.608	2	.165
Qtité de temps dans le mouvement	Pearson Chi-Square	19.442	4	.001	12.925	4	.012	16.531	4	.002	5.613	4	.230	4.922	4	.295	6.250	4	.181	14.722	4	.005
	Likelihood Ratio	19.805	4	.001	14.200	4	.007	18.529	4	.001	5.674	4	.225	4.400	4	.355	6.436	4	.169	14.541	4	.006
Niv de profits réalisés	Pearson Chi-Square	30.894	7	.000	15.299	7	.032	12.939	7	.074	14.657	7	.041	8.962	7	.255	7.217	7	.407	13.462	7	.062
	Likelihood Ratio	29.022	7	.000	20.181	7	.005	13.441	7	.062	15.668	7	.028	11.061	7	.136	6.944	7	.435	16.964	7	.018
Nbre de formations reçue	Pearson Chi-Square	.260	3	.967	5.953	3	.114	4.378	3	.223	2.974	3	.396	6.401	3	.094	3.677	3	.299	7.624	3	.054
	Likelihood Ratio	.259	3	.968	5.889	3	.117	5.443	3	.142	2.961	3	.398	6.687	3	.083	3.764	3	.288	6.799	3	.079
Nature des formations reçues	Pearson Chi-Square	16.500	2	.000	20.477	2	.000	9.906	2	.007	1.635	2	.442	15.321	2	.000	6.166	2	.046	.302	2	.860
	Likelihood Ratio	14.599	2	.001	14.011	2	.001	12.750	2	.002	1.540	2	.463	13.226	2	.001	6.652	2	.036	.309	2	.857
Nbre de rencontres d'affaires	Pearson Chi-Square	20.971	5	.001	15.706	5	.008	7.998	5	.156	7.593	5	.180	14.091	5	.015	4.126	5	.531	15.705	5	.008
	Likelihood Ratio	23.691	5	.000	19.982	5	.001	7.920	5	.161	7.359	5	.195	16.964	5	.005	4.033	5	.545	14.526	5	.013

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 29: Test Chi-deux des rapports entre les facteurs expressifs des projets et les indices typologiques de développement

Variables	Test	Opinion favorable au collectivisme (PDLH)			Esprit favorable aux réseaux intra et extra-communautaires (PRODEP&PDLH)		
		Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Niv de montants reçus/emprunts	Pearson Chi-Square	51.000	6	<i>.000</i>	3.453	7	<i>.840</i>
	Likelihood Ratio	9.844	6	<i>.131</i>	3.659	7	<i>.818</i>
Nbre de matériels reçus	Pearson Chi-Square	2.216	2	<i>.330</i>	3.151	2	<i>.207</i>
	Likelihood Ratio	2.695	2	<i>.260</i>	3.779	2	<i>.151</i>
Qtité de temps dans le mouvement	Pearson Chi-Square	3.286	3	<i>.350</i>	28.530	4	<i>.000</i>
	Likelihood Ratio	3.539	3	<i>.316</i>	26.302	4	<i>.000</i>
Niv de profits réalisés	Pearson Chi-Square	4.452	7	<i>.727</i>	9.228	7	<i>.237</i>
	Likelihood Ratio	5.367	7	<i>.615</i>	9.686	7	<i>.207</i>
Nbre de formations reçue	Pearson Chi-Square	1.237	3	<i>.744</i>	9.709	3	<i>.021</i>
	Likelihood Ratio	1.143	3	<i>.767</i>	9.637	3	<i>.022</i>
Nature des formations reçues	Pearson Chi-Square	30.735	2	<i>.000</i>	5.359	2	<i>.069</i>
	Likelihood Ratio	16.421	2	<i>.000</i>	6.097	2	<i>.047</i>
Nbre de rencontres d'affaires	Pearson Chi-Square	3.645	5	<i>.602</i>	12.115	5	<i>.033</i>
	Likelihood Ratio	4.478	5	<i>.483</i>	13.449	5	<i>.020</i>

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 30: Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des croyances scientifiques

Variables dans l'équation						
	B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp(B)
Q2.6(1) Moins de 6 mois	14,458	25420,186	,000	1	1,000	1900959,992
Q2.6(2) 6 mois- 1 an	11,633	21483,978	,000	1	1,000	112774,622
Q2.6(3) 1-3 ans	5,899	12710,093	,000	1	1,000	364,679
Q2.6(4) 3-5 ans	2,958	4803,964	,000	1	1,000	19,255
Q2.9(1) Moins de 1000 gourdes	678	,679	,996	1	,318	1,970
Q2.9(2) 1000 - 2000 gourdes	1,638	,901	3,302	1	,069	5,142
Q2.9(3) 2000 - 4000 gourdes	,232	,737	,099	1	,753	1,261
Q2.9(4) 4000 - 6000 gourdes	-1,301	,785	2,750	1	,097	,272
Q2.9(5) 6000 - 8000 gourdes	-,901	,744	1,467	1	,226	,406
Q2.9(6) 8000 - 10000 gourdes	1,187	,756	2,464	1	,116	3,276
Q2.9(7) 10000 - 20000 gourdes	2,392	1,082	4,886	1	,027	10,941
Q2.12(1) Forma technique	2,342	,836	7,852	1	,005	10,407
Q2.12(2) Forma organisationnelle	,588	,941	,390	1	,532	1,800
Q2.14(1) Moins de 3	-1,903	,774	6,041	1	,014	,149
Q2.14(2) 3-6	-,298	,818	,132	1	,716	,743
Q2.14(3) 6-9	-,230	,730	,100	1	,752	,794
Q2.14(4) 9-12	-,359	,754	,226	1	,634	,699
Q2.14(5) 12-15	,488	,827	,349	1	,555	1,630
Constant	4,231	8038,569	,000	1	1,000	68,757

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 31: Estimation des coefficients du modèle relatif à la vision rationnelle du temps et de l'espace

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.6(1) moins de 6 mois	0,629	26439,8	0	1	1	1,876
Q2.6(2) 6 mois- 1 an	0,814	22345,71	0	1	1	2,258
Q2.6(3) 1-3 ans	1,236	13219,9	0	1	1	3,441
Q2.6(4) 3-5 ans	0,185	4996,653	0	1	1	1,204
Q2.9(1) Moins de 1000 gourdes	-8,082	9275,05	0	1	0,999	0
Q2.9(2) 1000 - 2000 gourdes	-22,424	8689,968	0	1	0,998	0
Q2.9(3) 2000 - 4000 gourdes	6,067	7398,931	0	1	0,999	431,353
Q2.9(4) 4000 - 6000 gourdes	-0,461	6376,641	0	1	1	0,631
Q2.9(5) 6000 - 8000 gourdes	9,317	4857,644	0	1	0,998	11123,041
Q2.9(6) 8000 - 10000 gourdes	2,924	2818,251	0	1	0,999	18,614
Q2.9(7) 10000 - 20000 gourdes	2,418	1060,89	0	1	0,998	11,22
Q2.12(1) Forma technique	1,481	0,618	5,735	1	0,017	4,397
Q2.12(2) Forma organisationnelle	16,445	12051,701	0	1	0,999	1,39E+07
Q2.14(1) Moins de 3	-14,627	5093,876	0	1	0,998	0
Q2.14(2) 3-6	-0,992	7214,639	0	1	1	0,371
Q2.14(3) 6-9	-1,366	4928,536	0	1	1	0,255
Q2.14(4) 9-12	-10,202	5166,602	0	1	0,998	0
Q2.14(5) 12-15	-12,423	8238,88	0	1	0,999	0
Constante	-21,485	9961,845	0	1	0,998	0

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 32: Estimation des coefficients du modèle relatif à la perception positive de la réussite économique

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.3(1) Moins de 1000 gourdes	-1,25	0,945	1,75	1	0,186	0,287
Q2.3(2) 1000 - 2000 gourdes	0,295	0,937	0,099	1	0,753	1,344
Q2.3(3) 2000 - 4000 gourdes	0,728	0,866	0,708	1	0,4	2,072
Q2.3(4) 4000 - 6000 gourdes	0,775	0,89	0,758	1	0,384	2,17
Q2.3(5) 6000 - 8000 gourdes	-1,736	0,836	4,308	1	0,038	0,176
Q2.3(6) 8000 - 10000 gourdes	0,661	0,675	0,959	1	0,327	1,937
Q2.3(7) 10000 - 20000 gourdes	1,353	0,657	4,239	1	0,04	3,867
Q2.9(1) Moins de 1000 gourdes	-14,924	15547,358	0	1	0,999	0
Q2.9(2) 1000-2000 gourdes	-17,41	13899,115	0	1	0,999	0
Q2.9(3) 2000-40000 gourdes	-10,546	19964,755	0	1	1	0
Q2.9(4) 4000-6000 gourdes	2,672	12055,906	0	1	1	14,467
Q2.9(5) 6000-8000 gourdes	14,44	17438,721	0	1	0,999	1866828,99
Q2.9(6) 8000-10000 gourdes	16,974	23004,109	0	1	0,999	2,35E+07
Q2.9(7) 10000-20000 gourdes	9,593	14578,692	0	1	0,999	14668,764
Constante	-3,247	6012,9	0	1	1	0,039

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 33: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'attitude favorable à l'épargne et l'investissement

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.12(1) Forma technique	,748	,265	7,976	1	,005	2,112
Q2.12(2) Forma organisationnelle	-,062	,351	,031	1	,861	,940
Q2.14(1) Moins de 3	-3,255	1386,791	,000	1	,998	,039
Q2.14(2) 3-6	8,163	5063,846	,000	1	,999	3508,304
Q2.14(3) 6-9	5,717	3459,265	,000	1	,999	304,090
Q2.14(4) 9-12	-7,469	4385,419	,000	1	,999	,001
Q2.14(5) 12-15	-11,298	7309,032	,000	1	,999	,000
Constante	-5,052	1933,788	,000	1	,998	,006

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 34: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'opinion favorable au risque

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.3(1) Moins de 1000 gourdes	-,425	,608	,488	1	,485	,654
Q2.3(2) 1000 - 2000 gourdes	1,027	,625	2,698	1	,100	2,793
Q2.3(3) 2000 - 4000 gourdes	-,666	,609	1,199	1	,273	,514
Q2.3(4) 4000 - 6000 gourdes	,769	,517	2,217	1	,136	2,159
Q2.3(5) 6000 - 8000 gourdes	-1,122	,510	4,842	1	,028	,326
Q2.3(6) 8000 - 10000 gourdes	-,296	,518	,325	1	,568	,744
Q2.3(7) 10000 - 20000 gourdes	,541	,494	1,199	1	,274	1,718
Q2.6(1) Moins de 6 mois	-1,566	,598	6,860	1	,009	,209
Q2.6(2) 6 mois-1 an	-,055	,487	,013	1	,911	,947
Q2.6(3) 1-3 ans	-,572	,451	1,610	1	,205	,564
Q2.6(4) 3-5 ans	-,108	,374	,084	1	,772	,897
Q2.14(1) Moins de 3	1,527	,714	4,573	1	,032	4,604
Q2.14(2) 3-6	-,826	,882	,879	1	,348	,438
Q2.14(3) 6-9	-,506	,767	,435	1	,510	,603
Q2.14(4) 9-12	-,113	,776	,021	1	,884	,893
Q2.14(5) 12-15	,114	1,032	,012	1	,912	1,121
Constante	-,454	,379	1,436	1	,231	,635

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 35: Estimation des coefficients du modèle relatif à la compétition économique

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.3(1) Moins de 1000 gourdes	7,928	10818,976	,000	1	,999	2775,053
Q2.3(2) 1000 - 2000 gourdes	-,749	2163,796	,000	1	1,000	,473
Q2.3(3) 2000 - 4000 gourdes	-8,003	8630,557	,000	1	,999	,000
Q2.3(4) 4000 - 6000 gourdes	10,462	14690,068	,000	1	,999	34975,431
Q2.3(5) 6000 - 8000 gourdes	-10,625	13802,963	,000	1	,999	,000
Q2.3(6) 8000 - 10000 gourdes	6,899	8630,557	,000	1	,999	991,344
Q2.3(7)10000 - 20000 gourdes	-2,330	3351,160	,000	1	,999	,097
Q2.6(1) Moins de 6 mois	-14,429	12757,812	,000	1	,999	,000
Q2.6(2) 6 mois- 1 an	-10,950	9509,111	,000	1	,999	,000
Q2.6(3) 1-3 ans	-4,167	4252,604	,000	1	,999	,015
Q2.12(1) Forma technique	-14,246	20096,466	,000	1	,999	,000
Q2.12(2) Forma organisationnelle	-24,712	21993,019	,000	1	,999	,000
Constante	-8,065	13521,148	,000	1	1,000	,000

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 36: Estimation des coefficients du modèle relatif au détachement au fatalisme et au conformisme

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.3(1) Moins de 1000 gourdes	-10,931	5697,695	,000	1	,998	,000
Q2.3(2) 1000 - 2000 gourdes	-9,140	5697,695	,000	1	,999	,000
Q2.3(3) 2000 - 4000 gourdes	-10,557	4545,189	,000	1	,998	,000
Q2.3(4) 4000 - 6000 gourdes	-4,666	2975,524	,000	1	,999	,009
Q2.3(5) 6000 - 8000 gourdes	-3,420	1580,256	,000	1	,998	,033
Q2.3(6) 8000 - 10000 gourdes	-,419	649,313	,000	1	,999	,658
Q2.3(7)10000 - 20000 gourdes	-,361	180,087	,000	1	,998	,697
Q2.12(1) Forma technique	,023	,352	,004	1	,948	1,023
Q2.12(2) Forma organisationnelle	,843	,484	3,043	1	,081	2,324
Constante	-3,718	1318,760	,000	1	,998	,024

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 37: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'esprit favorable aux rapports intra et extracommunautaires

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.6(1) Moins de 6 mois	-12,755	25420,283	,000	1	1,000	,000
Q2.6(2) 6 mois- 1 an	-9,952	21484,061	,000	1	1,000	,000
Q2.6(3) 1-3 ans	-6,641	12710,142	,000	1	1,000	,001
Q2.6(4) 3-5 ans	-2,261	4803,982	,000	1	1,000	,104
Q2.11(1) Moins de 3	-,112	,644	,030	1	,862	,894
Q2.11(2) 3-6	,736	,511	2,077	1	,150	2,088
Q2.11(3) 6-9	,372	,477	,608	1	,436	1,451
Constante	-5,353	8038,599	,000	1	,999	,005

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

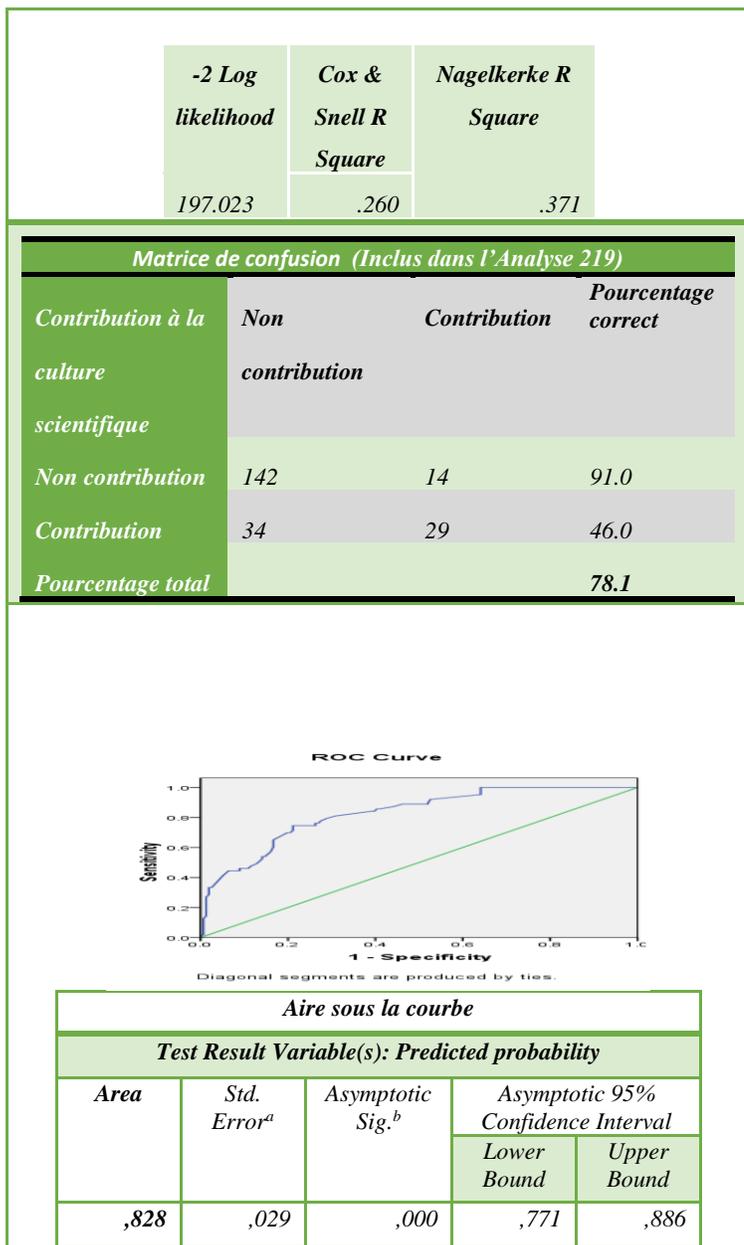
Tableau C 38: Estimation des coefficients du modèle relatif à l'esprit favorable au recul du collectivisme

Variables dans l'équation						
	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Q2.12(1) Forma technique	2,044	,581	12,360	1	,000	7,720
Q2.12(2) Forma organisationnelle	-18,823	32817,436	,000	1	1,000	,000
Constante	5,834	13397,662	,000	1	1,000	341,677

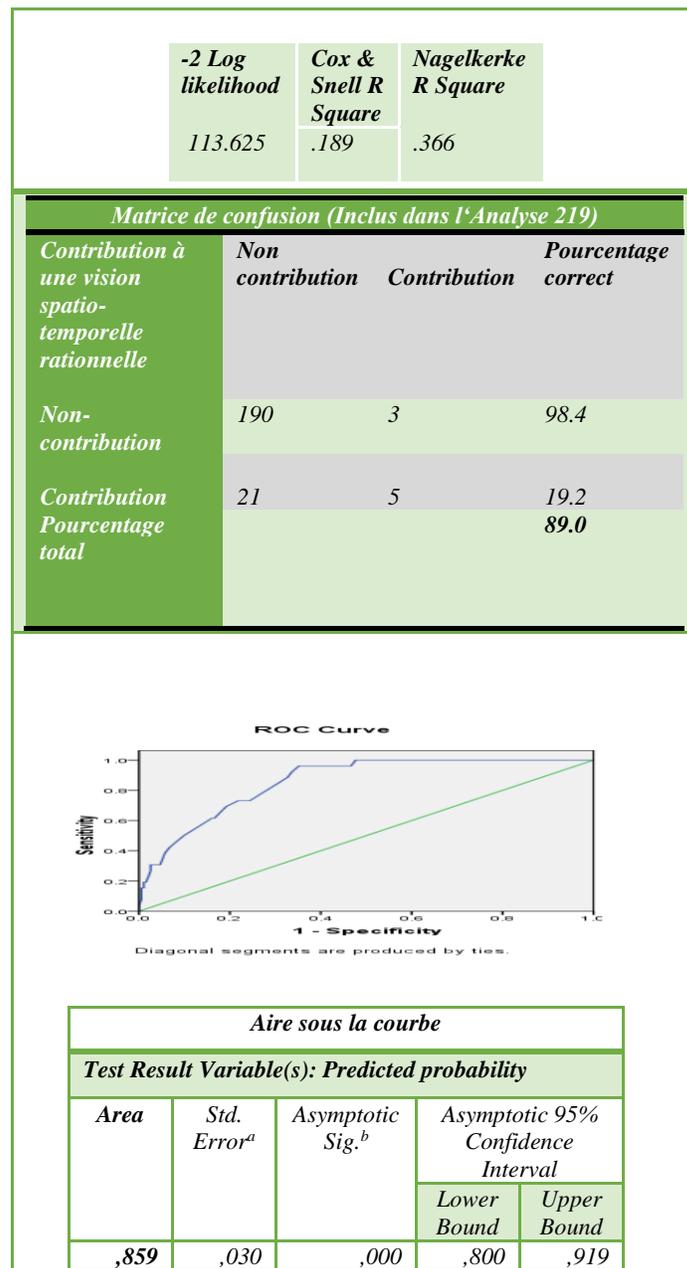
Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 39: Evaluation du modèle relatif aux croyances scientifiques

Tableau C 40: Evaluation du modèle relatif à la vision rationnelle du temps et de l'espace

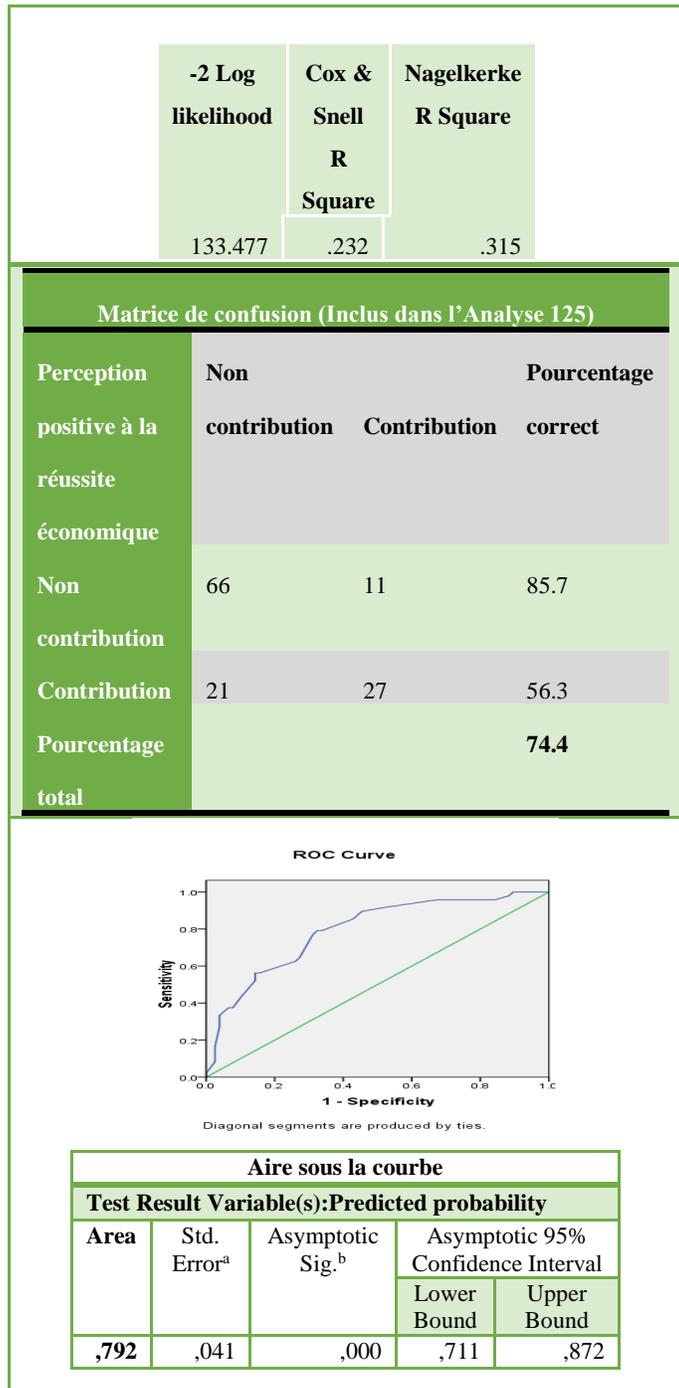


Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017



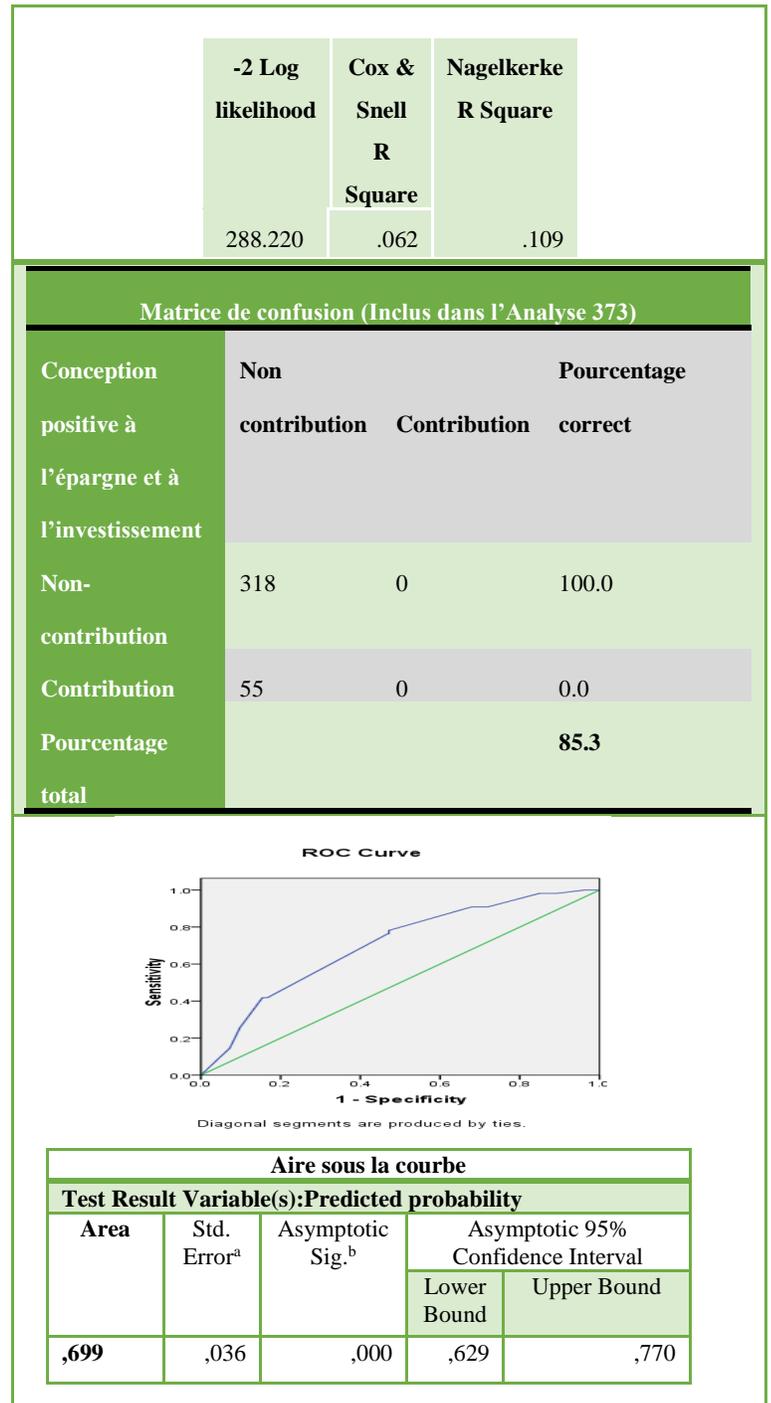
Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 41: Evaluation du modèle relatif à la perception positive de la réussite économique



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 42: Evaluation du modèle relatif à l'attitude favorable à l'épargne et à l'investissement



Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 43: Evaluation du modèle relatif à l'attitude favorable au risque

	-2 Log likeliho od	Cox & Snell R Square	Nagelkerke R Square
	227.146	.124	.179

Matrice de confusion (Inclus dans l' Analyse 217)			
Conception positive à l'esprit favorable au risque	Non	Pourcentage	
	contri bution	Contribution	correcte
Non contribution	149	8	94.9
Contribution	44	16	26.7
Pourcentage total			76.0

Diagonal segments are produced by ties.

Aire sous la courbe				
Test Result Variable(s): Predicted probability				
Area	Std. Error ^a	Asymptotic Sig. ^b	Asymptotic 95% Confidence Interval	
			Lower Bound	Upper Bound
,717	,041	,000	,636	,798

Source: Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

Tableau C 44: Evaluation du modèle relatif à l'esprit favorable au collectivisme

	-2 Log likeliho od	Cox & Snell R Square	Nagelkerke R Square
	47.973	.125	.307

Matrice de confusion (Inclus dans l'Analyse 123)			
Conception à l'esprit favorable au recul du collectivisme	Non	Pourcentage	
	contributio n	Contribution n	correcte ge
Non contribution	114	0	100.0
Contribution	8	1	11.1
Pourcentage total			93.5

Diagonal segments are produced by ties.

Aire sous la courbe				
Test Result Variable(s): Predicted probability				
Area	Std. Error ^a	Asymptoti c Sig. ^b	Asymptotic 95% Confidence Interval	
			Lower Bound	Upper Bound
,754	,105	,011	,549	,960

Source: Enquête réalisée dans le cadre de la thèse, Avril 2017

TABLE DES MATIERES

Liste des figures.....	13
Liste des tableaux	13
INTRODUCTION GENERALE	16
CHAPITRE I. LE FACTEUR CULTUREL AU REGARD DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT LOCAL : REVUE DE LITTERATURE.....	34
1.1. La croissance comme référentiel stratégique des politiques publiques de développement	35
1.1.1. L’appréhension systémique du concept de politiques publiques de développement local.....	35
1.1.1.1. Le concept de politiques publiques dans ses différentes variantes.....	35
1.1.1.2. Le développement local dans sa démarche de localisation du processus de transformation territoriale	39
1.1.1.3. Définition consensuelle du concept de politiques publiques de développement local	41
1.1.2. Réduction des premières politiques de développement autour de la théorie de la croissance exogène	41
1.1.3. Démarche d’appréhension des politiques de développement par la théorie de la croissance endogène	45
1.1.4. Consécration des disparités socio-spatiales par l’approche du développement local.....	47
1.2. Les approches du capital social et de proximité comme fondements du développement local	50
1.2.1. Le fondement spatial et social de l’approche de l’économie de proximité	50
1.2.2. Le fondement normatif et relationnel de l’approche du capital social	52
1.2.3. Similitude théorique des approches de proximité et du capital social dans le processus développement	56
1.3. La coordination locale et ses externalités positives sur la gouvernance et l’efficacité du développement	57
1.3.1. La coordination locale vecteur d’un nouveau mode de gouvernance de politiques publiques territoriales	57
1.3.2. Configuration territoriale des actions publiques locales et leurs externalités économiques.....	61

1.3.2.1.	Incidences de la coordination locale sur la production et le commerce...	62
1.3.2.2.	Incidences de la coordination locale sur les politiques publiques de développement local	65
1.4.	La place de la culture au regard de la logique de développement.....	67
1.4.1.	Réhabilitation de la culture dans le processus de développement économique	68
1.4.1.1.	L’appréhension du développement par les facteurs religieux et scientifiques	72
1.4.1.2.	L’appréhension du développement par les facteurs d’homogénéité et de diversité culturelles.....	73
1.4.2.	Les mesures contemporaines d’appréhension de la culture dans le processus de développement.....	75
1.4.2.1.	Les orientations et résultats du modèle contemporain «WVS».....	75
1.4.2.2.	Les orientations et résultats du modèle contemporain «Culture Matters Research Project ».....	77
1.4.2.3.	Les orientations et résultats du modèle contemporain d’« Hofstede»	78
1.4.3.	La conception positive des différentes cultures dans le processus de développement socio-économique	79
1.4.4.	Les limites de la conception développementaliste positive de l’ensemble des cultures	82
1.4.5.	La culture et la répartition en termes de genre de l’activité entrepreneuriale mondiale.....	87
	Conclusion du chapitre	91

CHAPITRE II. LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION HISTORIQUE DES POLITIQUES ECONOMIQUES EN HAÏTI.....94

2.1. Les politiques publiques de développement dans la colonie de Saint-Domingue (1625-1803).....96

2.1.1.	La période anarchique de l’implantation française en raison de l’absence d’une politique publique efficace	96
2.1.2.	Mise en place d’une politique coloniale-esclavagiste axée sur une logique primitive d’accumulation du capital.....	98
2.1.3.	La logique économique mercantiliste de la politique publique installée à Saint-Domingue	101
2.1.4.	Mise en place d’une politique d’harmonisation du Capital-Travail dans la colonie de St-Domingue	103

2.2. L’alternative paysanne à la politique publique de type plantationnaire de l’Etat haïtien (1804-1914)	104
2.2.1. Mise en place des politiques publiques de type plantationnaire en Haïti	105
2.2.2. Extension de la petite exploitation familiale en Haïti.....	107
2.2.3. L’échec haïtien dans la mise en place d’une politique publique de développement efficace	108
2.3. Expansion du Capitalisme et ses conséquences culturelles et économiques en Haïti à partir de 1915	112
2.3.1. Renforcement du mode de production capitaliste en Haïti à partir de l’occupation américaine	113
2.3.2. Mise en place d’une politique néolibérale et ses conséquences macro-économiques	114
2.3.2.1. La prédominance des transferts comme expression de la mauvaise gouvernance économique haïtienne	117
2.3.2.2. La performance très médiocre des secteurs d’exportation et le dynamisme des importations.....	118
2.3.3. Implications socioculturelles des politiques publiques de développement en Haïti...	119
2.4. Le développement local en Haïti dans la nouvelle dynamique économique mondiale et nationale	124
2.4.1. Les programmes de développement local en Haïti dans le contexte de la décentralisation et la mondialisation libérale	125
2.4.2. Les aides-projets dans le contexte institutionnel du développement local en Haïti	137
2.4.3. Les initiatives de développement local sélectionnées et leurs zones d’interventions.....	140
2.4.3.1. Brève présentation des 3 programmes de développement local (PDLH, PRODEP, VSLA) d’intérêt.....	140
2.4.3.2. Profils des modes de vie des zones d’intervention des projets cibles	143
2.4.4. Expression de la culture traditionnelle et de l’activité entrepreneuriale suivant le genre en Haïti	147
2.4.4.1. Manifestation du collectivisme non dynamique de la société haïtienne.	147
2.4.4.2. La dominance féminine du secteur entrepreneurial haïtien.....	152
Conclusion du chapitre	155
CHAPITRE III- SAISIE DE LA PORTEE CULTURELLE ET ECONOMIQUE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI	157

3.1. Esquisse sur les outils d’appréhension des incidences culturelles des projets de développement	158
3.1.1. Précision sur le choix de la population d’intérêt de l’étude et des outils d’enquête ...	158
3.1.1.1. Choix des techniques d’échantillonnage et calcul de la taille de l’échantillon.....	158
3.1.1.2. Instruments de collecte et d’analyse des données de l’étude	159
3.1.2. Précisions conceptuelle et opérationnelle de l’hypothèse de recherche	161
3.1.2.1. Opérationnalisation des variables de l’hypothèse	161
3.1.2.2. Subdivision opérationnelle de l’Hypothèse de recherche.....	164
3.2. Généralités sur les bénéficiaires et descriptifs des manifestations des trois projets sélectionnés.....	165
3.2.1. Caractéristiques générales de la population d’intérêt	165
3.2.1.1. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par sexe, âge et statut matrimonial	165
3.2.1.2. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par niveau scolaire et secteur d’activité.....	169
3.2.1.3. Répartition des bénéficiaires des trois projets de développement par commune et zone de modes de vie.....	170
3.2.2. Descriptifs des manifestations de l’appui des trois projets de développement local auprès des bénéficiaires	172
3.2.2.1. Répartition du niveau de montant financier reçu et du niveau de profit réalisé par les bénéficiaires des projets.....	173
3.2.2.2. Descriptif du niveau d’exposition des bénéficiaires aux volets matériels et techniques des projets	175
3.3. Descriptif de l’évolution du niveau de culture de développement local des bénéficiaires	176
3.3.1. Niveau d’appropriation des bénéficiaires des projets des conditions culturelles de développement local.....	177
3.3.2. Niveau d’évolution des indices typologiques de développement local chez les bénéficiaires des projets	181
3.3.3. Le facteur genre par rapport à l’évolution du niveau de culture de développement des bénéficiaires des projets	184
3.3.3.1. Le niveau de culture de développement initial des bénéficiaires suivant le genre	184
3.3.3.2. Le niveau de culture de développement des bénéficiaires à partir des projets suivant le genre	186

3.3.4. Identification préliminaire des incidences des facteurs expressifs des projets sur le niveau de culture de développement des bénéficiaires.....	187
3.3.4.1. Identification de facteurs des projets déterminants du renforcement des traits culturels conditionnels de développement local en Haïti	188
3.3.4.2. Identification de facteurs des projets déterminants du renforcement des indices typologiques de développement local en Haïti.....	189
3.4. Explications de l'incidence des manifestations des projets sur la culture de développement local	190
3.4.1. Spécification du modèle explicatif de l'incidence des facteurs expressifs des projets sur la culture de développement des bénéficiaires.....	191
3.4.2. Estimation du modèle relatif au rapport entre les facteurs expressifs des projets et la culture de développement local	195
3.4.2.1. Estimation du modèle relatif au renforcement des traits culturels conditionnels de développement.....	196
3.4.2.2. Estimation du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local	200
3.4.3. Estimation des coefficients du modèle relatif au rapport des facteurs expressifs des projets et la culture de développement local	201
3.4.3.1. Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des traits culturels conditionnels de développement.....	202
3.4.3.2. Estimation des coefficients du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local.....	204
3.4.4. Evaluation de la qualité d'ajustement du modèle aux données	205
3.4.4.1. Qualité d'ajustement du modèle relatif au renforcement des traits conditionnels de développement.....	206
3.4.4.2. Qualité d'ajustement du modèle relatif au renforcement des indices typologiques de développement local.....	210
3.4.5. Interprétation des résultats obtenus	211
Conclusion du chapitre	220
CONCLUSION GENERALE.....	222
BIBLIOGRAPHIE	226
ANNEXES: SUPPORTS METHODOLOGIQUES ET D'INFORMATION	239
Annexe 1. Questionnaire-interview	239
Annexes 2 : Les grands axes d'intervention des programmes de développement sélectionnés.....	243

Annexe 2.1. Programme de développement local (PDLH – Projet terminé)	243
Annexe 2.2. Projet national de développement communautaire (PRODEP - projet terminé)	247
Annexe 2.3. Le programme de Village Savings and Loan Associations (VSLA).....	250
Annexe 3 : Communes par zones de profils des modes de vie.....	253
Annexe 4. Tableaux des modèles statistiques et économétriques interprétés	256
TABLE DES MATIERES	288